



**Plus solide
que jamais
et toujours
aussi agile.**

	Profil de la Banque
01	Faits saillants financiers
02	Revue des activités
08	Message du président et chef de la direction
12	Message du président du conseil d'administration
13	Quelques événements marquants 08-09
14	Rapport de gestion
55	États financiers consolidés
103	Rétrospectives (2005-2009)
105	Faits saillants trimestriels
106	Régie d'entreprise
108	Conseil d'administration
109	Comité de direction
110	Comité de planification
111	Succursales
112	Bureaux et filiales
113	Renseignements aux actionnaires

Avec 156 succursales, 408 guichets automatiques, plus de 22 milliards de dollars d'actifs et plus de 3500 employés, la Banque Laurentienne est solidement implantée au Québec, où elle exploite le troisième plus important réseau de succursales. Ailleurs au Canada, elle détient une position de choix dans certains segments de marché spécifiques. De plus, avec 39% de ses prêts provenant des autres provinces, la Banque bénéficie d'une diversification géographique pancanadienne.

Fondée en 1846, la Banque Laurentienne est aujourd'hui reconnue pour l'excellence de son service, sa simplicité et sa proximité. La Banque offre des services financiers diversifiés aux particuliers ainsi qu'aux petites et moyennes entreprises. Elle offre aussi ses produits à un vaste réseau externe de conseillers financiers indépendants, par l'entremise de B2B Trust, de même que des services de courtage de plein exercice via Valeurs mobilières Banque Laurentienne.

Symbole boursier : LB au TSX

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PRÉVISIONNELS

La Banque Laurentienne du Canada peut, à l'occasion, dans ce document, dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou dans d'autres communications, faire des énoncés prévisionnels écrits ou oraux, au sens de la législation en vigueur en matière de valeurs mobilières, y compris des énoncés relatifs à son plan d'affaires et à ses objectifs financiers. Ces énoncés sont habituellement marqués par l'emploi du conditionnel et l'usage de mots tels que « perspectives », « croire », « estimer », « prévoir », « projeter », « escompter », « anticiper », « planifier », « pourrait », « devrait », « ferait », ou la forme négative ou des variantes de tels termes, ou une terminologie similaire.

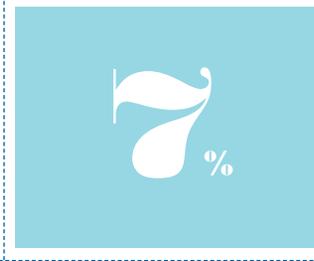
De par leur nature, ces énoncés prévisionnels sont fondés sur des hypothèses et comportent un certain nombre de risques et d'incertitudes d'ordre général et spécifique. Il est donc fort possible que les prévisions,

projections et autres énoncés prévisionnels ne se matérialisent pas ou s'avèrent inexacts. Quoique la Banque soit d'avis que les attentes exprimées dans ces énoncés prévisionnels sont raisonnables, elle ne peut assurer que ces attentes s'avéreront exactes.

La Banque déconseille aux lecteurs de se fier indûment aux énoncés prévisionnels pour prendre des décisions, étant donné que les résultats réels pourraient différer sensiblement des opinions, plans, objectifs, attentes, prévisions, estimations et intentions exprimés dans ces énoncés prévisionnels, et ce, en raison de divers facteurs importants. Ces facteurs comprennent, entre autres, l'activité des marchés financiers, les changements dans les politiques monétaire, fiscale et économique des gouvernements, les variations des taux d'intérêt, les niveaux d'inflation et les conditions économiques en général, les développements de nature législative et réglementaire, la concurrence,

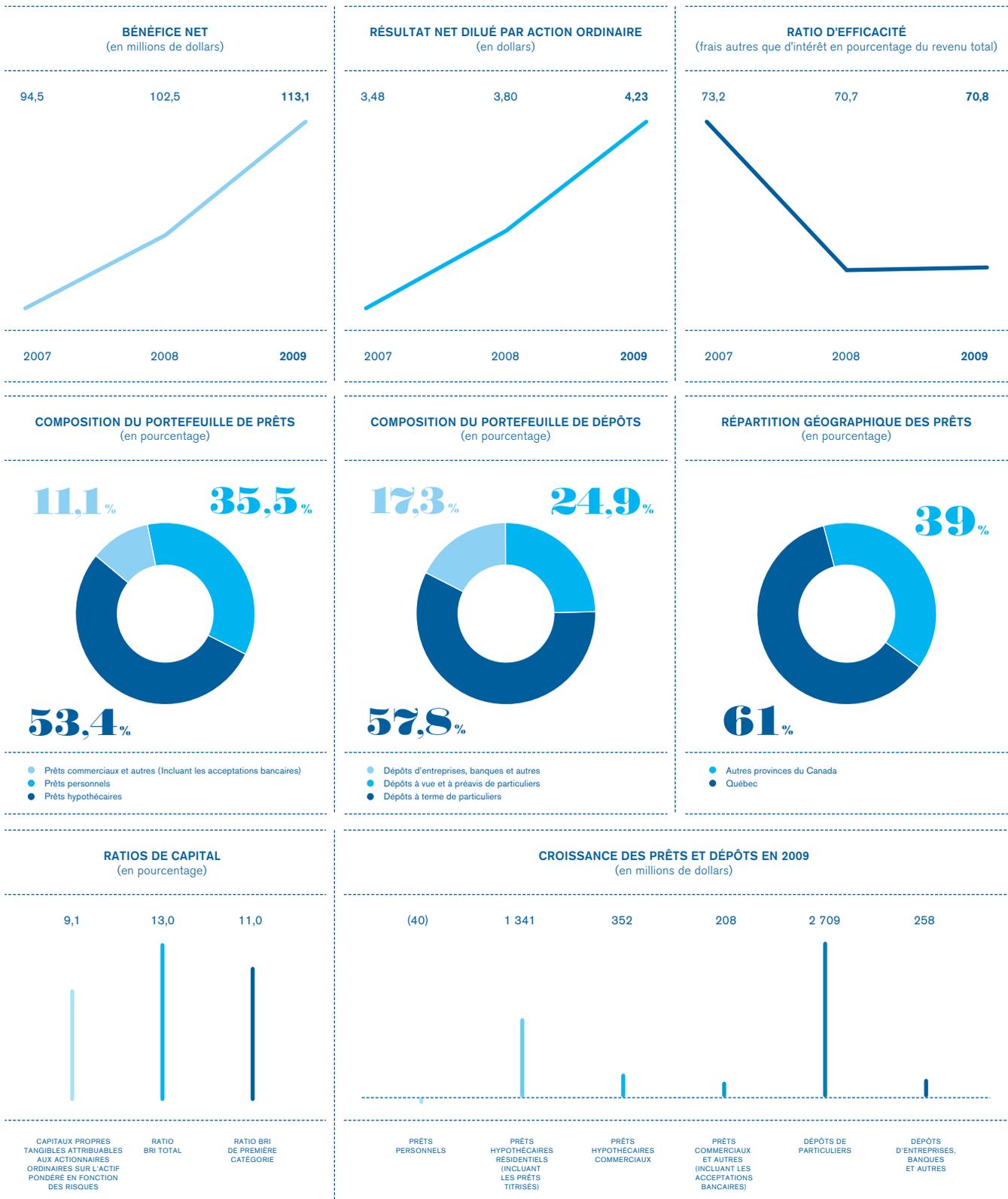
les cotes de crédit, la rareté des ressources humaines et l'environnement technologique. La Banque prévient en outre que la liste de facteurs ci-dessus n'est pas exhaustive. Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats réels de la Banque divergent des attentes exprimées, les personnes intéressées sont priées de consulter les documents publics déposés par la Banque et disponibles sur le site www.sedar.com. La Banque ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prévisionnels, écrits ou oraux, émis par elle-même ou en son nom, sauf dans la mesure requise par la réglementation en matière de valeurs mobilières.

Présentation des secteurs d'activité

PARTICULIERS ET PME-QUÉBEC	IMMOBILIER ET COMMERCIAL	B2B TRUST	VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE
CONTRIBUTION AU BÉNÉFICE NET DE LA BANQUE (EXCLUANT LE SECTEUR AUTRES)			
			
<ul style="list-style-type: none"> -- Particuliers : produits et services transactionnels, de financement et d'investissement -- Petites et moyennes entreprises : solutions de financement et services tels que transactions de change, services électroniques et règlement de transactions internationales 	<ul style="list-style-type: none"> -- Financement immobilier destiné à des promoteurs immobiliers notamment pour des édifices à condos et à bureaux et des centres commerciaux -- Financement commercial au Québec et en Ontario destiné à des entreprises de taille moyenne 	<p>Produits bancaires aux particuliers tels que prêts investissements, prêts hypothécaires, comptes d'investissements à haut rendement et comptes auto-gérés par le biais d'un réseau de plus de 15 000 conseillers financiers indépendants</p>	<ul style="list-style-type: none"> -- Courtage de plein exercice -- Courtage institutionnel <ul style="list-style-type: none"> -- Revenu fixe -- Actions -- Courtage aux particuliers -- Courtage à escompte -- Services aux institutions
<p>PRÉSENCE</p> <ul style="list-style-type: none"> -- 156 succursales -- 408 guichets automatiques -- 12 centres d'affaires commerciales -- 7 centres d'affaires agricoles 	<p>PRÉSENCE</p> <ul style="list-style-type: none"> -- 7 centres de financement immobilier à travers le Canada -- 4 centres de financement commercial en Ontario -- 2 centres de financement commercial au Québec 	<p>PRÉSENCE</p> <ul style="list-style-type: none"> -- 4 bureaux de vente à travers le Canada 	<p>PRÉSENCE</p> <ul style="list-style-type: none"> -- 15 bureaux au Québec et en Ontario
<p>PRÊTS TOTAUX MOYENS 10,8 milliards \$</p> <p>DÉPÔTS TOTAUX MOYENS 7,9 milliards \$</p>	<p>PRÊTS TOTAUX MOYENS 2,2 milliards \$</p> <p>DÉPÔTS TOTAUX MOYENS 0,2 milliard \$</p>	<p>PRÊTS TOTAUX MOYENS 4,3 milliards \$</p> <p>DÉPÔTS TOTAUX MOYENS 7,9 milliards \$</p>	<p>ACTIFS TOTAUX SOUS GESTION 2,0 milliards \$</p>
<p>POSITIONNEMENT 3^e plus important réseau de succursales au Québec</p>	<p>POSITIONNEMENT Leadership et expertise largement reconnus dans le domaine du financement immobilier au Canada</p>	<p>POSITIONNEMENT Chef de file au Canada dans le marché des intermédiaires financiers</p>	<p>POSITIONNEMENT Position prépondérante dans le secteur du courtage institutionnel – Revenu fixe au Canada</p>

¹ Excluant les activités abandonnées

Performance de l'année 2009



Objectifs et résultats 2009

	OBJECTIFS 2009	RÉSULTATS 2009
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	10,0 % à 12,0 %	11,4 %
Résultat net dilué par action ordinaire	3,70 \$ à 4,40 \$	4,23 \$
Revenu total	+ 2 % à 5 % 645 à 665 millions \$	+ 6 % 667 millions \$
Ratio d'efficacité	73 % à 70 %	70,8 %
Ratio BRI de première catégorie	minimum de 9,5 %	11,0 %

Faits saillants financiers

Pour les exercices terminés les 31 octobre (en millions de dollars, sauf les montants par action et les pourcentages)	2009	2008	2007
Par action ordinaire			
Résultat net dilué	4,23 \$	3,80 \$	3,48 \$
Résultat dilué découlant des activités poursuivies	3,75 \$	3,61 \$	3,29 \$
Dividendes déclarés	1,36 \$	1,30 \$	1,16 \$
Valeur comptable	38,68 \$	35,84 \$	33,34 \$
Cours de l'action			
Haut	43,50 \$	44,85 \$	45,08 \$
Bas	23,90 \$	31,30 \$	28,79 \$
Clôture	39,53 \$	40,88 \$	43,70 \$
Ratios financiers			
Ratio cours / bénéfice	9,3 x	10,7 x	12,5 x
Valeur au marché / valeur comptable	102 %	114 %	131 %
Dividende par action / valeur au marché	3,44 %	3,18 %	2,65 %
Revenu net d'intérêt en pourcentage de l'actif moyen	2,07 %	2,21 %	2,31 %
Rentabilité			
Revenu total	666,5 \$	630,5 \$	583,9 \$
Bénéfice net	113,1 \$	102,5 \$	94,5 \$
Bénéfice découlant des activités poursuivies	101,6 \$	98,1 \$	90,1 \$
Ratio d'efficacité			
<i>Frais autres que d'intérêt en % du revenu total</i>	70,8 %	70,7 %	73,2 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	11,4 %	11,0 %	10,9 %
Autres renseignements			
Nombre d'employés en équivalent à temps plein	3 528	3 393	3 289
Nombre de succursales	156	156	157
Nombre de guichets automatiques	408	342	338
Nombre de bureaux de courtage	15	15	14
Nombre de centres d'affaires commerciales	31	30	29

Ce tableau inclut certaines mesures non conformes aux PCGR. Voir l'avis en page 54.

Plus solide que jamais avec une croissance combinée de près de 5 milliards de prêts et dépôts en 2009.



L'exercice 2009

constitue une autre année record au plan de la croissance des prêts et dépôts à la Banque Laurentienne. C'est grâce à la solidité de ses réseaux de distribution que la Banque génère de plus en plus de croissance interne.

+ 3 milliards de dollars
de dépôts accumulés avec le nouveau produit de Compte d'investissement à haut rendement de B2B Trust.

+ 1,3 milliard de dollars
de prêts hypothécaires résidentiels.

Croissance de plus de 25%
du portefeuille de prêts dans le secteur PME-Québec.

150% de croissance
des dépôts commerciaux.



**Toujours
aussi agile
dans nos
offres de
produits.**

Les besoins de nos clients évoluent très vite.

Tout en s'assurant que nos produits demeurent simples, nous nous faisons un devoir que nos offres évoluent tout aussi rapidement.

Rapidité

Nous avons réagi rapidement à la demande des consommateurs à l'automne 2008 en lançant le nouveau produit de Compte d'investissement à haut rendement de B2B Trust, qui a créé un réel engouement.

Spécialisation

Nous avons amorcé la mise sur pied d'équipes spécialisées pour servir les industries spécifiques que nous desservons dans le marché des PME au Québec.

Plus solide que jamais avec l'attribution du contrat exclusif d'exploitation des guichets dans le métro de Montréal.



Avec ce contrat exclusif, la Banque bénéficie d'une visibilité constante auprès des usagers du Métro de Montréal où s'effectuent environ un million de déplacements par jour.

La Banque opère 72 guichets répartis dans l'ensemble du réseau.

Au cours des cinq dernières années, le nombre de guichets automatiques de la Banque Laurentienne a augmenté de 40%, pour se porter à 408.



Toujours aussi agile pour servir nos clients.

Nous sommes reconnus

pour notre accessibilité et notre sens de l'entrepreneurship. C'est notre marque de commerce et nous en sommes très fiers.

Accessibilité

Nous sommes la seule institution financière à offrir aux clients préférant cette alternative, un service conseil complet par téléphone et par courriel par un conseiller qui leur est assigné personnellement.

Convivialité

Nos quelque 30 succursales arborant notre concept de «boutiques de

services financiers» sont un grand succès auprès des familles, qui y trouvent une foule d'attentions facilitant la vie des parents.

Proximité

Grâce au nombre grandissant de nos banquiers mobiles, de plus en plus de clients peuvent avoir accès à nos conseils dans le confort de leur foyer ou de leur bureau.

**Plus solide que
jamais avec un
positionnement
enviable dans
plusieurs
secteurs.**



**Au fil de ses
163 ans d'existence,**
la Banque Laurentienne a établi
de solides assises dans les secteurs
bien ciblés où elle a choisi d'œuvrer.

Numéro 1 au Canada
comme fournisseur de produits
bancaires aux intermédiaires
financiers grâce à B2B Trust.

3^e plus important
réseau de succursales aux
particuliers au Québec.

Leadership et expertise
amplement reconnus dans le
domaine du financement immobilier.

Joueur reconnu
et recherché dans le domaine
du courtage institutionnel Revenu
fixe au Canada via Valeurs mobilières
Banque Laurentienne.



Toujours aussi agile grâce à nos 3 500 employés.

À la Banque Laurentienne, la contribution de chaque employé au rayonnement des valeurs fondamentales constitue le cœur de notre identité.

Obsession client

Puisque nos clients sont notre raison d'être.

Simplicité

Parce que la vie est suffisamment compliquée.

Travail d'équipe

Parce que notre succès dépend de nos efforts collectifs.

Entrepreneurship

Parce que nous avons à cœur le développement de notre entreprise.

Intégrité

Puisqu'il s'agit des avoirs de nos clients et de leur avenir.

Une parfaite combinaison de solidité et d'agilité

COMITÉ DE DIRECTION
De gauche à droite
Bernard Piché
Michel C. Lauzon
Réjean Robitaille
François Desjardins
Luc Bernard
Lorraine Pilon





**CROISSANCE
RECORD DE**
PRÈS DE 5 MILLIARDS
DE DOLLARS DES PRÊTS
ET DÉPÔTS EN
2009

MESSAGE DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

Lorsque nous avons entrepris le dernier exercice, les institutions financières de la planète accusaient le choc d'une situation historique. Nous nous sommes engagés avec grande prudence dans l'exercice financier, mais également avec une confiance rationnelle en nos capacités de relever le défi. C'est donc avec fierté que je constate que, somme toute, l'exercice 2009 s'est avéré fort positif, et à plus d'un titre.

Non seulement avons-nous navigué avec succès à travers la crise économique et financière, mais nous sommes parvenus à en émerger avec des assises plus solides que jamais. En effet, notre bilan est encore plus robuste qu'il ne l'était, et la croissance accélérée de nos portefeuilles de prêts et dépôts témoigne de la qualité de l'exécution de nos stratégies. En somme, nous tirons de mieux en mieux profit de notre modèle d'affaires, qui repose sur la solidité et la complémentarité de nos opérations tout en misant sans retenue sur l'avantage stratégique que nous confère notre agilité.

MISER SUR NOS FORCES

Cette combinaison de solidité et d'agilité nous a permis, au cours de ce seul exercice, de générer une croissance record de près de 5 milliards de dollars de nos prêts et dépôts combinés, soit une augmentation de 15 %. Au cours des trois dernières années, notre portefeuille de prêts s'est accru de 28 %, et ce, sans compromettre la qualité de notre crédit, alors que la diversification de nos produits nous a permis d'accroître nos dépôts de 40 %.

C'est donc avec cette même approche dynamique que nous poursuivrons notre développement, pour le bénéfice de nos

actionnaires et de nos clients. Ces derniers sont d'ailleurs au centre de toutes nos stratégies. Tout indique que nos clients apprécient notre approche puisque plusieurs sondages auprès de la clientèle, de même que d'autres études menées par des tiers, confirment le haut taux de satisfaction de leur part. Un sondage de Léger Marketing publié dans la revue Commerce a en outre classé la Banque Laurentienne au deuxième rang des institutions financières les plus admirées au Québec, une position dont nous sommes très fiers.

En vue de concrétiser notre priorité qui vise l'augmentation de la rentabilité à long terme de notre organisation, nous allons continuer de privilégier la croissance de nos ventes par des investissements judicieux dans nos systèmes et infrastructures, et bien entendu, dans le développement de nos employés.

DES BASES FINANCIÈRES BIEN ANCRÉES

Une bonne performance financière et un bilan solide

Nous avons atteint tous les objectifs que nous nous étions fixés pour l'exercice financier 2009, comme en fait état le tableau ci-après.

Nous avons réalisé ces objectifs malgré le contexte financier et économique éprouvant

que nous avons connu, et qui a notamment occasionné la chute précipitée des taux d'intérêt. Nous avons réussi à maintenir notre marge nette d'intérêt à 2,07 %, grâce à l'agilité que nous avons démontrée dans la mise en place rapide d'actions stratégiques.

Notre bilan est demeuré solide avec un ratio de capital de première catégorie de 11,0%. Nous nous sommes classés parmi les meilleurs de l'industrie bancaire avec un ratio de capital tangible de 9,1 %. En plus de nos solides fondements en capitaux, nous détenons un niveau élevé de liquidités. Nous disposons ainsi d'une plus grande flexibilité pour tirer parti des occasions offertes dans le marché.

Exécution disciplinée

C'est grâce à l'exécution disciplinée de notre plan d'affaires que nous avons été en mesure de soutenir la croissance et le développement de la Banque. Nos priorités stratégiques – l'augmentation de notre rentabilité, l'amélioration de notre efficacité et le développement de notre capital humain – ont guidé nos actions et nous ont permis de bien établir nos priorités en matière d'investissements.

Le contrôle soutenu des dépenses constitue un aspect essentiel en vue de favoriser notre rentabilité. C'est effectivement par l'augmenta-

Bénéfice net dilué par action	4,23 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	11,4 %
Ratio d'efficacité	70,8 %
Revenue total	+6 %
Ratio BRI de première catégorie	11,0 %

tion des revenus, de même que le déploiement d'outils et de systèmes de plus en plus efficaces pour optimiser les actions de nos employés, que passera l'amélioration de notre efficacité. Voilà pourquoi il est extrêmement important d'investir pour assurer le développement à long terme de la Banque. Bien que l'équilibre entre les considérations à court terme et celles à long terme soit un défi, notre capacité à maintenir un bon dosage a été déterminante dans l'accroissement de notre efficacité, et par le fait même, de notre rentabilité. Cet équilibre continuera d'être au cœur de la stratégie de la Banque.

ASSURER UNE CROISSANCE DURABLE

Croissance record des dépôts et prêts

En 2009, les dépôts à la Banque ont atteint une croissance record de l'ordre de 19%, et les prêts ont enregistré une hausse inégalée de 10%. Cette progression témoigne de l'efficacité de nos réseaux de distribution et de notre capacité d'accroître notre présence dans nos marchés cibles. De plus, elle alimente la croissance soutenue de notre rentabilité.

À cet égard, nous sommes particulièrement satisfaits du lancement du Compte d'investissement à intérêt élevé de B2B Trust. En moins d'un an, des dépôts d'une valeur de plus de 3 milliards de dollars ont été accumulés, ce qui procure à la Banque des liquidités accrues et une source de financement très avantageuse. Alors que nos dépôts dépassent en valeur nos prêts, nous bénéficions d'un levier substantiel pour poursuivre la croissance de nos portefeuilles de prêts.

Une forte croissance des bénéfécies

Au chapitre des bénéfécies, chacun des segments d'affaires a bien performé. Nous avons connu en 2009 une croissance particulièrement forte des segments d'affaires Financement immobilier et commercial et Valeurs mobilières Banque Laurentienne. Dans le segment Financement immobilier et commercial, nos équipes ont

réagi très rapidement alors que certains concurrents décidaient de se retirer de ce marché. Nous avons ainsi tiré avantage de cette situation pour accélérer la croissance des portefeuilles dans ces secteurs. Chez Valeurs mobilières Banque Laurentienne, la division Institutionnel – Revenu fixe a contribué substantiellement à l'amélioration du rendement, et le développement d'une base d'affaires plus étendue concourt de façon appréciable à sa croissance.

Expansion des canaux de distribution

Durant la dernière année, nous avons continué de favoriser le développement de nos canaux de distribution afin de mieux servir nos clients. Au cours des cinq dernières années, neuf nouvelles succursales de services financiers aux particuliers ont été ouvertes, 15 ont été relocalisées et près de 25 ont été rénovées. C'est donc une proportion de 30% des succursales de la Banque qui ont fait l'objet de modifications majeures afin de rehausser l'expérience bancaire en succursale de nos clients.

Compte tenu de l'environnement économique, nous avons quelque peu réduit nos investissements en infrastructures au cours de 2009. Nous prévoyons reprendre un rythme plus soutenu d'investissement en 2010, à la fois en infrastructures et en technologies de l'information.

Les canaux de distribution au sein de B2B Trust se sont aussi élargis en 2009. Nous avons notamment conclu quatre nouvelles ententes de distribution pour nos prêts investissements et nos prêts REER. En plus d'accroître notre capacité à offrir des produits à davantage de clients, cette expansion élargit notre portée géographique.

En 2009, nous avons conclu avec beaucoup de fierté une entente exclusive en vue de l'exploitation de l'ensemble des guichets automatiques du Métro de Montréal. Nous exploitons maintenant 72 guichets dans le réseau des stations de métro. Cette présence nous donne une plus grande

visibilité auprès de notre marché cible de la grande région de Montréal, où la Banque est très présente.

Un service de plus en plus personnalisé

La Banque a investi substantiellement au cours des dernières années dans ses outils d'intelligence d'affaires, si bien qu'aujourd'hui, elle bénéficie d'un avantage concurrentiel important sur ce plan. Connaissant mieux le profil de ses clients et leurs comportements, elle est en mesure d'être plus proactive pour desservir leurs besoins, et de personnaliser son approche.

Cette connaissance accrue de nos clients contribue aussi à favoriser l'évolution de nos stratégies de distribution. Nous avons ainsi continué d'élargir notre offre de services bancaires mobiles pour nos clients particuliers en mettant à leur disposition des spécialistes en hypothèques et en produits d'investissements qui peuvent les rencontrer à leur domicile.

Nous nous employons également à comprendre les besoins des différentes générations de clients. Ainsi, nous sommes la seule institution à offrir à ses clients des services conseils complets par l'intermédiaire d'un conseiller, accessible par téléphone et par courriel, qui leur est personnellement assigné. Ces conseillers en direct leur offrent les mêmes services et conseils que nos conseillers en succursales, sans que nos clients aient à se déplacer.

De même, pour que nos clients bénéficient du meilleur service, il est important qu'ils puissent traiter avec des experts dont les compétences correspondent à leurs profils. Nous avons donc continué d'accroître le nombre de planificateurs financiers en succursales. Dans le même esprit, nous nous assurons de confier les dossiers de nos clients commerciaux à des directeurs de compte ayant une connaissance de leur secteur d'activité. En ce sens, nos directeurs de compte se voient confier un nombre limité de clients afin de pouvoir leur assurer le maximum de disponibilité.



MOTEURS DE CROISSANCE

1. SERVICES AUX PARTICULIERS ET AUX PME AU QUÉBEC
2. FINANCEMENT IMMOBILIER
3. B2B TRUST

C'EST PAR L'AUGMENTATION DES REVENUS, DE MÊME QUE LE DÉPLOIEMENT D'OUTILS ET DE SYSTÈMES DE PLUS EN PLUS EFFICACES POUR OPTIMISER LES ACTIONS DE NOS EMPLOYÉS, QUE PASSERA L'AMÉLIORATION DE NOTRE EFFICACITÉ.

Pour que nos clients soient de mieux en mieux servis par notre institution, nous considérons essentiel d'améliorer les outils et systèmes technologiques qu'utilisent nos employés dans leur prestation de services. Nos clients demeurent les principaux bénéficiaires de ces investissements progressifs, puisque nos employés peuvent ainsi leur consacrer plus de temps, étant moins absorbés par des tâches administratives.

Par ailleurs, les quelque 15 000 conseillers financiers indépendants qui font affaire avec B2B Trust apprécient que nous ayons à nouveau investi cette année dans nos systèmes électroniques. Nous avons en effet apporté des améliorations à notre plate-forme électronique EASE afin d'accélérer le traitement des demandes de prêts investissements que font les conseillers pour le compte de leurs clients.

POUR SUIVRE LA GESTION DE RISQUE PRUDENTE ET LA DIVERSIFICATION

Une bonne qualité de crédit

Au cours de cet exercice, la Banque a maintenu son approche rigoureuse et disciplinée en matière de gestion des risques. À cet égard, nous sommes satisfaits du comportement de nos portefeuilles. Bien que la croissance du chômage et des faillites ait affecté les marges de crédit personnelles, les prêts personnels sans garantie et le portefeuille VISA, les portefeuilles de prêts hypothécaires, de prêts investissements et de prêts commerciaux ont pour leur part fait bonne figure.

La diversification des revenus

En 2009, nous avons continué de favoriser la diversification de nos sources de revenus. En premier lieu, nos revenus autres que d'intérêt se sont diversifiés de plus en plus, grâce à l'expansion sélective de nos activités de courtage, de même que de nos produits de cartes de crédit et d'assurance. La croissance dans ces secteurs va continuer d'alimenter notre rentabilité globale. En deuxième lieu, nous avons intensifié

nos efforts pour diversifier nos sources de financement, avec l'augmentation de nos dépôts des particuliers et de nos dépôts commerciaux. En troisième lieu, nous avons augmenté la diversification de notre portefeuille de prêts immobiliers en favorisant l'augmentation de la proportion de prêts à terme. Enfin, nous avons diversifié sélectivement nos opérations au sein de Valeurs mobilières Banque Laurentienne. Bien que notre principale force soit le segment revenu fixe, nous avons continué d'accroître nos opérations dans le courtage institutionnel – Actions, les services bancaires d'investissement et le courtage auprès des particuliers.

Confiants dans le développement à long terme de la Banque

Au cours des prochains exercices, nous entendons poursuivre nos stratégies de croissance avec le même dynamisme. Misant sur nos trois moteurs de croissance que sont les Services aux particuliers et aux PME au Québec, le Financement immobilier à travers le Canada et les activités de B2B Trust, nous continuerons de solidifier les assises de la Banque.

Cette confiance dans l'avenir de l'organisation a mené à la décision du Conseil d'administration d'augmenter le dividende sur les actions ordinaires de 0,02 \$ par trimestre, le portant à 1,44 \$ par action annuellement.

REMERCIEMENTS

La progression que nous avons accomplie en 2009 est attribuable en grande partie au soutien des nombreuses parties prenantes de la Banque et j'aimerais leur exprimer toute notre gratitude. Ces remerciements s'adressent : à nos clients, pour leur confiance et l'opportunité de nous occuper de leurs affaires ; à nos employés, pour leur travail acharné, leur professionnalisme et leur dévouement ; à notre Comité de direction, pour son leadership et son inspiration ; aux membres du Conseil d'administration, pour leur orientation et leur bonne gouvernance ;

et à nos actionnaires, pour leur confiance et leur soutien.

J'aimerais remercier tout particulièrement Bernard Piché, qui occupait le poste de premier vice-président exécutif, Trésorerie, marchés financiers et courtage et qui a décidé de prendre sa retraite après 16 années au service de la Banque. Bernard a beaucoup apporté à la Banque Laurentienne. Ses grandes compétences, son dévouement et sa rigueur ont constitué des atouts solides pour l'organisation. Je lui souhaite le meilleur pour les années à venir.

En rétrospective, nos bases financières solides, notre engagement envers la croissance et notre approche privilégiant la gestion prudente des risques et la diversification ont contribué aux bons résultats et au succès de la Banque Laurentienne en 2009. Les progrès que nous avons réalisés nous placent dans la voie de la réussite pour le développement soutenu de la Banque en 2010 et au-delà.

RÉJEAN ROBITAILLE
PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Comme le mentionne M. Robitaille, notre président et chef de la direction, dans son message aux actionnaires, la Banque Laurentienne affiche de très bons résultats pour l'exercice 2009, et ce, malgré les importantes perturbations qui ont affecté les marchés financiers et l'économie. Le Conseil d'administration est très satisfait de cette performance, d'autant plus que les résultats financiers de la Banque se sont améliorés de façon constante et soutenue au cours de chacune des cinq dernières années.

La crise que nous avons vécue a révélé certaines faiblesses insoupçonnées de nos économies, provoqué des changements importants dans l'environnement bancaire mondial et suscité de nombreuses discussions au sujet des questions d'éthique. Elle a aussi mis en lumière l'importance pour les organisations publiques de se doter de règles de gouvernance solides.

Les conseils d'administration doivent trouver des solutions pratiques et logiques pour préserver les intérêts des actionnaires, en tenant compte des particularités de chaque industrie. Dans le cas plus particulier du secteur financier, les conseils d'administration ont en outre la responsabilité d'exercer une gestion très alerte des risques.

L'attention portée à la gouvernance n'est pas nouvelle à la Banque Laurentienne, où le Conseil d'administration lui accorde infailliblement le statut de priorité. Depuis de nombreuses années, nous nous faisons un point d'honneur d'agir avec la plus grande transparence; nous travaillons en étroite collaboration avec la direction de la Banque

pour bien comprendre les enjeux d'affaires ainsi que les particularités des opérations, tout en maintenant le recul nécessaire afin d'exercer un bon jugement.

TRAVAUX DES COMITÉS

Au cours de l'exercice, les comités du Conseil d'administration ont mené leurs travaux avec toute la rigueur que ce devoir exige. Certains dossiers ont requis une attention plus particulière dans l'environnement actuel.

Ainsi, le Comité de ressources humaines a examiné en profondeur la question des programmes de rémunération des dirigeants. Bien que les programmes de la Banque soient déjà conformes aux meilleures pratiques reconnues, il nous apparaissait important de voir si ceux-ci ne pouvaient être encore améliorés. Le Comité a aussi discuté des actions à mettre en œuvre lors de la prochaine assemblée annuelle afin de soumettre, au vote consultatif des actionnaires, l'approche de rémunération des hauts dirigeants.

Pour sa part, le Comité de gestion des risques a continué d'exercer une grande vigilance à l'égard de l'ensemble des risques pouvant affecter les affaires de la Banque, et notamment des systèmes et des pratiques mis en place pour bien gérer ces risques. Le Comité s'est intéressé de façon plus particulière cette année aux risques de crédit. La bonne tenue des portefeuilles de prêts de la Banque au cours de l'exercice témoigne du bien-fondé de l'approche prudente adoptée par la Banque.

Par ailleurs, le Comité de vérification a entrepris l'analyse de l'impact qu'entraînera l'entrée en vigueur, à partir du 1^{er} novembre 2011, des normes internationales d'information financière, mieux connues sous leur nom anglais, International Financial Reporting Standards (IFRS). Le Comité a aussi continué d'effectuer régulièrement le suivi des règles relatives au contrôle interne à l'égard de l'information financière et à sa certification par la direction de la Banque.

UNE REPRÉSENTATION FÉMININE EXEMPLAIRE, AU SEIN D'UN CONSEIL D'ADMINISTRATION TRÈS SOLIDE

Au cours de l'année 2009, M. Pierre Michaud nous a avisés de son intention de quitter le Conseil d'administration. M. Michaud a siégé pendant près de vingt ans au Conseil de la Banque. Cette contribution exceptionnelle mérite d'être saluée de façon particulière. J'ai personnellement travaillé très étroite-

ment avec M. Michaud. Son jugement sûr et ses vastes connaissances ont été des atouts précieux dont nous avons grandement bénéficié tout au long de ces années. Je tiens donc à remercier très sincèrement M. Michaud pour son dévouement envers notre organisation.

M^{me} Marie-France Poulin prend la relève de M. Michaud au Conseil. M^{me} Poulin possède une impressionnante feuille de route et est reconnue pour son dynamisme. Nous sommes persuadés que sa participation aux travaux du Conseil contribuera à maintenir des orientations judicieuses.

Avec la nomination de M^{me} Poulin, la Banque Laurentienne compte dorénavant cinq femmes parmi les 13 membres de son Conseil d'administration, soit la plus forte représentation féminine de l'industrie bancaire canadienne. Nous sommes très fiers de cette représentativité au sein du Conseil.

Auparavant, lors de l'assemblée annuelle des actionnaires en mars 2009, M. Michel Labonté avait été élu administrateur. Ce nouveau membre du conseil possède une vaste et riche expérience dans le domaine bancaire et renforce les compétences de notre groupe. Je le remercie de sa contribution déjà très active aux travaux du Conseil.

Les hommes et les femmes qui composent notre Conseil d'administration ont de très solides expériences et leurs compétences sont largement reconnues. Le rôle des conseils d'administration devenant de plus en plus exigeant, il est essentiel de s'entourer des personnes les plus compétentes. Les travaux du Conseil se trouvent définitivement enrichis par la diversité des profils que nous comptons. Je profite de l'occasion pour remercier les membres de notre conseil pour leur excellent travail.

J'adresse aussi mes remerciements aux membres du Comité de direction de la Banque. Ils n'ont ménagé aucun effort pour mobiliser les ressources en vue d'atteindre les objectifs fixés, et ce, tout en maintenant leur ferme engagement envers le plan d'affaires de la Banque. Leur collaboration étroite avec les membres du Conseil vient certifier l'engagement de la Banque Laurentienne envers ses actionnaires.

DENIS DESAUTELS, O.C., FCA
PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

QUELQUES
ÉVÉNEMENTS
MARQUANTS DE

08
09

11/08

Carlos Leitao, économiste en chef de Valeurs mobilières Banque Laurentienne, se classe comme deuxième meilleur économiste au monde selon la revue annuelle des prévisions économiques de *Bloomberg News*.

Inauguration de la nouvelle boutique de services financiers à St-Jérôme.

12/08

Annonce d'un bénéfice net record de 102,5 millions de \$ pour 2008.

Entrée en fonction du nouveau chef de la direction financière, Michel C. Lauzon, à la suite du départ à la retraite de Robert Cardinal.

Pour la 5^e année consécutive, plus de 1000 employés de la Banque Laurentienne s'impliquent activement dans le cadre de *La grande guignolée des médias* en organisant notamment 70 collectes dans la rue à travers le Québec.

01/09

Inauguration officielle de la nouvelle boutique de services financiers à Terrebonne.

Déménagement de la boutique de services financiers de Gatineau dans de nouveaux locaux.

Lancement de deux nouveaux produits de placement dans le cadre de la campagne REER, soit le CPG Option Action Revenu et le CPG Option Garantie Extra.

02/09

La Banque Laurentienne reconnue comme la deuxième institution financière la plus admirée des Québécois selon un sondage réalisé par Léger Marketing et publié dans la revue *Commerce*.

Réjean Robitaille reconnu comme la deuxième personne la plus influente de l'industrie financière au Québec.

Prix remis à la Banque Laurentienne lors du Gala ÉLIXIR pour souligner l'excellence de la réalisation de son projet de modernisation de l'environnement technologique et de rehaussement opérationnel.

03/09

Michel Labonté est élu au Conseil d'administration de la Banque lors de l'assemblée annuelle des actionnaires.

Campagne promotionnelle destinée aux particuliers constituée d'une remise en argent allant jusqu'à 5 % du montant de leur hypothèque.

04/09

B2B Trust signe des ententes de distribution avec Groupe de fonds Guardian Itée et BMO Investissements pour ses prêts investissements et REER.

L'Association des femmes en finance du Québec décerne à Dana Ades-Landy, première vice-présidente, Comptes majeurs de la Banque, le Prix de l'Engagement au sein de l'AFFQ.

05/09

La Banque se classe dans le Top 20 des meilleures entreprises citoyennes du Québec, selon le Groupe Investissement Responsable inc.

06/09

La Banque remporte l'appel d'offre et devient le fournisseur exclusif de guichets automatiques du métro de Montréal.

07/09

La Banque amasse 42 000 \$ au profit de la Fondation Marie Vincent.

08/09

La Banque annonce un don de 300 000 \$ à l'Université Concordia de Montréal.

09/09

B2B Trust lance une nouvelle campagne de prêts investissements à taux réduit.

10/09

Marie-France Poulin est nommée au Conseil d'administration de la Banque Laurentienne, succédant à monsieur Pierre Michaud.

La BLC intronisée au Panthéon des entreprises québécoises de la Fédération des chambres de commerce du Québec.

Rapport de gestion

POUR L'EXERCICE FINANCIER TERMINÉ LE 31 OCTOBRE 2009

Sommaire des résultats financiers

SURVOL DE L'EXERCICE FINANCIER 2009

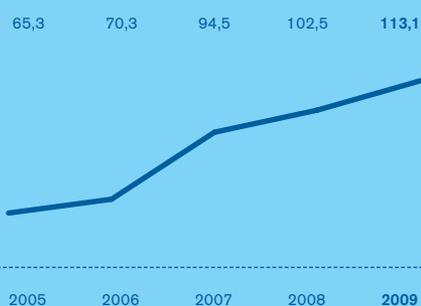
Pour l'exercice financier terminé le 31 octobre 2009, la Banque a déclaré un bénéfice net de 113,1 millions\$, soit un bénéfice net de 4,23\$ dilué par action ordinaire, comparativement à 102,5 millions\$, soit un bénéfice net de 3,80\$ dilué par action ordinaire, pour l'exercice financier 2008. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires s'élevait à 11,4% en 2009, comparativement à 11,0% en 2008.

Ce bénéfice net pour l'exercice financier 2009 inclut un bénéfice découlant des activités abandonnées de 11,5 millions\$, ou 0,48\$ dilué par action ordinaire, relié à la cession d'activités de gestion d'actifs au cours de l'exercice financier 2005. Pour l'exercice financier 2008, le bénéfice net incluait un bénéfice découlant des activités abandonnées de 4,4 millions\$, ou 0,19\$ dilué par action ordinaire. Le bénéfice net découlant des activités poursuivies s'élevait à

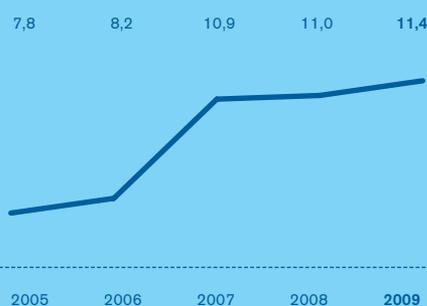
101,7 millions\$, ou 3,75\$ dilué par action ordinaire, pour l'exercice financier 2009, comparativement à 98,1 millions\$, ou 3,61\$ dilué par action ordinaire, pour l'exercice financier 2008.

La Banque a livré une autre solide performance au cours de l'exercice financier 2009. La croissance record des portefeuilles de prêts et de dépôts personnels et commerciaux a amélioré les revenus de manière significative, alors qu'un contrôle prudent des dépenses contribuait à l'amélioration de l'efficacité. Toutefois, l'augmentation des pertes sur prêts, attribuable aux piètres conditions de l'économie qui ont prévalu tout au long de l'exercice financier, de même que les pertes sur valeurs mobilières ont amorti les résultats de la Banque. Grâce à de forts niveaux de liquidités et de capital, la Banque a maintenu une solide situation financière tout au long de l'année et se trouve en position avantageuse en ce début de l'exercice financier 2010.

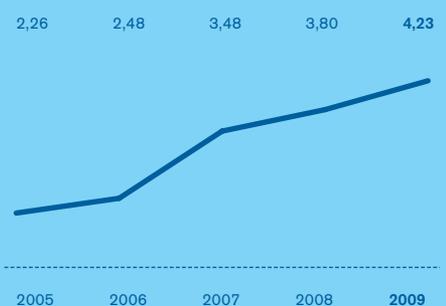
BÉNÉFICE NET
(en millions de dollars)



**RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES
ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES ORDINAIRES**
(en pourcentage)



**RÉSULTAT NET DILUÉ
PAR ACTION ORDINAIRE**
(en dollars)



BÉNÉFICE NET

113,1

MILLIONS \$

FAITS SAILLANTS 2009

- BÉNÉFICE NET DE 113,1 MILLIONS \$, UNE AUGMENTATION DE 10 %
- REVENUS D'EXPLOITATION TOTAUX DE 666,5 MILLIONS \$, UNE AUGMENTATION DE 6 %
- RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES ORDINAIRES DE 11,4 %
- CROISSANCE RECORD DES PRÊTS ET DES DÉPÔTS
- SITUATION SOLIDE EN TERMES DE CAPITAL ET DE LIQUIDITÉS

TABLEAU 1
RÉSULTATS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 octobre (en millions de dollars, sauf les montants par action et les pourcentages)

	2009	2008	2007	VARIATION 09/08
Revenu net d'intérêt	423,8 \$	405,3 \$	390,2 \$	5 %
Autres revenus	242,7	225,2	193,7	8
Revenu total	666,5	630,5	583,9	6
Provision pour pertes sur prêts	56,0	48,5	40,0	15
Frais autres que d'intérêt	472,0	446,0	427,4	6
Bénéfice découlant des activités poursuivies avant impôts sur les bénéfices	138,5	136,0	116,5	2
Impôts sur les bénéfices	36,9	37,9	26,4	(3)
Bénéfice découlant des activités poursuivies	101,6	98,1	90,1	4
Bénéfice découlant des activités abandonnées, net des impôts sur les bénéfices	11,5	4,4	4,4	161
Bénéfice net	113,1 \$	102,5 \$	94,5 \$	10 %
Dividendes sur actions privilégiées, y compris les impôts sur les bénéfices afférents	12,1 \$	11,8 \$	11,9 \$	3 %
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	101,0 \$	90,7 \$	82,6 \$	11 %
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en milliers)				
de base	23 858	23 837	23 678	
dilué	23 876	23 880	23 728	
Résultat par action ordinaire découlant des activités poursuivies				
de base	3,75 \$	3,62 \$	3,30 \$	4 %
dilué	3,75 \$	3,61 \$	3,29 \$	4 %
Résultat net par action ordinaire				
de base	4,23 \$	3,81 \$	3,49 \$	11 %
dilué	4,23 \$	3,80 \$	3,48 \$	11 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	11,4 %	11,0 %	10,9 %	
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour les activités poursuivies	10,1 %	10,5 %	10,3 %	

Performance financière 2009

La Banque a atteint ou même dépassé tous ses objectifs publiés pour l'exercice financier 2009, tel que l'indique le tableau ci-dessous. Compte tenu de conditions de marché qui ont prévalu au cours de cette période, il s'agit là d'un accomplissement significatif. En outre, la Banque a continué de générer une forte croissance interne et de maintenir une solide situation financière.

TABLEAU 2
INDICATEURS DE PERFORMANCE

	RÉSULTATS 2008	OBJECTIFS 2009	RÉSULTATS 2009
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	11,0 %	10,0 % à 12,0 %	11,4 %
Résultat net dilué par action ordinaire	3,80 \$	3,70 \$ à 4,40 \$	4,23 \$
Revenu total	+8 % 630 millions \$	+2 % à 5 % 645 à 665 millions \$	+6 % 667 millions \$
Ratio d'efficacité	70,7 %	73 % à 70 %	70,8 %
Ratio BRI de première catégorie	10,0 %	minimum de 9,5 %	11,0 %

Priorités corporatives pour 2010

1.

2.

3.

LES TROIS PRINCIPALES PRIORITÉS DE LA BANQUE DEMEURERONT AU PREMIER PLAN DANS SON DÉVELOPPEMENT STRATÉGIQUE EN 2010.

Augmenter notre rentabilité

- Assurer la croissance soutenue de chacun des secteurs d'activité, en se concentrant sur les marchés dans lesquels nous avons de solides avantages concurrentiels
- Poursuivre la mise en place de stratégies pour développer notre culture de ventes, tout en maintenant un excellent service à la clientèle, la pierre angulaire de notre réputation

Amélioration de notre efficacité

- Continuer l'optimisation de nos processus clés
- Assurer l'excellence sur le plan de l'exécution

Développer notre capital humain

- Renforcer nos stratégies de recrutement et de gestion des talents afin de supporter une croissance soutenue
- Soutenir les initiatives des secteurs d'activités afin d'augmenter la performance des employés

Revue des activités sectorielles en 2009 et priorités pour 2010

Cette section fournit un aperçu des opérations de la Banque, selon sa structure organisationnelle. Les services aux particuliers, aux entreprises, aux intermédiaires financiers et aux clients institutionnels sont offerts par l'entremise des secteurs d'activités suivants :

1. Particuliers et PME Québec
2. Immobilier et Commercial
3. B2B Trust
4. Valeurs mobilières Banque Laurentienne
5. Autres

La croissance record des portefeuilles de prêts et de dépôts, la croissance des revenus tirés des activités de base et un contrôle rigoureux des dépenses ont tous contribué à la solide performance de nos secteurs d'activité au cours de 2009.

TABLEAU 3
CONTRIBUTIONS AU BÉNÉFICE NET

Pour les exercices terminés les 31 octobre (en millions de dollars, sauf les montants en pourcentage)

	PARTICULIERS ET PME-QUÉBEC	IMMOBILIER ET COMMERCIAL	B2B TRUST	VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE	AUTRES	TOTAL
2009						
Bénéfice net	51,1 \$	34,1 \$	32,1 \$	8,6 \$	(12,8)\$	113,1 \$
Croissance 2009 / 2008	13 %	20 %	(8)%	399 %	s.o.	10 %
2008						
Bénéfice net	45,4 \$	28,6 \$	34,9 \$	1,7 \$	(8,1)\$	102,5 \$
Croissance 2008 / 2007	(4)%	33 %	14 %	(76)%	s.o.	8 %

SECTEURS D'ACTIVITÉ

Particuliers & PME Québec

La contribution du secteur Particuliers et PME Québec au bénéfice net a augmenté de 5,7 millions \$, ou 13 %, et s'élevait à 51,1 millions \$ pour l'exercice financier 2009, comparativement à 45,4 millions \$ pour l'exercice financier 2008. Le bénéfice net pour l'exercice 2009 inclut un bénéfice de 11,5 millions \$ découlant des activités abandonnées et relié à la cession d'activités de gestion d'actifs au cours de l'exercice financier 2005. Pour l'exercice financier 2008, le bénéfice net incluait un bénéfice découlant des activités abandonnées de 4,4 millions \$. Le bénéfice découlant des activités

poursuivies s'élevait à 39,6 millions \$ pour 2009, comparativement à 41,0 millions \$ pour 2008.

Le revenu total a augmenté de 10,7 million \$, ou 3 %, passant de 415,2 millions \$ pour l'exercice financier 2008 à 425,9 millions \$ pour l'exercice financier 2009, grâce à la croissance soutenue des volumes de prêts et de dépôts. Les pertes sur prêts ont également augmenté et s'élevaient à 41,9 millions \$ pour l'exercice 2009, comparativement à 33,6 millions \$ pour l'exercice 2008. Ce résultat reflète la persistance d'une mauvaise conjoncture du crédit. Les frais

autres que d'intérêt ont augmenté de 6,6 millions \$, ou 2 %, passant de 326,9 millions \$ pour 2008 à 333,5 millions \$ pour 2009, en raison principalement de l'augmentation des salaires et des dépenses en publicité.

Immobilier et commercial

La contribution du secteur Immobilier et Commercial au bénéfice net a augmenté de 5,5 millions \$, ou 20 %, et s'élevait à 34,1 millions \$ pour l'exercice financier 2009, comparativement à 28,6 millions \$ pour l'exercice financier 2008.

Le revenu total a augmenté de 19,1 millions \$, ou 27 %, passant de 71,4 millions \$ pour l'exercice financier 2008 à 90,5 millions \$ pour l'exercice financier 2009, stimulé par une solide croissance des prêts et les récentes initiatives destinées à assurer la croissance des dépôts, ainsi que par des stratégies judicieuses en

matière de tarification. Les pertes sur prêts, survenues essentiellement dans le domaine des prêts commerciaux, ont augmenté et s'élevaient à 9,8 millions \$ pour l'exercice 2009, comparativement à 5,4 millions \$ pour l'exercice 2008. Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 7,7 millions \$, ou 33 %, passant de 23,3 millions \$ pour 2008 à 31,0 millions \$ pour 2009, en raison principalement de l'augmentation des salaires et des coûts de la rémunération variable, ainsi que des provisions pour des questions spécifiques d'ordre opérationnel.

B2B Trust

La contribution de B2B Trust au bénéfice net a diminué de 2,8 millions \$, ou 8 %, et s'élevait à 32,1 millions \$ pour l'exercice financier 2009, comparativement à 34,9 millions \$ pour l'exercice financier 2008.

Le revenu total a augmenté de 2,5 millions \$, passant de 97,8 millions \$ pour l'exercice financier 2008 à 100,3 millions \$ pour l'exercice financier 2009. Le revenu net d'intérêt a augmenté de 3,4 millions \$ d'un exercice financier à l'autre, stimulé principalement par la croissance des prêts et des dépôts. Alors que le revenu net d'intérêt subissait des pressions au début de l'exercice 2009, l'allègement relatif des conditions de financement, au cours des six derniers mois de 2009, et la réduction graduelle du taux d'intérêt promotionnel

de lancement du *Compte d'investissement à intérêt élevé* (CIEE) ont permis d'améliorer la marge nette d'intérêt au cours de la seconde moitié de l'exercice. La tarification des dépôts est toutefois demeurée serrée comparativement à ses niveaux historiques.

Les dépôts s'élevaient à 9,1 milliards \$ au 31 octobre 2009, soit une augmentation de 3,0 milliards \$ depuis le début de l'exercice financier 2009. Cette augmentation marquée est attribuable principalement au nouveau CIEE qui est devenu une source fiable de financement pour le soutien des initiatives de croissance des affaires de détail. Les prêts ont également poursuivi leur expansion, leur niveau moyen augmentant de 410 millions \$ au cours des

douze derniers mois, principalement dans le domaine des prêts hypothécaires.

La provision pour pertes sur prêts a augmenté et s'élevait à 4,3 millions \$ pour l'exercice financier 2009, comparativement à 1,5 million \$ pour l'exercice financier 2008, ce qui reflète l'impact du récent ralentissement économique sur la capacité des emprunteurs à rembourser leurs prêts, et ce, dans la plupart des portefeuilles de prêts. Quoi qu'il en soit, les pertes sur prêts sont demeurées peu élevées, compte tenu de la taille des portefeuilles sous-jacents. Au rythme d'une activité accrue, les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 5,3 millions \$, passant de 43,7 millions \$ pour 2008 à 49,0 millions \$ pour 2009.

Valeurs mobilières Banque Laurentienne

La contribution de Valeurs mobilières Banque Laurentienne (VMBL) au bénéfice net a augmenté de manière significative et s'élevait à 8,6 millions \$ pour l'exercice financier 2009, comparativement à 1,7 million \$ pour l'exercice financier 2008. La solide performance de la division Institutionnel – Revenu fixe et l'amélioration des résultats des divisions Institutionnel – Actions et Services aux particuliers ont contribué à cette excellente performance, en termes de revenus. Les frais

autres que d'intérêt ont sensiblement augmenté et s'élevaient à 41,6 millions \$ pour l'exercice financier 2009, comparativement à 29,7 million \$ pour l'exercice financier 2008, une hausse attribuable principalement à l'augmentation de la rémunération des employés.

Autres

Le secteur Autres regroupe les activités des différents secteurs de soutien corporatifs de la Banque dont, principalement, Trésorerie, Crédit, Finances et Développement stratégique, Gestion des risques, Technologies, Opérations, Affaires corporatives et Ressources humaines. Toutefois, ses résultats ont reflété principalement les activités de la Trésorerie, étant donné que les dépenses des autres secteurs de soutien corporatifs sont, règle générale, réaffectées aux autres secteurs d'activité.

Le secteur Autres a déclaré une contribution négative au bénéfice net de 12,7 millions \$ pour 2009, compara-

tivement à une contribution négative de 8,0 millions \$ pour 2008. Le revenu total a diminué de 18,5 millions \$, en raison d'une conjoncture de faibles taux d'intérêt, de l'augmentation des coûts de financement au début de l'exercice et de l'augmentation des pertes nettes sur valeurs mobilières subies en 2009. Les revenus de marché financier et trésorerie pour 2008 incluaient un gain de 12,9 millions \$ réalisé grâce à la vente des actions de la Bourse de Montréal.

Pour l'exercice financier 2008, les résultats incluaient une provision générale additionnelle pour pertes sur prêts de 8,0 millions \$ et une charge d'impôts

de 5,6 millions \$ découlant de la réduction des taux d'imposition du gouvernement fédéral, contrebalancée en partie par l'imposition réduite des bénéfices tirés de certains gains en capital.

CONTRIBUTION DES SECTEURS

Pour les exercices terminés le 31 octobre (en millions de dollars, sauf les montants en pourcentage)

TABLEAU 4	2009	2008	2007
Revenu net d'intérêt	306,0 \$	299,3 \$	284,2 \$
Autres revenus	119,9	115,9	113,7
Revenu total	425,9	415,2	397,9
Provision pour pertes sur prêts	41,9	33,6	29,2
Frais autres que d'intérêt	333,5	326,8	310,5
Bénéfice découlant des activités poursuivies avant impôts sur les bénéfices	50,5	54,8	58,2
Impôts sur les bénéfices	10,9	13,8	15,2
Bénéfice découlant des activités poursuivies	39,6	41,0	43,0
Bénéfice découlant des activités abandonnées, net des impôts sur les bénéfices	11,5	4,4	4,4
Bénéfice net	51,1 \$	45,4 \$	47,4 \$
Ratio d'efficacité	78,3 %	78,7 %	78,0 %
Prêts moyens	10 836 \$	9 900 \$	9 119 \$
Dépôts moyens	7 882 \$	7 461 \$	7 060 \$

Particuliers & PME Québec

FAITS SAILLANTS 2009

1. Croissance du bénéfice net de 13%
2. Croissance du portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels de 15%
3. Croissance du portefeuille de prêts commerciaux de 14%
4. Augmentation des dépôts moyens de 6%
5. Augmentation des revenus de 10,7 millions \$, ou 3%

**CROISSANCE
DU PORTEFEUILLE DE
prêts hypothécaires
RÉSIDENTIELS DE**

15 %

TABLEAU 5	2009	2008	2007
Revenu net d'intérêt	67,6 \$	55,2 \$	45,9 \$
Autres revenus	22,9	16,2	16,1
Revenu total	90,5	71,4	62,0
Provision pour pertes sur prêts	9,8	5,4	6,7
Frais autres que d'intérêt	31,0	23,3	22,9
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	49,7	42,7	32,4
Impôts sur les bénéfices	15,6	14,1	10,8
Bénéfice net	34,1 \$	28,6 \$	21,6 \$
Ratio d'efficacité	34,3 %	32,7 %	36,9 %
Prêts moyens	2 234 \$	1 984 \$	1 670 \$
Dépôts moyens	298 \$	180 \$	150 \$

Immobilier et commercial

FAITS SAILLANTS 2009

1. Augmentation du bénéfice net de 20%
2. Croissance des prêts moyens de 13%
3. Augmentation des revenus de 19,1 millions, ou 27%
4. Qualité soutenue du crédit, comme en témoigne le faible niveau des pertes sur prêts

**Augmentation
DES REVENUS
DE**

27 %

TABLEAU 6	2009	2008	2007
Revenu net d'intérêt	90,7 \$	87,3 \$	81,0 \$
Autres revenus	9,6	10,5	11,5
Revenu total	100,3	97,8	92,5
Provision pour pertes sur prêts	4,3	1,5	4,1
Frais autres que d'intérêt	49,0	43,7	42,4
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	47,0	52,6	46,0
Impôts sur les bénéfices	14,9	17,7	15,5
Bénéfice net	32,1 \$	34,9 \$	30,5 \$
Ratio d'efficacité	48,9 %	44,6 %	45,8 %
Prêts moyens	4 255 \$	3 845 \$	3 089 \$
Dépôts moyens	7 893 \$	6 059 \$	5 476 \$

B2B Trust

FAITS SAILLANTS 2009

1. Croissance des dépôts de plus de 3 milliards \$
2. Croissance soutenue des revenus de 2,5 millions, ou 3%
3. Croissance du portefeuille de prêts à l'investissement de 4%
4. Croissance des prêts hypothécaires résidentiels de 27%
5. Faible niveau des pertes sur prêts, malgré le récent ralentissement économique

**CROISSANCE
DES DÉPÔTS
de plus de**

3

MILLIARDS \$

TABLEAU 7	2009	2008	2007
Revenu total	54,8 \$	32,4 \$	39,6 \$
Frais autres que d'intérêt	41,6	29,7	30,7
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	13,2	2,7	8,9
Impôts sur les bénéfices	4,6	1,0	1,8
Bénéfice net	8,6 \$	1,7 \$	7,1 \$
Ratio d'efficacité	76,0 %	91,6 %	77,5 %
Actifs de courtage de clients	1 970 \$	1 643 \$	1 995 \$

**Valeurs mobilières
Banque Laurentienne**

FAITS SAILLANTS 2009

1. Croissance marquée des revenus
2. Multiplication par cinq du bénéfice net
3. Solide performance de la division Institutionnel – Revenu fixe
4. Amélioration des résultats des divisions Institutionnel – Actions et Services aux particuliers

**8,6
MILLIONS \$
en contribution au
BÉNÉFICE
NET**

TABLEAU 8	2009	2008	2007
Revenu net d'intérêt	(42,8) \$	(39,5) \$	(22,9) \$
Autres revenus	37,8	53,2	14,8
Revenu total	(5,0)	13,7	(8,1)
Provision pour pertes sur prêts	–	8,0	–
Frais autres que d'intérêt	16,9	22,5	20,9
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	(21,9)	(16,8)	(29,0)
Récupération d'impôts sur les bénéfices	(9,1)	(8,7)	(16,9)
Perte nette	(12,8) \$	(8,1) \$	(12,1) \$

Autres

FAITS SAILLANTS 2009

1. Revenus de titrisation de 34,4 millions \$
2. Améliorations notables dans les portefeuilles de valeurs mobilières

**UNE
GESTION
prudente
DES RISQUES
DE CREDIT**

Particuliers & PME Québec

PRINCIPALES RÉALISATIONS DE 2009

- Obtention du contrat exclusif d'exploitation du réseau de guichets automatiques dans le métro de Montréal
- Augmentation importante de nos volumes de prêts hypothécaires résidentiels
- Expansion des équipes de banquiers mobiles
- Développement d'une stratégie afin d'offrir une gamme de produits et services bancaires axés sur des industries spécifiques dans le marché des PME au Québec
- Utilisation soutenue de nos outils de veille stratégique comme moteur de développement

PRIORITÉS 2010

- Augmenter notre part du portefeuille de chaque client
- Diversifier nos flots de revenus
- Améliorer l'efficacité opérationnelle de nos succursales
- Étendre les canaux de distribution, particulièrement via nos banquiers mobiles et de nos conseillers en investissement
- Poursuivre les investissements dans nos succursales et notre parc de guichets automatiques
- Poursuivre le développement d'équipes spécialisées afin de mieux servir le marché des PME au Québec

Immobilier et commercial

PRINCIPALES RÉALISATIONS DE 2009

- Concrétisation d'opportunités dans le marché afin d'augmenter le portefeuille de prêts de manière significative, tout en maintenant des critères prudents de souscription
- Obtention d'un meilleur équilibre entre les prêts intérimaires et les prêts à terme grâce à la croissance
- Diversification des sources de financement par la croissance des dépôts commerciaux
- Rehaussement de la solide réputation de la Banque dans le marché de l'immobilier et dans le marché de la syndication

PRIORITÉS 2010

- Étendre notre financement immobilier tout en maintenant notre approche prudente en matière de gestion des risques
- Accroître le volume de prêts et de dépôts commerciaux dans des segments de marché choisis
- Investir dans notre capital humain et procéder à une expansion sélective de notre équipe
- Favoriser la vente croisée des produits et services de la Banque à notre clientèle établie

B2B Trust

PRINCIPALES RÉALISATIONS DE 2009

- Lancement très fructueux du Compte d'investissement à intérêt élevé
- Lancement d'un programme de partenaires hypothécaires privilégiés pour les courtiers en prêts hypothécaires
- Amélioration de notre outil de demande de prêts en ligne EASE grâce à la simplification du processus au bénéfice des conseillers
- Extension de notre gamme de produits de prêts à l'investissement avec le lancement du Prêt 3 pour 1 et des prêts B2B Trust Select
- Élargissement du programme d'alliances de distribution avec la conclusion de quatre nouvelles alliances, portant le total à 66

PRIORITÉS 2010

- Maximiser la distribution en améliorant de façon continue nos produits et services, et en élargissant nos canaux de distribution
- Rehausser la fidélité des conseillers et des consommateurs pour favoriser les occasions de vente croisée
- Atteindre l'excellence dans les opérations
- Investir dans la formation et le mentorat pour continuer de renforcer notre leadership

Valeurs mobilières Banque Laurentienne

PRINCIPALES RÉALISATIONS DE 2009

- Solide performance et gain de parts de marché pour la division Institutionnel – Revenu fixe
- Poursuite de l'expansion des activités de courtage Institutionnel – Actions, des services bancaires d'investissement et des services de courtage pour les particuliers
- Participation à un nombre croissant de syndicats financiers d'entreprises et de gouvernements grâce à notre présence accrue et à notre réputation
- Expansion de notre réseau de distribution afin de répondre aux investisseurs et aux émetteurs à la recherche de nouveaux partenaires financiers

PRIORITÉS 2010

- Gérer notre bilan de manière efficace et efficiente
- Continuer de nous différencier comme maison de courtage affiliée à une banque et spécialisée dans les petites capitalisations, et tirer avantage des synergies qui en découlent
- Étendre notre présence dans le marché du revenu fixe au Canada
- Assurer le développement de notre capital humain et embaucher de manière sélective des ressources aux compétences clés

Autres

PRINCIPALES RÉALISATIONS DE 2009

- Gestion efficace d'importantes liquidités excédentaires dans des conditions de marché difficiles
- Maintien d'une gestion prudente de l'actif et du passif dans une conjoncture difficile de faible taux d'intérêt
- Gestion prudente des risques de crédit dans une conjoncture de souscription en détérioration
- Poursuite de l'implantation du modèle de gestion de la performance
- Investissements continus en technologie afin de supporter la croissance et d'optimiser les processus
- Rehaussement de la visibilité et de la notoriété dans les marchés de base

PRIORITÉS 2010

- Poursuivre la gestion optimale des liquidités
- Poursuivre la gestion prudente de l'actif et du passif
- Assurer une gestion serrée du crédit afin de réduire les pertes sur prêts et maximiser les recouvrements
- Améliorer et renforcer les processus d'affaires par le biais du développement des technologies de l'information
- Poursuivre la mise en oeuvre des améliorations continues à nos pratiques en matière de ressources humaines
- Maintenir notre approche rigoureuse de gestion des risques

Perspectives et objectifs pour 2010

LE SCÉNARIO LE PLUS PROBABLE : UNE TIMIDE REPRISE EN 2010

Après la « Grande Récession » de 2008-2009, une reprise est en cours, alimentée par les politiques économiques des gouvernements. Comme il est reconnu aujourd'hui, cette récession a été déclenchée par une énorme panique financière, née aux États-Unis et disséminée très rapidement à l'échelle mondiale par l'intermédiaire de canaux commerciaux et de marchés financiers étroitement imbriqués. Au Canada, à l'automne 2009, l'économie revient également en territoire positif et, selon les prévisions, son expansion s'élèvera à 2,5 % environ en 2010, et ce, après avoir stagné en 2008 et reculé d'environ 2,6 % en 2009. À l'évidence, une telle reprise constitue une bonne nouvelle. Cependant, il faut souligner qu'un taux de croissance de 2,5 % du PIB réel représente un rythme d'expansion sensiblement plus lent que celui de cycles précédents.

Les activités des industries manufacturières à vocation exportatrice ont dégringolé brusquement et tardent à reprendre, une situation attribuable en grande partie à la faible demande pour les biens de consommation et d'équipement aux États-Unis, de même qu'à la vigueur exceptionnelle du dollar canadien (exceptionnelle, dans la mesure où, au sortir d'une récession, la devise était habituellement plus faible). Les États-Unis demeurent, et de loin, le plus important partenaire commercial du Canada, une donnée qui fait consensus mais qu'il peut être utile de rappeler en ces temps marqués par une grande volatilité et par l'incertitude. De fait, contrairement à l'Australie par exemple, le PIB réel du Canada a enregistré une chute brutale de 4,2 %, entre les mois de juillet 2008 et septembre 2009. Ce qui a entraîné, entre autres, un changement significatif, de « doubles excédents » (budgétaire et courant) au cours de la période 2004-2008 à « doubles déficits » qui se creusent et se prolongeront jusque tard en 2011.

Afin de contrebalancer cette faiblesse sur le front des exportations, la Banque du Canada maintient les taux d'intérêt à niveau très bas (0,25 %) depuis le mois d'avril 2009, un niveau qu'ils conserveront au moins jusqu'au deuxième trimestre 2010. Plutôt, le calendrier de normalisation de la politique monétaire

pourrait être repoussé si la demande étrangère pour les produits d'exportation du Canada ne reprend pas de façon convaincante. Ces bas taux d'intérêt et le bon fonctionnement du système bancaire ont contribué à assurer une modeste croissance de la demande intérieure, contrebalançant ainsi certaines faiblesses sur le front externe. Ce modèle devrait se prolonger en 2010 quoiqu'il sera de plus en plus difficile de le préserver si une reprise économique autoentretenu ne se matérialise pas aux États-Unis. L'activité du marché de l'immobilier résidentiel est particulièrement vulnérable à un risque de léger « réajustement » à la hausse des taux d'intérêt en 2010, et à la détérioration de l'accès à la propriété dans un environnement de taux de chômage relativement élevé (tout juste sous les 9 % en moyenne en 2010, comparativement à 8,4 % en 2009).

Au sud de la frontière, une grande incertitude persiste quant à la capacité des consommateurs à être les moteurs de la reprise, compte tenu du taux élevé de chômage, de la quasi-absence de croissance des revenus et du souhait primordial de rebâtir l'épargne. En outre, une inquiétude croissante se manifeste à l'égard de l'ampleur du déficit des États-Unis, ainsi qu'à l'égard du processus qui pourrait permettre un retour à l'équilibre. Par conséquent, l'incertitude fiscale pourrait bien représenter un fardeau additionnel quant à la politique monétaire et elle constitue le risque fondamental auquel doivent faire face les marchés financiers nord-américains à moyen terme.

Nos mesures de performance pour 2010

Comme il a été décrit ci-dessus, les perspectives économiques constituent toujours une importante source d'incertitude. Toutefois, comme elle l'a démontré pour l'exercice financier 2009, la Banque a la capacité d'adapter son plan d'affaires afin de tirer parti des opportunités qu'offre le marché, et ce, malgré un climat incertain. Les objectifs 2010, identifiés ci-dessous, reflètent donc très clairement la confiance que la direction entretient envers l'économie canadienne et sa conviction que la Banque a les moyens et les capacités d'en assurer la réalisation.

TABLEAU 9
OBJECTIFS FINANCIERS 2010

	OBJECTIFS 2010 ⁽¹⁾
Croissance des revenus	5 % à 10 %
Ratio d'efficacité	70 % à 67 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	10,0 % à 12,0 %
Résultat net dilué par action ordinaire	4,00 \$ à 4,70 \$
Ratio BRI de première catégorie	minimum de 9,5 %

(1) Ces objectifs pour l'exercice 2010 devraient être lus conjointement avec les paragraphes ci-après.

Les hypothèses clés à la base des objectifs de la Banque

Les hypothèses énoncées ci-dessous constituent les éléments les plus importants qui ont été pris en considération dans l'élaboration des priorités stratégiques et des objectifs financiers de la Banque. D'autres facteurs, tels que ceux qui sont identifiés dans les sections « Mise en garde concernant les énoncés prévisionnels » et « Cadre de gestion intégrée des risques » du présent Rapport de gestion pourraient également faire en sorte que les résultats futurs divergent sensiblement des objectifs définis.

Les objectifs pour l'exercice financier 2010, identifiés à la page précédente, supposent que l'économie canadienne retrouvera le

chemin de la croissance en 2010, mais que le taux de chômage demeurera élevé et exercera encore des pressions sur les pertes sur prêts. Ces objectifs supposent également que la croissance des prêts se poursuivra à un rythme semblable à celui de 2009, que les revenus tirés des opérations de titrisation seront moins importants et que les activités abandonnées ne généreront pas de nouveaux revenus. Assurer la croissance des revenus tirés des activités de base : cet impératif demeure toujours au premier plan des stratégies de la Banque pour l'exercice financier 2010.

Analyse des résultats consolidés

Pour l'exercice financier terminé le 31 octobre 2009, le bénéfice net s'élevait à 113,1 millions \$, comparativement à 102,5 millions \$ pour l'exercice précédent. Ce bénéfice net pour 2009 inclut un bénéfice découlant des activités abandonnées de 11,5 millions \$ relié à la cession d'activités de gestion d'actifs au cours de l'exercice financier 2005. Pour l'exercice financier 2008, le bénéfice net incluait un bénéfice de 4,4 millions \$ découlant des activités abandonnées. Le bénéfice net découlant des activités poursuivies s'élevait à 101,7 millions \$ pour 2009, comparativement à 98,1 millions \$ pour 2008.

Activités abandonnées – vente de BLC-Edmond de Rothschild gestion d'actifs inc.

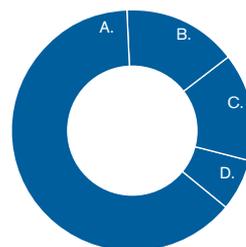
Au cours de l'exercice financier 2005, la Banque a cédé sa participation dans la coentreprise BLC-Edmond de Rothschild gestion d'actifs inc. à Industrielle Alliance, Assurances et services financiers inc. Conformément aux termes de la transaction, une partie du produit de la vente était assujettie à des clauses de récupération sur la base des ventes annuelles nettes de fonds communs de placement. La vente s'est donc traduite par la comptabilisation d'un gain reporté de 26,2 millions \$.

Au cours de l'exercice financier 2009, la Banque a reconnu aux résultats la partie restante du gain reporté, soit 5,2 millions \$, compte tenu des ventes nettes à ce jour. Au cours de la même période, la Banque a reconnu un dernier ajustement au prix de vente de 8,3 millions \$, relativement à la somme cumulative des ventes nettes des cinq premières années de l'entente. La note 27 afférente aux états financiers annuels consolidés fournit des renseignements additionnels relativement à cette transaction.

REVENU TOTAL

Le revenu total s'établissait à 666,5 millions \$ pour l'exercice financier 2009, soit une augmentation de 36,0 millions \$, ou 6 %, par rapport à 630,5 millions \$ pour l'exercice financier 2008. Le revenu net d'intérêt s'est apprécié de 18,5 millions \$ et les autres revenus de 17,5 millions \$, tel qu'il est expliqué ci-après.

COMPOSITION DU REVENU TOTAL (en pourcentage)



A. Revenu net d'intérêt	63,6 %
B. Frais et commissions sur prêts et dépôts	15,2 %
C. Revenus liés aux marchés financiers ⁽¹⁾	14,5 %
D. Autres	6,7 %

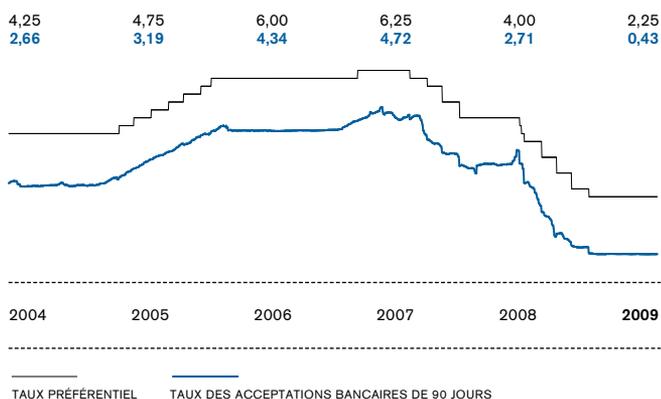
(1) Incluant les revenus liés aux activités de courtage, les revenus de trésorerie et de marchés financiers et les revenus de titrisation.

Revenu net d'intérêt

Le revenu net d'intérêt a augmenté de 18,5 millions \$ et s'établissait à 423,8 millions \$ pour l'exercice financier 2009, comparativement à 405,3 millions \$ pour l'exercice financier 2008, comme l'indique le tableau 10 à la page 22. Cette amélioration reflète essentiellement la croissance record des prêts et des dépôts de particuliers et d'entreprises, présentée en détail à la page 29 du présent Rapport de gestion. La marge nette d'intérêt s'est rétrécie de 14 points de base et s'établissait à 2,07 % pour l'exercice 2009, comparativement à 2,21 % pour l'exercice 2008. Au cours des six premiers mois de 2009, l'effet conjugué de la conjoncture globale de faibles taux d'intérêt et du taux d'intérêt promotionnel de lancement du CIIE de B2B Trust et de la compétition soutenue pour les dépôts à terme des particuliers a eu un impact tout particulier sur les marges nettes d'intérêt. Cependant, les initiatives stratégiques de retarification, mises en oeuvre au début de 2009, la réduction graduelle des taux d'intérêt promotionnels de lancement du CIIE et un relâchement relatif dans les conditions de tarification au cours de la dernière partie de l'exercice ont alimenté un net redressement de la marge nette d'intérêt qui s'élevait à 2,19 % pour le quatrième trimestre.

**TAUX PRÉFÉRENTIEL DE LA BANQUE LAURENTIENNE
ET TAUX DES ACCEPTATIONS BANCAIRES**

(Taux aux 31 octobre, en pourcentage)



Comme l'illustre le tableau ci-contre, les taux d'intérêt à terme ont atteint des plateaux records au cours de l'exercice financier 2009.

La Banque utilise des instruments financiers dérivés pour gérer le risque de taux d'intérêt associé à certains de ses portefeuilles de prêts et de dépôts. Au cours de l'exercice financier 2009, les swaps de taux d'intérêt ont généré des revenus de 137,3 millions \$ et ont, dans une conjoncture de taux d'intérêt exceptionnellement bas, effectivement compensé la diminution des revenus d'intérêt qui découlent des portefeuilles de prêts à taux variable. Selon l'évolution des taux d'intérêt et selon la composition des portefeuilles en termes d'échéances et de types de produits, le rendement réel des portefeuilles peut varier de manière substantielle. La Banque utilise des modèles pour quantifier l'impact potentiel de divers scénarios de taux sur les revenus futurs et sur les capitaux propres, tel qu'il est expliqué à la section « Activités de gestion de l'actif et du passif » à la page 43 du présent Rapport de gestion.

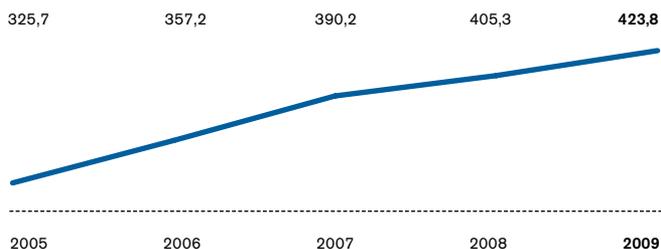
TABLEAU 10
ÉVOLUTION DU REVENU NET D'INTÉRÊT

Pour les exercices terminés les 31 octobre (en millions de dollars, sauf les montants en pourcentage)

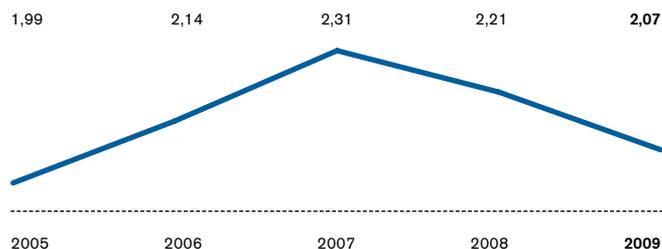
	2009				2008			
	VOLUME MOYEN EN %	VOLUME MOYEN	INTÉRÊT	TAUX MOYEN	VOLUME MOYEN EN %	VOLUME MOYEN	INTÉRÊT	TAUX MOYEN
Actif								
Encaisse, dépôts auprès d'autres banques et valeurs mobilières	20,5 %	4 193 \$	75,3 \$	1,80 %	19,0 %	3 488 \$	87,2 \$	2,50 %
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente	3,4	702	4,0	0,57	3,2	588	11,4	1,94
Prêts								
Personnels	27,7	5 668	279,7	4,94	29,8	5 454	359,2	6,59
Hypothécaires résidentiels	31,9	6 531	310,4	4,75	32,9	6 041	329,1	5,45
Hypothécaires commerciaux	5,1	1 055	55,2	5,24	4,4	813	49,1	6,04
Commerciaux et autres	7,9	1 609	70,2	4,36	7,7	1 411	85,0	6,02
Actif au titre d'instruments financiers dérivés	-	-	137,3	-	-	-	34,0	-
Autres éléments d'actifs	3,5	726	-	-	3,0	545	-	-
Total – actif	100,0 %	20 484 \$	932,1 \$	4,55 %	100,0 %	18 340 \$	955,0 \$	5,21 %
Passif et capitaux propres								
Dépôts à vue et sur préavis		4 753 \$	35,2 \$	0,74 %		2 759 \$	17,3 \$	0,63 %
Dépôts à terme		12 318	458,6	3,72		11 910	491,1	4,12
Engagements afférents à des valeurs vendues à découvert ou en vertu de conventions de rachat		1 489	6,8	0,45		1 994	27,4	1,37
Passif au titre d'instruments financiers dérivés		-	-	-		-	6,2	-
		18 560	500,6	2,70		16 663	542,0	3,25
Acceptations		155	-	-		97	-	-
Autres éléments de passifs		495	-	-		393	-	-
Déventures subordonnées		150	7,7	5,16		150	7,7	5,16
Capitaux propres		1 124	-	-		1 037	-	-
Total – passif et capitaux propres		20 484 \$	508,3 \$	2,48 %		18 340 \$	549,7 \$	3,00 %
Revenu net d'intérêt			423,8 \$	2,07 %			405,3 \$	2,21 %

REVENU NET D'INTÉRÊT

(en millions de dollars)

**MARGE NETTE D'INTÉRÊT**

(en pourcentage de l'actif moyen)

**Autres revenus**

Les autres revenus s'élevaient à 242,7 millions \$ pour l'exercice financier 2009, comparativement à 225,2 millions \$ pour l'exercice financier 2008. Cette augmentation est attribuable principalement aux frais et commissions sur les prêts et dépôts, ainsi qu'aux revenus tirés des opérations de courtage, tel qu'il est expliqué ci-dessous.

Les frais et commissions perçus sur les prêts et sur les dépôts ont augmenté et s'établissaient à 101,4 millions \$ pour 2009, alors qu'ils étaient de 91,9 millions \$ pour 2008, en raison principalement de la croissance globale des activités de prêt.

Les revenus tirés des opérations de courtage ont connu une croissance remarquable et s'élevaient à 51,8 millions \$ pour 2009, alors qu'ils étaient de 28,7 millions \$ pour 2008. Cette augmentation a été alimentée par la performance, aussi solide que soutenue, de la division Institutionnel – Revenu fixe de Valeurs mobilières Banque Laurentienne et par le redressement des marchés boursiers. Pour l'exercice financier 2008, les résultats incluaient une charge additionnelle de 3,0 millions \$ reliée à des titres émis par des conduits couverts par l'Entente de Montréal.

Les revenus de titrisation sont demeurés relativement inchangés et s'élevaient à 34,4 millions \$ pour l'exercice financier 2009, alors qu'ils s'élevaient à 35,9 millions \$ pour l'exercice financier 2008. Au cours de l'exercice financier 2009, la titrisation de 1,0 milliard \$ de prêts hypothécaires résidentiels a généré des gains à la vente de 37,4 millions \$, soit une augmentation de 7,7 millions \$ par rapport à l'exercice financier 2008. Cette augmentation découle des bonnes conditions de marché qui ont prévalu au début de l'exercice et de la capacité de la Banque à assurer la croissance de son portefeuille de prêts. Par ailleurs, des revenus de gestion de 7,3 millions \$ pour l'exercice 2009 ont été plus que contrebalancés par des variations de la juste valeur de certains droits conservés, des swaps de titrisation, et des instruments financiers détenus à titre de couverture et liés aux opérations de titrisation. La note 6 afférente aux états financiers annuels consolidés fournit de plus amples renseignements à ce sujet.

Les revenus d'assurance crédit sont générés principalement par les programmes d'assurance pour les prêts déboursés par la Banque. Ces revenus ont augmenté de 17 % et s'établissaient à 16,0 millions \$ pour l'exercice financier 2009, un résultat attribuable principalement à la forte croissance des portefeuilles de prêts hypothécaires.

Les revenus tirés de la vente de fonds communs de placement ont diminué de 1,7 million \$ et s'établissaient à 12,4 millions \$ pour l'exercice financier 2009. Les revenus ont été affectés, surtout en début d'exercice, par la baisse de la valeur marchande du portefeuille de fonds communs de placement administré.

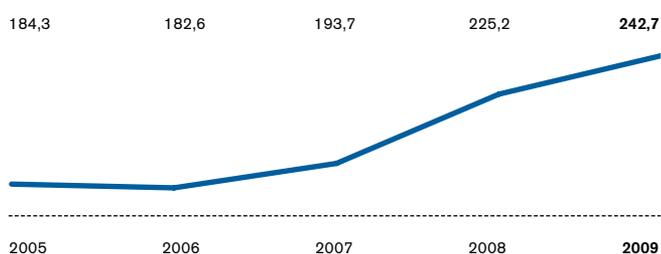
Les revenus tirés des activités de trésorerie et de marchés financiers ont diminué de 14,0 millions \$ et s'élevaient à 10,5 millions \$ pour l'exercice financier 2009. Au cours de cette période, les revenus tirés des activités de trésorerie et de marchés financiers ont été particulièrement affectés par des pertes nettes sur valeurs mobilières d'un montant de 9,0 millions \$, y compris des réductions de valeur d'un montant de 5,2 millions \$. Pour l'exercice financier 2008, les revenus de trésorerie et marchés financiers incluaient le gain de 12,9 millions \$, réalisé grâce à la vente d'actions de la Bourse de Montréal, et contrebalancés par des pertes de 10,3 millions \$ principalement sur des titres à revenu fixe d'institutions financières des États-Unis et d'autres pays. Des renseignements additionnels sur les portefeuilles de valeurs mobilières de la Banque sont fournis à la note 4 afférente aux états financiers consolidés annuels.

Les revenus tirés des régimes enregistrés autogérés ont diminué à 8,0 millions \$ pour l'exercice financier 2009, comparativement à 8,7 millions \$ pour l'exercice financier 2008. Ce résultat est lié aux changements dans les conditions de marché qui ont entraîné à la baisse le nombre de régimes enregistrés autogérés. La section « Arrangements hors bilan » à la page 31 du présent Rapport de gestion offre de l'information additionnelle à ce sujet.

TABLEAU 11
AUTRES REVENUS

Pour les exercices terminés les 31 octobre (en millions de dollars, sauf les montants en pourcentage)

	2009	2008	2007	VARIATION 09/08
Frais et commissions sur prêts et dépôts				
Frais bancaires sur les dépôts	53,4 \$	52,3 \$	50,7 \$	2 %
Commissions sur prêts	30,0	23,0	23,4	30
Commissions sur cartes de crédit	18,0	16,6	14,6	8
Sous-total – frais et commissions sur prêts et dépôts	101,4	91,9	88,7	10
En % de l'actif moyen	0,50 %	0,50 %	0,53 %	
Autres				
Revenus tirés des activités de courtage	51,8	28,7	32,4	80
Revenus de titrisation	34,4	35,9	6,4	(4)
Revenus d'assurance crédit	16,0	13,7	12,6	17
Revenus tirés de la vente de fonds communs de placement	12,4	14,2	13,4	(13)
Revenus de trésorerie et de marchés financiers	10,5	24,5	19,3	(57)
Revenus de régimes enregistrés autogérés	8,0	8,7	9,6	(8)
Revenus de fiduciaires	1,0	1,2	1,3	(17)
Gain sur cession et sur modification de participation	–	–	4,0	s.o.
Autres	7,2	6,4	6,0	13
Sous-total – autres	141,3	133,3	105,0	6
En % de l'actif moyen	0,69 %	0,73 %	0,62 %	
Total – autres revenus	242,7 \$	225,2 \$	193,7 \$	8 %
En % de l'actif moyen	1,18 %	1,23 %	1,15 %	

AUTRES REVENUS
(en millions de dollars)**PROVISION POUR PERTES SUR PRÊTS**

La provision pour pertes sur prêts s'établissait à 56,0 millions \$ pour l'exercice financier 2009, comparativement à 48,5 millions \$ (dont une augmentation de 8,0 millions \$ de la provision générale) pour l'exercice financier 2008. Cette augmentation reflète les défis posés par une conjoncture de crédit rendue plus difficile par la faiblesse de l'économie et par l'augmentation du taux de chômage, ainsi que l'augmentation des volumes de prêts. Le tableau ci-dessous présente la provision pour pertes sur prêts de 2007 à 2009.

TABLEAU 12
PROVISION POUR PERTES SUR PRÊTS

Pour les exercices terminés les 31 octobre (en millions de dollars, sauf les montants en pourcentage)

	2009	2008	2007
Prêts personnels	37,1 \$	29,5 \$	27,7 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	1,5	0,6	1,3
Prêts hypothécaires commerciaux	1,0	0,5	0,2
Prêts commerciaux et autres	16,4	9,9	10,8
Sous-total	56,0	40,5	40,0
Augmentation des provisions générales	–	8,0	–
Total – provision pour pertes sur prêts	56,0 \$	48,5 \$	40,0 \$
En % du portefeuille moyen de prêts, acceptations bancaires et valeurs acquises en vertu de conventions de revente	0,36 %	0,34 %	0,30 %

Les augmentations des provisions pour pertes sur prêts personnels sont demeurées sous bon contrôle, compte tenu de la conjoncture économique. Cependant, les portefeuilles de marges de crédit non garanties et de créances de cartes de crédit ont été, de manière prévisible, les plus durement touchés, comparativement à l'exercice financier 2008. Les pertes découlant du portefeuille de financement aux points de vente ont augmenté au cours du deuxième semestre de 2009, et ce, malgré les mesures prises afin de réduire l'exposition de la Banque. Les prêts douteux de ce portefeuille ont néanmoins diminué au cours de la deuxième partie de 2009. Les pertes sur prêts à l'investissement ont également augmenté en 2009 mais demeurent relativement faibles à ce jour.

FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊT

Les frais autres que d'intérêt s'établissaient à 472,0 millions \$ pour l'exercice financier 2009, comparativement à 446,0 millions \$ pour l'exercice financier 2008. Les salaires et avantages sociaux ont augmenté de 13,4 millions \$ par rapport à l'exercice financier 2008. Cette augmentation résulte principalement de l'augmentation de

la rémunération des employés, contrebalancée en partie par une diminution des coûts liés aux régimes de retraite.

Les coûts relatifs aux locaux et aux technologies sont demeurés relativement inchangés et s'établissaient à 120,0 millions \$ pour l'exercice 2009, comparativement à 119,2 millions \$ pour l'exercice 2008. La légère augmentation de la dépense d'amortissement, liée à des investissements stratégiques destinés à soutenir des initiatives de croissance et renforcer les processus, a été contrebalancée par un contrôle serré des coûts dans tous les secteurs. Pour l'exercice financier 2008, les coûts relatifs aux technologies incluaient une radiation de frais de développement informatique d'un montant de 2,2 millions \$.

Les autres dépenses s'établissaient à 102,3 millions \$ pour l'exercice financier 2009, comparativement à 90,5 millions \$ pour l'exercice financier 2008. Cette augmentation est attribuable principalement à l'augmentation des dépenses en publicité, des ajustements relatifs aux taxes sur le capital, et des provisions reliées à des questions spécifiques d'ordre opérationnel. Le tableau 13 illustre l'évolution des frais autres que d'intérêt de 2007 à 2009.

TABLEAU 13

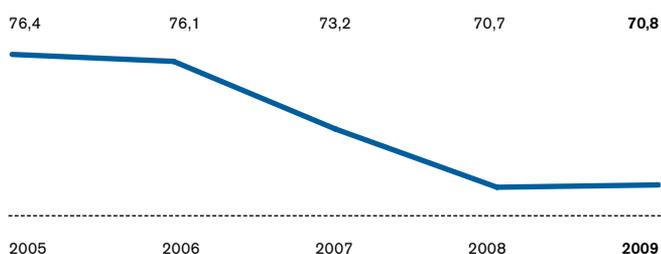
FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊT

Pour les exercices terminés les 31 octobre (en millions de dollars)

	2009	2008	2007	VARIATION 09/08
Salaires et avantages sociaux				
Salaires	166,3 \$	155,7 \$	146,9 \$	
Avantages sociaux	46,6	50,1	53,1	
Rémunérations liées à la performance	36,8	30,5	29,3	
Sous-total – salaires et avantages sociaux	249,7	236,3	229,3	6 %
En % de l'actif moyen	1,22 %	1,29 %	1,36 %	
Frais d'occupation de locaux et technologie				
Équipements et services informatiques	45,9	45,2	42,5	
Loyers et impôts fonciers	35,3	34,5	34,5	
Amortissement	32,4	29,9	27,4	
Entretien et réparation	4,7	5,5	5,4	
Services d'utilité publique	1,4	1,3	1,3	
Autres	0,3	2,8	0,4	
Sous-total – frais d'occupation de locaux et technologie	120,0	119,2	111,5	1 %
En % de l'actif moyen	0,59 %	0,65 %	0,66 %	
Autres				
Honoraires et commissions	21,4	21,1	19,0	
Publicité et développement des affaires	21,1	18,0	16,8	
Taxes et assurances	20,7	17,6	18,8	
Communications et frais de déplacement	18,1	18,9	18,3	
Articles de bureau et publications	5,9	6,3	6,2	
Recrutement et formation	3,6	3,7	2,8	
Autres	11,5	4,9	4,7	
Sous-total – autres	102,3	90,5	86,6	13 %
En % de l'actif moyen	0,50 %	0,49 %	0,52 %	
Total – frais autres que d'intérêt	472,0 \$	446,0 \$	427,4 \$	6 %
En % de l'actif moyen	2,30 %	2,43 %	2,54 %	
En % du revenu total (ratio d'efficacité)	70,8 %	70,7 %	73,2 %	

RATIO D'EFFICACITÉ

(Frais autres que d'intérêt en pourcentage du revenu total)

**RATIO D'EFFICACITÉ**

Le ratio d'efficacité est demeuré relativement inchangé et s'établissait à 70,8% pour l'exercice financier 2009, comparativement à 70,7% pour l'exercice financier 2008, compte tenu qu'au cours de l'exercice financier 2009, le momentum de croissance des revenus de la Banque a été affecté, dans une certaine mesure, par une conjoncture économique défavorable et par la baisse des taux d'intérêt.

Le graphique ci-contre trace la performance de la Banque à cet égard au cours des dernières années.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Pour l'exercice financier 2009, les impôts sur les bénéfices s'élevaient à 36,8 millions \$ et le taux d'imposition effectif s'établissait à 26,6%, comparativement à 37,9 millions \$ et 27,9% respectivement pour l'exercice financier 2008. Les résultats pour l'exercice 2008 incluaient les retombées d'un ajustement fiscal défavorable de 5,6 millions \$, consécutif aux réductions des taux d'imposition du gouvernement fédéral, contrebalancé en partie par une imposition réduite à l'égard de certains gains en capital. La note 17 afférente aux états financiers consolidés annuels fournit de plus amples renseignements au sujet des impôts sur les bénéfices.

TABLEAU 14**RAPPROCHEMENT ENTRE LA CHARGE D'IMPÔTS DÉCOULANT DES ACTIVITÉS POURSUIVIES ET LE MONTANT DES IMPÔTS EN DOLLARS, EN APPLIQUANT LE TAUX PRÉVU PAR LA LOI**

Pour les exercices terminés les 31 octobre (en millions de dollars, sauf les montants en pourcentage)

	2009		2008	
Impôts sur les bénéfices aux taux prévus par la loi	43,3 \$	31,3 %	42,9 \$	31,6 %
Variation résultant de ce qui suit:				
Bénéfices liés à des opérations étrangères d'assurance crédit	(4,5)	(3,2)	(3,8)	(2,8)
Dividendes exonérés d'impôt	(1,6)	(1,2)	(1,9)	(1,4)
	37,2	26,9	37,2	27,4
Résolution de divers risques fiscaux	(2,4)	(1,7)	(1,8)	(1,3)
Changements des taux d'imposition	-	-	5,6	4,2
Portion des gains en capital exonérée d'impôt	-	-	(2,7)	(2,0)
Autres	2,0	1,4	(0,4)	(0,4)
Impôts sur les bénéfices découlant des activités poursuivies, présentés à l'état consolidé des résultats et taux effectif	36,8 \$	26,6 %	37,9 \$	27,9 %

SURVOL DE L'EXERCICE FINANCIER 2008

Pour l'exercice financier terminé le 31 octobre 2008, la Banque a déclaré un bénéfice net de 102,5 millions \$, ou 3,80 \$ dilué par action ordinaire, comparativement à 94,5 millions \$, ou 3,48 \$ dilué par action ordinaire, respectivement pour l'exercice financier terminé le 31 octobre 2007. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires s'élevait à 11,0% pour 2008, comparativement à 10,9% pour 2007.

Le bénéfice découlant des activités poursuivies a augmenté et s'élevait à 98,1 millions \$, ou 3,61 \$ dilué par action ordinaire, pour l'exercice financier 2008, excluant un gain de 4,4 millions \$, après impôts sur les bénéfices, lié à la vente de BLC-Edmond de

Rothschild gestion d'actifs inc. en 2005, tel qu'il est expliqué en page 21 du présent Rapport de gestion. Pour l'exercice financier 2007, le bénéfice net découlant des activités poursuivies s'établissait à 90,1 millions \$, ou 3,29 \$ dilué par action ordinaire, excluant un gain après impôts sur les bénéfices similaire de 4,4 millions \$.

Les résultats pour l'exercice financier 2008 incluaient un certain nombre d'éléments de compensation significatifs, présentés en détail à la page suivante. De plus, la Banque a subi en 2008 des pertes nettes d'environ 10,3 millions \$ (6,7 millions \$ après impôts sur les bénéfices), principalement sur certains titres à revenu fixe émis par des institutions financières des États-Unis et d'autres pays.

TABLEAU 15
ÉLÉMENTS SIGNIFICATIFS AFFECTANT LES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE 2008
 (en millions de dollars)

	ÉLÉMENTS, AVANT IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	ÉLÉMENTS, NET DES IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES
Diminution des actifs d'impôts futurs, consécutive à la réduction des taux d'imposition du gouvernement fédéral	– \$	(5,6)\$
Gain sur la vente d'actions de la Bourse de Montréal	12,9	11,1
Augmentation de la provision générale pour pertes sur prêts	(8,0)\$	(5,5)\$

Analyse des résultats trimestriels

ANALYSE SOMMAIRE DES RÉSULTATS POUR LE QUATRIÈME TRIMESTRE 2009

Pour le quatrième trimestre terminé le 31 octobre 2009, le bénéfice net s'élevait à 38,2 millions \$, comparativement à 27,3 millions \$ pour le quatrième trimestre terminé le 31 octobre 2008. Le bénéfice net pour le quatrième trimestre 2009 inclut un bénéfice de 11,5 millions \$ découlant des activités abandonnées et relié à la cession d'activités de gestion d'actifs au cours de l'exercice financier 2005, alors que, pour le quatrième trimestre 2008, le bénéfice net incluait un bénéfice de 4,4 millions \$ découlant des activités abandonnées. Le bénéfice découlant des activités poursuivies s'élevait à 26,8 millions \$ pour le quatrième trimestre 2009, comparativement à 22,9 millions \$ pour le quatrième trimestre 2008.

Le revenu total a augmenté de 17% et s'élevait à 178,5 millions \$ pour le quatrième trimestre 2009, comparativement à 152,8 millions \$ pour le quatrième trimestre 2008. Le revenu net d'intérêt a augmenté de 14,9 millions \$, et s'élevait à 118,2 millions \$ pour le quatrième trimestre 2009, comparativement à 103,3 millions \$ pour le quatrième trimestre 2008, un résultat attribuable principalement à la croissance des volumes de prêts et de dépôts. Au cours du quatrième trimestre 2009, la marge nette d'intérêt s'est redressée, à 2,19%, après avoir subi des pressions plus tôt au début de l'exercice. La marge nette d'intérêt s'établissait à 2,15% pour la même période lors de l'exercice financier 2008. Au cours de l'exercice financier 2009, la Banque a détenu un niveau plus élevé de liquidités à faible rendement, alimenté par une croissance record des dépôts de particuliers. Dans un climat économique incertain, cette plus grande flexibilité a permis à la Banque de répondre à ses besoins de financement et de tirer parti des occasions de croissance.

Les autres revenus s'élevaient à 60,3 millions \$ pour le quatrième trimestre 2009, comparativement à 49,5 millions \$ pour le quatrième trimestre 2008. Les revenus tirés des opérations de courtage ont augmenté de manière significative, soit de 11,5 millions \$, et s'élevaient à 16,9 millions \$, comparativement à la même période lors de l'exercice financier précédent. Ce résultat est attribuable à la performance, aussi solide que soutenue, de la division Institutionnel – Revenu fixe de Valeurs mobilières Banque Laurentienne et au redressement des marchés boursiers. Les frais et commissions sur les prêts et les dépôts ont également augmenté, de 2,3 millions \$,

en raison de la croissance globale des activités. La contribution des activités de trésorerie et de marchés financiers a été freinée par des pertes nettes sur valeurs mobilières d'environ 3,5 millions \$ au quatrième trimestre 2009. Les revenus tirés des activités de trésorerie et de marchés financiers pour le quatrième trimestre 2008 incluaient des pertes nettes de 8,3 millions \$, principalement sur certains titres à revenu fixe d'institutions financières des États-Unis et d'autres pays. Les revenus tirés des opérations de titrisation s'élevaient à 5,6 millions \$ pour le quatrième trimestre 2009, incluant un gain net de 6,2 millions \$ réalisé grâce à la vente de 269 millions \$ de prêts hypothécaires résidentiels. Pour le quatrième trimestre 2008, les revenus tirés des opérations de titrisation s'élevaient à 10,2 millions \$. Les autres activités ont, dans l'ensemble, généré des résultats comparables d'un exercice financier à l'autre.

Pour le quatrième trimestre 2009, la provision pour pertes sur prêts s'établissait à 16,0 millions \$, comparativement au quatrième trimestre 2008, alors qu'elle s'établissait à 10,5 millions \$. Cette augmentation d'un exercice financier à l'autre reflète l'impact d'une détérioration globale des conditions économiques.

Les frais autres que d'intérêt s'établissaient à 128,1 millions \$ pour le quatrième trimestre 2009, comparativement à 113,0 millions \$ pour le quatrième trimestre 2008. Les salaires et avantages sociaux ont augmenté de 7,5 millions \$, une augmentation attribuable principalement à l'augmentation des coûts de la rémunération variable, contrebalancée en partie par la diminution des coûts liés aux régimes de retraite. Les autres dépenses ont augmenté de 6,5 millions \$, en raison principalement des taxes sur le capital et des provisions liées à des questions spécifiques d'ordre opérationnel. Les coûts relatifs aux locaux et aux technologies sont demeurés relativement inchangés d'un exercice financier à l'autre. Le ratio d'efficacité (soit les frais autres que d'intérêt en pourcentage du revenu total) s'est amélioré et s'établissait à 71,8% pour le quatrième trimestre 2009, alors qu'il s'établissait à 74,0% pour le quatrième trimestre 2008.

Pour le trimestre terminé le 31 octobre 2009, les impôts sur les bénéfices découlant des activités poursuivies s'élevaient à 7,6 millions \$ et le taux d'imposition effectif s'établissait à 22,1%. Pour le trimestre terminé le 31 octobre 2008, les impôts sur les bénéfices découlant des activités poursuivies s'élevaient à 6,4 millions \$ et le taux d'imposition effectif s'établissait à 21,7%.

ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Les activités d'intermédiation de la Banque représentent une source régulière de revenus, provenant d'importants volumes de prêts et de dépôts peu susceptibles de subir de fortes fluctuations à court terme. Par contre, les activités de trésorerie et certaines activités liées aux marchés financiers, telles que les opérations de titrisation et les activités de négociation, peuvent entraîner beaucoup de volatilité. De plus, de fortes variations des taux d'intérêt du marché ou du marché des actions peuvent également

influencer sur les résultats d'opération. D'autres transactions, des événements particuliers et des changements réglementaires peuvent également influencer sur nos résultats. Compte tenu du fait qu'habituellement, le deuxième trimestre ne compte que 89 jours, comparativement à 92 jours pour les autres trimestres, le revenu net d'intérêt pour ce deuxième trimestre est, en règle générale, moins élevé. Le tableau suivant présente un sommaire des résultats trimestriels pour les exercices financiers 2009 et 2008.

TABLEAU 16
RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Pour les trimestres terminés le (en millions de dollars, sauf pour les montants par action)

	2009				2008			
	31 OCT.	31 JUIL.	30 AVRIL	31 JANV.	31 OCT.	31 JUIL.	30 AVRIL	31 JANV.
Revenu total	178,5 \$	176,7 \$	154,8 \$	156,5 \$	152,8 \$	171,1 \$	155,5 \$	151,1 \$
Bénéfice découlant des activités poursuivies	26,7	28,7	21,2	25,0	23,0	30,9	25,1	19,1
Bénéfice net	38,2 \$	28,7 \$	21,2 \$	25,0 \$	27,4 \$	30,9 \$	25,1 \$	19,1 \$
Résultat par action ordinaire								
découlant des activités poursuivies								
de base	0,99 \$	1,08 \$	0,76 \$	0,92 \$	0,84 \$	1,17 \$	0,93 \$	0,68 \$
dilué	0,99 \$	1,08 \$	0,76 \$	0,91 \$	0,84 \$	1,17 \$	0,93 \$	0,68 \$
Résultat net par action ordinaire								
de base	1,47 \$	1,08 \$	0,76 \$	0,92 \$	1,02 \$	1,17 \$	0,93 \$	0,68 \$
dilué	1,47 \$	1,08 \$	0,76 \$	0,91 \$	1,02 \$	1,17 \$	0,93 \$	0,68 \$

Au cours des huit derniers trimestres, le bénéfice découlant des activités poursuivies a généralement suivi une courbe ascendante, propulsé principalement par la croissance soutenue des portefeuilles de prêts et de dépôts. Le bénéfice découlant des activités abandonnées, soit 11,5 millions \$ pour le quatrième trimestre 2009 et 4,4 millions \$ pour le quatrième trimestre 2008, a également eu un impact significatif sur le bénéfice net pour ces deux trimestres. Enfin, certains facteurs spécifiques, décrits ci-dessous, ont affecté le bénéfice découlant des activités poursuivies.

2009

- Au cours du premier semestre 2009, le revenu net d'intérêt a diminué, et ce, malgré l'augmentation des prêts et des dépôts, alors que la marge nette d'intérêt subissait l'impact des conditions de marché et du tarif promotionnel lié au lancement du CIIE de B2B Trust. Les marges se sont redressées au cours de la deuxième partie de 2009, ce qui a contribué au rétablissement de la rentabilité.
- Au cours des troisième et quatrième trimestres 2009, les pertes sur prêts ont augmenté, à 16,0 millions \$ par trimestre, en raison de la détérioration globale de la conjoncture économique.

2008

- Les résultats pour le premier trimestre 2008 ont été affectés par une diminution de 5,6 millions \$ des actifs d'impôts futurs, découlant de la diminution des taux d'imposition du gouvernement fédéral.
- Les résultats pour le troisième trimestre 2008 incluaient un gain de 12,9 millions \$ (11,1 millions \$, après les impôts sur les bénéfices) réalisé grâce à la vente d'actions de la Bourse de Montréal, contrebalancé par des pertes de 5,3 millions \$ (3,6 millions \$, après les impôts sur les bénéfices) sur des valeurs mobilières et une augmentation de 8,0 millions \$ (5,5 millions \$, après les impôts sur les bénéfices) de la provision générale.
- Les résultats pour le quatrième trimestre 2008 ont été affectés par des pertes de valeur de 8,3 millions \$ (5,5 millions \$, net des impôts sur les bénéfices) sur certains titres à revenu fixe d'institutions financières des États-Unis et d'autres pays.

Analyse de la situation financière

Au cours des trois dernières années, les initiatives soutenues de développement des affaires ont considérablement renforcé le bilan de la Banque. Qui plus est, l'amélioration de la rentabilité s'est traduite par un renforcement de la situation du capital, ce qui offre à la Banque une bonne position pour poursuivre son développement en 2010.

Au 31 octobre 2009, la Banque a déclaré un actif total de 22,2 milliards \$, comparativement à 19,6 milliards \$ au 31 octobre 2008, comme le montre le tableau 17 ci-dessous. L'actif administré s'établissait à 14,3 milliards \$, comparativement à 14,4 milliards \$ à la fin de l'exercice financier 2008. Ces changements sont expliqués dans les sections suivantes du présent Rapport de gestion.

TABLEAU 17
ACTIF AU BILAN

Aux 31 octobre (en millions de dollars, sauf les montants en pourcentage)

	2009	2008	2007	VARIATION 09/08
Encaisse, dépôts auprès d'autres banques et valeurs mobilières	4 733 \$	3 639 \$	3 023 \$	30 %
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente	536	661	540	(19)
Prêts				
Personnels	5 655	5 694	5 222	(1)
Hypothécaires résidentiels	7 220	6 183	6 233	17
Hypothécaires commerciaux	1 285	933	684	38
Commerciaux et autres	1 556	1 455	1 293	7
	15 716	14 265	13 432	10
Provisions cumulatives pour pertes sur prêts	(115)	(112)	(115)	3
Total des prêts	15 601	14 153	13 317	10
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	217	110	112	97
Autres éléments d'actif	1 078	1 016	795	6
Actif au bilan	22 165 \$	19 579 \$	17 787 \$	13 %
Encaisse, dépôts auprès d'autres banques et valeurs mobilières en % de l'actif au bilan	21,4 %	18,6 %	17,0 %	
Prêts et valeurs acquises en vertu de conventions de revente en % de l'actif au bilan	72,8 %	75,7 %	77,9 %	

LIQUIDITÉS

Les liquidités de la Banque se composent de l'encaisse, des dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques, des dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques, des valeurs mobilières et des valeurs acquises en vertu de conventions de revente. Au 31 octobre 2009, ces actifs s'élevaient à 5,3 milliards \$, comparativement à 4,3 milliards \$ au 31 octobre 2008. Tout au long de l'exercice financier 2009, la Banque a maintenu un niveau relativement plus élevé de liquidités à plus faible rendement, alimenté par une croissance record des dépôts de particuliers. Dans une conjoncture économique incertaine, cette plus grande flexibilité a permis à la Banque de répondre à ses besoins de financement et de tirer parti des occasions de croissance. Toutefois, cela a légèrement affecté les marges nettes d'intérêt au cours de l'exercice financier, et ce, d'autant plus que la conjoncture générale de faibles taux d'intérêt limite le rendement des liquidités excédentaires.

Au 31 octobre 2009, la Banque n'était pas directement exposée, de manière significative, à des titres garantis par des créances (TGC), à des swaps sur défaillance ou à des assureurs monogames. La Banque détenait des titres adossés à des actifs¹

dont la valeur approximative s'établissait à 31 millions \$. Ces titres sont, règle générale, protégés par des prêts hypothécaires commerciaux canadiens.

Des renseignements additionnels sur le risque d'illiquidité et de financement sont fournis en page 45 du présent Rapport de gestion.

PRÊTS ET ACCEPTATIONS BANCAIRES

Le portefeuille de prêts et acceptations bancaires a augmenté de plus de 1,6 milliard \$ et s'établissait à 15,9 milliards \$ au 31 octobre 2009, comparativement à 14,4 milliards \$ au 31 octobre 2008. Le succès du développement des affaires, conjugué à la demande soutenue de crédit, tant de la part des particuliers que des entreprises, elle-même stimulée par des taux d'intérêt historiquement bas, ont contribué à cette croissance de 11 % d'un exercice financier à l'autre.

Le portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels a augmenté de 1 037 millions \$ au cours de l'exercice financier 2009. En tenant compte de l'augmentation de 304 millions \$ de l'encours des prêts titrisés, tel qu'il est indiqué dans le tableau à la page suivante, la croissance totale des prêts hypothécaires résidentiels représentait un montant de 1 341 millions \$ pour la même période.

¹ Excluant les titres adossés à des actifs pleinement garantis par la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

TABLEAU 18
PORTEFEUILLE DE PRÊTS HYPOTHÉCAIRES RÉSIDENTIELS
 Aux 31 octobre (en millions de dollars)

	2009	2008	VARIATION 09/08
Prêts hypothécaires résidentiels inscrits au bilan	7 220 \$	6 183 \$	1 037 \$
Prêts hypothécaires résidentiels titrisés (hors bilan)	2 703	2 399	304
Total des prêts hypothécaires résidentiels, incluant les prêts titrisés	9 923 \$	8 582 \$	1 341 \$

Les prêts personnels ont diminué de 40 millions \$ en 2009, alors que la baisse du portefeuille de financement aux points de vente a plus que contrebalancé les augmentations des marges de crédit hypothécaires et du portefeuille de prêts à l'investissement de B2B Trust. Les prêts hypothécaires commerciaux ont augmenté de 352 millions \$ au cours de l'exercice financier 2009, alors que les prêts commerciaux, y compris les acceptations bancaires, augmentaient de 208 millions \$. Cette solide performance est attribuable, en partie, à la capacité de la Banque de maintenir ses activités d'affaires malgré la crise économique, alors que d'autres institutions financières se retiraient du marché.

Prêts douteux

Les prêts douteux bruts ont augmenté, passant de 101,9 millions \$ pour l'exercice financier 2008 à 137,5 millions \$ pour l'exercice financier 2009. Les prêts douteux nets s'établissaient à 23,0 millions \$ au 31 octobre 2009, comparativement à (10,6) millions \$ au 31 octobre 2008. Ces données reflètent l'impact des défis actuels que pose le marché du crédit, alors que l'économie tourne au ralenti, que le chômage augmente, de même que la croissance des prêts. Globalement, la performance du portefeuille de prêts est néanmoins demeurée satisfaisante, compte tenu de la conjoncture économique actuelle. La note 5 afférente aux états financiers consolidés offre de plus amples renseignements à ce sujet.

Des renseignements additionnels sur les pratiques de la Banque en matière de gestion des risques, ainsi que des renseignements détaillés sur les portefeuilles de prêts, apparaissent dans la section « Cadre de gestion intégrée des risques » du présent Rapport de gestion.

AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

Les autres éléments d'actif, excluant les engagements de clients en contrepartie d'acceptations, ont augmenté à 1 077,8 millions \$ au 31 octobre 2009, comparativement à 1 016,4 millions \$ au 31 octobre 2008. Cette croissance est attribuable principalement à l'augmentation d'environ 60 millions \$ des contributions aux actifs des régimes à prestations déterminées.

DÉPÔTS

Le portefeuille de dépôts a augmenté de 3,0 milliards \$, ou 19%, passant de 15,3 milliards \$ au 31 octobre 2008 à 18,3 milliards \$ au 31 octobre 2009. Le CIE de B2B Trust a généré une augmentation de 3,1 milliards \$ au cours de l'exercice financier. De plus, l'augmentation significative des dépôts de particuliers et d'entreprises a contribué à diminuer le besoin de la Banque de recourir au financement sur le marché monétaire. Les dépôts de particuliers représentaient 83% du total des dépôts au 31 octobre 2009, comparativement à 81% au 31 octobre 2008. Ces dépôts

constituent la source de financement privilégiée de la Banque, en raison de leur stabilité relative et de leur coût marginal moins élevé que celui des dépôts en gros.

Des renseignements additionnels sur les dépôts et d'autres sources de financement sont fournis dans la partie « Gestion du risque d'illiquidité et de financement » de la section « Cadre de gestion intégrée des risques » du présent Rapport de gestion.

AUTRES PASSIFS

Les autres passifs ont diminué, passant de 3,0 milliards \$ au 31 octobre 2008 à 2,5 milliards \$ au 31 octobre 2009. Ce résultat est attribuable principalement à la baisse du niveau des engagements afférents à des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat, étant donné que la Banque a eu beaucoup plus recours aux dépôts pour financer ses achats de valeurs mobilières.

DÉBENTURES SUBORDONNÉES

Au 31 octobre 2009, le montant total des débetures subordonnées s'établissait à 150 millions \$, soit au même niveau qu'au 31 octobre 2008. Tel qu'il est expliqué plus longuement ci-dessous, ces débetures font partie intégrante du capital réglementaire de la Banque et représentent une protection additionnelle pour ses déposants.

CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres s'élevaient à 1 171 millions \$ au 31 octobre 2009, alors qu'ils s'élevaient à 1 083 millions \$ au 31 octobre 2008. Cette augmentation découle principalement du bénéfice net pour l'exercice financier 2009, déduction faite des dividendes déclarés, de même que de l'ajustement positif au cumul des autres éléments du résultat étendu (CAERE), en raison principalement du redressement de la valeur du marché des titres disponibles à la vente. La valeur comptable de l'action ordinaire de la Banque, excluant CAERE, a augmenté, passant de 35,84 \$ au 31 octobre 2008 à 38,68 \$ au 31 octobre 2009.

TABLEAU 19
CAPITAL-ACTIONS ÉMIS ET EN CIRCULATION
 Au 1 décembre 2009 (en nombre d'actions/options)

Actions privilégiées	
Série 9	4 000 000
Série 10	4 400 000
Total des actions privilégiées	8 400 000
Actions ordinaires	23 919 887
Options	55 150

Arrangements hors bilan

Dans le cours normal de ses opérations, la Banque conclut plusieurs transactions impliquant des arrangements hors bilan. Plus particulièrement, la Banque gère ou administre, pour des clients, des actifs qui ne sont pas comptabilisés au bilan. Par ailleurs, les éléments hors bilan incluent des instruments dérivés, de même que les actifs et passifs découlant de l'utilisation de structures d'accueil d'entités mises en place à des fins de financement.

BIENS ADMINISTRÉS ET BIENS SOUS GESTION

Les biens administrés et les biens sous gestion comprennent principalement les actifs de clients auxquels la Banque fournit

divers services administratifs, de même que des prêts hypothécaires résidentiels sous gestion reliés à des opérations de titrisation. Par l'intermédiaire de Valeurs mobilières Banque Laurentienne, la Banque gère également des portefeuilles de placements de particuliers et d'institutions. Le tableau 20, ci-dessous, présente un sommaire des biens administrés et des biens sous gestion. Au 31 octobre 2009, ces éléments s'élevaient à 14,3 milliards \$, en baisse de 172 million \$ par rapport au 31 octobre 2008. Les frais, commissions et autres revenus tirés de ces actifs, et détaillées au tableau 11 à la page 24 du présent Rapport de gestion, contribuent de manière significative à la rentabilité de la Banque.

TABLEAU 20
BIENS ADMINISTRÉS ET BIENS SOUS GESTION
Aux 31 octobre (en millions de dollars)

	2009	2008
REER et FERR autogérés	7 599 \$	7 196 \$
Actifs de courtage de clients	1 970	1 643
Institutionnels	341	1 702
Prêts hypothécaires sous gestion	2 877	2 564
Fonds communs de placement	1 441	1 306
Autres – Particuliers	28	17
Total – biens administrés et biens sous gestion	14 256 \$	14 428 \$

Les actifs liés aux régimes autogérés ont augmenté de 0,4 milliard \$ par rapport à l'exercice financier précédent en raison du redressement des marchés, contrebalancé en partie par la concurrence accrue dans ce segment de marché. Compte tenu d'un contexte réglementaire qui encourage les autres institutions financières à assurer elles-mêmes la gestion des régimes autogérés de leurs clients, nous prévoyons toujours qu'à moyen terme, ces activités continueront de subir des impacts, quelles que soient les valeurs marchandes.

Les prêts hypothécaires sous gestion ont augmenté de 12%, en raison principalement des opérations de titrisation effectuées au cours de l'exercice financier 2009.

Les actifs de courtage des clients ont augmenté de près de 20%, stimulés principalement par la performance des marchés en 2009. Par ailleurs, les actifs institutionnels liés aux services de fiducies ont diminué de 1,4 milliard \$, comparativement au 31 octobre 2008.

Les actifs des fonds communs de placement administrés ont augmenté de 135 millions \$, ou 10%, au cours de l'exercice financier 2009, en raison des bonnes conditions de marché et du bilan positif des ventes annuelles nettes de fonds communs de placement.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Dans le cours normal de ses affaires, la Banque souscrit divers contrats et engagements pour se protéger contre les risques de fluctuation des taux d'intérêt, des taux de change et des indices sur lesquels est établi le rendement des dépôts indicels, et pour répondre aux besoins de ses clients et dégager un revenu

de ses activités de négociation. Ces contrats et engagements constituent des produits dérivés. La Banque ne souscrit pas de swaps de crédit.

Tous les produits dérivés sont inscrits au bilan à leur juste valeur. La valeur des produits dérivés est mesurée selon des montants nominaux. Ces montants ne sont toutefois pas inscrits au bilan car ils ne représentent pas les montants réels échangés. De même, les montants nominaux ne reflètent pas le risque de crédit afférent aux instruments financiers dérivés, bien qu'ils servent de base au calcul des paiements.

Les montants nominaux des produits dérivés de la Banque totalisaient 19,9 milliards \$ au 31 octobre 2009, comparativement à 11,2 milliards \$ au 31 octobre 2008. La juste valeur positive des instruments financiers dérivés totalisait 43 millions \$ au 31 octobre 2009, comparativement à une juste valeur positive de 79 millions \$ au 31 octobre 2008.

Les notes 20 à 22 afférentes aux états financiers consolidés fournissent de plus amples renseignements sur les divers types de produits dérivés, ainsi que sur leur comptabilisation.

OPÉRATIONS DE TITRISATION

La Banque utilise des structures d'accueil pour la titrisation de prêts hypothécaires afin d'obtenir du financement et, dans une certaine mesure, réduire le risque de crédit et gérer son compte capital. La Banque n'agit pas à titre d'intermédiaire pour des clients engagés dans ce type d'activité.

Dans le cadre d'une opération de titrisation, une entité cède des actifs à une structure d'accueil, généralement constituée sous forme de fiducie canadienne, contre de l'argent. La structure d'accueil finance ces achats par l'émission d'obligations à terme ou de papier commercial. Les ventes de créances s'accompagnent parfois d'un rehaussement de crédit afin que les obligations ou le papier commercial bénéficient de meilleures cotes de crédit. Les dépôts de garantie, les actifs excédentaires donnés en garantie et les garanties de liquidités constituent les principales formes de rehaussement de crédit. Les programmes de titrisation incluent généralement des contrats de swaps de titrisation, afin de protéger les structures d'accueil de certains risques de taux d'intérêt et de remboursement anticipé. Les opérations de titrisation sont comptabilisées comme ventes d'actifs uniquement lorsque la Banque vendeur est réputée avoir cédé le contrôle de ces actifs, et dans la mesure où elle reçoit une contrepartie autre que des droits de bénéficiaire sur ces actifs cédés.

La Banque titrise des créances principalement par l'entremise du Programme des Obligations hypothécaires du Canada (OHC) mis en oeuvre par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) et des conduits multivendeurs mis en place par de grandes banques canadiennes. Dans le cadre de transactions avec des conduits multivendeurs, la Banque fournit des rehaussements de crédit sous forme de comptes de réserve et de droits relatifs aux marges d'intérêt excédentaires qui constituent des droits conservés. De même, la Banque a conclu des contrats de swaps de titrisation conçus pour protéger les structures d'accueil. En ce qui concerne le Programme des OHC, la Banque doit veiller à gérer l'asymétrie des échéances entre le bloc décroissant de créances hypothécaires et les OHC, de même que le risque de réinvestissement qui en découle. Dans le cadre de cette entente, la Banque conclut des swaps de titrisation, qui garantissent les paiements aux investisseurs. Ces swaps de titrisation constituent des produits dérivés et, par conséquent, sont évalués à leur juste valeur marchande dans l'état consolidé des résultats.

La Banque continue également de gérer tous les actifs titrisés après leur cession. Au 31 octobre 2009, l'encours total des prêts hypothécaires résidentiels titrisés s'élevait à 2 703 millions \$.

Des revenus de 34,4 millions \$ ont été constatés en 2009 au titre des opérations de titrisation, y compris des gains à la vente de 37,4 millions \$ et des revenus de gestion de 7,3 millions \$, contrebalancés par des charges nettes de 10,3 millions \$ reliées principalement à des variations de la juste valeur des droits conservés, des swaps de titrisation et des instruments financiers détenus à des fins économiques de couverture.

La Banque n'agit pas à titre d'intermédiaire pour des clients engagés dans ce genre d'activité et ne détient aucun autre engagement significatif, tels que des facilités de rehaussement de crédit et de liquidité, auprès d'un conduit de titrisation.

Les notes 6 et 24 afférentes aux états financiers consolidés, de même que l'exposé sur les conventions comptables critiques et estimations, à la page 51 du présent Rapport de gestion, fournissent de plus amples renseignements sur ces transactions.

Incidence des programmes de titrisation sur les ratios de capital réglementaire

Les cessions effectuées par l'entremise du Programme des Obligations hypothécaires du Canada n'ont pas d'incidence significative sur les ratios de capital de première catégorie ou de capital total puisque les hypothèques cédées sont assurées par la SCHL et ont déjà un facteur de pondération égal à 0%. De même, les cessions de prêts hypothécaires résidentiels conventionnels n'ont généralement pas d'impact significatif sur les ratios de capital puisque le capital réglementaire est ajusté afin de tenir compte du risque de crédit que la Banque continue d'assumer par le biais des droits conservés. Ces cessions contribuent toutefois à la baisse du multiple actif/capital, étant donné que les hypothèques sont décomptabilisés du bilan, conformément aux PCGR du Canada.

Les cessions de prêts hypothécaires commerciaux effectuées par la Banque ont ordinairement une incidence favorable sur les ratios de capital, étant donné qu'habituellement la Banque ne conserve pas de risque de crédit lorsqu'elle cède de tels prêts.

ENGAGEMENTS RELATIFS AU CRÉDIT

Dans le cours normal de ses opérations, la Banque utilise divers instruments de crédit hors bilan. Les instruments de crédit utilisés pour répondre aux besoins financiers de ses clients représentent le montant maximal de crédit additionnel que la Banque peut être tenue de consentir si les engagements sont entièrement utilisés. La note 23 afférente aux états financiers consolidés fournit de l'information additionnelle à ce sujet.

GARANTIES

Dans le cours normal de ses opérations, la Banque conclut des ententes de garanties qui répondent à la définition de garanties telle qu'établie par l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA) dans la note d'orientation intitulée *Informations à fournir sur les garanties* (NOC-14). Les principaux types de garanties sont des lettres de crédit de soutien et des garanties d'exécution. La note 23 afférente aux états financiers consolidés fournit de plus amples renseignements au sujet de ces garanties.

TABLEAU 21
ENGAGEMENTS RELATIFS AU CRÉDIT ET GARANTIES
Aux 31 octobre (en millions de dollars)

	2009	2008
Engagements de crédit inutilisés ⁽¹⁾	2 581 \$	2 071 \$
Lettres de crédit documentaire	9 \$	6 \$
Lettres de crédit de soutien et garanties d'exécution	157 \$	138 \$

(1) Excluent des facilités de crédit personnelles totalisant 1 285 000 000 \$ (1 160 000 000 \$ au 31 octobre 2008) et des marges sur cartes de crédit d'un montant de 845 000 000 \$ (923 000 000 \$ au 31 octobre 2008) puisqu'elles sont révocables au gré de la Banque.

Gestion du capital

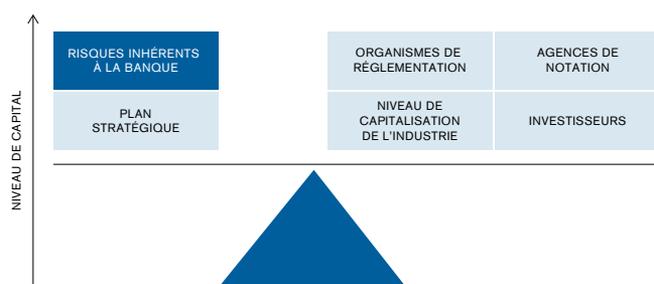
L'objectif de la direction est de maintenir un niveau de capital adéquat, et correspondant au profil de risque de la Banque, afin de soutenir ses activités tout en générant un rendement acceptable pour les actionnaires.

L'adéquation du capital est fonction de divers facteurs internes et externes à la Banque. La situation du capital de la Banque met en évidence sa solvabilité et sa capacité à couvrir complètement les risques liés à ses opérations, tout en offrant aux déposants et aux créanciers la protection voulue. De plus, le plan stratégique de la Banque, de même que les niveaux de capitalisation au sein de l'industrie et les attentes des investisseurs et actionnaires, sont autant de facteurs qui influencent le niveau de capital requis. Enfin, et bien que le niveau de capital ne soit qu'un des éléments utilisés par les agences de notation pour déterminer la cote de crédit de la Banque, ce niveau de capital doit être conforme à la cote de crédit visée. Compte tenu de ces facteurs, les objectifs de la Banque en matière d'adéquation du capital peuvent évoluer avec le temps.

Le processus de planification de l'adéquation du capital débute par le processus de planification stratégique. Cet exercice permet à la Banque de définir ses grandes orientations et ses priorités en prenant en considération divers facteurs internes et externes. Les lignes directrices qui en découlent, combinées à un rapport d'évaluation de l'adéquation du capital par rapport aux objectifs de la Banque, constituent des apports pour le Plan de capital qui expose les lignes directrices régissant une gestion proactive du capital.

Tel qu'il est illustré ci-dessous, divers facteurs influencent l'adéquation du capital.

FACTEURS INFLUENÇANT L'ADÉQUATION DU CAPITAL



Chaque année, le conseil d'administration examine et approuve la politique de gestion et d'adéquation du capital, le plan d'affaires et financier triennal et le plan de capital. La direction reçoit des rapports trimestriels sur les ratios et la structure de capital, alors que, pour sa part, le Comité de gestion des risques du conseil d'administration examine trimestriellement le niveau et l'adéquation du capital. Le groupe Gestion intégrée des risques est responsable de l'encadrement de la gestion du capital, s'appuyant en particulier sur la politique de gestion et d'adéquation du capital. Le groupe est également responsable du suivi des limites et de l'adéquation du capital. La Trésorerie corporative quant à elle est responsable de la révision du Plan de capital et veille à la gestion courante du capital.

CAPITAL RÉGLEMENTAIRE

La Banque mesure l'adéquation du capital sur la base de la conformité aux niveaux réglementaires minimums de capital et en tenant compte également d'autres facteurs. Le capital réglementaire est défini sur la base des lignes directrices du Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF) qui découlent du cadre normatif sur les fonds propres à risque élaboré par la Banque des règlements internationaux (BRI). Selon les normes de la BRI, les banques doivent maintenir un ratio minimum de capital de première catégorie de 4% et un ratio de capital total d'au moins 8%. Les lignes directrices du BSIF stipulent que les institutions financières canadiennes acceptant des dépôts doivent maintenir un ratio minimum de capital de première catégorie de 7% et un ratio de capital total d'au moins 10%. La Banque utilise la méthode standard pour le risque de crédit et la méthode de l'indicateur de base pour le risque opérationnel. Les tableaux 22 et 23 présentent l'actif pondéré en fonction des risques et le capital réglementaire qui servent au calcul des ratios BRI. Au cours de l'exercice, la Banque a choisi d'utiliser l'approche globale de Bâle II pour l'atténuation du risque de crédit, plutôt que l'approche simple. L'approche globale autorise une compensation plus importante entre le montant de la garantie et celui des expositions. De plus, le facteur de pondération du risque, associé à certains engagements de crédit, a également été ajusté. Ces changements ont entraîné une réduction nette d'environ 900 millions\$ de l'actif pondéré en fonction des risques.

TABLEAU 22
ACTIF PONDÉRÉ EN FONCTION DES RISQUES
 Aux 31 octobre (en millions de dollars)

	2009	2008
Éléments inscrits au bilan		
Liquidités	12,7 \$	9,8 \$
Valeurs mobilières	220,2	310,1
Prêts hypothécaires	3 222,9	2 426,2
Autres prêts et engagements de clients en contrepartie d'acceptations	3 807,9	5 057,6
Autres éléments d'actifs	516,6	422,8
Total – éléments inscrits au bilan	7 780,3	8 226,5
Éléments hors bilan		
Instruments financiers dérivés	76,0	77,0
Engagements de crédit	471,0	250,2
	8 327,3	8 553,7
Risque opérationnel	1 153,5	1 075,4
Total – actif pondéré en fonction des risques	9 480,8 \$	9 629,1 \$

TABLEAU 23
CAPITAL RÉGLEMENTAIRE – BRI

Aux 31 octobre (en millions de dollars, sauf les montants en pourcentage)

	2009	2008	VARIATION 09 / 08
Capital de première catégorie			
Actions ordinaires	259,2 \$	257,4 \$	1 %
Surplus d'apport	0,2	0,2	–
Bénéfices non répartis	665,5	597,0	11
Actions privilégiées non cumulatives	210,0	210,0	–
Écarts d'acquisition	(53,8)	(53,8)	–
Dédutions relatives à la titrisation et autres	(35,3)	(45,4)	(22)
Total – capital de première catégorie (A)	1 045,8	965,4	8
Capital de seconde catégorie			
Débentures subordonnées	150,0	150,0	–
Provisions générales	72,9	73,2	–
Dédutions relatives à la titrisation et autres	(32,8)	(31,7)	3
Total – capital de seconde catégorie	190,1	191,5	(1)
Capital réglementaire – BRI (B)	1 235,9 \$	1 156,9 \$	7 %
Total de l'actif pondéré en fonction des risques (Tableau 22) (C)	9 480,8 \$	9 629,1 \$	
Ratio BRI de première catégorie (A/C)	11,0 %	10,0 %	
Ratio BRI total (B/C)	13,0 %	12,0 %	
Ratio actif/fonds propres	18,0 x	17,0 x	
Capitaux propres tangibles attribuables aux actionnaires ordinaires sur l'actif pondéré en fonction des risques	9,1 %	8,2 %	

DIVIDENDES

Le conseil d'administration doit approuver trimestriellement les versements de dividendes sur les actions privilégiées et ordinaires. La déclaration et le versement de dividendes sont assujettis à certaines restrictions légales, tel qu'il est expliqué à la note 13 afférente aux états financiers consolidés. Le niveau de dividendes déclarés sur les actions ordinaires reflète les vues de la direction

et du conseil d'administration sur les perspectives financières de la Banque et prend en considération les attentes du marché et des exigences réglementaires, de même que les objectifs de croissance, tels qu'ils sont définis au Plan stratégique. Le tableau suivant présente un sommaire des dividendes déclarés au cours des trois dernières années.

TABLEAU 24
DIVIDENDES SUR ACTIONS ET RATIO DU DIVIDENDE VERSÉ

Pour les exercices terminés les 31 octobre (en millions de dollars, sauf les montants par action et les ratios du dividende versé)

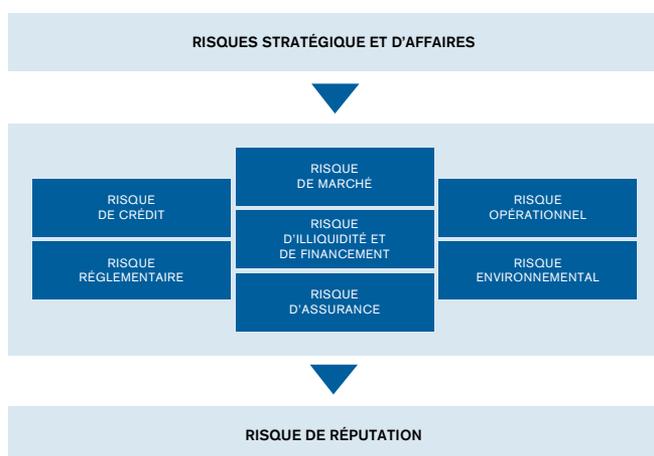
	2009	2008	2007
Dividendes déclarés sur les actions privilégiées	11,8 \$	11,8 \$	11,8 \$
Dividendes déclarés par action ordinaire	1,36 \$	1,30 \$	1,16 \$
Dividendes déclarés sur les actions ordinaires	32,5 \$	31,0 \$	27,5 \$
Ratio du dividende versé	32,1 %	34,2 %	33,3 %

Cadre de gestion intégrée des risques

La Banque est exposée à différents types de risques de par la nature de ses activités. En vue de s'assurer de la prise en compte de tous les risques importants auxquels elle pourrait être confrontée, la direction a doté la Banque d'un Cadre de gestion intégrée des risques, conçu pour permettre aux administrateurs d'exercer convenablement la supervision nécessaire en matière d'évaluation et de contrôle des risques.

L'objectif principal de ce cadre est de développer et maintenir une culture de gestion des risques axée sur l'établissement de mesures permettant d'optimiser le ratio rendement/risques dans toutes les sphères d'activité de la Banque. Ce cadre souligne aussi les objectifs suivants :

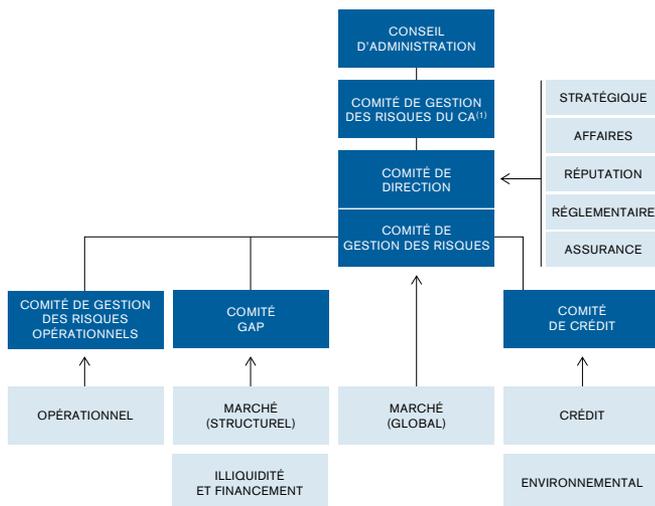
CADRE DE GESTION INTÉGRÉE DES RISQUES



- l'établissement de processus permettant de déceler, comprendre et évaluer en permanence les risques importants;
- l'adoption de politiques saines et prudentes en matière de limites de risques et de gestion des risques;
- l'établissement et la mise en application de contrôles internes efficaces;
- la définition des rôles et responsabilités du comité de direction en matière de gestion des risques;
- l'alignement de la stratégie et des objectifs de la Banque avec sa tolérance au risque; et
- la divulgation au conseil de tous les risques par l'entremise du rapport de gestion intégrée des risques sur base trimestrielle.

La gestion des risques est effectuée en fonction des niveaux de tolérance établis par le comité de direction et approuvés par le conseil d'administration et ses comités. Les risques sont donc gérés dans le respect des politiques et des limites de risques approuvées par le conseil d'administration et conformément à la structure de gouvernance présentée ci-après.

STRUCTURE DE GOUVERNANCE



(1) D'autres comités du conseil d'administration sont également responsables de certains risques

RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le **conseil d'administration** s'assure que la Banque est dotée d'un processus adéquat de gestion stratégique qui tienne compte des risques. De plus, sur la foi des attestations et des rapports consolidés fournis par la direction, il évalue une fois l'an si la Banque possède un milieu propice au contrôle.

Le **comité de gestion des risques du conseil d'administration** doit s'assurer que le Cadre de gestion intégrée des risques est appliqué adéquatement, et en examine périodiquement le fonctionnement. Il doit également s'assurer que ce Cadre est doté d'un processus adéquat de gestion des risques qui vise l'identification, la mesure, la quantification et la gestion des risques, ainsi que l'élaboration de politiques adéquates des risques de marché, d'illiquidité et de financement, de crédit, de réputation et des risques opérationnels.

RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES COMITÉS INTERNES DE GESTION DES RISQUES

Le **comité de direction**, présidé par le président et chef de la direction, veille à ce que le Cadre de gestion intégrée des risques soit mis en application de manière efficiente. De plus, il révisé le code de déontologie et la politique sur la gestion du risque réglementaire et assume la responsabilité de la mise en place de l'encadrement nécessaire à la gestion des risques d'affaires, réglementaires, stratégiques, de réputation et d'assurance. Enfin, le comité de direction, secondé par les comités de gestion des risques, évalue et révisé les politiques de gestion des risques relatives aux risques de marché, d'illiquidité et de financement, de crédit, de réputation et opérationnel.

Le **comité de gestion du risque opérationnel** révisé et recommande au comité de direction l'approbation des politiques de gestion du risque opérationnel et revoit le rapport des pertes de nature opérationnelle encourues. De plus, le comité de gestion du risque opérationnel révisé et approuve les outils d'identification et d'évaluation des risques opérationnels, révisé les rapports destinés au comité de direction sur les plans d'action des secteurs d'activité conçus pour atténuer et mieux gérer le risque opérationnel, et enfin revoit les indicateurs de risque opérationnel. Enfin, le comité est responsable de la supervision du plan de continuité des affaires.

Le **comité de gestion de l'actif et du passif** chapeaute les activités reliées à la gestion des risques structurels de taux d'intérêt et du risque d'illiquidité et de financement, ainsi qu'à la gestion du capital. Plus précisément, il :

- supervise les orientations en ce qui concerne le suivi du risque structurel de taux d'intérêt, de même que la sensibilité du revenu net d'intérêt, par secteur d'activité;
- approuve les hypothèses de GAP et de liquidité, et s'assure que les règles de tarification de transfert sont conformes à ces hypothèses; et
- approuve les stratégies en matière de financement et de capital.

Le **comité de crédit** a pour responsabilité première de s'assurer de l'élaboration des politiques et des procédures de crédit, et de la mise en place de systèmes d'information relatifs à la gestion des risques de crédit actuels et potentiels de la Banque, ainsi que d'autoriser des prêts dans les limites de ses latitudes. Il est également responsable de revoit la délinquance de tous les types de prêt et d'autoriser les pertes sur prêts dans les limites établies et de s'assurer de la suffisance des provisions pour pertes sur prêts.

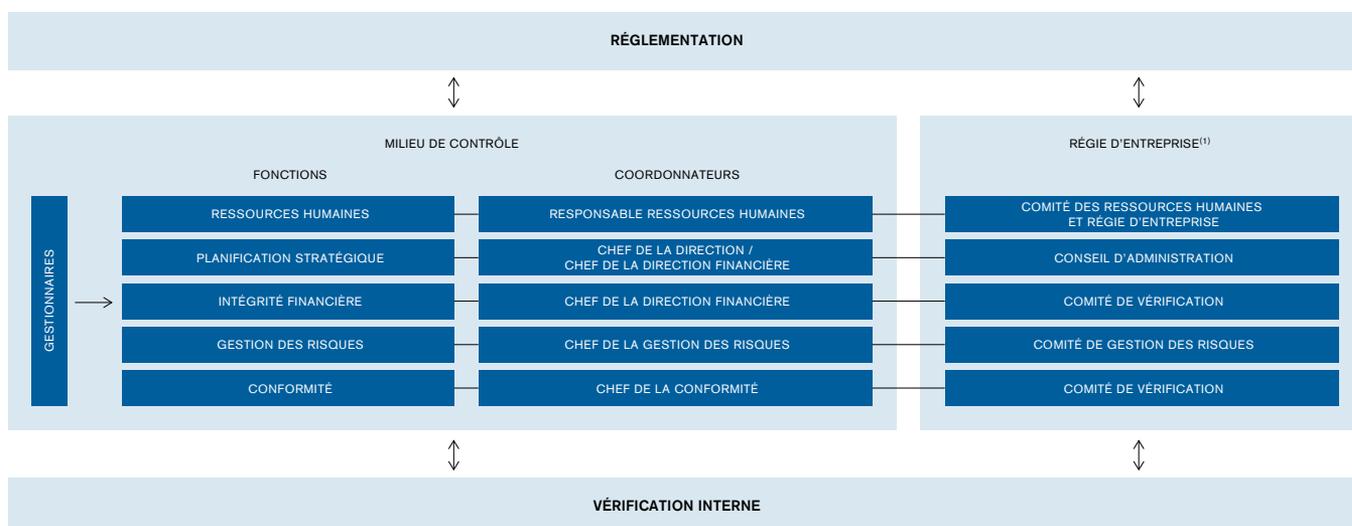
FONCTIONS DE GOUVERNANCE FAVORISANT LA GESTION INTÉGRÉE DES RISQUES

Le tableau qui suit présente la structure de contrôle et de régie d'entreprise de la Banque (« la structure »), dans laquelle on retrouve plusieurs fonctions de gouvernance favorisant la gestion intégrée des risques. La structure est divisée en deux zones distinctes, soit le milieu de contrôle et la régie d'entreprise. Le milieu de contrôle fait référence aux processus, procédures et mesures de contrôle et de suivi, documentés et appliqués, qui permettent à la Banque de gérer et de contrôler ses activités commerciales, ainsi que les risques importants qu'elle encourt. Le milieu de contrôle repose ainsi sur cinq fonctions: les ressources humaines, la planification stratégique, l'intégrité financière, la gestion des risques et la conformité. En ce qui a trait à la gouvernance d'entreprise, le conseil d'administration a la responsabilité ultime

de s'assurer, autant que possible, que la tolérance globale au risque correspondent aux stratégies et objectifs de la Banque, et que ses ressources, sa technologie et ses processus soient alignés sur ses objectifs. La responsabilité de chaque fonction est déléguée à certains membres de la direction qui agissent à titre de coordonnateurs du milieu de contrôle, sous la supervision des comités du conseil d'administration.

Le secteur de la vérification interne joue également un rôle clé, alors qu'il assume la responsabilité de la mise en place d'un système fiable et complet afin de surveiller adéquatement l'efficacité des contrôles effectués au sein des différentes fonctions du Cadre. Enfin, les exigences réglementaires et légales font partie intégrante du Cadre de gestion intégrée des risques de la Banque.

STRUCTURE DE CONTRÔLE ET DE RÉGIE D'ENTREPRISE



(1) La régie d'entreprise est exercée par le conseil d'administration et ses comités.

GESTION DU RISQUE STRATÉGIQUE ET DU RISQUE D'AFFAIRES

Le risque stratégique découle de l'inadéquation des plans d'affaires, des stratégies, du processus décisionnel, de l'affectation et de l'utilisation des ressources de la Banque, ainsi que de l'incapacité à s'adapter à l'évolution de son cadre opérationnel.

Le risque d'affaires correspond à l'incidence éventuelle et défavorable de changements dans l'environnement fiscal, économique, concurrentiel, légal ou comptable, sur les résultats de la Banque.

La haute direction est responsable de la gestion du risque stratégique et du risque d'affaires de la Banque. Un processus de planification stratégique se déroule chaque année. La Banque procède alors à l'analyse des forces, des faiblesses, des menaces et des opportunités afin de déterminer la rentabilité et le profil de risques de ses différents secteurs d'activité. La stratégie globale de la Banque est ainsi établie par la haute direction et soumise au conseil d'administration pour son approbation.

GESTION DU RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit est le risque de perte financière si une contrepartie (y compris un débiteur, l'émetteur d'un titre ou le garant d'un titre) ne respecte pas entièrement ses obligations contractuelles ou, financières à l'égard de la Banque, relativement à un instrument financier figurant ou non au bilan.

La gestion du risque de crédit est une fonction indépendante des opérations, ce qui préserve l'indépendance et l'intégrité de l'évaluation des risques. Le comité de crédit a pour mandat de superviser, sur une base opérationnelle, l'ensemble de la gestion du risque de crédit. Le rapport de gestion intégrée des risques, présenté une fois par trimestre au comité de direction et au comité de gestion des risques du conseil d'administration, fournit un sommaire des informations clés sur les risques de crédit. Les politiques dont s'est dotée la Banque en matière de gestion du risque de crédit assurent une appréciation adéquate des risques. Ces politiques comprennent l'autorisation de crédit par niveau

d'autorité, l'attribution de cotes de risque, la gestion des prêts douteux, l'établissement de provisions spécifiques et générales, et la tarification en fonction du risque. Les politiques sont revues et approuvées périodiquement par le comité de gestion des risques du conseil d'administration.

Le processus d'autorisation des contreparties et des prêts est centralisé. La Banque utilise des systèmes experts pour appuyer le processus décisionnel relatif à la majorité des demandes de crédit personnel à la consommation, de prêts hypothécaires résidentiels et de cartes de crédit ainsi que les prêts commerciaux de petite taille. En ce qui concerne les autres prêts commerciaux, les demandes sont analysées cas par cas par des équipes spécialisées. La Banque assure un suivi rigoureux et systématique de son portefeuille de prêts tant sur le plan qualitatif que quantitatif, grâce à des mécanismes et à des politiques pour la révision systématique des différents types de dossiers, les systèmes de mise à jour des cotes de risque et l'analyse de la tarification. Chaque mois, le comité de crédit de la Banque révise les prêts douteux et procède à des analyses de haut niveau des prêts en défaut depuis au moins 90 jours. Les processus de recouvrement sont centralisés et s'appuient sur une expertise spécialisée.

La Banque utilise divers outils pour gérer ses risques. Parmi ceux-ci, un système de cotation des risques à 18 cotes est utilisé pour évaluer tous les crédits de type commercial. À partir d'un certain niveau de cote, les dossiers sont considérés comme étant sous surveillance et leur gestion suit des procédures particulières. En ce qui concerne la qualité des portefeuilles, un prêt est considéré comme douteux lorsque les paiements d'intérêts accusent plus de 3 mois de retard ou si, de l'avis de la direction, il existe un doute raisonnable quant à la possibilité de recevoir la totalité des intérêts et du capital à l'échéance.

Des provisions spécifiques pour pertes sont constituées afin de ramener la valeur comptable des prêts douteux à la valeur de réalisation actualisée estimée. Dans le cas des prêts douteux commerciaux et immobiliers, les provisions sont révisées sur une base individuelle dans le cadre d'un processus continu.

Pour les prêts à la consommation douteux, les provisions sont établies sur la base de modèles qui tiennent compte de l'historique des pertes. Le tableau 25 à la page 41 du présent Rapport de gestion offre plus d'information au sujet des prêts douteux.

En sus des provisions spécifiques, la Banque établit une provision générale afin de pourvoir aux pertes éventuelles émanant de ses portefeuilles de prêts performants selon une méthode qui inclut des facteurs tels que la taille des portefeuilles, leur profil de risque et les pertes historiques.

La diversification est l'un des principes fondamentaux en matière de gestion de risques. À cet effet, la politique de crédit établit des lignes directrices visant à limiter les concentrations de crédit par contrepartie et par secteur d'activité, et identifie certains secteurs jugés plus risqués, et donc à éviter. La composition du portefeuille de prêts est présentée de manière détaillée dans les tableaux ci-après.

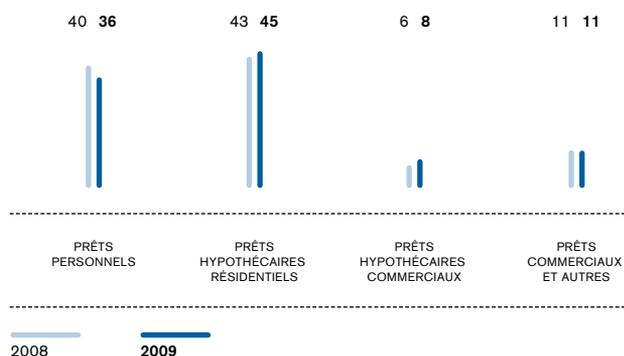
Composition du portefeuille de prêts

Le portefeuille de prêts de la Banque est constitué de prêts personnels, de prêts hypothécaires résidentiels, de prêts hypothécaires commerciaux et de prêts commerciaux, y compris des acceptations bancaires. La composition du portefeuille de prêts au 31 octobre 2009 est demeurée relativement inchangée par rapport au 31 octobre 2008. Les prêts hypothécaires résidentiels incluent des prêts hypothécaires pour des résidences en copropriété et des résidences de un à quatre logements d'une valeur de 6 231 millions \$, ainsi que des prêts hypothécaires pour des propriétés résidentielles à logements multiples d'une valeur de 989 millions \$.

Le portefeuille de prêts à la clientèle de détail constitue plus de 82% du portefeuille de prêts, ce qui reflète la forte présence de la Banque auprès des particuliers, par l'entremise des secteurs d'activité Particuliers et PME Québec et B2B Trust. Les prêts commerciaux et les prêts hypothécaires commerciaux sont accordés essentiellement à des petites et moyennes entreprises.

COMPOSITION DU PORTEFEUILLE DE PRÊTS

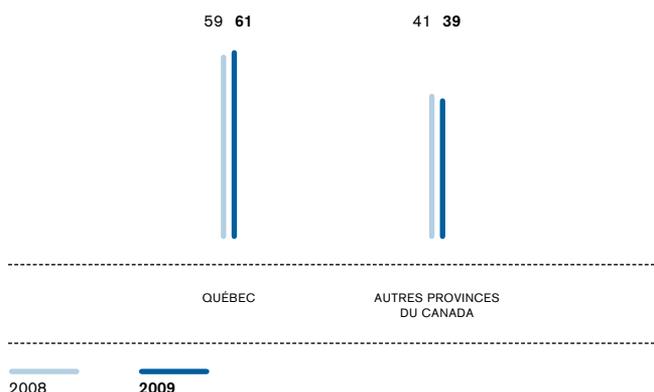
(en pourcentage)



Répartition géographique

La Banque mène ses opérations partout au Canada. Au Québec, elle offre aux particuliers tous ses produits de crédit, par l'entremise de son réseau de succursales et de centres d'affaires commerciales. À travers le Canada, la Banque étend ses activités grâce à plusieurs autres centres d'affaires commerciales. En outre, elle offre ses produits à un vaste réseau d'intermédiaires financiers indépendants par l'entremise de B2B Trust. Au 31 octobre 2009, la proportion des prêts consentis au Québec constituait 61% du total des prêts, comparativement à 59% au 31 octobre 2008. La proportion des prêts consentis hors Québec s'établissait à 39% et 41% pour les mêmes périodes.

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES PRÊTS
(en pourcentage)



Assurances et garanties

Une proportion significative du portefeuille de prêts de la Banque est assurée auprès de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) ou protégée par des actifs donnés en garantie par les emprunteurs.

La SCHL offre un programme d'assurance hypothécaire conçu pour garantir les prêts afin de faciliter l'accès des Canadiens à du financement hypothécaire à coût abordable. La Banque participe à ce programme en tant que prêteur agréé, ce qui lui permet de bénéficier de la couverture d'assurance, et ainsi de réduire son risque global de crédit et d'améliorer ses ratios de capital. De plus, en maintenant une forte proportion de prêts hypothécaires résidentiels assurés, la Banque préserve sa capacité à poursuivre ses activités de titrisation qui lui permettent d'optimiser le financement de ses opérations et de gérer ses liquidités. Au terme de l'exercice financier 2009, 48% des prêts hypothécaires résidentiels étaient assurés par la SCHL, comparativement à 48% en 2008. La Banque considère détenir d'excellentes garanties pour les autres prêts hypothécaires conventionnels dont la valeur n'excède jamais 80% de la valeur estimée des propriétés à l'origine, conformément aux exigences légales.

Les prêts hypothécaires commerciaux sont également garantis par des actifs spécifiques dont, notamment, des projets de construction, des propriétés commerciales, des centres commerciaux et des édifices à bureaux, de même que des usines, des entrepôts et des condominiums industriels. De manière générale, la valeur de ces prêts n'excède pas 60% à 75% de la valeur estimée des propriétés à l'origine, dépendamment de la nature du prêt.

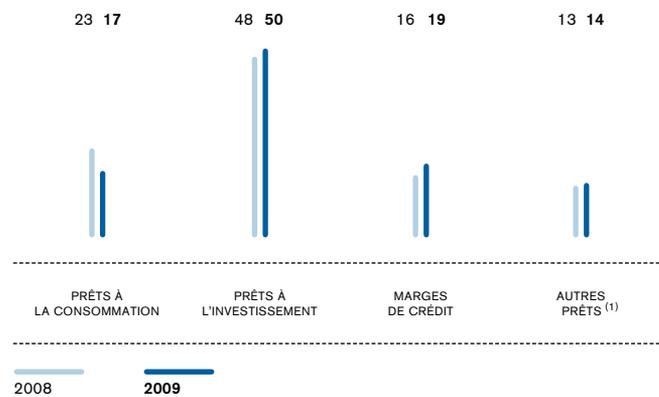
Le portefeuille de prêts à l'investissement de B2B Trust se compose principalement de prêts sur fonds communs de placement. La souscription des prêts est soumise à un processus rigoureux qui permet d'évaluer efficacement le risque de crédit du client. Les autorisations sont très largement fondées sur la capacité des clients à gérer leurs prêts, de même que sur la solidité de leur situation financière telle qu'attestée principalement par leur cote de crédit. De plus, le portefeuille fait l'objet d'une analyse périodique afin d'identifier tout problème potentiel de crédit. B2B Trust maintient une liste exhaustive des actifs qualifiés offerts en garantie. Plus le ratio prêt/valeur augmente, plus les critères imposés seront exigeants. Pour les prêts dont les déboursments sont importants, des renseignements additionnels sur les revenus et les actifs nets sont toujours exigés.

Évolution de la composition des portefeuilles de prêts

Prêts personnels²

Au 31 octobre 2009, le portefeuille de prêts personnels s'élevait à 5,7 milliards \$, soit une légère diminution de 40,0 millions \$ par rapport au 31 octobre 2008. Cette diminution résulte essentiellement de la baisse du portefeuille de financement aux points de vente qui reflète la décision de la direction de réduire graduellement le risque associé à ces opérations. Les marges de crédit hypothécaire et le portefeuille de prêts à l'investissement de B2B Trust ont augmenté de 153 millions \$ et 107 millions \$ respectivement au cours de l'exercice financier 2009.

COMPOSITION DU PORTEFEUILLE DE PRÊTS PERSONNELS
(en pourcentage)



(1) Incluant prêts sur cartes de crédit, prêts étudiants, prêts accordés dans le cadre du programme Immigrants investisseurs et autres prêts

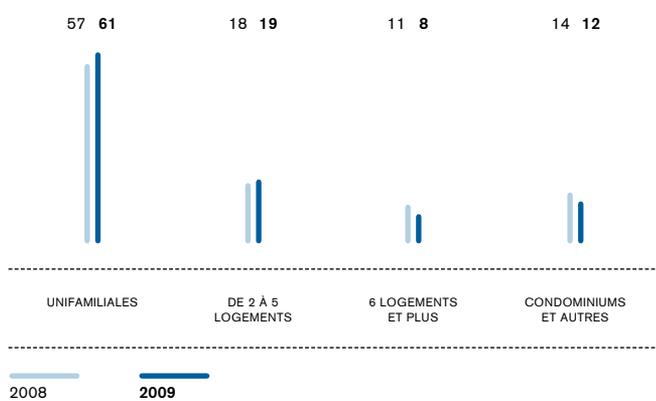
² Les prêts accordés dans le cadre du programme Immigrants investisseurs sont dorénavant inclus dans les prêts personnels. Ces prêts étaient auparavant inclus dans les prêts commerciaux et autres prêts.

Prêts hypothécaires résidentiels

Comme l'indique le tableau 18, à la page 30, les portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels, y compris les prêts au bilan et les prêts titrisés, ont augmenté de 1 341 millions\$, ou 16%, au cours de l'exercice financier 2009. Cette performance est attribuable principalement à la solide performance de nos réseaux de souscription de prêts hypothécaires, de même qu'à la vigueur soutenue du marché immobilier canadien.

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES RÉSIDENTIELS PAR TYPE DE PROPRIÉTÉ

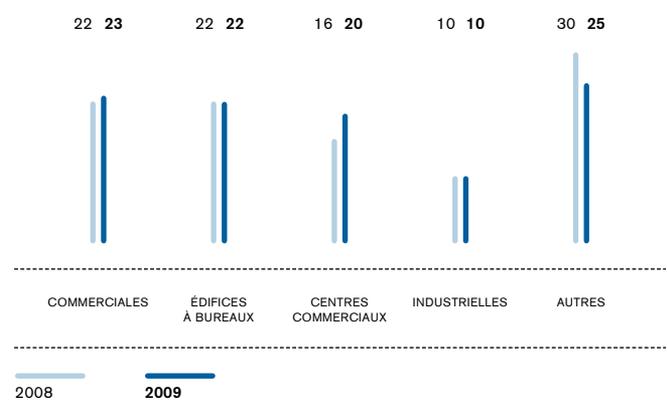
(en pourcentage)



Le portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux assure une bonne diversification des risques. Au 31 octobre 2009, l'Ontario et l'Ouest canadien représentaient 64% du portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux et le Québec, 36%. Au 31 octobre 2008, leurs parts respectives s'établissaient à 63% et 37%. La valeur des prêts moyens s'établissait à 1,9 millions\$ au 31 octobre 2009, comparativement à 1,3 millions\$ au 31 octobre 2008.

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES COMMERCIAUX PAR TYPE DE PROPRIÉTÉ

(en pourcentage)



Prêts hypothécaires commerciaux

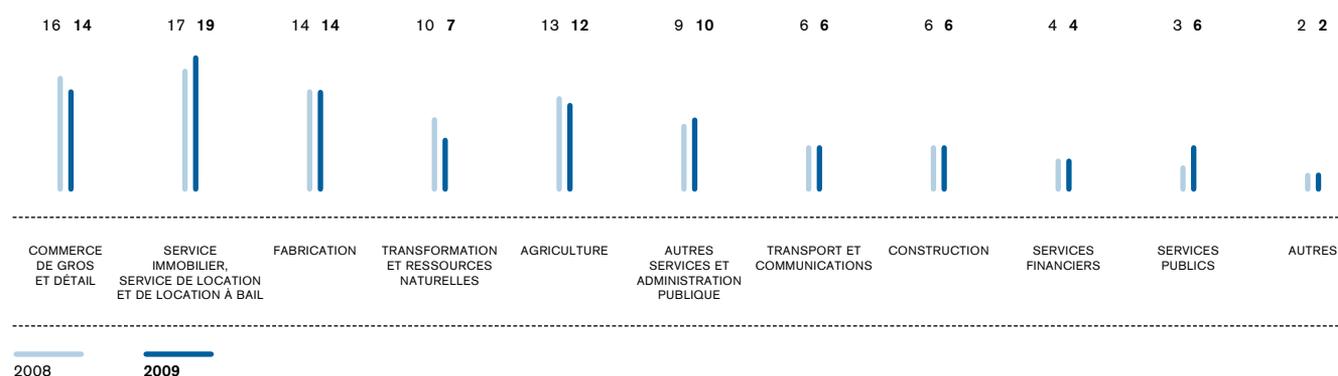
Les prêts hypothécaires commerciaux ont augmenté de 38% par rapport à l'exercice financier 2008 et s'établissaient à 1 285 millions\$ au 31 octobre 2009, comparativement à 933 millions\$ au 31 octobre 2008. En jouant un rôle actif dans le secteur des prêts hypothécaires commerciaux au Canada en 2009, la Banque a consolidé sa position enviable dans ce domaine. De plus, en demeurant toujours présente et active dans une période de récession, elle a pu tirer parti des occasions d'affaires offertes par le retrait de certains prêteurs du marché.

Prêts commerciaux

Au 31 octobre 2009, le portefeuille de prêts commerciaux, y compris les acceptations bancaires, s'élevait à 1,8 milliard\$, une augmentation de 208 millions\$ par rapport au 31 octobre 2008, alors qu'il s'élevait à 1,6 milliard\$. Cette hausse est attribuable entièrement à la croissance de ce portefeuille au Québec. Comme l'indique le tableau ci-dessous, le portefeuille de prêts commerciaux englobe un large éventail d'industries, et aucune industrie spécifique ne représente plus de 20% de l'ensemble du portefeuille.

PRÊTS COMMERCIAUX PAR INDUSTRIE

(en pourcentage)

**Prêts douteux**

Les prêts douteux bruts ont augmenté de 35,6 millions \$ depuis le début de l'exercice financier 2009 et s'élevaient à 137,5 millions \$ au 31 octobre 2009. Les prêts douteux nets s'élevaient à 23,0 millions \$ au 31 octobre 2009, comparativement à (10,6) millions \$ au 31 octobre 2008. Cette augmentation reflète le fléchissement global des conditions économiques, ainsi que les importantes augmentations de volumes. Diverses mesures, mises en œuvre dans les dernières années et destinées à réduire le profil de risque de la Banque, ont toutefois contribué à contenir

la dégradation. Néanmoins, la qualité de crédit du portefeuille de prêts demeure satisfaisante, dans l'ensemble, compte tenu de l'état actuel de l'économie.

La provision générale s'établissait à 73,3 millions \$ au 31 octobre 2009, soit au même niveau qu'à la même date en 2008. Cette provision générale reflète l'estimation des pertes imputables à la détérioration de la qualité de crédit de prêts qui n'ont pas encore été identifiés comme douteux.

La note 5 des états financiers consolidés offre de plus amples renseignements à ce propos.

TABLEAU 25
PRÊTS DOUTEUX

Aux 31 octobre (en millions de dollars, sauf les montants en pourcentage)

	2009			2008		
	BRUT	PROVISIONS SPÉCIFIQUES	NET	BRUT	PROVISIONS SPÉCIFIQUES	NET
Prêts personnels	23,7 \$	(7,0)\$	16,7 \$	19,2 \$	(6,6)\$	12,6 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	32,4	(1,9)	30,5	16,6	(1,4)	15,2
Prêts hypothécaires commerciaux	11,2	(2,5)	8,7	6,3	(1,9)	4,4
Prêts commerciaux et autres	70,2	(29,9)	40,3	59,8	(29,3)	30,5
Total	137,5 \$	(41,3)\$	96,2 \$	101,9 \$	(39,2)\$	62,7 \$
Provision générale			(73,3)			(73,3)
Total – prêts douteux nets			22,9 \$			(10,6)\$
En % du total des prêts, acceptations bancaires et valeurs acquises en vertu de conventions de revente	0,83 %		0,14 %	0,68 %		(0,07)%

TABLEAU 26
RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES PRÊTS DOUTEUX PAR PORTEFEUILLE DE CRÉDIT ET PAR INDUSTRIE
 Aux 31 octobre (en millions de dollars)

	2009	2008
Prêts personnels	23,7 \$	19,2 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	32,4	16,6
Prêts hypothécaires commerciaux	11,2	6,3
	67,3	42,1
Prêts commerciaux et autres :		
Fabrication	23,0	22,3
Transformation et ressources naturelles	16,2	7,8
Agriculture	12,4	4,9
Services publics	4,8	6,0
Commerce de gros et détail	4,0	3,4
Construction	2,6	2,1
Services financiers	1,9	0,8
Service immobilier, service de location et de location à bail	1,6	5,8
Autres services et administration publique	0,7	0,7
Transport et communications	0,6	2,9
Autres	2,4	3,1
	70,2	59,8
Total des prêts douteux	137,5	101,9
Québec		
Prêts personnels	6,5	9,0
Prêts hypothécaires résidentiels	10,7	6,6
Prêts hypothécaires commerciaux	6,0	6,1
Prêts commerciaux et autres	62,5	47,1
	85,7	68,8
Autres provinces du Canada		
Prêts personnels	17,2	10,2
Prêts hypothécaires résidentiels	21,7	10,0
Prêts hypothécaires commerciaux	5,2	0,2
Prêts commerciaux et autres	7,7	12,7
	51,8	33,1
Total des prêts douteux	137,5 \$	101,9 \$

GESTION DU RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché correspond aux pertes financières que peut encourir la Banque en raison des fluctuations défavorables de la valeur des instruments financiers inscrits ou non au bilan, à la suite de variations des paramètres qui sous-tendent leur évaluation, notamment les taux d'intérêt, les taux de change et les cours boursiers. Ce risque est inhérent aux activités de financement, de placement, de négociation et de gestion de l'actif et du passif (GAP) de la Banque.

Le **risque de taux d'intérêt** correspond aux pertes financières que la Banque pourrait encourir à la suite de fluctuations défavorables des taux d'intérêt. La section portant sur les activités de gestion de l'actif et du passif traite en détail de la gestion globale du risque de taux d'intérêt. Le risque de marché structurel est le risque de taux d'intérêt provenant des activités bancaires

et est principalement causé par des écarts entre les dates d'échéances prévues des actifs et des passifs ou entre leurs dates de retarification (non-appariement de taux d'intérêt).

Le **risque de change étranger** correspond aux pertes en dollars canadiens que la Banque pourrait encourir à la suite de fluctuations défavorables des taux de change. Il provient essentiellement des positions de change étranger maintenues par la Banque pour soutenir l'offre de produits et services en devises autres qu'en dollars canadiens, de même que des activités d'arbitrage et, dans une moindre mesure, du non-appariement en devises des éléments d'actif et de passif inscrits ou non au bilan, ainsi que de la non concordance des entrées et sorties de fonds en devises étrangères.

Le **risque sur actions** correspond aux pertes financières que la Banque pourrait encourir à la suite de fluctuations défavorables du cours de certaines actions ou du marché boursier en général.

Politiques et normes

L'objectif premier d'une gestion efficace du risque de marché est de mesurer adéquatement les risques de marché les plus significatifs et de s'assurer que ces risques sont contenus sous le niveau de tolérance au risque de la Banque.

La Banque s'est ainsi dotée de politiques et de limites qui lui permettent de surveiller et limiter l'exposition au risque de marché découlant de ses activités de négociation, de placement et de gestion de l'actif et du passif. Les politiques et les limites établies reflètent la ligne de conduite de la Banque en matière de gestion des différents risques associés à ses activités de trésorerie. Les politiques et limites sont approuvées par le comité de direction et par le comité de gestion des risques du conseil d'administration, au moins annuellement, afin de s'assurer de leur conformité aux principes, objectifs et stratégies de gestion retenus.

Des rapports détaillés sur le niveau de risque et sur la surveillance des limites sont produits quotidiennement et présentés :

- quotidiennement aux gestionnaires de portefeuilles et de risques; et
- trimestriellement au comité de direction et au comité de gestion des risques du conseil d'administration.

Méthodes d'évaluation et d'encadrement des risques de marchés (taux d'intérêt, change étranger et actions)

L'évaluation des risques de marché de la Banque repose sur la combinaison de diverses mesures telles que :

- des limites dites « nominales »;
- la valeur à risque (VaR); et
- des scénarios chocs et d'autres mesures de sensibilité.

Limites pour la gestion du risque de marché

La Banque fixe des limites qui sont conformes à son plan d'affaires et à sa tolérance à l'égard du risque de marché. En établissant ces limites, la Banque tient compte de la volatilité du marché, de sa liquidité, de l'expérience organisationnelle et des stratégies d'affaires. Des limites sont établies au niveau des portefeuilles, au niveau des secteurs d'activité, de même qu'au niveau global de la Banque et sont surveillées quotidiennement. Les limites de risque de marché sont fondées sur les principaux facteurs de risque des activités et peuvent comprendre des limites quant aux notionnels, des mesures de sensibilité, la VaR et d'autres scénarios chocs. La Banque utilise une combinaison de ces méthodes selon la complexité et la nature de ses activités.

Valeur à risque

La valeur à risque correspond à la perte maximale que la Banque pourrait enregistrer sur une période d'une journée, avec un niveau de confiance de 99%. Par conséquent, les chances que les pertes réelles encourues un jour donné soient plus élevées que la VaR sont théoriquement de 1%. La méthode retenue pour le calcul de la VaR est celle des simulations historiques, qui prend implicitement en compte les corrélations entre les différents facteurs de risques. La VaR est basée sur un historique de données de 300 jours. Les valeurs à risque sont calculées sur une base quotidienne pour l'ensemble des activités des marchés financiers. La Banque utilise des tests de validité rétroactifs pour comparer les profits et les pertes théoriques aux résultats de la VaR de négociation. Ceci permet de valider certaines hypothèses statistiques du modèle de VaR. Ces tests sont effectués pour chacun des secteurs d'activité et chacun des facteurs de risques, ainsi que pour le portefeuille

de négociation dans son ensemble. La variation théorique des profits et pertes est générée en utilisant les mouvements de prix quotidiens et en faisant l'hypothèse que la composition du portefeuille est stable.

Scénarios chocs et mesures de sensibilité

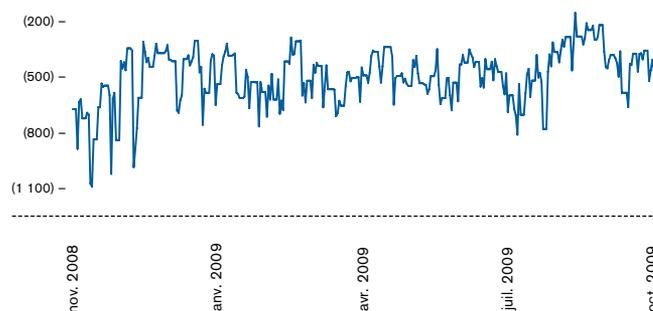
Parallèlement aux calculs de VaR, les impacts de scénarios chocs sur les profits et sur les pertes sont estimés pour les portefeuilles de négociation et d'investissement et permettent d'évaluer l'impact de situations de marché anormales. Les scénarios chocs représentent une mesure de risque complémentaire à la VaR et tentent de fournir une estimation de la pire perte que la Banque pourrait encourir sur une période d'environ un mois. Le programme de scénarios chocs de la Banque réunit une combinaison de scénarios historiques et statistiques afin de simuler l'impact de mouvements importants des facteurs de risques sur la valeur marchande des portefeuilles. La Banque calcule également, quotidiennement, des mesures de sensibilité (incluant des mesures de volatilité et des mouvements parallèles de courbes de rendement), sur l'ensemble des activités des marchés financiers.

Activités de négociation

Les activités de négociation sont axées sur les besoins de la Banque et de ses clients. Les risques de marché associés aux activités de négociation découlent des activités pour lesquelles la Banque agit à titre de principal ou d'agent pour ses clients. Ces activités sont menées principalement par Valeurs mobilières Banque Laurentienne et, dans une moindre mesure, par la Trésorerie corporative de la Banque. Le graphique ci-dessous présente la valeur à risque totale quotidienne du portefeuille de négociation pour l'exercice financier 2009.

ÉVOLUTION JOURNALIÈRE DE LA VAR DU PORTEFEUILLE DE NÉGOCIATION SUR LES 12 DERNIERS MOIS

(en milliers de dollars)



Activités de gestion de l'actif et du passif

L'objet des activités de gestion de l'actif et du passif est de contrôler le risque structurel de taux d'intérêt, qui correspond à l'impact potentiel défavorable des fluctuations des taux d'intérêt sur les revenus et la valeur économique de la Banque. Ce risque est attribuable principalement aux différences entre les dates d'échéance ou les dates de réévaluation des éléments du bilan et des éléments hors bilan, ainsi qu'aux options imbriquées dans certains produits bancaires, notamment les clauses de remboursement anticipé, le rachat des dépôts et les engagements hypothécaires.

La gestion du risque structurel nécessite un suivi rigoureux de quatre groupes de portefeuilles distincts :

- les opérations bancaires de la clientèle de la Banque, affectées par les choix des clients, la disponibilité des produits et les politiques de tarification selon les termes;
- les activités d'investissement constituées de titres négociables et de financement institutionnel;
- les activités de négociation de titres, qui sont évaluées quotidiennement à leur juste valeur marchande selon l'évolution des taux; et
- un portefeuille de couverture qui permet à la Banque de contenir le risque global lié aux taux d'intérêt à l'intérieur des limites strictes de balises internes.

La gestion dynamique du risque structurel vise à maximiser la rentabilité de la Banque tout en préservant la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Afin d'atteindre ces objectifs, divers instruments de trésorerie et instruments dérivés dont, principalement les swaps de taux d'intérêt, les contrats à terme normalisés et les options, sont utilisés pour modifier les caractéristiques de taux d'intérêt des instruments sous-jacents au bilan de la Banque et pour couvrir le risque inhérent aux options imbriquées dans les produits de prêts et de dépôts.

Le risque structurel est géré globalement par la Trésorerie corporative de la Banque et surveillé par le comité de gestion de l'actif et du passif, conformément à la politique de gestion des risques structurels approuvée par le comité de gestion des du conseil d'administration. Cette politique définit les limites relatives à l'appréciation du risque lié à la valeur économique et au revenu net d'intérêt. Ces limites de risque sont calculées en simulant l'impact d'un mouvement parallèle, immédiat et soutenu, de 100 points de base des taux pour toutes les échéances.

Le risque lié au revenu d'intérêt mesure l'incidence défavorable des fluctuations des taux d'intérêt sur le revenu net d'intérêt au cours des 12 prochains mois. Le risque lié à la valeur économique mesure l'incidence défavorable nette sur la valeur actualisée de l'actif et du passif figurant au bilan et hors bilan.

Les positions des portefeuilles sont revues périodiquement par le comité de gestion de l'actif et du passif qui a la responsabilité de surveiller le positionnement de la Banque en ce qui concerne les mouvements anticipés des taux d'intérêt et de recommander la couverture de tout risque de taux d'intérêt non désiré ou imprévu. De plus, des rapports de suivi des risques sont présentés périodiquement au comité de direction et au comité de gestion des risques du conseil d'administration.

Dans le cadre d'une saine gestion du risque structurel, un relevé des écarts de retarification est produit périodiquement. Ce relevé sert ensuite de base à des analyses de simulation de l'impact de divers scénarios de taux sur le revenu net d'intérêt et sur la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. L'un des exercices de simulation consiste à soumettre le bilan de la Banque à des hausses et à des baisses parallèles, soudaines et soutenues, de 1 % et 2 % des taux d'intérêt. Au 31 octobre 2009 par exemple, pour tous les portefeuilles, une augmentation de 1 % du taux d'intérêt aurait entraîné une diminution d'environ 5,0 millions \$ du revenu net d'intérêt avant impôts sur les 12 mois suivants, et aurait eu des retombées négatives de 20,0 millions \$ sur la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Le tableau 27 ci-dessous fournit plus de détails relativement à d'autres mouvements de taux d'intérêt. Ces résultats reflètent les efforts de la direction pour tirer parti des mouvements anticipés des taux d'intérêt à court et à long terme, tout en maintenant la sensibilité à ces fluctuations bien en deçà des plafonds approuvés. La position de la Banque en matière de sensibilité aux taux d'intérêt au 31 octobre 2009 est présentée à la note 21 afférente aux états financiers consolidés.

TABLEAU 27
ANALYSE DE LA SENSIBILITÉ AU RISQUE
Aux 31 octobre (en millions de dollars)

	2009		2008	
	REVENU NET D'INTÉRÊT ⁽¹⁾	VALEUR ÉCONOMIQUE DES CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES ORDINAIRES ⁽²⁾	REVENU NET D'INTÉRÊT ⁽¹⁾	VALEUR ÉCONOMIQUE DES CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES ORDINAIRES ⁽²⁾
Incidence d'une :				
augmentation du taux d'intérêt de 100 points de base	(5)\$	(20)\$	9 \$	(19)\$
diminution du taux d'intérêt de 100 points de base	(22)	23	(11)	19
Incidence d'une :				
augmentation du taux d'intérêt de 200 points de base	(10)	(38)	18	(37)
diminution du taux d'intérêt de 200 points de base	(67)\$	22 \$	(21)\$	40 \$

(1) Compte tenu des taux d'intérêt inhabituellement faibles en fin d'année, l'analyse de sensibilité des taux présente certains résultats asymétriques sur le revenu net d'intérêt des 12 prochains mois.

(2) Net des impôts sur les bénéfices

GESTION DU RISQUE OPÉRATIONNEL

Le risque opérationnel est inhérent aux activités des institutions financières. Il correspond au risque de perte résultant d'une inadéquation ou d'une défaillance attribuable à des procédures, à des personnes ou à des systèmes ou à des événements extérieurs. Bien que ce risque opérationnel ne puisse être éliminé, sa gestion est intégrée dans les processus décisionnels des administrateurs de la Banque, des membres de la haute direction et des gestionnaires.

La politique de gestion du risque opérationnel, revue annuellement par le comité de gestion des risques du conseil d'administration, décrit le cadre de gestion du risque opérationnel et définit les rôles et responsabilités des divers intervenants. Le comité de gestion du risque opérationnel, relevant du comité de direction, représente l'un des éléments de base de la structure de gouvernance du risque opérationnel. Par contre, il incombe aux gestionnaires des secteurs d'activité et des filiales de gérer de manière proactive le risque opérationnel inhérent à leurs opérations quotidiennes. Le groupe de gestion du risque opérationnel doit encadrer le processus de gestion du risque opérationnel. La Vérification interne de la Banque contribue à ce processus en communiquant les conclusions de ses mandats de vérification au groupe de gestion du risque opérationnel, ainsi qu'au comité de gestion des risques du conseil d'administration et au comité de vérification.

Le processus de gestion du risque opérationnel dont s'est dotée la Banque comprend les étapes suivantes :

L'adoption de politiques par le conseil d'administration

Le cadre de gestion du risque opérationnel inclut les politiques suivantes : la politique de gestion du risque opérationnel, la politique de gestion du risque d'impartition, la politique de gestion de la continuité des opérations, la politique de gestion du risque de la sécurité de l'information, la politique de protection des renseignements personnels et la politique de gestion du risque de responsabilité professionnelle.

La cueillette des données relatives aux pertes opérationnelles

Les données concernant les pertes opérationnelles sont centralisées au sein du groupe de gestion du risque opérationnel.

L'identification des risques opérationnels

Les gestionnaires doivent identifier les risques découlant de leurs activités, y compris les risques reliés à de nouveaux produits, à de nouvelles activités et à de nouveaux processus.

L'évaluation des risques opérationnels

Toutes les activités de la Banque sont regroupées à l'intérieur de grands processus. Lors de tout changement important à ces processus ou à un nouveau processus, les gestionnaires doivent procéder à une évaluation afin de déterminer la cote de risque attribuable à chacun de leurs processus. Au besoin, des plans d'action sont produits pour atténuer tout risque important décelé.

La gestion des risques opérationnels

La gestion des risques opérationnels signifie notamment de prendre la décision d'accepter, d'atténuer, d'éviter ou de transférer certains risques et de mettre en place les procédures et mesures de contrôle appropriées. La Banque utilise plusieurs moyens pour minimiser ou transférer ses risques, notamment la participation à un programme d'assurances corporatives, ainsi que l'élaboration d'un plan global et intégré de continuité des affaires. En outre, un comité de prévention de la fraude, composé de spécialistes de la sécurité et de représentants des secteurs d'activité, se réunit périodiquement afin d'analyser les tendances en matière de fraudes et trouver des moyens d'améliorer constamment les méthodes et les outils de prévention de la fraude.

La production de rapports sur les risques opérationnels

Le groupe de gestion du risque opérationnel produit des rapports qui sont remis aux gestionnaires, aux membres de la haute direction et au comité de gestion de risque du conseil d'administration. Ces rapports contiennent notamment des renseignements sur les pertes opérationnelles par catégorie de risques et par grand secteur d'activité.

La gestion de l'impartition

La Banque doit compter sur des stratégies qui lui permettront de demeurer concurrentielle aussi bien en matière de coûts que de diversification de produits. L'impartition constitue l'une de ces importantes stratégies. Elle permet d'accéder à des technologies de pointe, facilite les économies d'échelle et contribue à l'amélioration de l'efficacité des processus. Une entente d'impartition sera considérée comme acceptable si elle offre à la Banque des avantages à court et à long terme, tout en comportant un niveau de risque acceptable. La Banque a implanté une politique de gestion du risque d'impartition pour l'ensemble de ses activités d'affaires. Cette politique vise à superviser les activités d'impartition, et assurer que les ententes importantes sont gérées avec prudence et que leur surveillance et leur supervision sont adéquats selon leur importance.

GESTION DU RISQUE D'ILLIQUIDITÉ ET DE FINANCEMENT

Le risque d'illiquidité et de financement représente l'éventualité que la Banque ne soit pas en mesure de réunir, au moment approprié et à des conditions raisonnables, les fonds nécessaires pour respecter ses obligations financières.

Le risque d'illiquidité et de financement est géré globalement par la Trésorerie corporative et surveillé par le comité de gestion de l'actif et du passif (comité GAP), conformément aux politiques de liquidités et de financement et gestion du nantissement. Le but principal de ces politiques est d'assurer que la Banque dispose en permanence des liquidités suffisantes pour respecter ses obligations financières actuelles et futures, tant dans des conditions normales que dans des circonstances exceptionnelles.

La Banque effectue un suivi quotidien de ses liquidités et veille à ce que les mesures de liquidité soient conformes aux limites établies dans ses politiques. La gestion des liquidités accorde une attention particulière aux échéances des dépôts et des prêts, ainsi qu'aux disponibilités et aux exigibilités de fonds lors de la planification du financement. La Banque maintient une réserve prudente d'actifs liquides non grevés qui sont immédiatement disponibles pour parer à toute éventualité. Elle définit ses besoins de liquidité grâce à des scénarios évaluant des horizons de survie qui mesurent la durée au cours de laquelle les actifs liquides pourraient couvrir le retrait de financement de gros et de dépôts.

La Banque veille à maintenir un volume stable de dépôts de base en provenance de sa clientèle de particuliers, par l'entremise de ses réseaux de succursales et d'intermédiaires. Elle maintient également une diversité de sources alternatives de financement afin de s'assurer une diversification qui soit suffisante. Les stratégies de financement incluent également la titrisation de prêts et le recours au marché des capitaux, soit par l'émission de capitaux propres ou de titres de dette.

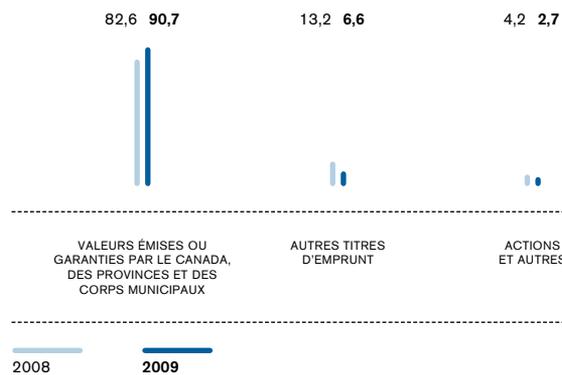
Un plan de contingence en matière de liquidités est préparé et révisé sur une base régulière. Ce plan de contingence fournit un plan d'action détaillé qui permettrait à la Banque de s'acquitter de ses obligations dans l'éventualité d'une crise de liquidités, interne ou externe.

Informations détaillées sur les liquidités

Les liquidités de la Banque correspondent à l'encaisse, aux dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques, aux dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques, aux valeurs mobilières et aux valeurs acquises en vertu de conventions de vente. Au 31 octobre 2009, ces actifs s'élevaient à 5,3 milliards\$, comparativement à 4,3 milliards\$ au 31 octobre 2008. D'un exercice financier à l'autre, les liquidités ont augmenté de 1,0 milliard\$, en raison principalement de la croissance particulièrement solide des dépôts, tel qu'il est expliqué de manière plus détaillée ci-dessous. Plus de 90% des liquidités de la Banque sont constituées de titres de placement émis ou garantis par le gouvernement canadien, par des provinces ou par des corps municipaux. Ces liquidités permettent à la Banque de disposer de la flexibilité nécessaire pour gérer les engagements et les échéances de son portefeuille de prêts et de dépôts, et pour répondre à d'autres besoins opérationnels courants. En outre, les portefeuilles de titres détenus à des fins de transaction et de titres désignés comme étant détenus à des fins de transaction offrent l'opportunité de générer des revenus de négociation de titres à revenu fixe ou servent de couverture à l'égard de certaines expositions.

VALEURS MOBILIÈRES

(en pourcentage)

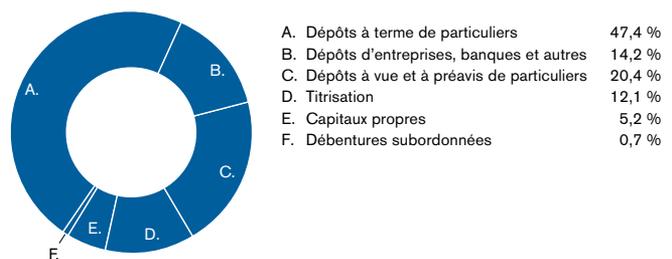


Financement

Les principales sources de financement de la Banque, soit les dépôts des particuliers (par l'entremise des succursales et des courtiers de dépôts) et la titrisation de prêts hypothécaires résidentiels par l'entremise du programme des Obligations hypothécaires du Canada, sont demeurées particulièrement efficaces tout au long de l'exercice financier 2009, et ce, en dépit des bouleversements qu'ont connus les marchés. De plus, le lancement du CIIE de B2B Trust a constitué une importante nouvelle source de financement de détail pour la Banque et a réduit le recours au financement sur le marché monétaire.

SOURCES DE FINANCEMENT

(en pourcentage)



Dépôts de particuliers

Le total des dépôts de particuliers a augmenté et s'établissait à 15,1 milliards \$ au 31 octobre 2009, comparativement à 12,4 milliards \$ au 31 octobre 2008. Le CIIE de B2B Trust a généré une augmentation de 2,4 milliards \$ au cours de l'exercice financier 2009, alors que les dépôts provenant d'autres activités de détail augmentaient de plus de 340 millions \$. Ces augmentations ont été partiellement contrebalancées par une diminution contrôlée des dépôts à terme provenant de courtiers de dépôts. Une proportion importante de ces dépôts est assurée par la Société d'assurance-dépôts du Canada jusqu'à concurrence de 100 000 \$ par client, par institution financière de dépôt réglementée. Les dépôts de particuliers constituent une source de financement particulière-

ment avantageuse et stable pour la Banque, en raison notamment de leur disponibilité et de leur faible coût par rapport aux dépôts institutionnels. Au 31 octobre 2009, ces dépôts représentaient 83 % du portefeuille total de dépôts de la Banque.

Dépôts d'entreprises, de banques et autres dépôts

Les dépôts d'entreprises, de banques et autres dépôts ont augmenté de 258 millions \$ et s'établissaient à 3,2 milliards \$ au 31 octobre 2009, comparativement à 2,9 milliards \$ au 31 octobre 2008. Cette augmentation est attribuable principalement aux dépôts de petites entreprises dans le CIIE de B2B Trust et à la croissance des dépôts provenant des opérations commerciales, contrebalancé en partie par une diminution du financement sur le marché monétaire.

TABLEAU 28
DÉPÔTS

Aux 31 octobre (en millions de dollars, sauf les montants en pourcentage)

	2009		2008	
Particuliers				
À vue et à préavis				
Réseau de succursales	1 993 \$	10,9 %	1 833 \$	12,0 %
Intermédiaires financiers	2 571	14,0	189	1,2
	4 564	24,9	2 022	13,2
À terme				
Réseau de succursales	4 895	26,8	4 628	30,2
Intermédiaires financiers	5 680	31,0	5 780	37,6
	10 575	57,8	10 408	67,8
Sous-total – particuliers	15 139	82,7	12 430	81,0
Entreprises, banques et autres				
À vue et à préavis	2 186	12,0	899	5,9
À terme fixe	975	5,3	2 005	13,1
Sous-total – entreprises, banques et autres	3 161	17,3	2 904	19,0
Total – dépôts	18 300 \$	100,0 %	15 334 \$	100,0 %

Cotes de crédit

Les dépôts de particuliers, levés en succursales et en provenance d'intermédiaires financiers, constituent la principale source de financement de la Banque. Dans certaines circonstances toutefois, notamment en période de forte croissance, la Banque doit se tourner vers les marchés afin d'obtenir du financement grâce à la titrisation et au financement non garanti. La capacité de la Banque d'obtenir ce type de financement, ainsi que les conditions afférentes, sont liées aux cotes de crédit déterminées par les agences de notation telles DBRS Limited et Standard & Poor's. Les révisions des cotes de crédit de la Banque pourraient donc avoir une incidence sur le financement des activités et sur les exigences en matière de garanties.

Au cours de l'exercice financier 2009, toutes les cotes de crédit de la Banque ont été confirmées et demeurent inchangées, à l'exception d'un déclassement de deux crans, par DBRS, des cotes des actions privilégiées à la suite de changements dans sa méthodologie d'évaluation globale des banques. À la date de production de ce Rapport de gestion, la perspective de cotes de crédit, telle que déterminée par les agences de notation telles DBRS Limited et Standard & Poor's était respectivement stable et positive³.

Le tableau suivant présente les cotes de crédit de la Banque, telles qu'elles ont été déterminées par les agences de notation.

³ Une perspective de cote de crédit déterminée par Standard & Poor's est une évaluation de l'évolution potentielle d'une cote de crédit à long terme sur un horizon à moyen terme (typiquement de six mois à deux ans). Tout changement dans les conditions économiques et/ou fondamentales est pris en considération dans la détermination d'une perspective de cote de crédit. Une perspective ne constitue pas nécessairement un signe avant-coureur d'un changement de cote de crédit ou d'une intervention future. Les perspectives de cote de crédit déterminées par Standard & Poor's et leur signification sont les suivantes :

- « Positive » signifie que la cote pourrait être haussée
- « Négative » signifie que la cote pourrait être abaissée
- « Stable » signifie qu'il est peu probable que la cote change
- « En développement » signifie qu'une cote pourrait être haussée ou abaissée

Chaque catégorie de cote DBRS est complétée par une de trois perspectives possibles – « Positive », « Stable » et « Négative », en plus de « Sous revue ». La perspective permet à l'investisseur de comprendre l'opinion de DBRS quant à la tendance pour la cote en question. L'investisseur ne doit toutefois pas assumer qu'une perspective positive ou négative indique nécessairement qu'un changement à la cote est imminent.

TABLEAU 29
COTES DE CRÉDIT
AU 31 OCTOBRE 2009

	DBRS	STANDARD & POOR'S
Dépôts et dettes de premier rang	BBB (haut)	BBB
Instruments à court terme	R-1 (bas)	A-2
Débiteures subordonnées	BBB	BBB-
Actions privilégiées	Pfd-3 (bas)	BB+

Obligations contractuelles

Dans le cours normal de ses activités, la Banque conclut des engagements contractuels de diverses natures. Ses principales obligations découlent de l'émission de titres d'emprunt, y compris des dépôts souscrits auprès de particuliers, d'entreprises et d'autres institutions. Ce financement, combiné aux émissions de capital-actions, sert principalement à financer les opérations de prêts et d'investissement.

Par ailleurs, la Banque doit également s'assurer que des liquidités seront disponibles pour répondre aux exigences de

certains projets d'investissement en infrastructure, notamment la rénovation de son réseau de succursales, la modernisation de ses plates-formes informatiques, ainsi que des projets liés à la conformité aux exigences réglementaires. Ces projets requièrent inévitablement d'importants investissements à chaque année.

Le tableau suivant présente un sommaire des principales obligations contractuelles de la Banque, au 31 octobre 2009, échéant au cours de chacune des cinq prochaines années et par la suite. La note 23 afférente aux états financiers consolidés complète cette information.

TABLEAU 30
OBLIGATIONS CONTRACTUELLES
Au 31 octobre 2009 (en millions de dollars)

	2010	2011	2012	2013	2014	PAR LA SUITE	TOTAL
Dépôts à terme	4 382 \$	3 389 \$	1 880 \$	1 111 \$	777 \$	11 \$	11 550 \$
Engagements afférents à des valeurs vendues à découvert	999	55	–	–	–	–	1 054
Engagement afférents à des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat	285	–	–	–	–	–	285
Débiteures subordonnées	–	150	–	–	–	–	150
Engagements en vertu de baux, contrats de services informatiques et autres	67	64	61	54	43	97	386
Total	5 733 \$	3 658 \$	1 941 \$	1 165 \$	820 \$	108 \$	13 425 \$

GESTION DU RISQUE DE RÉPUTATION

Le risque de réputation correspond au risque qu'une décision, un événement ou une série d'événements affectent, directement ou indirectement, l'image de la Banque auprès des actionnaires, des clients, des employés, du grand public ou de toute autre partie prenante, et puissent avoir un impact négatif sur ses revenus, ses opérations et, finalement, sur sa valeur.

Le risque de réputation découle souvent d'une gestion inadéquate des autres risques, et peut être associés à la quasi-totalité des activités d'une institution financière, et ce, même quand les opérations sont, d'un point de vue technique, conformes aux exigences juridiques, comptables et réglementaires. La réputation

représente un actif essentiel qui contribue au développement de l'entreprise, au maintien du lien de confiance avec les clients et le grand public, et à l'optimisation de la valeur pour les actionnaires. Par conséquent, la réputation constitue un atout stratégique important.

Soucieux de protéger la Banque contre toute atteinte possible à sa réputation et prenant en considération toute l'importance de ce risque, le comité de direction encadre et supervise la gestion du risque de réputation grâce à une politique spécifique à ce sujet. D'autres politiques et comités le soutiennent également dans la gestion des menaces potentielles qui pourraient avoir un impact direct ou indirect sur la réputation de la Banque.

GESTION DU RISQUE RÉGLEMENTAIRE

Le risque réglementaire fait référence au risque que la Banque ne se conforme pas aux lois, règlements, directives des autorités réglementaires ou codes volontaires applicables. La politique de gestion du risque réglementaire opérationnalise le cadre de gestion du risque réglementaire de la Banque qui comprend les activités suivantes :

- l'identification des exigences réglementaires applicables à la Banque;
- l'évaluation du risque attribuable à chaque exigence réglementaire;
- l'élaboration, la mise à jour et l'application de contrôles visant le respect des exigences réglementaires;
- l'évaluation de l'efficacité des contrôles; et
- l'identification et la correction des situations de non-conformité.

Les rapports de conformité sont soumis, au moins trimestriellement, au comité de direction et au comité de vérification du conseil d'administration. En outre, un mécanisme d'examen conçu pour évaluer l'efficacité du cadre est également en place.

GESTION DU RISQUE D'ASSURANCE CRÉDIT

Le risque d'assurance correspond au risque de pertes qui pourraient être subies lorsque les hypothèses liées à des produits d'assurance de crédit offerts par la Banque, particulièrement en ce qui concerne la détermination des primes ou l'évaluation des réserves, diffèrent des résultats réels des opérations d'assurance souscrites.

Le risque d'assurance est géré dans le cadre d'un programme indépendant surveillé par des représentants de la Banque et des experts dans le domaine des assurances. La Banque souscrit des protections de réassurance afin de réduire l'exposition qui pourrait découler de catastrophes ou de réclamations importantes, y compris des actes de terrorisme. En outre, l'élaboration et la tarification des produits d'assurance offerts par la Banque sont revues par des actuaires consultants, sur la base des meilleures pratiques.

GESTION DU RISQUE ENVIRONNEMENTAL

Le risque environnemental correspond au risque de pertes financières qui peuvent survenir lorsqu'il est nécessaire de remettre les actifs de la Banque ou les actifs de clients de la Banque dans un état environnemental sain.

Le risque environnemental relié aux activités de financement est géré dans le cadre du processus d'approbation de prêts. En ce qui concerne les risques, plutôt limités, reliés aux actifs de la Banque, leur gestion incombe principalement au secteur Immobilier.

RISQUES ADDITIONNELS SUSCEPTIBLES D'INFLUER SUR LES RÉSULTATS FUTURS

Les principaux risques d'affaires qui pourraient affecter les résultats de la Banque sont décrits en détail dans les sections précédentes. Cette section présente d'autres facteurs qui pourraient avoir un impact significatif sur les résultats de la Banque et qui pourraient faire en sorte que ceux-ci diffèrent substantiellement des énoncés prévisionnels, tels qu'ils sont définis au début du présent Rapport annuel. Quoique la Banque maintienne un ensemble complet de

contrôles et de processus afin d'atténuer les risques reliés à ces facteurs, ces derniers pourraient, en soi, avoir un impact significatif sur la performance de la Banque.

Conjoncture économique au Canada

La Banque exerce ses activités principalement au Québec et en Ontario mais également, dans une moindre mesure, dans le reste du Canada. Ses revenus sont donc particulièrement sensibles à la conjoncture économique et commerciale au Canada. Les facteurs les plus importants à cet égard incluent les taux d'intérêt, l'inflation, les fluctuations du marché des capitaux, la vigueur de l'économie et les volumes d'affaires de la Banque dans certaines régions clés. Une détérioration prolongée de l'économie canadienne pourrait donc avoir une incidence défavorable sur les activités de la Banque.

Politiques monétaires et autres

Les politiques monétaires de la Banque du Canada et de la Réserve fédérale américaine, ainsi que d'autres mesures prises par les banques centrales ont des impacts importants sur plusieurs variables, telles que les taux d'intérêt, les taux de change et les marchés obligataires, qui peuvent avoir un impact sur les revenus de la Banque. La Banque n'a cependant aucun contrôle sur les changements aux politiques monétaires ou sur les mouvements des marchés des capitaux.

Concurrence

La performance de la Banque est affectée par le niveau de compétition des marchés sur lesquels elle opère. La vive compétition dans l'industrie des services financiers pourrait affecter la capacité de la Banque à atteindre ses objectifs. Plusieurs facteurs, dont le prix des produits et services offerts, leur qualité et leur variété, ainsi que les initiatives des concurrents, pourraient avoir un impact négatif sur le positionnement de la Banque.

Modifications des lois et des règlements et poursuites judiciaires

Les changements aux lois et aux réglementations pourraient affecter la Banque en entraînant un impact sur son offre de produits et de services et en altérant la compétitivité de l'industrie des services financiers. De plus, un manquement de la Banque aux lois et réglementations applicables pourrait entraîner des sanctions et des pénalités financières qui auraient un impact négatif sur ses revenus et sur sa réputation. Des poursuites judiciaires pourraient également affecter négativement la Banque. D'autres détails sont fournis à la note 25 afférente aux états financiers consolidés.

Capacité d'attirer et retenir des employés clés

Les performances futures de la Banque dépendent en grande partie de sa capacité à attirer et retenir des employés clés. Au sein de l'industrie des services financiers, la compétition pour l'embauche d'employés et de cadres est très vive et il n'y a aucune garantie que la Banque réussira à attirer et retenir ces individus. Cela pourrait affecter sensiblement ses opérations et sa compétitivité.

Infrastructure commerciale

La Banque fait affaire avec des tiers pour lui fournir les composantes indispensables à son infrastructure commerciale,

telles que des connections Internet et d'autres services de communications et de gestion de données. Une interruption de ces services pourrait affecter négativement la capacité de la Banque à fournir ses produits et services à ses diverses clientèles et garantir la continuité normale de ses opérations.

Autres facteurs

D'autres facteurs hors du contrôle de la Banque, pourraient affecter les résultats, tel qu'il est décrit dans la section sur les énoncés prévisionnels au début du présent Rapport annuel. Il convient de noter que la liste de facteurs énoncés ci-dessus n'est pas exhaustive.

Contrôles et procédures de communication de l'information et contrôle interne à l'égard de l'information financière

Afin de s'assurer que les états financiers consolidés et le Rapport de gestion donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Banque et de ses résultats d'exploitation, la direction a la responsabilité d'établir et de maintenir des contrôles et des procédures de communication de l'information, ainsi qu'un contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Contrôles et procédures de communication de l'information

Les contrôles et procédures de communication de l'information sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que toute l'information pertinente est recueillie et présentée à la haute direction de la Banque qui assure une communication appropriée de cette information. Une politique de divulgation de l'information encadre ce processus de divulgation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires ainsi que dans les autres rapports déposés ou transmis en vertu de la législation sur les valeurs mobilières. Le comité de divulgation s'assure de la conformité à cette politique. À ce titre, les membres de ce comité révisent les principaux documents qui doivent être déposés auprès des organismes de réglementation, et voient à ce que la communication de l'information importante relativement aux opérations soit effectuée en temps opportun.

Le président et chef de la direction et le vice-président exécutif et chef de la direction financière ont évalué l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information, au 31 octobre 2009, et conclu qu'ils ont été adéquatement conçus et efficacement gérés de manière à fournir une assurance raisonnable quant à l'intégralité et à la fiabilité de l'information financière.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au cours de l'exercice financier 2009, la direction a évalué la conception et l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière, conduisant à la certification réglementaire des documents annuels conformément aux directives du règlement 52-109. Quant à l'évaluation des contrôles et procédures de communication de l'information, l'évaluation de la conception et de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière a été réalisée en utilisant le cadre de contrôle défini par le *Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission* (COSO).

Compte tenu des limites inhérentes à tout système de contrôle, il est possible que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne puisse prévenir ou détecter toutes les inexactitudes attribuables à l'erreur ou à la fraude. L'évaluation du contrôle interne par la direction fournit toutefois une assurance raisonnable à l'effet que tous les problèmes de contrôle interne qui pourraient entraîner de graves inexactitudes ont été détectés.

Tout au long de l'exercice financier 2009, des tests ont été menés afin d'évaluer l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière. Ces travaux ont permis au président et chef de la direction et au vice-président exécutif et chef de la direction financière d'attester que le contrôle interne à l'égard de l'information financière est efficace et conçu de manière adéquate de manière à fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable.

Changements au contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au cours de l'exercice financier terminé le 31 octobre 2009, aucune modification du contrôle interne à l'égard de l'information financière n'a eu une incidence importante ou n'est raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Conventions et estimations comptables critiques

Les principales conventions comptables auxquelles se conforme la Banque sont présentées aux notes 2 et 3 afférentes aux états financiers consolidés. Certaines de ces conventions comptables sont jugées critiques dans la mesure où elles exigent que la direction formule des estimations qui, en soi, impliquent des incertitudes, et que toute modification à ces estimations pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés de la Banque. Les conventions comptables critiques qui exigent de la direction qu'elle pose des jugements et formule des estimations sont décrites ci-dessous.

PROVISIONS POUR PERTES SUR PRÊTS

Les provisions pour pertes sur prêts reflètent l'estimation par la direction des pertes liées aux portefeuilles de prêts. La direction revoit régulièrement la qualité de crédit des portefeuilles afin de s'assurer de la suffisance des provisions pour pertes sur prêts. Ces provisions dépendent notamment de l'évaluation des montants et des dates de flux de trésorerie futurs, de la juste valeur des garanties et des coûts de réalisation, ainsi que de l'interprétation de l'impact des conditions économiques et de marché.

Compte tenu de l'importance des montants et de l'incertitude qui leur est propre, l'utilisation d'estimations et d'hypothèses différentes de celles retenues dans la détermination des provisions pour pertes sur prêts pourrait se traduire par des niveaux de provisions sensiblement différents. Des changements dans les circonstances peuvent faire en sorte que de futures évaluations du risque de crédit diffèrent de manière significative des évaluations courantes, et qu'une augmentation ou une réduction des provisions pour pertes sur prêts s'avère nécessaire.

Conséquemment, ces changements pourraient avoir une incidence importante sur les provisions pour pertes sur prêts à l'état consolidé des résultats d'un exercice financier donné. Une description détaillée de la méthode utilisée pour établir les provisions pour pertes sur prêts se retrouve à la note 3 afférente aux états financiers consolidés et à la rubrique « Gestion du risque de crédit », à la page 37 du présent Rapport de gestion.

La direction a développé un modèle d'évaluation des provisions générales basé sur l'historique de pertes des différents portefeuilles. Ce modèle valide les provisions de 73,5 millions \$ au 31 octobre 2009. D'autres hypothèses et paramètres auraient pu générer des évaluations différentes.

Cette estimation comptable critique touche tous les secteurs d'activité.

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La Banque comptabilise la plupart de ses instruments financiers, y compris les instruments financiers dérivés, à leur juste valeur. La juste valeur est définie comme le montant auquel un instrument financier pourrait être échangé par des parties compétentes et consentantes agissant en toute liberté sans lien de dépendance. Les variations de la juste valeur des titres du portefeuille de négociation, des engagements afférents à des valeurs vendues à découvert et des instruments financiers dérivés qui ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture, sont généralement constatées aux résultats à la rubrique Autres revenus.

La direction utilise les cours du marché, lorsque ceux-ci sont disponibles, comme les éléments les plus probants quant à la juste valeur des instruments financiers de la Banque, étant donné que cela ne demande qu'un degré de subjectivité minimal. Les cours du marché incluent les cours fournis par une Bourse, un courtier, un négociant, un groupe d'industries ou un service de cotation. Lorsqu'il n'existe pas de cours du marché, la Banque utilise habituellement des modèles d'évaluation basés sur la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs. Ces modèles peuvent comporter des paramètres de marché observables ou non observables.

La direction doit exercer un jugement lorsqu'il n'existe pas de cours du marché observables ou lorsque les cours du marché ne sont pas observables en raison d'un volume insuffisant dans un marché inactif. Un jugement peut également s'avérer nécessaire afin d'élaborer des méthodes d'évaluation et de définir des paramètres qui ne sont pas aisément observables sur le marché. Des renseignements additionnels relativement à la juste valeur sont fournis à la note 20 afférente aux états financiers consolidés.

Les actifs financiers disponibles à la vente sont soumis périodiquement à un test de dépréciation et la direction doit analyser divers facteurs afin de déterminer si les baisses de valeur sont autres que temporaires. Ces facteurs incluent la nature du placement ainsi que le laps de temps et la mesure dans lesquels les justes valeurs sont inférieures au coût. En outre, la direction tient compte d'autres facteurs, tels que la faillite, la restructuration ou la dilution de capital, des changements importants dans les opérations de l'émetteur ou d'autres incertitudes. La direction doit également affirmer son intention et sa capacité de détenir les titres jusqu'à leur récupération.

L'utilisation d'hypothèses alternatives pourrait se traduire par une comptabilisation des produits sensiblement différente.

Ces estimations comptables critiques touchent principalement Valeurs mobilières Banque Laurentienne et le secteur d'activité Autres. Des renseignements supplémentaires sur l'établissement de la juste valeur sont présentés à la note 22 afférente aux états financiers consolidés.

TITRISATION

La titrisation est un processus par lequel des actifs financiers, essentiellement des prêts hypothécaires dans le cas de la Banque, sont transformés en titres négociables et vendus à des investisseurs. Lorsque la Banque abandonne le contrôle sur les créances cédées et que la contrepartie reçue ne se limite pas à des droits de bénéficiaire sur ces actifs, la transaction est comptabilisée comme une vente.

Dans ces circonstances, la détermination du gain initial dépend de la valeur attribuée à certains droits conservés, principalement des droits relatifs aux intérêts excédentaires futurs et aux retenues de garantie, ainsi que des swaps de titrisation. Cependant, étant donné qu'il n'existe pas de marché pour ces instruments financiers, la direction doit estimer leur valeur en se fondant sur la valeur actualisée de flux de trésorerie estimatifs. La direction doit donc avoir recours à des estimations et à des hypothèses, particulièrement en ce qui concerne les pertes sur créances prévues, les taux de remboursements anticipés, les taux d'actualisation et d'autres

facteurs qui influent sur la valeur de ces instruments. De même, ces valeurs doivent être réévaluées périodiquement par la suite.

La juste valeur des droits conservés des prêts hypothécaires titrisés s'élevait à 108,4 millions \$ au 31 octobre 2009. La note 6 afférente aux états financiers consolidés, présente une analyse de sensibilité de la juste valeur actuelle de ces droits conservés à des changements défavorables immédiats de 10% et 20% dans les hypothèses clés. La juste valeur des swaps de titrisation s'établissait à -44,2 millions \$ au 31 octobre 2009. D'autres hypothèses, quant aux taux de remboursements anticipés et aux taux d'actualisation, pourraient se traduire par des justes valeurs sensiblement différentes pour ces instruments financiers.

La section « Arrangements hors bilan », à la page 31 du présent Rapport de gestion, fournit de plus amples informations sur ces transactions.

Cette estimation comptable critique touche principalement le secteur Autres.

AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

L'évaluation des avantages sociaux futurs des employés, pour les régimes à prestations déterminées et pour d'autres avantages postérieurs à l'emploi, est basée sur un certain nombre d'hypothèses, telles que les taux d'actualisation, les rendements prévus des actifs, la croissance projetée de la rémunération future, le taux tendanciel du coût des soins de santé, le taux de roulement du personnel et l'âge de départ à la retraite. Ces hypothèses sont révisées chaque année, conformément aux pratiques actuarielles reconnues, et sont approuvées par la direction.

Le taux d'actualisation servant à établir les coûts constatés et les obligations au titre des régimes de retraite et des autres avantages sociaux futurs reflètent les rendements du marché, à la date d'évaluation, de titres d'emprunt de grande qualité dont les flux de trésorerie correspondent aux paiements prévus des prestations. Le taux de rendement prévu des actifs des régimes correspond au rendement prévu de diverses catégories d'actifs, pondéré selon la répartition du portefeuille au cours de l'exercice financier. Le rendement à long terme futur prévu de chaque catégorie d'actifs est pris en compte d'après le taux d'inflation futur prévu et les rendements réels de titres à revenu fixe et d'actions. D'autres hypothèses sont fondées sur les résultats réels des régimes et les estimations les plus probables de la direction.

Conformément aux PCGR du Canada, les résultats réels qui diffèrent des résultats attendus en fonction des hypothèses retenues sont cumulés et amortis sur les périodes futures et, par conséquent, influent sur les coûts constatés et les obligations comptabilisées pour ces périodes. Au 31 octobre 2009, le montant net des pertes actuarielles non amorties s'élevait à 84,5 millions \$ (47,9 millions \$ en 2008) pour les régimes de retraite, et à 12,9 millions \$ (14,2 millions \$ en 2008) pour les autres avantages sociaux.

Les taux d'actualisation étaient de 6,50% au 31 octobre 2009 et de 7,50% au 31 octobre 2008. Le taux de rendement prévu à long terme des actifs des régimes était inchangé et s'établissait à 7,25%, pour les exercices financiers 2009 et 2008. Le taux tendanciel de croissance annuelle estimée du coût des soins de santé couverts par participant a été fixé à 10% pour l'exercice

2009 (8,8% pour 2008). Selon l'hypothèse retenue, ce taux devrait diminuer progressivement pour atteindre 4% en 2019 et demeurer à ce niveau par la suite.

Compte tenu de l'importance des obligations au titre des prestations constituées et des éléments d'actifs des régimes, des modifications aux hypothèses pourraient avoir une incidence importante sur l'actif (passif) au titre des prestations constituées, ainsi que sur les coûts relatifs aux régimes de retraite et aux autres avantages sociaux futurs. Le tableau 31 présente, sommairement, l'incidence sur les obligations au titre des prestations constituées en date du 31 octobre 2009, et sur les coûts des régimes à prestations déterminées afférents pour 2010, d'une augmentation ou d'une diminution de 0,25% dans les principales hypothèses.

TABLEAU 31
ANALYSE DE SENSIBILITÉ
(en millions de dollars)

	EFFET POSSIBLE D'UNE VARIATION DE 0,25 %	
	OBLIGATION	COÛT
Taux d'actualisation	9,6 \$	0,5 \$
Taux de rendement prévu à long terme des actifs des régimes	s.o.	0,8 \$

L'analyse de sensibilité présentée dans ce tableau doit être utilisée avec prudence, étant donné que les effets sont hypothétiques et que les variations de chacune des principales hypothèses peuvent ne pas être linéaires.

Cette estimation comptable critique touche tous les secteurs d'activité. La note 16 afférente aux états financiers consolidés fournit des renseignements supplémentaires sur les régimes de retraite et les autres avantages sociaux futurs de la Banque.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Les actifs d'impôts futurs reflètent l'évaluation par la direction de la valeur des reports prospectifs de pertes, des reports d'impôt minimum et d'autres écarts temporaires. La détermination de la valeur des actifs est basée sur des hypothèses reliées aux résultats d'opération d'exercices financiers futurs, au calendrier d'application de la résorption des écarts temporaires et aux taux d'imposition en vigueur à la date de résorption des écarts, lesquels sont susceptibles de changer en fonction des politiques fiscales des gouvernements. En outre, la direction doit évaluer s'il est plus probable qu'improbable que les actifs d'impôts futurs soient réalisés avant leur expiration et, selon tous les éléments de preuve dont elle dispose, déterminer s'il est nécessaire de constituer une provision pour moins-value à l'égard d'une partie ou de la totalité des actifs d'impôts futurs. L'utilisation d'autres hypothèses pourrait se traduire par des charges d'impôts sur les bénéfices sensiblement différentes.

Cette estimation comptable critique touche tous les secteurs d'activité. La note 17 aux états financiers consolidés fournit des renseignements supplémentaires sur la charge d'impôts.

ÉCARTS D'ACQUISITION, AUTRES ACTIFS INCORPORELS ET AUTRES ACTIFS

Écarts d'acquisition

Au 31 octobre 2009, le solde des écarts d'acquisition s'élevait à 53,8 millions \$, et ce montant avait été attribué entièrement au secteur Particuliers et PME Québec. Les écarts d'acquisition sont soumis annuellement à un test de dépréciation basé sur leur juste valeur, ou alors plus fréquemment si un événement ou un changement de circonstance indique que l'actif pourrait être déprécié.

Le test de dépréciation compare initialement la juste valeur de l'unité d'exploitation à laquelle se rattache l'écart d'acquisition, à sa valeur comptable. La direction utilise principalement la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie pour évaluer la juste valeur de ses unités d'exploitation. Le processus d'évaluation de la dépréciation inclut un certain nombre d'importantes estimations dont, notamment, les taux de croissance projetés pour le bénéfice net, les flux de trésorerie futurs, le nombre d'années utilisées aux fins du modèle des flux de trésorerie et le taux d'actualisation pour les flux de trésorerie futurs. La direction considère que toutes les estimations sont raisonnables et conformes aux objectifs financiers de la Banque. Elles reflètent les meilleures estimations de la direction mais comportent toutefois des incertitudes inhérentes, hors de son contrôle.

Des modifications apportées à l'une ou l'autre des estimations utilisées pourraient avoir une incidence importante sur le calcul de la juste valeur et sur la charge pour perte de valeur qui en résulterait. Par conséquent, la direction ne peut raisonnablement quantifier l'incidence qu'aurait eu l'utilisation d'hypothèses différentes sur

la performance financière globale de la Banque. De plus, il est impossible de prévoir si un événement qui déclenche une dépréciation surviendra, ni quand il surviendra, ni comment il se répercutera sur les valeurs des actifs présentées par la Banque.

Aucune charge pour perte de valeur n'a été comptabilisée pour les exercices financiers 2009 et 2008. Le montant des pertes de valeur serait présenté, le cas échéant, dans les frais autres que d'intérêt du secteur Particuliers et PME Québec, à la rubrique Autres.

La note 8 afférente aux états financiers consolidés fournit plus de renseignements sur les écarts d'acquisition.

Autres actifs incorporels et autres actifs

D'autres actifs incorporels dont la durée de vie est définie sont également soumis au test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstance indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. En effectuant ce test, la direction évalue les flux de trésorerie futurs qu'elle prévoit tirer des actifs et de leur cession éventuelle. Une baisse de valeur est constatée lorsque la somme des flux de trésorerie futurs prévus non actualisés est inférieure à la valeur comptable de l'actif. Aucune charge importante pour perte de valeur n'a été comptabilisée pour les exercices financiers 2009 et 2008.

Par ailleurs, la direction revoit périodiquement la valeur des autres actifs de la Banque, tels que les immobilisations corporelles et les autres frais différés, afin d'identifier des baisses de valeur potentielles et valider les périodes d'amortissement afférentes. Des modifications aux estimations et aux hypothèses pourraient avoir une incidence importante sur les résultats.

Nouvelles normes comptables en 2009

ÉCARTS D'ACQUISITION ET AUTRES ACTIFS INCORPORELS

Au mois de novembre 2007, le Conseil des normes comptables (CNC) du Canada a approuvé le nouveau chapitre 3064, *Écarts d'acquisition et actifs incorporels*, en remplacement du chapitre 3062, *Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels*, et le retrait du chapitre 3450, *Frais de recherche et de développement*. Le nouveau chapitre 3064 renforce une approche fondée sur des principes pour la constatation des coûts à titre d'actifs, conformément à la définition d'un actif et aux critères de constatation énoncés au chapitre 1000. Il définit également des critères spécifiques pour la comptabilisation d'actifs incorporels développés à l'interne. De plus, le CPN-27, *Produits et charges au cours de la période de pré-exploitation*, ne s'appliquera plus aux entités qui ont adopté le chapitre 3064. La Banque a adopté ces modifications, en date du 1^{er} novembre 2008, mais elles n'ont pas eu d'incidence significative sur ses résultats. Le solde non amorti en logiciels, d'un montant de 91,7 millions \$, a été reclassé, d'immobilisations corporelles à autres actifs incorporels, au bilan consolidé (83,6 millions \$ en date du 31 octobre 2008).

RISQUE DE CRÉDIT ET JUSTE VALEUR

DES ACTIFS FINANCIERS ET DES PASSIFS FINANCIERS

Le 20 janvier 2009, le Comité des problèmes nouveaux de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) a publié l'abrégé du CPN-173, *Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers*, qui s'applique à la Banque de manière rétrospective, en date du 1^{er} novembre 2008. Cet abrégé confirme que le risque de crédit propre à l'entité et le risque de crédit de la contrepartie devraient être pris en compte dans la détermination de la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers, y compris les instruments dérivés. Cet abrégé n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers consolidés.

INSTRUMENTS FINANCIERS – INFORMATIONS À FOURNIR

Au mois de juin 2009, le CNC a publié des modifications au chapitre 3862, *Instruments financiers – informations à fournir* afin d'améliorer les exigences en matière d'information à fournir relativement à la mesure de la juste valeur et au risque de liquidité. Ces modifications s'appliquent aux états financiers consolidés

annuels de la Banque, en date du 31 octobre 2009. Puisque les modifications ne s'appliquent qu'aux exigences d'information à fournir, elles n'ont pas eu d'incidence significative sur les résultats ou la situation financière de la Banque.

DÉPRÉCIATION D'ACTIFS FINANCIERS

Au mois d'août 2009, l'ICCA a modifié le chapitre 3855, *Instruments financiers – comptabilisation et évaluation*, en ce qui concerne le moment où la dépréciation des instruments d'emprunt est comptabilisée. Ces modifications s'appliquent aux états financiers des exercices débutant le 1^{er} novembre 2008 ou après. Le chapitre 3855 a été modifié afin de (i) changer les catégories

dans lesquelles les instruments d'emprunt doivent ou peuvent être classés, (ii) remplacer le modèle de dépréciation des actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance par le modèle du chapitre 3025, *Prêts douteux*, fondé sur la perte sur prêt subie, et (iii) exiger la reprise des pertes de valeur, déjà comptabilisées, relatives aux instruments d'emprunt disponibles à la vente dans des circonstances spécifiques. Ces modifications, adoptées par la Banque en date du 31 octobre 2009, n'ont eu aucune incidence significative sur les états financiers consolidés, principalement parce qu'au cours de l'exercice financier 2009, aucun changement de catégorie n'est survenu et aucune reprise de pertes de valeur n'a été nécessaire.

Modifications de conventions comptables à venir

NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE

Au mois de février 2008, le CNC a confirmé la convergence des normes d'information financière pour les sociétés ouvertes canadiennes avec les Normes internationales d'information financière (IFRS). La Banque appliquera les IFRS pour les états financiers intermédiaires et annuels des exercices financiers débutant le 1^{er} novembre 2011 ou après.

La Banque a élaboré un plan de conversion et constitué une équipe de projet chargée de coordonner cette conversion.

Le plan de conversion comprend quatre phases :

- Évaluation préliminaire – Cette phase a été finalisée plus tôt cette année et a contribué à sensibiliser les membres de la direction aux principaux enjeux de la conversion, ainsi qu'à élaborer un tableau chronologique dressant la carte des priorités de la Banque quant aux analyses et aux enjeux majeurs.
- Analyse des normes de comptabilité financière – Cette phase consiste en une évaluation détaillée de l'incidence quantitative, qualitative et technologique de l'implantation des IFRS. Ce travail est déjà bien avancé et devrait être finalisé au début de 2010, sous réserve de modifications aux IFRS par l'*International Accounting Standard Board* (IASB).
- Sélection des conventions comptables clés – L'adoption initiale des IFRS exigera que la Banque procède à une certaine sélection. Les options font présentement l'objet d'une analyse, simultanément à l'analyse des normes.

- Mise en oeuvre – Cette phase consiste à mettre en oeuvre les systèmes d'information requis pour être conformes aux nouvelles exigences des IFRS.

La Banque a analysé les nouvelles exigences, particulièrement en ce qui concerne la comptabilisation des instruments financiers, y compris les opérations de titrisation, les transactions de couverture et les pertes sur prêts. Les normes relatives aux avantages sociaux futurs des employés, aux regroupements d'entreprises, aux impôts sur les bénéficiaires et à la rémunération à base d'actions ont également fait l'objet d'une analyse en profondeur. En outre, la Banque surveille étroitement l'incidence potentielle de tels changements sur les exigences relatives au capital.

En 2009, l'IASB a proposé des modifications majeures aux normes comptables régissant la comptabilisation des instruments financiers, y compris les opérations de titrisation, les transactions de couverture et les pertes sur prêts. Étant donné que ces modifications doivent encore être finalisées, leur impact potentiel ne peut être établi à ce moment-ci.

Notre analyse des conséquences, du point de vue comptable, pour ces éléments, de même que pour toute autre question liée à l'état de préparation de la Banque à assurer une conversion ordonnée aux IFRS, se poursuivra au cours de l'exercice financier 2010.

BASE DE PRÉSENTATION

Ce Rapport de gestion porte sur les résultats d'exploitation et la situation financière de la Banque pour l'exercice financier terminé le 31 octobre 2009 et présente les perspectives de la direction de la Banque en date du 9 décembre 2009. Les données y sont exprimées sur la même base que les états financiers consolidés et ont été établies suivant les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada et les traitements comptables prescrits par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada.

Des renseignements additionnels sur la Banque Laurentienne du Canada, y compris la notice annuelle pour l'exercice financier terminé le 31 octobre 2009, sont disponibles sur le site Internet de la Banque à www.banquel Laurentienne.ca et sur SEDAR, à www.sedar.com.

MÉTHODOLOGIE D'ANALYSE DES RÉSULTATS

La direction évalue habituellement le rendement de la Banque tel qu'il est comptabilisé dans les états financiers consolidés. Compte tenu de la cession des activités de gestion de patrimoine associées à la coentreprise BLC-Edmond de Rothschild gestion d'actifs inc. en 2005, les états financiers présentent également les résultats découlant des activités poursuivies et les résultats découlant des activités abandonnées.

Afin d'évaluer sa performance, la Banque utilise à la fois les PCGR du Canada et certaines mesures financières non conformes aux PCGR du Canada telles que le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, la marge nette d'intérêt et les ratios d'efficacité. Les mesures financières non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée et peuvent difficilement être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. La Banque considère que ces mesures financières non conformes aux PCGR du Canada fournissent aux investisseurs et aux analystes des renseignements utiles afin de leur permettre de mieux apprécier les résultats financiers et d'effectuer une analyse plus rigoureuse du potentiel de rentabilité et de développement de la Banque.

Certaines données comparatives de l'exercice financier 2008 ont été reclassées selon la présentation des données pour le présent exercice financier.

États financiers consolidés

AUX 31 OCTOBRE 2009 ET 2008

SOMMAIRE DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

56	RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE
57	RAPPORT DES VÉRIFICATEURS AUX ACTIONNAIRES
58	BILAN CONSOLIDÉ
59	ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
60	ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT ÉTENDU
60	ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES
61	ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
62	NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Ces états financiers consolidés présentent des données financières récentes se rapportant à la situation financière, aux résultats d'exploitation et aux flux de trésorerie de la Banque Laurentienne du Canada.

Les notes complémentaires présentent des renseignements importants qui aident à comprendre les opérations de la Banque. Elles expliquent de quelle manière les montants des états financiers consolidés ont été établis, décrivent les événements et changements importants qui ont eu une incidence sur ces montants, et expliquent certains postes des états financiers consolidés. En outre, elles comprennent des détails sur les résultats financiers qui ne sont pas indiqués dans les états financiers consolidés eux-mêmes.

Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

Les états financiers consolidés de la Banque Laurentienne du Canada de même que les autres informations financières du Rapport annuel ont été préparés par la direction, qui est responsable de l'intégrité et de la fidélité de l'information financière présentée. Les états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada conformément aux exigences de la *Loi sur les banques*. Ils contiennent nécessairement des éléments qui sont établis selon les meilleures estimations et au meilleur du jugement de la direction. L'information financière comprise dans le Rapport annuel est conforme à celle contenue dans les états financiers.

La direction est responsable de la mise en place des systèmes comptables visant à produire l'information financière, dont notamment les états financiers dressés selon les PCGR du Canada. Afin de s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient les systèmes de contrôle interne requis et conçus pour assurer que les transactions sont dûment autorisées, que l'actif est bien sauvegardé et que des registres comptables adéquats sont tenus. Les contrôles en place comprennent, entre autres, les normes de qualité à l'égard de l'embauche et de la formation du personnel, les politiques écrites, le suivi des latitudes accordées aux gestionnaires, les manuels de procédures, le code de déontologie, les contrôles budgétaires et le maintien de systèmes d'information de gestion appropriés.

Les systèmes de contrôle interne sont de plus renforcés par une fonction de conformité à la réglementation qui assure que la Banque et ses employés respectent les exigences réglementaires et par une fonction de gestion intégrée des risques et de gestion du risque opérationnel qui assure la maîtrise adéquate des risques, la documentation de ceux-ci et la mesure de leur impact financier. De plus, les vérificateurs internes évaluent périodiquement les différents aspects des opérations de la Banque et soumettent à la direction leurs recommandations, notamment en vue d'améliorer les systèmes de contrôle interne.

Au cours de chaque exercice, le Surintendant des institutions financières du Canada procède aux examens et enquêtes qu'il juge nécessaires pour s'assurer que la situation financière de la Banque est saine et que celle-ci respecte les dispositions de la *Loi sur les banques*, notamment celles portant sur la protection des déposants et des actionnaires de la Banque.

Les vérificateurs indépendants, Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L., nommés par les actionnaires, vérifient les états financiers consolidés de la Banque et présentent le rapport qui suit.

Les vérificateurs internes, les vérificateurs externes et le Surintendant des institutions financières du Canada rencontrent périodiquement, en présence ou en l'absence de la direction, le comité de vérification pour discuter de tous les aspects de leur mandat et des questions qui s'y rapportent.

Le conseil d'administration est responsable de l'examen et de l'approbation des états financiers et du Rapport de gestion qui figurent dans le Rapport annuel. Il exerce son rôle de surveillance quant à la façon dont la direction s'acquitte de ses responsabilités à l'égard de l'établissement et de la présentation des états financiers consolidés, du maintien de contrôles internes appropriés, de la gestion des risques et de l'évaluation d'opérations importantes par l'entremise du comité de vérification et du comité de gestion des risques. Ces comités du conseil d'administration sont composés uniquement d'administrateurs qui ne sont ni des dirigeants ni des employés de la Banque.

RÉJEAN ROBITAILLE
PRÉSIDENT
ET CHEF DE LA DIRECTION,

MICHEL C. LAUZON
VICE-PRÉSIDENT EXÉCUTIF
ET CHEF DE LA DIRECTION FINANCIÈRE,

MONTRÉAL, CANADA
LE 8 DÉCEMBRE 2009

Rapport des vérificateurs aux actionnaires de la Banque Laurentienne du Canada

Nous avons vérifié le bilan consolidé de la Banque Laurentienne du Canada «la Banque» aux 31 octobre 2009 et 2008, ainsi que les états consolidés des résultats, du résultat étendu, de la variation des capitaux propres et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Banque. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Banque aux 31 octobre 2009 et 2008, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Ernst & Young S.R.L./S.E.N.C.R.L.¹

COMPTABLES AGRÉÉS
MONTRÉAL, CANADA
LE 8 DÉCEMBRE 2009

¹ CA auditeur permis n° 8729

Bilan consolidé

Aux 31 octobre (en milliers de dollars)	NOTES	2009	2008
ACTIF			
Encaisse et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques		61 010 \$	54 410 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques		239 606	94 291
Valeurs mobilières	4 et 23		
Disponibles à la vente		1 424 043	1 302 137
Détenues à des fins de transaction		1 391 313	1 069 197
Désignées comme étant détenues à des fins de transaction		1 616 827	1 118 838
		4 432 183	3 490 172
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente	23	536 064	661 391
Prêts	5, 6 et 23		
Personnels		5 655 055	5 694 574
Hypothécaires résidentiels		7 219 830	6 182 871
Hypothécaires commerciaux		1 285 012	932 688
Commerciaux et autres		1 555 956	1 454 799
		15 715 853	14 264 932
Provisions cumulatives pour pertes sur prêts		(114 546)	(112 434)
		15 601 307	14 152 498
Autres			
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations		216 817	110 342
Immobilisations corporelles	7	58 163	59 927
Actif au titre d'instruments financiers dérivés	22	253 661	237 704
Écarts d'acquisition	8	53 790	53 790
Autres actifs incorporels	8	103 386	96 458
Autres actifs	9	608 793	568 489
		1 294 610	1 126 710
		22 164 780 \$	19 579 472 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES			
Dépôts	10		
Particuliers		15 138 637 \$	12 430 038 \$
Entreprises, banques et autres		3 161 329	2 903 774
		18 299 966	15 333 812
Autres			
Engagements afférents à des valeurs vendues à découvert		1 054 470	819 236
Engagements afférents à des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat	23	284 988	1 136 096
Acceptations		216 817	110 342
Passif au titre d'instruments financiers dérivés	22	174 859	147 469
Autres passifs	11	812 454	799 082
		2 543 588	3 012 225
Débitures subordonnées	12	150 000	150 000
Capitaux propres			
Actions privilégiées	13	210 000	210 000
Actions ordinaires	13	259 208	257 462
Surplus d'apport	15	209	173
Bénéfices non répartis		665 538	596 974
Cumul des autres éléments du résultat étendu	14	36 271	18 826
		1 171 226	1 083 435
		22 164 780 \$	19 579 472 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

État consolidé des résultats

Pour les exercices terminés les 31 octobre (en milliers de dollars, sauf les données par action)

	NOTES	2009	2008
Revenu d'intérêt			
Prêts		719 538 \$	833 763 \$
Valeurs mobilières		71 373	60 873
Dépôts auprès d'autres banques		3 903	26 360
Autres, incluant instruments financiers dérivés		137 275	33 959
		932 089	954 955
Frais d'intérêt			
Dépôts		493 812	508 403
Autres, incluant instruments financiers dérivés		6 765	33 547
Débentures subordonnées		7 735	7 742
		508 312	549 692
Revenu net d'intérêt		423 777	405 263
Autres revenus			
Frais et commissions sur prêts et dépôts		101 445	91 913
Revenus tirés des activités de courtage		51 788	28 707
Revenus de titrisation	6	34 441	35 865
Revenus d'assurance crédit		15 994	13 717
Revenus tirés de la vente de fonds communs de placement		12 429	14 170
Revenus de trésorerie et de marchés financiers		10 472	24 474
Revenus de régimes enregistrés autogérés		7 960	8 736
Autres		8 196	7 636
		242 725	225 218
Revenu total		666 502	630 481
Provision pour pertes sur prêts	5	56 000	48 500
Frais autres que d'intérêt			
Salaires et avantages sociaux		249 658	236 280
Frais d'occupation de locaux et technologie		120 054	119 192
Autres		102 278	90 519
		471 990	445 991
Bénéfice découlant des activités poursuivies avant impôts sur les bénéfices		138 512	135 990
Impôts sur les bénéfices	17	36 848	37 882
Bénéfice découlant des activités poursuivies		101 664	98 108
Bénéfice découlant des activités abandonnées, net des impôts sur les bénéfices	27	11 469	4 423
Bénéfice net		113 133 \$	102 531 \$
Dividendes sur actions privilégiées, y compris les impôts afférents		12 116	11 818
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires		101 017 \$	90 713 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en milliers)			
de base		23 858	23 837
dilué		23 876	23 880
Résultat par action ordinaire découlant des activités poursuivies	18		
de base		3,75 \$	3,62 \$
dilué		3,75 \$	3,61 \$
Résultat net par action ordinaire	18		
de base		4,23 \$	3,81 \$
dilué		4,23 \$	3,80 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

État consolidé du résultat étendu

Pour les exercices terminés les 31 octobre (en milliers de dollars)	NOTES	2009	2008
Bénéfice net		113 133 \$	102 531 \$
Autres éléments du résultat étendu, net des impôts sur les bénéfices	14		
Gains (pertes) latents sur les titres disponibles à la vente		14 081	(23 347)
Reclassement aux résultats des (gains) pertes sur les titres disponibles à la vente		6 185	(4 376)
Variation de valeur nette des produits dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie		(2 821)	45 672
		17 445	17 949
Résultat étendu		130 578 \$	120 480 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

État consolidé de la variation des capitaux propres

Pour les exercices terminés les 31 octobre (en milliers de dollars)	NOTES	2009	2008
Actions privilégiées	13		
Solde au début et à la fin de l'exercice		210 000 \$	210 000 \$
Actions ordinaires	13		
Solde au début de l'exercice		257 462	256 445
Émissions au cours de l'exercice		1 746	1 017
Solde à la fin de l'exercice		259 208	257 462
Surplus d'apport			
Solde au début de l'exercice		173	105
Rémunération à base d'actions	15	36	68
Solde à la fin de l'exercice		209	173
Bénéfices non répartis			
Solde au début de l'exercice		596 974	537 254
Bénéfice net		113 133	102 531
Dividendes			
Actions privilégiées, y compris les impôts afférents		(12 116)	(11 818)
Actions ordinaires		(32 453)	(30 993)
Solde à la fin de l'exercice		665 538	596 974
Cumul des autres éléments du résultat étendu	14		
Solde au début de l'exercice		18 826	877
Autres éléments du résultat étendu, net des impôts sur les bénéfices		17 445	17 949
Solde à la fin de l'exercice		36 271	18 826
CAPITAUX PROPRES		1 171 226 \$	1 083 435 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

État consolidé des flux de trésorerie

Pour les exercices terminés les 31 octobre (en milliers de dollars)

NOTES

2009

2008

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

Bénéfice net		113 133 \$	102 531 \$
Ajustements en vue de déterminer les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation :			
Provision pour pertes sur prêts		56 000	48 500
Gains sur les activités de titrisation		(37 380)	(29 636)
Gain net découlant des activités abandonnées	27	(13 493)	(5 185)
Perte nette (gain net) sur disposition de valeurs mobilières détenues à des fins autres que de transaction		12 146	(8 629)
Impôts futurs		28 943	29 342
Amortissements		11 216	11 149
Amortissements des autres actifs incorporels		22 383	19 942
Variation nette des valeurs mobilières détenues à des fins de transaction		(322 116)	17 761
Variation des intérêts courus à recevoir		(12 793)	(7 012)
Variation de l'actif au titre d'instruments financiers dérivés		(15 957)	(174 959)
Variation des intérêts courus à payer		(31 287)	4 704
Variation du passif au titre d'instruments financiers dérivés		27 390	76 618
Autres, nets		13 728	37 589
		(148 087)	122 715

Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Variation nette des dépôts		2 966 154	1 455 104
Variation des engagements afférents à des valeurs vendues à découvert		235 234	(49 439)
Variation des engagements afférents à des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat		(851 108)	207 109
Émissions d'actions ordinaires		1 746	1 017
Dividendes, y compris les impôts afférents		(44 569)	(42 811)
		2 307 457	1 570 980

Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Variation des valeurs mobilières disponibles à la vente et désignées comme étant détenues à des fins de transaction			
Acquisitions		(6 164 858)	(3 767 207)
Produit à la vente et à l'échéance		5 576 044	2 915 926
Variation des prêts		(2 511 422)	(2 208 714)
Variation des valeurs acquises en vertu de conventions de revente		125 327	(121 087)
Produit de la titrisation de prêts hypothécaires		1 005 647	1 295 512
Acquisitions d'immobilisations corporelles et de logiciels		(38 193)	(37 556)
Variation des dépôts à d'autres institutions financières, portant intérêt		(145 315)	188 964
Flux de trésorerie nets découlant de la cession d'actif	27	-	29 632
		(2 152 770)	(1 704 530)

Variation nette de l'encaisse et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques		6 600	(10 835)
Encaisse et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques en début d'exercice		54 410	65 245

Encaisse et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques en fin d'exercice **61 010 \$** 54 410 \$

Informations supplémentaires relatives aux flux de trésorerie :

Intérêts versés au cours de l'exercice		537 988 \$	539 656 \$
Impôts sur les bénéfices payés au cours de l'exercice		12 275 \$	(3 451)\$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 OCTOBRE 2009 ET 2008 (TOUS LES CHIFFRES DES TABLEAUX SONT EN MILLIERS DE DOLLARS, SAUF INDICATION CONTRAIRE.)

N° 1. Information générale

La Banque Laurentienne du Canada et ses filiales (la Banque) offre des services bancaires aux particuliers et aux petites et moyennes entreprises, de même qu'aux conseillers indépendants au Canada. Elle offre également des services de courtage de plein exercice. La Banque est une banque à charte de l'annexe 1 de la *Loi sur les banques (Canada)* et a son siège social à Montréal, Canada. Les actions ordinaires de la Banque Laurentienne (symbole boursier : LB) sont inscrites à la Bourse de Toronto.

N° 2. Normes de présentation

Les états financiers consolidés de la Banque ont été établis conformément à la *Loi sur les banques* qui prévoit que, sauf indication contraire du Surintendant des institutions financières du Canada (BSIF), les états financiers sont dressés selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Ces états financiers sont conformes aux PCGR.

La préparation des états financiers consolidés selon les PCGR exige que la direction effectue des estimations et formule des hypothèses concernant principalement l'évaluation d'éléments qui ont un effet sur les montants présentés aux états financiers consolidés. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice courant.

2.1 PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés comprennent l'actif, le passif et les résultats d'exploitation de la Banque et de toutes ses filiales, compte tenu de l'élimination des soldes et opérations inter-sociétés.

La Banque consolide également les entités à détenteurs de droits variables (EDDV) lorsqu'elle en est le principal bénéficiaire. En général, une EDDV est une entité sur laquelle le contrôle s'exerce autrement que par la détention de droits de vote. Le principal bénéficiaire consolide une EDDV. On entend par principal bénéficiaire, l'entreprise détenant les droits variables qui l'amènera à assumer la majorité des pertes prévues ou à recevoir la majorité des rendements résiduels, tels que définis. Les droits variables s'entendent des droits contractuels, des droits de propriété ou des autres intérêts financiers dans une entité qui varient en fonction des variations de la juste valeur de l'actif net de celle-ci.

2.2 NOUVELLES NORMES COMPTABLES ADOPTÉES AU COURS DE L'EXERCICE 2009

Écarts d'acquisition et actifs incorporels

En novembre 2007, le Conseil des normes comptables (CNC) du Canada a approuvé le chapitre 3064, *Écarts d'acquisition et actifs incorporels*, qui remplace le chapitre 3062, *Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels* et le chapitre 3450, *Frais de recherche et de développement*. Le chapitre 3064 renforce l'approche fondée sur des principes pour la constatation des coûts à titre d'actifs, au sens de la définition d'actifs et des critères de constatation énoncés au chapitre 1000. Il précise également de façon spécifique les critères de comptabilisation d'un actif incorporel généré en interne. De plus, le CPN-27, *Produits et charges au cours de la période de pré-exploitation*, ne s'appliquera plus aux entités qui ont adopté le chapitre 3064. Ces modifications, adoptées en date du 1^{er} novembre 2008, n'ont pas eu d'incidence significative sur les résultats de la Banque. Le solde non amorti de 91 709 000\$ au 31 octobre 2009 (83 562 000\$ au 31 octobre 2008) au titre des logiciels a été reclassé du poste Immobilisations corporelles au poste Autres actifs incorporels au bilan consolidé.

Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers

Le 20 janvier 2009, le Comité des problèmes nouveaux de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) a publié l'abrégé du CPN-173, *Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers*, qui s'applique à la Banque de façon rétrospective en date du 1^{er} novembre 2008. Le document confirme que le risque de crédit propre à l'entité dans le cas de passif et le risque de crédit de la contrepartie dans le cas d'actifs devraient être pris en compte dans la détermination de la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers, y compris les instruments dérivés. Cet abrégé n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers consolidés.

Modifications au chapitre 3855 concernant les baisses de valeurs sur les actifs financiers

En août 2009, le CNC a apporté des modifications au chapitre 3855, *Instruments financiers – comptabilisation et évaluation*, au moment où il y a lieu de comptabiliser les pertes de valeur des instruments d'emprunt. Les modifications s'appliquent aux états financiers des exercices ouverts à compter du 1^{er} novembre 2008. Le chapitre a été modifié aux fins suivantes : (i) changer les catégories dans lesquelles il est obligatoire ou permis de classer un instrument d'emprunt; (ii) changer le modèle de dépréciation à appliquer aux actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance en faveur du modèle de la perte sur prêt subie exposé au chapitre 3025, *Prêts douteux*; et (iii) exiger, dans des circonstances précises, la reprise des pertes de valeur comptabilisées antérieurement sur des actifs financiers disponibles à la vente. Ces modifications, adoptées par la Banque en date du 31 octobre 2009, n'ont pas eu d'incidence significative sur les états financiers consolidés, notamment parce qu'aucun changement de catégorie n'a été effectué et qu'aucune reprise de pertes de valeur n'était exigée au cours de l'exercice.

Informations à fournir concernant l'évaluation des instruments financiers

En juin 2009, le CNC a publié des modifications au Chapitre 3862, *Instruments financiers – informations à fournir* afin d'améliorer les exigences en matière d'information à fournir quant aux sources utilisées dans l'évaluation des justes valeurs, ainsi qu'au risque de liquidité. Les modifications s'appliquent aux états financiers annuels de la Banque au 31 octobre 2009. Ces modifications n'affectent pas la façon dont la Banque détermine la juste valeur des instruments financiers, mais exigent une divulgation accrue. Puisque les modifications ne concernent que les exigences de divulgation, elles n'ont pas eu d'incidence significative sur les résultats ou la situation financière de la Banque.

2.3 MODIFICATION DE CONVENTIONS COMPTABLES À VENIR

Normes internationales d'information financière

En février 2008, le CNC a confirmé la convergence des normes d'information financière des sociétés ouvertes canadiennes vers les Normes internationales d'information financière (IFRS). La Banque utilisera les IFRS pour les états financiers intermédiaires et annuels des périodes ouvertes à compter du 1^{er} novembre 2011.

La Banque a élaboré un plan de conversion et formé une équipe de projet ayant pour rôle de coordonner la conversion.

Le plan de conversion comprend les phases suivantes :

- Évaluation préliminaire – Cette phase, complétée au début de l'année, a permis de sensibiliser la direction aux principaux enjeux de la conversion et permis d'établir un calendrier fixant les priorités d'analyses et sujets significatifs pour la Banque.
- L'analyse des normes – Cette phase consiste à évaluer de façon détaillée les impacts quantitatifs, qualitatifs et technologiques de la mise en œuvre des IFRS. La réalisation de cette phase est bien avancée et devrait se conclure au cours de l'année 2009, sous réserve des modifications apportées aux IFRS par l'International Accounting Standards Board (IASB).
- Choix de conventions comptables privilégiées – L'adoption initiale des IFRS forcera la Banque à effectuer certains choix. L'évaluation des alternatives est en cours, parallèlement à l'analyse des normes.
- Mise en œuvre – Cette phase consiste à mettre en œuvre les systèmes d'information permettant de respecter les nouvelles exigences des IFRS.

La Banque a procédé à l'analyse des nouvelles exigences, particulièrement en ce qui concerne la comptabilisation des instruments financiers, y compris les opérations de titrisation, les opérations de couverture et les pertes sur prêts. Les normes relatives aux avantages sociaux futurs, aux regroupements d'entreprises, à l'impôt sur les bénéficiaires et aux paiements à base d'actions ont également fait l'objet d'analyses détaillées. Par ailleurs, la Banque surveille également très attentivement les répercussions éventuelles de tels changements sur les exigences relatives au capital.

2.4 RECLASSEMENT DES PRÊTS LIÉS AU PROGRAMME IMMIGRANTS INVESTISSEURS

Les prêts liés au programme Immigrants Investisseurs d'un montant de 471 224 000 \$ au 31 octobre 2009 sont maintenant présentés avec les prêts personnels. Auparavant, ces prêts étaient présentés dans la catégorie prêts commerciaux et autres. Le solde comparatif des prêts de 392 528 000 \$ au 31 octobre 2008 a été redressé en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice courant.

N° 3.

Sommaire des principales conventions comptables

3.1 INSTRUMENTS FINANCIERS

Instruments financiers détenus à des fins de transaction

Les instruments financiers acquis en vue de leur revente à court terme et les engagements afférents à des valeurs vendues à découvert sont classés comme détenus à des fins de transaction.

Les instruments détenus à des fins de transaction sont initialement comptabilisés en date de règlement à la juste valeur au bilan consolidé. Par la suite, ils sont réévalués à la juste valeur et les gains et les pertes réalisés et latents sont constatés immédiatement à l'état consolidé des résultats, dans les autres revenus de trésorerie et de marchés financiers. Le revenu d'intérêt gagné, l'amortissement des primes et escomptes ainsi que les dividendes reçus sont inclus dans le revenu d'intérêt, selon la comptabilité d'exercice. Les coûts de transaction, frais d'origination et autres frais associés aux instruments financiers détenus à des fins de transaction, sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés.

N° 3. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

Instruments financiers désignés comme étant détenus à des fins de transaction

Les instruments financiers, autres que ceux détenus à des fins de transaction, peuvent être désignés volontairement et de façon irrévocable comme étant détenus à des fins de transaction si cette désignation :

- permet d'éliminer ou de réduire sensiblement une disparité de traitement en matière d'évaluation ou de comptabilisation qui résulterait autrement du fait que des actifs ou des passifs sont évalués sur des bases différentes, ou que les gains et les pertes sur ces éléments sont comptabilisés sur des bases différentes ; ou
- vise un actif ou un passif dont la gestion et l'évaluation de la performance se font sur la base de la juste valeur, en conformité avec une stratégie de placement ou de gestion des risques établie par écrit, et que l'information sur ce groupe d'éléments est communiquée sur cette base aux principaux dirigeants de l'entité ; ou
- vise un contrat qui contient au moins un dérivé incorporé modifiant de manière sensible les flux de trésorerie qui autrement seraient imposés par le contrat ; et
- lorsqu'il est possible de déterminer avec fiabilité la juste valeur des instruments financiers désignés comme étant détenus à des fins de transaction.

Les instruments désignés comme étant détenus à des fins de transaction sont initialement comptabilisés en date de règlement à la juste valeur au bilan consolidé. Par la suite, ils sont réévalués à la juste valeur et les gains et les pertes réalisés et latents sont constatés immédiatement à l'état consolidé des résultats, dans les autres revenus sous la rubrique revenus de trésorerie et de marchés financiers, ou dans les revenus de titrisation lorsqu'il s'agit d'instruments financiers relatifs aux opérations de titrisation. Le revenu d'intérêt gagné, l'amortissement des primes et escomptes ainsi que les dividendes reçus sont inclus dans le revenu d'intérêt, selon la comptabilité d'exercice. Les coûts de transaction, frais d'origination et autres frais associés aux instruments financiers désignés comme détenus à des fins de transaction, sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés.

Actifs disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme étant disponibles à la vente, ou qui ne sont pas classés dans les prêts et créances, dans les placements détenus jusqu'à leur échéance et dans les actifs financiers détenus à des fins de transaction ou désignés comme étant détenus à des fins de transaction. Les actifs disponibles à la vente sont acquis pour une période indéfinie et peuvent être vendus pour répondre à des besoins de liquidité ou à des changements de taux d'intérêt, de taux de change ou de prix d'instruments de capitaux propres.

Ces actifs sont initialement comptabilisés en date de règlement à la juste valeur au bilan consolidé. À l'exception des instruments de capitaux propres qui n'ont pas de prix coté sur un marché actif, les actifs disponibles à la vente sont réévalués à la juste valeur et les gains latents et les pertes latentes sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu. Lorsqu'ils sont réalisés, les gains latents et pertes latentes sont constatés à l'état consolidé des résultats dans les autres revenus sous la rubrique revenus de trésorerie et de marchés financiers. S'il existe une indication objective d'une dépréciation se traduisant par une baisse durable de la juste valeur d'un actif disponible à la vente, la perte latente est immédiatement comptabilisée à l'état consolidé des résultats. Dans certaines circonstances, notamment lorsque la situation financière de l'émetteur se redresse par suite d'un évènement particulier, les pertes de valeur comptabilisées antérieurement sont reprises. Les instruments de capitaux propres qui n'ont pas de prix coté sur un marché actif sont comptabilisés au coût. Le revenu d'intérêt gagné, l'amortissement des primes et escomptes ainsi que les dividendes reçus sont inclus dans le revenu d'intérêt, selon la comptabilité d'exercice. Les coûts de transaction, frais d'origination et autres frais associés à l'acquisition d'instruments financiers disponibles à la vente et d'autres passifs financiers sont initialement différés et ensuite amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif en fonction de l'instrument auquel ils se rattachent.

Actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance

Les actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance sont des actifs financiers non dérivés, assortis de paiements déterminés ou déterminables et d'une échéance fixe, autres que des prêts et des créances, qu'une entité a l'intention bien arrêtée et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance. Ces actifs financiers sont comptabilisés en date de règlement au coût amorti. La Banque n'a désigné aucun actif financier comme détenu jusqu'à l'échéance, au 31 octobre 2009.

Valeurs acquises en vertu de conventions de revente et engagements afférents à des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat

La Banque conclut des achats à court terme de valeurs mobilières dans le cadre de conventions de revente ainsi que des ventes à court terme de valeurs mobilières en vertu de conventions de rachat à des prix et des dates prédéterminés. Compte tenu du faible transfert de risque lors de ces achats et ventes, ces conventions sont comptabilisées à titre de prêts ou d'emprunts garantis et sont inscrites au bilan consolidé aux montants initiaux d'achat ou de vente des valeurs mobilières, plus les intérêts courus. Les intérêts gagnés sur les conventions de revente et les intérêts encourus sur les conventions de rachat sont présentés respectivement à titre de revenu d'intérêt et de frais d'intérêt.

Prêts

Les prêts représentent des actifs financiers non dérivés à paiements fixes ou déterminables. Toutefois, un actif financier coté sur un marché actif ne remplit pas les conditions requises pour être classé dans les prêts et doit être classé dans les actifs financiers détenus à des fins de transaction, disponibles à la vente ou détenus jusqu'à l'échéance. En outre, les prêts que la Banque a l'intention de vendre immédiatement ou dans un avenir proche sont classés comme étant détenus à des fins de transaction.

Les prêts sont initialement comptabilisés en date de règlement à la juste valeur au bilan consolidé. Par la suite, ils sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux effectif et sont présentés au bilan déduction faite de la provision cumulative pour pertes sur prêts et de tout intérêt non gagné. Le revenu d'intérêt sur les prêts est comptabilisé selon la comptabilité d'exercice. Les commissions reçues et honoraires de montage relatifs aux prêts, y compris les charges de restructuration et de renégociation, sont imputés au revenu d'intérêt sur la durée de ces prêts. Les frais d'origination et autres frais payés sont imputés en réduction du revenu d'intérêt sur la durée des prêts. Les frais perçus en raison du remboursement anticipé de prêts sont inclus dans le revenu d'intérêt lorsque les prêts sont réglés.

Prêts douteux

Les prêts, à l'exception des soldes de cartes de crédit, sont classés comme prêts douteux si, de l'avis de la direction, il existe un doute raisonnable quant au recouvrement, aux dates prévues, du capital ou de l'intérêt. Les prêts sont aussi classés à titre de prêts douteux lorsque le remboursement du capital ou le paiement d'intérêt est en souffrance depuis 90 jours, sauf s'ils sont garantis de façon adéquate ou en voie de recouvrement.

Tous les prêts, dont les paiements sont en souffrance depuis 180 jours, sont classés comme prêts douteux, à moins qu'ils soient garantis ou assurés par le gouvernement du Canada, d'une province ou d'un organisme du gouvernement du Canada, auquel cas ils sont classés comme prêts douteux lorsque les paiements sont en souffrance depuis 365 jours. Les soldes sur cartes de crédit sont radiés en totalité lorsque les paiements exigibles sont en souffrance depuis 180 jours ou lorsque l'évaluation par la direction de la probabilité de recouvrement est nulle.

Lorsqu'il est établi que des prêts deviennent douteux, la constatation des intérêts cesse, et les valeurs comptables de ces prêts sont ramenées à leur valeur de réalisation estimative, moyennant la radiation totale ou partielle du prêt et/ou la constitution d'une provision pour pertes sur prêts.

Les encaissements subséquents d'intérêt sur les prêts douteux sont constatés à titre de revenu seulement s'il n'y a pas de provision spécifique et si, de l'avis de la direction de la Banque, il n'existe aucun doute raisonnable quant au recouvrement ultime de la totalité du capital.

Un prêt douteux ne peut recouvrer son statut de prêt régulier que si les paiements de capital et d'intérêt sont à jour et que la direction n'a plus de doute raisonnable quant au recouvrement de la totalité du capital et des intérêts.

Lorsqu'une partie du prêt est radiée et que le solde est restructuré, le nouveau prêt est inscrit selon la méthode de la comptabilité d'exercice lorsqu'il n'y a plus de doute raisonnable concernant le recouvrement du capital et des intérêts, et que les paiements ne sont pas en souffrance depuis 90 jours.

Biens saisis

Les biens acquis en règlement d'un prêt et destinés à être vendus sont mesurés initialement à leur juste valeur, diminuée des frais de vente estimatifs, sous la rubrique autres éléments d'actif. L'écart entre la valeur comptable du prêt avant la saisie et le montant auquel les biens saisis sont mesurés initialement est constaté à même la provision pour pertes sur prêts.

Toute variation ultérieure de leur juste valeur, sans toutefois excéder les pertes cumulées après la date de saisie, est constatée à l'état consolidé des résultats dans les autres revenus. Les revenus générés par les biens saisis ainsi que les dépenses d'exploitation sont inclus dans les autres revenus et les frais autres que d'intérêt. Si les biens sont destinés à être détenus et utilisés, ils sont mesurés initialement à leur juste valeur et sont ensuite comptabilisés de la même manière que des biens semblables acquis dans le cours normal des affaires.

Provisions cumulatives pour pertes

La Banque maintient des provisions cumulatives pour pertes dont les soldes sont considérés suffisants pour absorber toutes les pertes probables de ses portefeuilles. Les provisions cumulatives sont principalement liées aux prêts, mais ont également trait à d'autres éléments d'actif.

Les provisions cumulatives pour pertes sur prêts sont augmentées du montant imputé à la provision pour pertes sur prêts à l'état des résultats et réduites du montant des radiations, déduction faite des recouvrements. Les prêts sont radiés lorsque toutes les activités de restructuration ou de recouvrement possibles ont été complétées et que le recouvrement d'autres sommes est peu probable.

Provisions spécifiques pour pertes sur prêts

Des provisions spécifiques sont établies afin d'absorber les pertes qui se produisent relativement à des emprunteurs précisément identifiés et à d'autres groupes de prêts homogènes classés à titre de prêts douteux. Les pertes liées aux créances des portefeuilles de prêts commerciaux, de prêts hypothécaires et de prêts investissements faisant partie du portefeuille de prêts personnels sont déterminées prêt par prêt lors de la révision périodique des portefeuilles. Ces pertes sont estimées en évaluant les sommes recouvrables par rapport au montant des prêts et en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus au taux d'intérêt effectif inhérent aux prêts.

Lorsque ces données ne peuvent être estimées raisonnablement, la juste valeur des garanties ou les prix de marché observables pour les prêts sont utilisés. Les pertes liées aux autres prêts personnels classés à titre de prêts douteux, sauf pour celles découlant des soldes de cartes de crédit, sont établies en fonction de l'expérience de radiation des dernières années lorsqu'aucun paiement n'a été reçu depuis plus de 90 jours. Pour les soldes de cartes de crédit, aucune provision spécifique n'est établie; cependant, les soldes sont entièrement radiés lorsqu'aucun paiement n'a été reçu depuis 180 jours ou lorsque l'évaluation par la direction de la probabilité de recouvrement est nulle.

N° 3. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

Provisions générales pour pertes sur prêts

La provision générale reflète la meilleure estimation quant aux pertes sur prêts ayant été encourues dans les portefeuilles de prêts qui n'ont pas encore été classés comme douteux.

La provision générale, estimée à partir du profil de pertes historiques, et ajustée pour tenir compte des modifications aux portefeuilles et aux politiques de crédit, est constituée pour chaque groupe de prêts partageant les mêmes caractéristiques de risque. Cette estimation tient compte des conditions économiques et de marché, du jugement de la direction ainsi que des risques associés au modèle.

Acceptations et engagements de clients en contrepartie d'acceptations

Les acceptations représentent une obligation de la Banque à l'égard d'instruments négociables à court terme émis par ses clients en faveur de tiers et garantis par la Banque. Le recours contre le client, dans le cas où ces obligations se traduiraient par un déboursé, est comptabilisé comme un élément d'actif de valeur équivalente. Les commissions gagnées sont comptabilisées dans les autres revenus à l'état consolidé des résultats.

Titrisation de prêts

La Banque cède des blocs de prêts hypothécaires résidentiels et commerciaux à des structures d'accueil admissibles ou à des fiducies. Ces cessions sont comptabilisées comme des ventes lorsque la Banque est réputée avoir cédé le contrôle de ces actifs et qu'elle reçoit une contrepartie autre que des droits de bénéficiaire sur ces actifs. À la date de la cession, la Banque décomptabilise tous les actifs vendus, comptabilise à leur juste valeur les actifs obtenus et les passifs pris en charge, et constate le gain ou la perte réalisé à la vente dans les autres revenus.

Dans le cadre de ces opérations, la Banque conserve, dans certains cas, des droits sur les créances titrisées, tels que des comptes de réserve, des titres subordonnés et des marges d'intérêt excédentaire. Le gain ou la perte réalisé à la vente dépend en partie de la juste valeur des droits conservés à la date de la cession. La juste valeur est basée sur les cours du marché lorsqu'ils sont disponibles. Cependant, puisqu'il n'existe généralement pas de cours pour les droits conservés, la Banque utilise habituellement la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus. Ceux-ci sont calculés selon les meilleures estimations de la direction quant aux hypothèses clés : pertes sur créances, taux de remboursement par anticipation, courbe des taux d'intérêt et taux d'actualisation en fonction des risques encourus.

Les comptes de réserve et les marges d'intérêt excédentaire associés à ces opérations sont initialement comptabilisés à leur juste valeur comme actif disponible à la vente ou désigné comme étant détenus à des fins de transaction.

Le cas échéant, les tranches de titres subordonnés conservées sont comptabilisées avec les valeurs mobilières en fonction de l'intention de la Banque soient comme actifs disponibles à la vente, actifs détenus jusqu'à l'échéance ou actifs désignés comme étant détenus à des fins de transaction.

La Banque cède généralement les créances sur une base de gestion complète. À la date de cession, un passif de gestion est constaté à la juste valeur et présenté dans les autres éléments de passif. Ce passif est amorti par imputation aux résultats, dans les autres revenus sous la rubrique revenus de titrisation, sur la durée des prêts cédés.

Instruments financiers dérivés et couvertures

Les instruments financiers dérivés sont principalement utilisés pour gérer les risques à l'égard des taux d'intérêt et des devises et, à l'occasion, dans les activités de négociation ou pour répondre aux besoins de clients.

Tous les instruments financiers dérivés sont constatés dans les autres éléments d'actif ou de passif à la juste valeur, y compris les instruments financiers dérivés intégrés dans des instruments financiers ou d'autres contrats qui ne sont pas étroitement liés à l'instrument financier ou au contrat hôte. Les variations de la juste valeur des instruments financiers dérivés sont immédiatement constatées dans les revenus de trésorerie et de marchés financiers, sauf en ce qui concerne les instruments financiers dérivés désignés à titre de couverture des flux de trésorerie. Les variations de la juste valeur liées à la portion efficace de la couverture des instruments financiers dérivés désignés à titre de couverture des flux de trésorerie sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat étendu. Le revenu ou les frais d'intérêt liés aux instruments dérivés sont comptabilisés au revenu net d'intérêt à l'état consolidé des résultats.

Lorsque des instruments financiers dérivés sont utilisés pour gérer ses propres risques, la Banque détermine, pour chaque instrument financier dérivé, si la comptabilité de couverture est appropriée. Le cas échéant, la Banque documente la relation de couverture en bonne et due forme, y compris le type de couverture, soit la couverture de juste valeur ou de flux de trésorerie, l'identification de l'élément couvert, l'objectif de gestion du risque, la stratégie de couverture et la méthode d'évaluation de l'efficacité qui sera utilisée. La comptabilité de couverture est considérée appropriée lorsque l'instrument financier dérivé est grandement efficace pour compenser les variations de juste valeur de l'élément couvert attribuable au risque couvert, tant au moment de la mise en place de la couverture qu'au cours de sa durée de vie. L'efficacité est généralement réévaluée mensuellement au moyen de modèles de régressions statistiques.

Couverture de la juste valeur

Les opérations de couverture de la juste valeur comprennent principalement des swaps de taux d'intérêt servant à couvrir les variations de la juste valeur d'actifs, de passifs ou d'engagements fermes.

Pour ces relations de couverture, les variations de juste valeur des éléments couverts attribuables au risque couvert sont constatées à l'état consolidé des résultats, dans les autres revenus sous la rubrique revenus de trésorerie et de marchés financiers, moyennant un ajustement correspondant de la valeur comptable des éléments couverts au bilan consolidé. Les variations de la juste valeur des éléments couverts, dans la mesure où la relation de couverture est efficace, sont contrebalancées par les variations de la juste valeur du dérivé de couverture. S'il s'avère que la relation de couverture cesse d'être efficace, ou si l'élément de couverture est cédé ou résilié, la comptabilité de couverture cesse, de manière prospective. L'ajustement cumulatif de la valeur comptable de l'élément couvert lié à une relation de couverture qui cesse

d'être efficace est constaté dans le revenu net d'intérêt au cours des périodes où l'élément couvert influe sur les résultats. En outre, si l'élément couvert est cédé ou résilié avant l'échéance, la comptabilité de couverture cesse également, et l'ajustement cumulatif de la valeur comptable de l'élément couvert est alors immédiatement constaté dans les autres revenus.

Couverture de flux de trésorerie

Les opérations de couverture de flux de trésorerie comprennent principalement des swaps de taux d'intérêt servant à couvrir le risque de variation des flux de trésorerie liés à un actif ou à un passif assorti d'un taux variable.

Pour ces relations de couverture, les variations de la juste valeur liées à la portion efficace de la couverture sont constatées dans les autres éléments du résultat étendu. Les variations de la juste valeur liées à la portion inefficace de la couverture sont constatées immédiatement à l'état consolidé des résultats. Les variations de la juste valeur constatées dans les autres éléments du résultat étendu sont reclassées à l'état consolidé des résultats, dans le revenu net d'intérêt, au cours des périodes où les flux de trésorerie constituant l'élément couvert influent sur les résultats.

S'il s'avère que la relation de couverture cesse d'être efficace, ou si l'élément de couverture est cédé ou résilié avant l'échéance, la comptabilité de couverture cesse, de manière prospective. Les variations de la juste valeur constatées dans les autres éléments du résultat étendu relatives à une relation de couverture de flux de trésorerie qui cesse d'être efficace sont reclassées à l'état consolidé des résultats, dans le revenu net d'intérêt, au cours des périodes où les flux de trésorerie constituant l'élément couvert influent sur les résultats. En outre, si l'élément couvert est cédé ou résilié avant l'échéance, la comptabilité de couverture cesse également, et les variations de la juste valeur constatées dans les autres éléments du résultat étendu connexes sont alors immédiatement reclassées à l'état consolidé des résultats, dans les autres revenus.

Dépôts

Les dépôts sont généralement comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux effectif. La dépense d'intérêt sur les dépôts est comptabilisée selon la comptabilité d'exercice. Les commissions payées et autres honoraires sont ajoutés à la dépense d'intérêt sur la durée des dépôts.

Contrats de dépôts indexés

Certaines obligations de dépôt, comme les certificats de placements garantis indexés sur actions, dont l'obligation de dépôt varie selon le rendement d'indices boursiers peuvent être assujetties à un prix de rachat minimal garanti, comme l'obligation de remettre à l'investisseur son investissement initial à la date d'échéance. Ces obligations comportent un instrument dérivé intégré devant être bifurqué. Par conséquent, comme tout instrument financier dérivé, il est comptabilisé à la juste valeur et les variations de la juste valeur sont constatées à l'état consolidé des résultats, dans les autres revenus sous la rubrique revenus de trésorerie et de marchés financiers. L'obligation de dépôt, excluant le dérivé intégré, est comptabilisée au coût amorti selon la méthode du taux effectif. L'obligation de dépôt, incluant le dérivé intégré, est présentée au bilan consolidé sous la rubrique des dépôts de particuliers.

Débetures subordonnées

Les débetures subordonnées sont comptabilisées au coût amorti selon la méthode du taux effectif. La dépense d'intérêt sur les débetures subordonnées est comptabilisée selon la comptabilité d'exercice. Les commissions payées et autres honoraires sont ajoutés à la dépense d'intérêt sur la durée des débetures subordonnées.

Évaluation de la juste valeur des instruments financiers

La juste valeur est le montant de la contrepartie dont conviendraient des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence.

La juste valeur d'un instrument financier au moment de la constatation initiale est généralement le prix de la transaction, c'est-à-dire la juste valeur de la contrepartie donnée ou reçue. Dans certains cas, la juste valeur initiale peut être fondée sur d'autres transactions observables sur les marchés pour le même instrument ou sur une autre technique d'évaluation dont les variables comprennent uniquement des données provenant de marchés observables. Dans le cas d'instruments financiers liés à des opérations de titrisation, les techniques d'évaluation comprennent des données non observables relatives au taux de remboursement anticipé et au taux de perte sur créances.

Après la constatation initiale, les justes valeurs d'instruments financiers qui sont cotés sur des marchés actifs sont généralement fondées sur les cours acheteurs, pour les actifs financiers détenus, et sur les cours vendeurs, pour les passifs financiers. Lorsque les instruments financiers ne sont pas cotés sur des marchés actifs, les justes valeurs sont déterminées au moyen de techniques d'évaluation qui intègrent, entre autres, les prix de marché actuels d'instruments financiers présentant des caractéristiques et des profils de risque semblables, les prix contractuels des instruments sous-jacents, les courbes de rendement et les facteurs de volatilité. Dans certains cas, des paramètres qui ne reposent pas sur des facteurs de marché observables doivent également être utilisés. Les évaluations peuvent également être ajustées afin de refléter l'incertitude liée à ces paramètres. Notamment, des ajustements de l'évaluation peuvent être apportés à l'égard de la liquidité et du risque de crédit des contreparties liés à des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif.

Les justes valeurs des instruments financiers dérivés sont généralement déterminées au moyen de techniques d'évaluation qui intègrent certaines données observables, dont notamment les prix de marché actuels et les prix contractuels des instruments sous-jacents, les courbes de rendement et les facteurs de volatilité. Les instruments financiers dérivés liés à des opérations de titrisation comprennent également des données non observables.

La détermination de l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers est décrite avec plus de détails à la note 20.

N° 3. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

3.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les terrains sont comptabilisés au coût. Les autres immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé et sont amorties sur leur durée estimative d'utilisation selon les méthodes et taux présentés dans le tableau suivant.

	MÉTHODES	TAUX / PÉRIODE
Locaux	Solde dégressif	5%
Améliorations locatives	Linéaire	Durée du bail, plus la première option de renouvellement
Matériel et mobilier	Solde dégressif	20%
Matériel informatique	Linéaire	5 à 10 ans

Les gains et les pertes sur cession d'immobilisations corporelles sont constatés dans les autres revenus.

3.3 ÉCARTS D'ACQUISITION ET AUTRES ACTIFS INCORPORELS

Les écarts d'acquisition provenant de regroupements d'entreprises sont soumis, au moins annuellement, à un test de dépréciation basé sur leurs justes valeurs. Le test de dépréciation vise initialement à comparer la juste valeur de l'unité d'exploitation à laquelle se rattache l'écart d'acquisition à sa valeur comptable. Lorsqu'une dépréciation potentielle est identifiée, la juste valeur de l'écart d'acquisition est comparée à sa valeur comptable. La Banque utilise principalement la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie pour évaluer la juste valeur de ses unités d'exploitation.

Les actifs incorporels ayant une durée de vie définie sont amortis selon la méthode linéaire sur leur durée d'utilisation estimative, de 15 ans pour les relations contractuelles avec des intermédiaires financiers et les relations-clients et de 5 ans pour les logiciels, et sont également soumis à un test de dépréciation lorsque des circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être entièrement réalisée. Lorsque la valeur comptable nette dépasse les flux de trésorerie nets futurs estimatifs, les actifs incorporels ayant une durée de vie définie sont ramenés à leur juste valeur.

Toute dépréciation découlant d'une baisse de valeur de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels est imputée aux résultats des périodes au cours desquelles les baisses de valeur se produisent.

3.4 AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Régimes de retraite

La Banque offre à ses employés des régimes de retraite à prestations déterminées. Un de ces régimes offre également un volet à cotisations déterminées. Les cotisations sont effectuées par la Banque et les participants des régimes.

Pour les régimes à prestations déterminées, la Banque comptabilise ses obligations issues des régimes d'avantages sociaux des salariés ainsi que les coûts connexes, déduction faite des actifs des régimes. Une évaluation actuarielle est effectuée périodiquement pour déterminer la valeur actuelle des obligations découlant des régimes. L'évaluation actuarielle des obligations au titre des prestations constituées relative aux prestations de retraite est basée sur la méthode de répartition des prestations au prorata des services qui tient compte des hypothèses les plus probables, selon la direction, en ce qui a trait à l'évolution future des niveaux de salaire, l'augmentation d'autres coûts, l'âge de départ à la retraite des employés et d'autres facteurs actuariels. L'obligation au titre des prestations constituées est évaluée en utilisant les taux d'intérêt du marché à la date d'évaluation.

Les actifs des régimes de retraite sont évalués à leur juste valeur. Le rendement prévu de l'actif du régime est calculé en utilisant une méthode fondée sur la valeur liée au marché en vertu de laquelle les variations de la juste valeur des actifs des régimes sont prises en compte sur une période de trois ans. Les coûts constatés au titre des prestations déterminées comprennent: a) le coût des services rendus de l'exercice, b) les frais d'intérêt liés à l'obligation au titre des prestations constituées, c) le rendement prévu à long terme des actifs des régimes, d) l'amortissement de l'obligation transitoire, du coût des services passés et des gains ou pertes actuariels, e) des gains ou pertes découlant d'événements spéciaux, et f) la variation de la provision pour moins-value.

Les gains actuariels ou pertes actuarielles résultent, entre autres, de l'écart entre le rendement à long terme réel des actifs des régimes et le rendement prévu de ces actifs, selon les hypothèses les plus probables de la direction ainsi que des modifications apportées aux hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer l'obligation au titre des prestations constituées. Le gain actuariel net ou la perte actuarielle nette est amorti si, au début de l'exercice, le solde non amorti du gain ou de la perte excède 10% de l'obligation au titre des prestations constituées ou de la valeur liée au marché des actifs des régimes, selon le plus élevé des deux montants. Cet excédent est amorti de façon linéaire sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des groupes de salariés couverts, qui variait de 8 à 11 ans en 2009 selon les régimes (de 9 à 11 ans en 2008).

Le coût des services passés découlant des modifications aux régimes à prestations déterminées est amorti linéairement sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des groupes de salariés couverts par les régimes à prestations déterminées. L'obligation transitoire découlant de l'application initiale de la norme comptable portant sur les avantages sociaux futurs, le 1^{er} novembre 2000, est amortie de façon linéaire sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des groupes de salariés couverts à cette date, variant de 10 à 16 ans.

L'actif ou le passif au titre des prestations constituées représente l'écart cumulatif entre la charge de retraite et les cotisations versées et est inclus dans les autres éléments d'actif ou les autres éléments de passif.

Pour le volet à cotisations déterminées, le coût constaté correspond aux cotisations que la Banque est tenue de verser au cours de l'exercice.

Autres régimes

La Banque offre à ses salariés certains avantages postérieurs à l'emploi. De plus, certains retraités bénéficient de certains avantages d'assurance-santé et d'assurance-vie. Le coût de ces avantages est constaté au cours de la carrière active des salariés selon des conventions comptables similaires à celles appliquées aux régimes de retraite à prestations déterminées. L'obligation transitoire découlant de l'application initiale de la norme comptable portant sur les avantages sociaux futurs, le 1^{er} novembre 2000, est amortie de façon linéaire, d'une part, sur l'espérance de vie des retraités pour les avantages postérieurs au départ à la retraite, qui correspond à 20 ans et, d'autre part, sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des groupes de salariés couverts pour les avantages postérieurs à l'emploi, qui était de 13 ans.

3.5 IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

La Banque utilise la méthode axée sur le bilan et comptabilise les actifs ou passifs d'impôts futurs liés aux pertes fiscales et autres écarts temporaires entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs, selon les lois fiscales et les taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur qui s'appliqueront à la date de résorption prévue des écarts. Une provision pour moins-value est établie, au besoin, afin de ramener la valeur des actifs d'impôts futurs au montant dont la réalisation est plus probable qu'improbable.

3.6 RÉSULTATS NET PAR ACTION ORDINAIRE

La Banque calcule le résultat de base par action ordinaire en divisant le bénéfice net de l'exercice, moins les dividendes déclarés sur actions privilégiées, y compris les impôts afférents, ainsi que les primes au rachat sur actions privilégiées, par la moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires en circulation pour l'exercice.

Le résultat dilué par action ordinaire est calculé en supposant que le produit reçu de la levée d'options, dont le prix de levée est inférieur au cours moyen des actions ordinaires pour l'exercice, est utilisé pour racheter des actions ordinaires à ce cours moyen.

3.7 RÉMUNÉRATION À BASE D'ACTIONS

Depuis le 1^{er} novembre 2002, la Banque utilise la méthode fondée sur la juste valeur pour comptabiliser les options d'achat d'actions octroyées à la haute direction. Pour ces attributions, la Banque constate la juste valeur des attributions comme augmentation de la charge de rémunération et du surplus d'apport s'y rapportant, au cours de la période d'acquisition des droits. Lorsque les options sont levées, le produit reçu, ainsi que le montant du surplus d'apport sont portés au crédit du capital-actions ordinaire. La valeur des options attribuées est estimée à l'aide du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes en utilisant les meilleures estimations de la direction.

Pour les attributions antérieures au 1^{er} novembre 2002, la Banque continue d'appliquer les anciennes normes selon lesquelles aucune charge de rémunération n'est constatée lorsque des options d'achat d'actions sont octroyées aux employés et toute contrepartie versée par les employés à la suite de la levée d'options est créditée au capital-actions ordinaire.

Pour les droits à la plus-value des actions, réglés en espèces, l'excédent du cours de l'action sur le prix de levée, revu sur une base continue, est constaté aux résultats au cours de la période d'acquisition des droits.

La charge de rémunération liée aux programmes d'unités d'actions restreintes et d'unités d'actions de performance est comptabilisée au cours de la période d'acquisition des droits en se basant sur le cours de l'action de la Banque et les critères de performance définis.

Les cotisations de la Banque liées au programme d'achat d'actions des employés sont constatées comme charge de rémunération.

3.8 BIENS ADMINISTRÉS ET BIENS SOUS GESTION

La Banque administre et gère des biens détenus par des clients, qui ne sont pas inscrits au bilan consolidé. Les revenus tirés de l'administration et de la gestion de ces biens sont inscrits dans les autres revenus à mesure que les services sont rendus.

3.9 CONVERSION DE DEVISES

Les éléments d'actif et de passif en devises sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les revenus et frais sont convertis aux taux de change moyens mensuels. Les gains et les pertes réalisés et latents résultant de la conversion de devises sont inclus dans les autres revenus, à l'exception des gains latents et pertes latentes résultant de la conversion d'instruments financiers disponibles à la vente, lesquels sont inclus dans les autres éléments du résultat étendu.

3.10 TRÉSORERIE

La trésorerie correspond à l'encaisse et aux dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques. L'encaisse comprend les billets de banque et les pièces de monnaie.

N° 4. Valeurs mobilières

ÉCHÉANCE ET RENDEMENT DES VALEURS MOBILIÈRES

Portefeuille de titres disponibles à la vente

					2009		2008	
	MOINS DE 1 AN	DE 1 À 5 ANS	PLUS DE 5 ANS	SANS ÉCHÉANCE	TOTAL	RENDEMENT ⁽¹⁾	TOTAL	RENDEMENT ⁽¹⁾
Valeurs émises ou garanties								
par le Canada ⁽²⁾	686 842 \$	- \$	- \$	- \$	686 842 \$	0,3 %	978 268 \$	1,7 %
par des provinces	115 718	400 052	24 563	-	540 333	1,7 %	26 301	4,1 %
Autres titres d'emprunt	10 811	73 655	29 547	-	114 013	5,1 %	196 979	4,6 %
Titres adossés à des actifs	470	11 299	6 335	-	18 104	6,8 %	19 288	5,2 %
Actions privilégiées	-	-	-	38 340	38 340	4,4 %	43 705	5,0 %
Actions ordinaires et autres	-	-	-	26 411	26 411	3,0 %	37 596	5,7 %
	813 841 \$	485 006 \$	60 445 \$	64 751 \$	1 424 043 \$	1,4 %	1 302 137 \$	2,5 %

Portefeuille de titres détenus à des fins de transaction

					2009		2008	
	MOINS DE 1 AN	DE 1 À 5 ANS	PLUS DE 5 ANS	SANS ÉCHÉANCE	TOTAL	TOTAL	TOTAL	TOTAL
Valeurs émises ou garanties								
par le Canada ⁽²⁾	89 702 \$	260 017 \$	234 336 \$	- \$	584 055 \$	350 776 \$		
par des provinces	102 684	211 818	228 368	-	542 870	345 557		
par des municipalités	12 567	38 700	16 810	-	68 077	83 119		
Autres titres d'emprunt	32 849	30 327	65 844	-	129 020	207 541		
Titres adossés à des actifs	-	4 825	7 118	1 039	12 982	21 275		
Actions ordinaires et autres	-	-	-	54 309	54 309	60 929		
	237 802 \$	545 687 \$	552 476 \$	55 348 \$	1 391 313 \$	1 069 197 \$		

Portefeuille de titres désignés comme étant détenus à des fins de transaction

					2009		2008	
	MOINS DE 1 AN	DE 1 À 5 ANS	PLUS DE 5 ANS	TOTAL	TOTAL	TOTAL	TOTAL	
Valeurs émises ou garanties								
par le Canada ⁽²⁾		149 622 \$	1 368 447 \$	75 488 \$	1 593 557 \$	1 086 819 \$		
par des provinces		-	5 900	-	5 900	11 758		
Autres titres d'emprunt		17 370	-	-	17 370	17 277		
Actions ordinaires et autres		-	-	-	-	2 984		
		166 992 \$	1 374 347 \$	75 488 \$	1 616 827 \$	1 118 838 \$		

(1) Rendement basé sur le coût amorti des titres disponibles à la vente.

(2) Incluant les titres hypothécaires qui sont entièrement garantis par la société canadienne d'hypothèque et de logement en vertu de la Loi nationale sur l'habitation.

GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS AUX RÉSULTATS

Gains et pertes sur le portefeuille de titres disponibles à la vente

Les éléments suivants ont été constatés aux résultats relativement au portefeuille de titres disponibles à la vente :

	2009	2008
Gains nets réalisés (pertes nettes réalisées)	(3 812)\$	11 107 \$
Réductions de valeur constatées aux résultats	(5 160)	(8 537)
	(8 972)\$	2 570 \$

En 2008, le gain net réalisé incluait, notamment, un gain de 12 906 000 \$ à la suite de la vente des actions de la Bourse de Montréal, contrebalancé par des pertes nettes sur la vente de diverses autres valeurs mobilières.

Les réductions de valeur comptabilisées en 2009, comme en 2008, sont attribuables à des valeurs mobilières disponibles à la vente pour lesquelles les pertes non réalisées ont été jugées durables. Déterminer si une baisse de valeur est durable requiert l'exercice du jugement. La Banque a considéré plusieurs éléments pour établir si une baisse de valeur était durable. Ces éléments comprennent la période de temps de la baisse et l'ampleur de celle-ci par rapport au coût amorti, la faillite, la restructuration ou la dilution du capital de l'émetteur, des modifications importantes dans ses opérations, ainsi que d'autres éléments d'incertitude qui pourraient affecter les flux de trésorerie futurs. L'utilisation d'hypothèses alternatives envisageables aurait pu entraîner des réductions de valeur additionnelle d'un maximum de 3 514 000 \$, correspondant au total des pertes non réalisées au 31 octobre 2009.

Gains et pertes sur le portefeuille de titres détenus à des fins de transaction

Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2009, un gain net de 31 625 000 \$ (une perte nette de 7 965 000 \$ en 2008) a été constaté dans le revenu de négociation relativement à des titres détenus à des fins de transaction.

Gains et pertes sur le portefeuille de titres désignés comme étant détenus à des fins de transaction

Ces instruments financiers sont utilisés dans le cadre de la gestion du risque de taux d'intérêt. Par conséquent, les gains et les pertes sur le portefeuille de titres désignés comme étant détenus à des fins de transaction ne devraient pas être considérés isolément. Conformément à la convention comptable de la Banque, ils ont été désignés comme étant détenus à des fins de transaction afin de réduire sensiblement une disparité de traitement en matière de comptabilisation qui aurait autrement résulté du fait que les gains et les pertes sur ces éléments auraient été comptabilisés sur des bases différentes. Par conséquent, les gains et pertes sur le portefeuille sont généralement contrebalancés par des gains et pertes sur d'autres instruments financiers. La note 20 présente de plus amples informations sur les gains et pertes découlant d'instruments financiers désignés comme étant détenus à des fins de transaction.

GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS AU RÉSULTAT ÉTENDU

Gains et pertes non réalisés sur le portefeuille de titres disponibles à la vente

	2009			
	COÛT AMORTI	GAINS NON RÉALISÉS	PERTES NON RÉALISÉES	JUSTE VALEUR
Valeurs émises ou garanties				
par le Canada	686 786 \$	69 \$	13 \$	686 842 \$
par des provinces	535 422	4 913	2	540 333
Autres titres d'emprunt	107 827	6 213	27	114 013
Titres adossés à des actifs	18 545	159	600	18 104
Actions privilégiées	38 839	763	1 262	38 340
Actions ordinaires et autres	26 959	1 062	1 610	26 411
	1 414 378 \$	13 179 \$	3 514 \$	1 424 043 \$
				2008
	COÛT AMORTI	GAINS NON RÉALISÉS	PERTES NON RÉALISÉES	JUSTE VALEUR
Valeurs émises ou garanties				
par le Canada	977 724 \$	575 \$	31 \$	978 268 \$
par des provinces	26 604	-	303	26 301
Autres titres d'emprunt	200 342	287	3 650	196 979
Titres adossés à des actifs	20 323	1	1 036	19 288
Actions privilégiées	48 881	6	5 182	43 705
Actions ordinaires et autres	46 966	29	9 399	37 596
	1 320 840 \$	898 \$	19 601 \$	1 302 137 \$

N° 4. Valeurs mobilières (suite)

Au 31 octobre 2009, les pertes non réalisées étaient principalement liées à des titres cotés en bourse d'institutions financières canadiennes. Ces sociétés ont maintenu de bonnes conditions financières et leurs plans d'affaires demeurent solides. Par conséquent, la direction a déterminé que les baisses de juste valeur étaient temporaires. Ces baisses de valeurs sont incluses dans le cumul des autres éléments du résultat étendu.

ACCORD DE MONTRÉAL SUR LE PAPIER COMMERCIAL ADOSSÉ À DES ACTIFS

Au cours du premier trimestre de 2009, tous les titres adossés à des actifs couverts par l'Accord de Montréal ont été convertis en nouveaux billets à terme. Ces nouveaux titres ne sont toujours pas négociés activement. Par conséquent, des techniques d'évaluation basées entre autres sur des données non observables ont servi à l'estimation des justes valeurs. Au 31 octobre 2009, la Banque détenait pour environ 13 565 000 \$ de ces titres. Au 31 octobre 2008, la Banque détenait pour environ 13 707 000 \$ de titres adossés à des actifs qui étaient couverts par l'Accord de Montréal.

AUTRES CONSIDÉRATIONS**Valeurs mobilières libellées en dollars américains**

Les valeurs mobilières libellées en dollars américains totalisaient 21 043 000 \$ au 31 octobre 2009 (40 191 000 \$ au 31 octobre 2008).

Information additionnelle sur les valeurs mobilières

La note 20 présente certaines informations additionnelles sur la détermination des justes valeurs des valeurs mobilières.

N° 5. Prêts

PRÊTS ET PRÊTS DOUTEUX

	2009				
	MONTANT BRUT DES PRÊTS	MONTANT BRUT DES PRÊTS DOUTEUX	PROVISIONS SPÉCIFIQUES	PROVISIONS GÉNÉRALES	TOTAL DES PROVISIONS
Prêts personnels	5 655 055 \$	23 738 \$	7 048 \$	33 713 \$	40 761 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	7 219 830	32 368	1 878	2 956	4 834
Prêts hypothécaires commerciaux	1 285 012	11 230	2 525	5 000	7 525
Prêts commerciaux et autres	1 555 956	70 158	29 845	31 581	61 426
	15 715 853 \$	137 494 \$	41 296 \$	73 250 \$	114 546 \$
	2008				
	MONTANT BRUT DES PRÊTS	MONTANT BRUT DES PRÊTS DOUTEUX	PROVISIONS SPÉCIFIQUES	PROVISIONS GÉNÉRALES	TOTAL DES PROVISIONS
Prêts personnels	5 694 574 \$	19 250 \$	6 634 \$	33 052 \$	39 686 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	6 182 871	16 579	1 405	4 211	5 616
Prêts hypothécaires commerciaux	932 688	6 275	1 883	4 760	6 643
Prêts commerciaux et autres	1 454 799	59 769	29 262	31 227	60 489
	14 264 932 \$	101 873 \$	39 184 \$	73 250 \$	112 434 \$

Les prêts libellés en dollars américains totalisaient 64 644 000 \$ au 31 octobre 2009 (72 712 000 \$ en 2008).

En 2009, les biens acquis à l'égard de prêts douteux destinés à la vente s'élevaient à 8 914 000 \$ (7 472 000 \$ en 2008) et le montant de l'annulation des provisions spécifiques leur étant associées, à néant (néant en 2008).

PROVISIONS SPÉCIFIQUES POUR PERTES SUR PRÊTS

					2009	2008
	PRÊTS PERSONNELS	PRÊTS HYPOTHÉCAIRES RÉSIDENTIELS	PRÊTS HYPOTHÉCAIRES COMMERCIAUX	PRÊTS COMMERCIAUX ET AUTRES	TOTAL DES PROVISIONS SPÉCIFIQUES	TOTAL DES PROVISIONS SPÉCIFIQUES
Solde en début d'exercice	6 634 \$	1 405 \$	1 883 \$	29 262 \$	39 184 \$	50 072 \$
Provision pour pertes sur prêts imputée à l'état consolidé des résultats	37 112	1 527	980	16 381	56 000	40 500
Radiations ⁽¹⁾	(44 920)	(1 469)	(338)	(16 086)	(62 813)	(57 213)
Recouvrements	8 222	415	–	288	8 925	5 825
Solde en fin d'exercice	7 048 \$	1 878 \$	2 525 \$	29 845 \$	41 296 \$	39 184 \$

(1) Aucun prêt restructuré n'a été radié au cours des exercices terminés les 31 octobre 2009 et 2008.

PROVISIONS GÉNÉRALES POUR PERTES SUR PRÊTS

					2009	2008
	PRÊTS PERSONNELS	PRÊTS HYPOTHÉCAIRES RÉSIDENTIELS	PRÊTS HYPOTHÉCAIRES COMMERCIAUX	PRÊTS COMMERCIAUX ET AUTRES	TOTAL DES PROVISIONS GÉNÉRALES	TOTAL DES PROVISIONS GÉNÉRALES
Solde en début d'exercice	33 052 \$	4 211 \$	4 760 \$	31 227 \$	73 250 \$	65 250 \$
Provision pour pertes sur prêts imputée à l'état consolidé des résultats	661	(1 255)	240	354	–	8 000
Solde en fin d'exercice	33 713 \$	2 956 \$	5 000 \$	31 581 \$	73 250 \$	73 250 \$

PRÊTS EN SOUFFRANCE MAIS NON DOUTEUX

Les prêts personnels et hypothécaires résidentiels en souffrance du tableau ci-dessous ne sont pas classés comme douteux puisqu'ils sont en souffrance depuis moins de 90 jours ou puisqu'ils sont garantis de façon à ce qu'il soit raisonnable de s'attendre à un plein recouvrement. Le solde des prêts commerciaux en souffrance mais non douteux n'est pas significatif.

AU 31 OCTOBRE 2009

	DE 1 JOUR À 31 JOURS	DE 32 JOURS À 90 JOURS	PLUS DE 90 JOURS	TOTAL
Prêts personnels	88 479 \$	30 522 \$	6 275 \$	125 276 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	218 282	43 839	25 756	287 877
	306 761 \$	74 361 \$	32 031 \$	413 153 \$

AU 31 OCTOBRE 2008

	DE 1 JOUR À 31 JOURS	DE 32 JOURS À 90 JOURS	PLUS DE 90 JOURS	TOTAL
Prêts personnels	106 029 \$	26 298 \$	3 665 \$	135 992 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	151 524	27 861	16 368	195 753
	257 553 \$	54 159 \$	20 033 \$	331 745 \$

N° 6. Titrisation de prêts

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES RÉSIDENTIELS

En vertu du programme de titres hypothécaires prévu à la *Loi nationale sur l'habitation*, la Banque titrise des prêts hypothécaires résidentiels assurés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), par la création de titres hypothécaires. La Banque a aussi titrisé des prêts hypothécaires conventionnels avant 2008. Les gains avant impôts, nets des frais liés aux transactions, sont constatés dans les autres revenus.

Le tableau suivant résume les opérations de titrisation de prêts hypothécaires résidentiels réalisées par la Banque :

	2009	2008
Produit en espèces, net des frais liés aux transactions	1 005 647 \$	1 295 512 \$
Droits relatifs aux intérêts excédentaires futurs	66 309	60 750
Passif de gestion	(8 615)	(10 696)
Autres	(10 944)	(11 701)
	1 052 397	1 333 865
Prêts hypothécaires résidentiels titrisés et vendus ⁽¹⁾	(1 006 613)	(1 294 746)
Radiation de frais d'origination	(8 404)	(9 483)
Gains avant impôts, nets des frais liés aux transactions	37 380 \$	29 636 \$

(1) Dont la totalité est assurée par la SCHL.

Les hypothèses clés utilisées pour déterminer la valeur initiale des droits conservés relativement aux cessions de prêts hypothécaires résidentiels se détaillent comme suit :

HYPOTHÈSES CLÉS	2009	2008
Taux de remboursement anticipé	25 %	27 %
Taux d'actualisation	1,7 %	4,0 %

Aucune perte n'est prévue sur les prêts hypothécaires résidentiels assurés.

Le tableau suivant fournit le détail des revenus de titrisation tel que présentés à l'état consolidé des résultats :

	2009	2008
Gains sur les opérations de titrisation	37 380 \$	29 636 \$
Variations de la juste valeur des droits conservés relatifs aux intérêts excédentaires, des swaps de titrisation et des instruments financiers détenus à des fins de couvertures économiques	(4 637)	4 748
Revenus de gestion	7 322	6 264
Autres	(5 624)	(4 783)
	34 441 \$	35 865 \$

Au cours de l'exercice, la Banque a perçu des flux de trésorerie découlant de droits conservés de 50 792 000 \$ (33 287 000 \$ en 2008).

Instruments financiers désignés comme étant détenus à des fins de transaction

Les droits relatifs aux intérêts excédentaires des opérations de titrisation effectuées après le 1^{er} novembre 2006 ont été désignés comme étant détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur.

Analyse de sensibilité

Le tableau suivant présente la valeur des droits conservés, ainsi que la sensibilité de la juste valeur de ces droits à des changements défavorables immédiats de 10% et de 20% dans les hypothèses clés ayant servi à évaluer les droits conservés aux 31 octobre 2009 et 2008.

SENSIBILITÉ DES HYPOTHÈSES CLÉS À DES CHANGEMENTS DÉFAVORABLES	2009	2008
Juste valeur des droits conservés	108 409 \$	88 956 \$
Durée de vie moyenne pondérée (en mois)	23	25
Taux de remboursement anticipé	31 %	30 %
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 10%	2 894 \$	1 999 \$
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 20%	5 652 \$	3 919 \$
Taux d'actualisation	1,4 %	2,6 %
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 10%	196 \$	388 \$
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 20%	391 \$	766 \$

L'analyse de sensibilité est hypothétique et doit être utilisée avec prudence. Les variations de la juste valeur attribuables aux variations des hypothèses ne peuvent pas, généralement, s'extrapoler parce que la relation entre la variation de l'hypothèse et la variation de la juste valeur peut ne pas être linéaire. Les variations touchant un facteur peuvent contribuer aux variations touchant un autre facteur, ce qui peut amplifier ou atténuer les fluctuations attribuables aux variations dans les hypothèses.

PRÊTS SOUS GESTION

L'encours total des prêts hypothécaires résidentiels titrisés sous gestion s'élevait à 2 702 762 000 \$ à la fin de l'exercice 2009 (2 398 564 000 \$ en 2008). De ce solde, le montant des prêts en souffrance depuis plus de 31 jours mais qui n'étaient pas considérés douteux s'élevait à 34 429 000 \$ (23 793 000 \$ en 2008). Il n'y a eu aucune perte sur créances à l'égard de ces prêts en 2009 et en 2008.

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES COMMERCIAUX

Au cours de l'exercice 2009, afin de limiter le risque de taux d'intérêt d'un portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux destinés à être cédé dans le cadre d'une transaction de titrisation, la Banque a procédé à certaines transactions de couverture. Les transactions de couverture ne rencontraient pas les exigences des PCGR permettant d'utiliser la comptabilité de couverture et, par conséquent, les pertes de valeur associées aux éléments de couverture de 277 000 \$ (1 971 000 \$ en 2008) ont été comptabilisées dans les autres revenus, sous la rubrique revenus de titrisation.

Outre les opérations de titrisation mentionnées précédemment, la Banque a vendu des prêts hypothécaires commerciaux pour un montant de 16 735 000 \$ ce qui a donné lieu à un gain de 176 000 \$ en 2009 (50 063 000 \$ ce qui a donné lieu à un gain de 287 000 \$ en 2008).

N° 7. Immobilisations corporelles

	2009	2008		
	COÛT	AMORTISSEMENT CUMULÉ	VALEUR COMPTABLE NETTE	VALEUR COMPTABLE NETTE
Terrains	416 \$	- \$	416 \$	271 \$
Locaux	2 938	1 247	1 691	1 702
Améliorations locatives	66 258	38 640	27 618	28 291
Matériel et mobilier	80 459	68 461	11 998	12 938
Matériel informatique	126 616	110 176	16 440	16 725
	276 687 \$	218 524 \$	58 163 \$	59 927 \$

L'amortissement de l'exercice imputé à l'état consolidé des résultats est de 10 663 000 \$ (10 605 000 \$ en 2008).

N° 8. Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels

Les écarts d'acquisition de 53 790 000 \$ sont rattachés au secteur d'activité Services financiers aux particuliers.

Les autres actifs incorporels sont composés comme suit :

	2009		2008	
	COÛT	AMORTISSEMENT CUMULÉ	VALEUR COMPTABLE NETTE	VALEUR COMPTABLE NETTE
Logiciels	295 068 \$	203 359 \$	91 709 \$	83 562 \$
Relations contractuelles et relations-clients	18 278	6 601	11 677	12 896
	313 346 \$	209 960 \$	103 386 \$	96 458 \$

Le poste Logiciels comprend un montant de 15 470 000 \$ (15 105 000 \$ en 2008) relatif à des projets en cours qui ne font pas encore l'objet d'amortissement.

L'amortissement des autres actifs incorporels imputé à l'état consolidé des résultats au cours de l'exercice est de 22 383 000 \$ (19 942 000 \$ en 2008). En 2008, une perte de 2 200 000 \$ liée à des développements de logiciels a été constatée aux résultats dans les frais de technologie.

La Banque soumet annuellement les écarts d'acquisition et autres actifs incorporels à un test de dépréciation. Aucune réduction de valeur n'a été constatée pour 2009 et 2008.

N° 9. Autres actifs

	2009		2008	
Actif au titre des prestations constituées (note 16)		123 990 \$		49 431 \$
Actifs liés à la titrisation de prêts hypothécaires		118 278		104 591
Frais différés liés à l'origination de prêts et dépôts		85 346		73 068
Intérêts courus à recevoir		81 264		68 471
Chèques et autres effets en transit		60 284		148 490
Actifs d'impôts futurs (note 17)		52 685		65 075
Débiteurs, frais payés d'avance et autres		86 946		59 363
		608 793 \$		568 489 \$

N° 10. Dépôts

	2009			
	DÉPÔTS À VUE	DÉPÔTS SUR PRÉAVIS	DÉPÔTS À TERME	TOTAL
Particuliers	120 054 \$	4 444 059 \$	10 574 524 \$	15 138 637 \$
Entreprises, banques et autres	1 334 817	851 284	975 228	3 161 329
	1 454 871 \$	5 295 343 \$	11 549 752 \$	18 299 966 \$

	2008			
	DÉPÔTS À VUE	DÉPÔTS SUR PRÉAVIS	DÉPÔTS À TERME	TOTAL
Particuliers	109 694 \$	1 912 322 \$	10 408 022 \$	12 430 038 \$
Entreprises, banques et autres	779 032	119 853	2 004 889	2 903 774
	888 726 \$	2 032 175 \$	12 412 911 \$	15 333 812 \$

Les dépôts à vue comprennent les dépôts à l'égard desquels la Banque n'est pas autorisée à exiger un préavis de retrait du client. Ces dépôts sont principalement constitués de comptes de chèques.

Les dépôts sur préavis comprennent les dépôts à l'égard desquels la Banque peut légalement exiger un préavis de retrait. En général, ces dépôts sont constitués de comptes d'épargne.

Les dépôts à terme comprennent les dépôts qui viennent à échéance à une date précise, notamment les dépôts à terme et les certificats de placement garanti.

Les dépôts libellés en dollars américains totalisent 205 003 000\$ (255 014 000\$ en 2008) et les dépôts libellés en d'autres devises, principalement en euros, s'élèvent à 20 549 000\$ (4 368 000\$ en 2008).

La Banque désignait certains dépôts d'un montant nominal de 56 060 000\$ en 2008 comme étant détenus à des fins de transaction. La différence entre le montant que la Banque était tenue de payer par contrat aux détenteurs à l'échéance et la valeur comptable de ces dépôts de 56 314 000\$ était au 31 octobre 2008 de 254 000\$. La variation de la juste valeur de ces instruments financiers attribuable au changement du risque de crédit n'était pas significative.

N° 11. Autres passifs

	2009	2008
Intérêts courus à payer	431 892 \$	463 179 \$
Chèques et autres effets en transit	153 615	159 461
Passifs liés à la titrisation de prêts hypothécaires	47 394	33 730
Passif d'impôts futurs (note 17)	45 171	20 920
Passif au titre des prestations constituées (note 16)	16 194	14 222
Gain reporté lié à la vente de BLCER (note 27)	-	5 185
Créditeurs, frais courus et autres	118 188	102 385
	812 454 \$	799 082 \$

N° 12. Débentures subordonnées

Les débentures subordonnées sont des obligations directes non garanties de la Banque, dont le remboursement est subordonné aux droits des déposants et de certains autres créanciers de la Banque. Tout rachat ou toute annulation des débentures subordonnées est sujet à l'approbation du Surintendant des institutions financières du Canada.

Émises et en circulation

ÉCHÉANCE	SÉRIE	TAUX D'INTÉRÊT	PARTICULARITÉS	2009	2008
Janvier 2016	10	4,90 %	Remboursables au pair à partir de janvier 2011; taux à être révisé en janvier 2011 et fixé au taux des acceptations bancaires de 90 jours majoré de 1,65%.	150 000 \$	150 000 \$

N° 13. Capital-actions

CAPITAL-ACTIONS AUTORISÉ

Actions privilégiées – Nombre illimité d'actions privilégiées de catégorie A, sans valeur nominale, pouvant être émises en séries.

Actions ordinaires – Nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale.

Émis et en circulation

	2009			2008			
	DIVIDENDES PAR ACTION ⁽¹⁾	NOMBRE D'ACTIONS	MONTANT	DIVIDENDES DÉCLARÉS	NOMBRE D'ACTIONS	MONTANT	DIVIDENDES DÉCLARÉS
Actions privilégiées de catégorie A							
Série 9	1,500 \$	4 000 000	100 000 \$	6 000 \$	4 000 000	100 000 \$	6 000 \$
Série 10	1,312	4 400 000	110 000	5 775	4 400 000	110 000	5 775
Total des actions privilégiées		8 400 000	210 000 \$	11 775 \$	8 400 000	210 000 \$	11 775 \$
Actions ordinaires	1,360 \$	23 913 963	259 208 \$	32 453 \$	23 847 700	257 462 \$	30 993 \$

(1) Dividendes sur actions privilégiées non cumulatifs

ACTIONS PRIVILÉGIÉES

Conditions liées aux actions

Les actions privilégiées de catégorie A, série 9, sont rachetables au gré de la Banque, depuis le 15 décembre 2006, à un prix de 25 \$ chacune plus, si le rachat a lieu avant le 15 décembre 2010, une prime de 1 \$ qui diminuera à zéro en fonction de la date de rachat. Depuis le 15 décembre 2006, la Banque peut convertir la totalité ou une partie de ces actions privilégiées en un nombre entier d'actions ordinaires déterminé en divisant le prix de rachat alors applicable par le plus élevé de 2,50 \$ ou 95 % de la moyenne pondérée du cours des actions ordinaires en vigueur à cette date.

Les actions privilégiées de catégorie A, série 10, sont rachetables au gré de la Banque, à compter du 15 juin 2009, à un prix de 25 \$ chacune plus, si le rachat a lieu avant le 15 juin 2013, une prime de 1 \$ qui diminuera à zéro en fonction de la date de rachat. Depuis le 15 juin 2009, la Banque peut convertir la totalité ou une partie de ces actions privilégiées en un nombre entier d'actions ordinaires déterminé en divisant le prix de rachat alors applicable par le plus élevé de 2,50 \$ ou 95 % de la moyenne pondérée du cours des actions ordinaires en vigueur à cette date.

ACTIONS ORDINAIRES

Émissions d'actions ordinaires

Au cours de l'exercice, 66 263 actions ordinaires (36 887 actions en 2008) ont été émises dans le cadre du régime d'options d'achat d'actions destiné aux dirigeants de la Banque, pour une contrepartie au comptant de 1 746 000 \$ (1 017 000 \$ en 2008).

RESTRICTIONS SUR LE VERSEMENT DE DIVIDENDES

En vertu de la *Loi sur les banques* (Canada), il est interdit à la Banque de déclarer ou de verser des dividendes sur ses actions privilégiées ou ordinaires s'il existe des motifs valables de croire que, ce faisant, la Banque violerait, les règlements en matière de suffisance du capital et de liquidités ou les directives du Surintendant des institutions financières du Canada à l'égard du capital ou des liquidités.

La capacité de la Banque de verser des dividendes sur les actions ordinaires est également assujettie aux conditions rattachées aux actions privilégiées en circulation, en vertu desquelles la Banque ne peut en aucun cas verser de dividendes sur les actions ordinaires sans l'approbation des porteurs des actions privilégiées en circulation, sauf si tous les dividendes payables ont été déclarés et versés ou réservés à des fins de versement.

GESTION DU CAPITAL

L'objectif de la direction est de maintenir un niveau de capital adéquat qui puisse supporter ses activités tout en générant pour ses actionnaires un rendement acceptable, en respectant le profil de risque de la Banque.

Le niveau adéquat de capital est fonction de facteurs autant internes qu'externes. Le niveau de capital sert à mettre en évidence la solvabilité de la Banque, sa capacité à faire face à l'ensemble des risques reliés à ses opérations et offrir aux déposants et créanciers la protection voulue. De plus, le niveau de capital requis est influencé par le plan stratégique de la Banque, par le niveau de capitalisation de l'industrie et par les attentes des investisseurs et actionnaires. Par ailleurs, bien que le niveau de capital ne soit qu'un des éléments utilisés par les agences de notation pour déterminer la cote de crédit de la Banque, ce niveau doit être conforme à la cote de crédit visée. Ainsi les objectifs d'adéquation de capital de la Banque évoluent dans le temps selon ces facteurs.

Le processus de planification et d'adéquation du capital débute par le processus de planification stratégique. Cet exercice permet de préciser les grandes orientations et priorités de la Banque en considérant divers facteurs internes et externes. Les lignes directrices en découlant, combinées à un rapport évaluant l'adéquation du capital de la Banque par rapport à ses objectifs, sont utilisées comme intrants dans le Plan de Capital qui définit les orientations quant à la gestion active du capital.

Le conseil d'administration est responsable de l'examen annuel et de l'approbation de plusieurs documents, dont la politique de gestion et d'adéquation du capital, le plan financier triennal et le plan de capital. Un suivi des ratios et de la structure de capital est présenté trimestriellement à la direction et le niveau et l'adéquation du capital sont revus trimestriellement par le Comité de gestion des risques du conseil d'administration. Le groupe Gestion intégrée des risques est responsable de l'encadrement de la gestion du capital à travers notamment la Politique de gestion et d'adéquation du capital. Il est également responsable du suivi des limites et du suivi de l'adéquation du capital. La Trésorerie corporative de la Banque, quant à elle, est responsable de la révision du Plan de capital et de la gestion courante du capital.

Les exigences réglementaires imposent des niveaux minimums de capital qui doivent être considérés de concert avec les autres facteurs afin d'évaluer l'adéquation du capital de la Banque. Le calcul du capital réglementaire est assujéti aux lignes directrices du Bureau du surintendant des institutions financières du Canada (BSIF). Ces lignes directrices découlent du cadre normatif sur les fonds propres à risque élaboré par la Banque des règlements internationaux (BRI). Selon les normes de la BRI, les banques doivent maintenir un ratio minimum de capital de première catégorie de 4% et un ratio de capital total d'au moins 8%.

Les lignes directrices du BSIF stipulent que les institutions financières canadiennes acceptant des dépôts sont tenues de maintenir un ratio minimum de capital de première catégorie d'au moins 7% et un ratio de capital total d'au moins 10%. La Banque a opté pour l'utilisation de la méthode standard pour le risque de crédit et la méthode de l'indicateur de base pour le risque opérationnel.

La Banque s'est conformée à ces exigences tout au long de l'exercice.

Capital réglementaire

	2009	2008
<i>Fonds propres de catégorie 1</i>		
Actions ordinaires	259 208 \$	257 462 \$
Surplus d'apport	209	173
Bénéfices non répartis	665 538	596 974
Actions privilégiées non cumulatives	210 000	210 000
Écarts d'acquisition	(53 790)	(53 790)
Déductions relatives à la titrisation et autres	(35 341)	(45 449)
Total – fonds propres de catégorie 1	1 045 824	965 370
<i>Fonds propres de catégorie 2</i>		
Débitures subordonnées	150 000	150 000
Provisions générales	72 864	73 250
Déductions relatives à la titrisation et autres	(32 822)	(31 738)
Total – fonds propres de catégorie 2	190 042	191 512
Total – fonds propres	1 235 866 \$	1 156 882 \$

N° 14. Information additionnelle sur les autres éléments du résultat étendu

AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU	2009		
	MONTANTS AVANT IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	MONTANTS NETS DES IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES
Gains nets latents sur les titres disponibles à la vente	19 624 \$	(5 543) \$	14 081 \$
Reclassement aux résultats des pertes nettes sur les titres disponibles à la vente	8 972	(2 787)	6 185
	28 596	(8 330)	20 266
Variation de valeur nette des produits dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	(3 453)	632	(2 821)
Autres éléments du résultat étendu	25 143 \$	(7 698) \$	17 445 \$

N° 14. Information additionnelle sur les autres éléments du résultat étendu (suite)

CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU				2009
	COUVERTURE DE FLUX DE TRÉSORERIE	TITRES DISPONIBLES À LA VENTE	CUMUL DES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU	
Solde au début de l'exercice	35 417 \$	(16 591)\$	18 826 \$	
Variation au cours de l'exercice, nette des impôts	(2 821)	20 266	17 445	
Solde à la fin de l'exercice	32 596 \$	3 675 \$	36 271 \$	

AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU				2008
	MONTANTS AVANT IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	MONTANTS NETS DES IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	
Pertes nettes latentes sur les titres disponibles à la vente	(33 474)\$	10 127 \$	(23 347)\$	
Reclassement aux résultats de gains nets sur les titres disponibles à la vente	(2 570)	(1 806)	(4 376)	
	(36 044)	8 321	(27 723)	
Variation de valeur nette des produits dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	67 029	(21 357)	45 672	
Autres éléments du résultat étendu	30 985 \$	(13 036)\$	17 949 \$	

CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU				2008
	COUVERTURE DE FLUX DE TRÉSORERIE	TITRES DISPONIBLES À LA VENTE	CUMUL DES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU	
Solde au début de l'exercice	(10 255)\$	11 132 \$	877 \$	
Variation au cours de l'exercice, nette des impôts	45 672	(27 723)	17 949	
Solde à la fin de l'exercice	35 417 \$	(16 591)\$	18 826 \$	

N° 15. Rémunération à base d'actions

RÉGIME D'OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

La Banque offre un régime d'options d'achat d'actions qui s'adresse à la haute direction de la Banque et de ses filiales. En vertu de ce régime, le prix d'exercice des options visant l'achat d'actions ordinaires, ne doit pas être inférieur au prix du marché immédiatement avant la date de l'attribution.

Le droit de levée des options s'acquiert graduellement sur une période d'au plus cinq ans et peut être exercé en tout temps sur une période maximale de dix ans après la date de l'attribution.

La Banque avait réservé 1 600 000 actions ordinaires (1 600 000 actions en 2008), en vue de l'exercice éventuel des options d'achat d'actions, dont 124 962 étaient toujours disponibles au 31 octobre 2009 (124 962 en 2008).

Il n'y a eu aucun nouvel octroi d'options d'achat d'actions en 2009 et 2008.

Le tableau suivant présente un sommaire de l'activité visant les options d'achat d'actions pour les exercices terminés les 31 octobre :

	2009		2008	
	NOMBRE D'OPTIONS	PRIX DE LEVÉE MOYEN PONDÉRÉ PAR OPTION	NOMBRE D'OPTIONS	PRIX DE LEVÉE MOYEN PONDÉRÉ PAR OPTION
En cours au début de l'exercice	127 338	27,52 \$	170 027	27,67 \$
Exercées	(66 263)	26,35 \$	(36 887)	27,55 \$
Annulées	(1)	19,38 \$	(5 802)	31,80 \$
En cours à la fin de l'exercice	61 074	28,79 \$	127 338	27,52 \$
Pouvant être levées à la fin de l'exercice	36 074	28,31 \$	89 838	26,71 \$

Le tableau suivant présente un sommaire des options en circulation et pouvant être levées au 31 octobre 2009.

FOURCHETTE DES PRIX DE LEVÉE	OPTIONS EN CIRCULATION			OPTIONS POUVANT ÊTRE LEVÉES	
	NOMBRE D'OPTIONS EN COURS	DURÉE CONTRACTUELLE RÉSIDUELLE MOYENNE PONDÉRÉE (EN ANNÉES)	PRIX DE LEVÉE MOYEN PONDÉRÉ PAR OPTION	NOMBRE D'OPTIONS EN COURS	PRIX DE LEVÉE MOYEN PONDÉRÉ PAR OPTION
19,37 \$ – 19,94 \$	5 674	0,01	19,87 \$	5 674	19,87 \$
29,47 \$ – 31,80 \$	55 400	6,56	29,70 \$	30 400	29,88 \$
	61 074			36 074	

RÉGIME DE DROITS À LA PLUS-VALUE DES ACTIONS

La Banque offre un régime de droits à la plus-value des actions (DPVA) qui s'adresse aux membres de la haute direction de la Banque et de ses filiales. Ces DPVA peuvent être échangés contre un montant en espèces égal à la différence entre le prix d'exercice des DPVA et le cours de clôture des actions ordinaires à la date de mesure. Les DPVA s'acquière sur une période maximale de cinq ans et peuvent être exercés sur une période maximale de 10 ans. La charge relative à ces unités est comptabilisée aux résultats sur la période au cours de laquelle les droits s'acquière. En 2009, la Banque a octroyé 29 000 droits avec un prix d'exercice moyen de 35,53 \$ (138 900 droits avec un prix d'exercice moyen de 40,95 \$ en 2008). Au 31 octobre 2009, il y avait 597 224 DPVA (658 340 en 2008) en cours à un prix d'exercice moyen pondéré de 33,53 \$ (32,58 \$ en 2008), dont 232 206 (192 909 en 2008) pouvaient être exercés en fin d'exercice. Au 31 octobre 2009, la durée résiduelle moyenne pondérée des DPVA était de 6,81 ans (7,31 ans en 2008).

RÉGIME D'UNITÉS D'ACTIONS DE PERFORMANCE

La Banque offre un régime d'unités d'actions de performance qui s'adresse à certains membres de la haute direction. Le programme prévoit l'octroi d'unités d'action de performance calculées en fonction d'un certain pourcentage du salaire du membre participant. Les droits sur 37,5 % des unités s'acquière après 3 ans. Les droits sur les unités restantes s'acquière après 3 ans, en fonction de l'atteinte d'objectifs financiers.

Ces unités d'actions donnent droit à un montant équivalent aux dividendes versés sur les actions ordinaires de la Banque qui est converti en unités d'actions additionnelles. La charge relative à ces unités est comptabilisée aux résultats sur la période au cours de laquelle les droits s'acquière. En 2009, la Banque a octroyé 42 724 unités d'actions de performance (35 816 unités en 2008) d'une valeur de 35,93 \$ chacune (40,07 \$ en 2008). Au 31 octobre 2009, il y avait 81 424 unités d'actions de performance (36 976 en 2008) en cours.

RÉGIME D'UNITÉS D'ACTIONS RESTREINTES

La Banque offre un programme d'unités d'actions restreintes, qui s'adresse à certains membres de la haute direction. Le programme prévoit que 50 % de la prime annuelle autrement payable à l'employé admissible, en vertu du programme de rémunération incitative à court terme de la Banque, peut être retenue et convertie, au gré de l'employé, en unités d'actions restreintes entièrement acquises. La Banque s'engage à contribuer un montant additionnel d'unités d'actions restreintes égal à 60 % de la prime retenue. Ces unités additionnelles d'actions restreintes s'acquière au terme de la période de trois ans suivant leur attribution. Ces unités d'actions donnent droit à un montant équivalent aux dividendes versés sur les actions ordinaires de la Banque qui est converti en unités d'actions additionnelles. La charge relative à ces unités est comptabilisée aux résultats sur la période au cours de laquelle les droits s'acquière. Une version différée du programme existe également en vertu de laquelle le paiement est effectué à la date à laquelle l'emploi du participant prend fin, plutôt qu'au terme de la période de trois ans. En janvier 2009, la prime annuelle de certains employés d'un montant de 1 528 000 \$ (1 486 000 \$ en 2008) a été convertie en 42 537 unités d'actions restreintes entièrement acquises (45 786 unités en 2008). La Banque a contribué pour 25 522 unités d'actions restreintes additionnelles en 2009 (27 472 unités en 2008) lesquelles seront acquises en décembre 2010. Au 31 octobre 2009, il y avait 189 643 unités d'actions restreintes (159 045 en 2008) en cours, dont 39 521 (25 630 en 2008) unités en vertu de la version différée du programme.

RÉGIME D'ACHAT D'UNITÉS D'ACTIONS DIFFÉRÉES

La Banque offre un régime d'achat d'unités d'actions différées aux administrateurs qui ne sont pas des employés de la Banque. En vertu de ce régime, chacune de ces personnes peut choisir de recevoir la totalité ou un pourcentage de sa rémunération sous forme d'actions différées dont le règlement s'effectue en espèces. Les unités d'actions différées sont converties au moment du départ de l'administrateur. En 2009, la Banque a versé en compensation 2 565 unités d'actions différées (1 968 en 2008). Au 31 octobre 2009, il y avait 1 389 (22 672 en 2008) unités en circulation d'une valeur totale de 55 000 \$ (927 000 \$ en 2008).

N° 15. Rémunération à base d'action (suite)

RÉGIME D'ACHATS D'ACTIONS POUR LES EMPLOYÉS

La Banque offre un programme d'achat d'actions pour les employés. En vertu de ce programme, les employés respectant les critères d'admissibilité peuvent cotiser jusqu'à 5% de leur salaire brut par année sous forme de retenue salariale. La Banque verse une somme égale à 30% de la cotisation de l'employé, jusqu'à concurrence de 1 500\$ par année. Les cotisations de la Banque sont acquises par l'employé deux ans après chaque contribution de l'employé. Les cotisations de la Banque, totalisant 320 000\$ au cours de l'exercice 2009 (310 000\$ en 2008), sont comptabilisées à la rubrique Salaires et avantages sociaux. La valeur moyenne des actions attribuées en vertu de ce programme était de 33,04\$ au cours de l'exercice 2009 (40,05\$ en 2008).

CHARGE LIÉE AUX RÉGIMES DE RÉMUNÉRATION À BASE D'ACTIONS

La charge liée aux programmes de rémunération à base d'actions, net de l'effet des transactions de couverture, s'élève à 1 545 000\$ pour l'exercice terminé le 31 octobre 2009 (2 957 000\$ pour l'exercice terminé le 31 octobre 2008). Afin de réduire la volatilité des frais de rémunération du régime des DPVA, la Banque conclut des contrats de swaps à rendement total dont la valeur est liée au cours des actions de la Banque. Les changements dans la juste valeur de ces instruments dérivés compensent partiellement les coûts de rémunération liés aux régimes de rémunération à base d'actions au cours de la période pendant laquelle les swaps sont en vigueur.

N° 16. Avantages sociaux futurs

DESCRIPTION DES RÉGIMES D'AVANTAGES SOCIAUX

La Banque offre un certain nombre de régimes capitalisés à prestations déterminées, incluant certains volets à cotisations déterminées. Ceux-ci garantissent à la plupart des salariés le paiement de prestations de retraite. Les régimes de retraite à prestations déterminées sont fondés sur le nombre d'années de service et sur le salaire moyen au moment du départ à la retraite.

La Banque offre également à ses salariés certains avantages postérieurs à l'emploi. De plus, certains retraités bénéficient d'avantages complémentaires de retraite sous forme d'assurance-santé et d'assurance-vie.

TOTAL DES PAIEMENTS EN ESPÈCES

Le total des paiements en espèces au titre des avantages sociaux futurs pour 2009, qui est constitué des cotisations de la Banque à ses régimes de retraite capitalisés, des sommes versées directement aux bénéficiaires au titre de ses autres régimes non capitalisés et des cotisations aux volets à cotisations déterminées, s'est élevé à 84 403 000\$ (21 913 000\$ en 2008).

DATES DES ÉVALUATIONS DES RÉGIMES À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

La Banque évalue ses obligations au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs des régimes pour les besoins de la comptabilité au 31 octobre de chaque année. Les évaluations actuarielles les plus récentes ont été effectuées en date du 31 décembre 2008 pour tous les régimes. Les prochaines évaluations actuarielles obligatoires aux fins de capitalisation pour les régimes capitalisés doivent être effectuées en date du 31 décembre 2009 pour tous les régimes.

OBLIGATIONS AU TITRE DES RÉGIMES À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

	2009		2008	
	RÉGIMES DE RETRAITE	AUTRES RÉGIMES	RÉGIMES DE RETRAITE	AUTRES RÉGIMES
Variation de l'obligation au titre des prestations constituées				
Obligation au titre des prestations constituées au début de l'exercice	283 007 \$	32 397 \$	362 742 \$	32 714 \$
Coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice	8 086	57	10 309	69
Frais d'intérêt liés à l'obligation au titre des prestations constituées	21 245	2 087	19 958	1 592
Prestations versées	(17 759)	(1 465)	(15 651)	(1 551)
Cotisations des employés	130	-	796	-
Effet de modifications aux régimes	-	-	(14 499)	-
Pertes actuarielles (gain)	51 398	(613)	(80 648)	(427)
Obligation au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	346 107 \$	32 463 \$	283 007 \$	32 397 \$

ACTIFS DES RÉGIMES À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

	2009		2008	
	RÉGIMES DE RETRAITE	AUTRES RÉGIMES	RÉGIMES DE RETRAITE	AUTRES RÉGIMES
Variation de la juste valeur des actifs des régimes				
Juste valeur des actifs des régimes au début de l'exercice	290 003 \$	– \$	326 980 \$	– \$
Rendement réel des actifs des régimes	39 456	–	(38 764)	–
Cotisations de la Banque	78 317	–	16 260	–
Cotisations des employés	130	–	796	–
Prestations versées	(17 304)	–	(15 269)	–
Juste valeur des actifs des régimes à la fin de l'exercice	390 602 \$	– \$	290 003 \$	– \$

RAPPROCHEMENT DE LA SITUATION DE CAPITALISATION DES RÉGIMES D'AVANTAGES SOCIAUX ET DES MONTANTS INSCRITS DANS LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

	2009		2008	
	RÉGIMES DE RETRAITE	AUTRES RÉGIMES	RÉGIMES DE RETRAITE	AUTRES RÉGIMES
Juste valeur des actifs des régimes	390 602 \$	– \$	290 003 \$	– \$
Obligation au titre des prestations constituées	346 107	32 463	283 007	32 397
Situation de capitalisation – surplus (déficit)	44 495	(32 463)	6 996	(32 397)
Obligation transitoire non amortie	(471)	8 549	(207)	9 371
Coût des prestations au titre des services passés non amorti	(9 764)	–	(10 649)	–
Pertes actuarielles nettes non amorties	84 514	12 936	47 870	14 225
Actif (passif) au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	118 774 \$	(10 978) \$	44 010 \$	(8 801) \$
Actif au titre des prestations constituées compris dans les autres éléments d'actif	123 990 \$	– \$	49 431 \$	– \$
Passif au titre des prestations constituées compris dans les autres éléments de passif	5 216 \$	10 978 \$	5 421 \$	8 801 \$

RÉPARTITION DES ACTIFS DES RÉGIMES EN POURCENTAGE ⁽¹⁾

Catégorie d'actifs	2009		2008	
Titres de capitaux propres			58 %	47 %
Titres d'emprunt et autres			42	53
Total			100 %	100 %

(1) Selon l'évaluation à la date de mesure, soit le 31 octobre de chaque année.

Les actifs des régimes ne comprennent aucun titre de capitaux propres de la Banque aux 31 octobre 2009 et 2008.

RÉGIMES DONT L'OBLIGATION AU TITRE DES PRESTATIONS CONSTITUÉES EXCÈDE LES ACTIFS

Les montants relatifs à l'obligation au titre des prestations constituées et à la juste valeur des actifs des régimes qui ne sont pas entièrement capitalisés s'établissaient comme suit à la fin de l'exercice :

	2009		2008	
	RÉGIMES DE RETRAITE	AUTRES RÉGIMES	RÉGIMES DE RETRAITE	AUTRES RÉGIMES
Obligation au titre des prestations constituées	4 508 \$	32 463 \$	145 625 \$	32 397 \$
Juste valeur des actifs des régimes	–	–	135 521	–
Situation de capitalisation – (déficit)	(4 508) \$	(32 463) \$	(10 104) \$	(32 397) \$

N° 16. Avantages sociaux futurs (suite)

COMPOSANTES DES COÛTS DE L'EXERCICE CONSTATÉS AU TITRE DES PRESTATIONS DÉTERMINÉES

	2009		2008	
	RÉGIMES DE RETRAITE	AUTRES RÉGIMES	RÉGIMES DE RETRAITE	AUTRES RÉGIMES
Coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice	8 086 \$	57 \$	10 309 \$	69 \$
Frais d'intérêt liés à l'obligation au titre des prestations constituées	21 245	2 087	19 958	1 592
Rendement réel des actifs des régimes	(39 456)	-	38 764	-
Pertes actuarielles (gain) sur l'obligation au titre des prestations constituées	51 398	(613)	(80 648)	(427)
Effet de modifications aux régimes	-	-	(14 499)	-
Éléments des coûts (revenus) au titre des avantages sociaux futurs avant la prise en compte de leur échéance à long terme	41 273	1 531	(26 116)	1 234
Excédent (déficit) du rendement réel par rapport au rendement prévu	14 850	-	(61 356)	-
Report de montants au cours de l'exercice :				
Gain actuariel (pertes) sur l'obligation au titre des prestations constituées	(51 398)	613	80 648	427
Coût des services passés	-	-	14 499	-
Amortissement de montants reportés précédemment :				
Coût des prestations au titre des services passés	(885)	-	(629)	-
Écarts actuariels	(96)	677	3 131	817
Obligation transitoire	264	821	264	821
Rajustements visant à tenir compte de l'échéance à long terme des coûts au titre des avantages sociaux futurs	(37 265)	2 111	36 557	2 065
Total des coûts constatés au titre des régimes à prestations déterminées	4 008	3 642	10 441	3 299
Coût total constaté au titre du volet à cotisations déterminées	4 167	-	3 720	-
Coût constaté au titre des avantages sociaux futurs	8 175 \$	3 642 \$	14 161 \$	3 299 \$

PRINCIPALES HYPOTHÈSES

	2009		2008	
	RÉGIMES DE RETRAITE	AUTRES RÉGIMES	RÉGIMES DE RETRAITE	AUTRES RÉGIMES
Moyenne pondérée des hypothèses				
Obligation au titre des prestations constituées aux 31 octobre :				
Taux d'actualisation, à la fin de l'exercice	6,50 %	6,50 %	7,50 %	7,50 %
Taux de croissance de la rémunération	3,50 %	3,50 %	3,50 %	3,50 %
Coût des prestations pour les exercices terminés les 31 octobre :				
Taux d'actualisation, pour l'exercice	7,50 %	7,50 %	5,75 %	5,75 %
Taux de rendement prévu des actifs des régimes, à long terme	7,25 %	-	7,25 %	-
Taux de croissance de la rémunération	3,50 %	3,50 %	3,50 %	3,50 %

TAUX TENDANCIELS HYPOTHÉTIQUES DU COÛT DES SOINS DE SANTÉ AUX 31 OCTOBRE :

	2009	2008
Taux de croissance annuelle estimé du coût des soins de santé	10,0 %	8,8 %
Niveau vers lequel le taux devrait baisser graduellement et auquel il devrait se maintenir par la suite	4,0 %	4,0 %
Année où le taux devrait se stabiliser	2019	2016

ANALYSE DE SENSIBILITÉ

Les taux tendanciels hypothétiques du coût des soins de santé ont une incidence importante sur les montants présentés pour les régimes d'assurance-santé. Une augmentation et une diminution d'un point de pourcentage des taux tendanciels hypothétiques du coût des soins de santé se répercuteraient ainsi pour 2009 :

	AUGMENTATION DE 1 %	DIMINUTION DE 1 %
Total du coût des prestations au titre des services rendus et des frais d'intérêt	196 \$	(165)\$
Obligation au titre des prestations constituées	2 317 \$	(1 945)\$

N° 17. Impôts sur les bénéfices

IMPÔTS FUTURS

Les principales composantes des actifs et des passifs d'impôts futurs de la Banque s'établissent comme suit:

	2009	2008
Actifs d'impôts futurs		
Immobilisations	51 415 \$	47 883 \$
Provision cumulative pour pertes sur prêts	22 051	21 902
Reports prospectifs de pertes fiscales	6 793	11 306
Titrisation et valeurs mobilières	-	1 474
Autres écarts temporaires	6 353	2 094
	86 612	84 659
Passifs d'impôts futurs		
Produits dérivés	(15 232)	(16 554)
Charges reportées	(15 174)	(13 453)
Actifs aux titres des prestations constituées – régimes de retraites	(29 610)	(10 497)
Titrisation et valeurs mobilières	(19 082)	-
	(79 098)	(40 504)
Impôts futurs, montant net	7 514 \$	44 155 \$

Le montant net des impôts futurs est présenté dans les postes autres actifs (note 9) et autres passifs (note 11) au bilan consolidé.

	2009	2008
Actifs d'impôts futurs	52 685 \$	65 075 \$
Passifs d'impôts futurs	(45 171)	(20 920)
	7 514 \$	44 155 \$

Les reports prospectifs de pertes fiscales, au 31 octobre 2009, sont constitués de pertes fiscales fédérales 27 723 000 \$ (42 486 000 \$ en 2008) qui peuvent être utilisées pour réduire le revenu imposable futur. Ces pertes viennent à échéance entre 2010 et 2028.

CHARGE D'IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Les principales composantes de la charge d'impôts sur les bénéfices s'établissent comme suit:

	2009	2008
État consolidé des résultats		
Activités poursuivies		
Charge d'impôts exigibles	9 929 \$	9 301 \$
Charge d'impôts futurs	26 919	22 924
Résorption des écarts temporaires	-	5 657
Changements des taux d'imposition	-	-
	26 919	28 581
	36 848	37 882
Activités abandonnées		
Charge d'impôts futurs	2 024	761
	38 872 \$	38 643 \$
État consolidé du résultat étendu		
Charge d'impôt relative à la variation des gains (pertes) latents sur les titres disponibles à la vente	5 543 \$	(10 127) \$
Charge d'impôt relative au reclassement aux résultats des pertes réalisées sur les titres disponibles à la vente	2 787	1 806
Charge d'impôt relative à la variation nette des gains et (pertes) sur les produits dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(632)	21 357
	7 698 \$	13 036 \$
État consolidé de la variation des capitaux propres		
Impôts relatifs aux dividendes sur actions privilégiées et autres éléments		
Charge d'impôts exigibles	4 710 \$	4 710 \$
Économie d'impôts exigibles	(4 369)	(4 667)
	341 \$	43 \$

N° 17. Impôts sur les bénéfices (suite)

RAPPROCHEMENT AVEC LES TAUX PRÉVUS PAR LA LOI

Le rapprochement entre la charge d'impôts relativement aux activités poursuivies présentées à l'état consolidé des résultats et le montant en dollars des impôts, par application des taux prévus par la loi, s'établit comme suit:

	2009		2008	
	MONTANT		MONTANT	
Impôts sur les bénéfices aux taux prévus par la loi	43 312 \$	31,3 %	42 908 \$	31,6 %
Variation résultant de ce qui suit:				
Résolution de divers risques fiscaux	(2 418)	(1,7)	(1 768)	(1,3)
Changements des taux d'imposition	-	-	5 657	4,2
Dividendes et gains exonérés d'impôt	(1 626)	(1,2)	(4 600)	(3,4)
Bénéfices liés à des opérations étrangères d'assurance crédit	(4 471)	(3,2)	(3 779)	(2,8)
Autres	2 051	1,4	(536)	(0,4)
Impôts sur les bénéfices découlant des activités poursuivies, présentés à l'état consolidé des résultats	36 848 \$	26,6 %	37 882 \$	27,9 %

Les bénéfices d'assurance crédit générés à l'étranger sont généralement assujettis à l'impôt uniquement lors du rapatriement au Canada. Puisque la direction de la Banque ne prévoit pas le rapatriement des bénéfices accumulés après le 27 juillet 2006, aucune charge d'impôts futurs n'a été comptabilisée à leur égard. Les impôts qui seraient exigibles, si la totalité des bénéfices non distribués était rapatriée, sont estimés à 12 499 000 \$ au 31 octobre 2009 (8 028 000 \$ au 31 octobre 2008).

N° 18. Résultat par action

Le calcul du bénéfice de base et dilué par action se détaille comme suit pour les exercices terminés le 31 octobre:

	2009	2008
Bénéfice de base par action ordinaire		
Bénéfice net découlant des activités poursuivies	101 664 \$	98 108 \$
Bénéfice net découlant des activités abandonnées ⁽¹⁾	11 469	4 423
Bénéfice net	113 133	102 531
Dividendes sur actions privilégiées, y compris les impôts sur les bénéfices y afférents	12 116	11 818
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires, découlant des activités poursuivies	89 548 \$	86 290 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	23 857 573	23 837 157
Bénéfice de base par action ordinaire		
Activités poursuivies	3,75 \$	3,62 \$
Activités abandonnées	0,48	0,19
Total	4,23 \$	3,81 \$
Bénéfice dilué par action ordinaire		
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires, découlant des activités poursuivies	89 548 \$	86 290 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	23 857 573	23 837 157
Options d'achat d'actions dilutives et autres	18 029	42 950
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation	23 875 602	23 880 107
Bénéfice dilué par action ordinaire		
Activités poursuivies	3,75 \$	3,61 \$
Activités abandonnées	0,48	0,19
Total	4,23 \$	3,80 \$
Nombre moyen d'options d'achat d'actions n'ayant pas été considéré aux fins du calcul du résultat par action ordinaire dilué ⁽²⁾	25 700	-

(1) Se référer à la note 27.

(2) Ce nombre moyen d'options d'achat d'actions n'a pas été considéré aux fins du calcul du résultat par action ordinaire dilué puisque le prix moyen d'exercice de ces options était supérieur au cours moyen des actions de la Banque au cours de 2009.

Les actions privilégiées sont convertibles en actions ordinaires au gré de la Banque. Ces conversions n'ont pas été considérées dans le calcul du résultat par action ordinaire dilué, puisque la Banque a la possibilité d'effectuer le règlement au comptant plutôt qu'en actions ordinaires et que l'expérience passée démontre que les règlements antérieurs se sont faits au comptant.

N° 19. Opérations entre apparentés

La Banque consent des prêts à ses administrateurs et dirigeants ainsi qu'à leurs sociétés apparentées. Les prêts consentis aux administrateurs sont assortis aux conditions du marché pour des risques similaires. Les prêts consentis aux dirigeants comprennent principalement des prêts hypothécaires résidentiels aux taux affichés moins 2%, ainsi que des prêts personnels et des marges de crédit personnelles à des taux correspondant à ceux du marché moins un escompte variant selon la nature et le montant du prêt. Les prêts accordés aux sociétés apparentées sont octroyés à des conditions similaires à celles offertes à des parties non-liées. Les intérêts gagnés sur ces prêts sont comptabilisés sous la rubrique Revenu d'intérêt à l'état consolidé des résultats. Le solde des prêts consentis en vertu de tels contrats s'établit comme suit :

	2009	2008
Prêts hypothécaires	303 \$	368 \$
Autres prêts	17 870	28 039
	18 173 \$	28 407 \$

Dans le cours normal des affaires, la Banque fournit également des services bancaires habituels à certains administrateurs et dirigeants, dont notamment des comptes bancaires (dépôts) à des conditions similaires à celles offertes à des parties non-liées.

N° 20. Instruments financiers – Juste valeur

La juste valeur d'un instrument financier représente le montant théorique auquel un instrument financier pourrait se négocier entre des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence. Il n'existe cependant pas de marché pour une portion des instruments financiers de la Banque. En conséquence, pour ces instruments, les justes valeurs présentées sont des estimations établies à l'aide de techniques d'actualisation ou d'autres techniques d'évaluation, qui peuvent ne pas être représentatives de la valeur de réalisation nette.

CLASSEMENT DE L'ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR SELON LA HIÉRARCHIE DES ÉVALUATIONS

Le chapitre 3862 du Manuel de l'ICCA établit une hiérarchie de techniques d'évaluation selon que les données utilisées dans ces techniques sont observables ou non. Les données observables sont des données du marché obtenues de sources indépendantes, tandis que les données non observables traduisent les hypothèses de la Banque à propos du marché. Ces deux types de données ont engendré la hiérarchie des évaluations à la juste valeur suivante :

- Niveau 1 – Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments financiers *identiques*.
- Niveau 2 – Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments financiers *semblables*; prix cotés sur des marchés non actifs pour des instruments financiers identiques ou semblables; et évaluations fondées sur la modélisation dans lesquelles toutes les données importantes et tous les inducteurs de valeur importants sont observables sur des marchés actifs.
- Niveau 3 – Évaluations dérivées de techniques d'évaluation selon lesquelles une ou plusieurs données importantes ou un ou plusieurs inducteurs de valeur importants sont *non observables*.

Les montants indiqués aux tableaux ci-dessous représentent la juste valeur des instruments financiers de la Banque établie à l'aide des méthodes d'évaluation et des hypothèses décrites ci-après. De plus, uniquement pour les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur aux états financiers, les tableaux indiquent les niveaux d'évaluation selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur.

N° 20. Instruments financiers – Juste valeur (suite)

2009						
(en millions de dollars)	VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR	ÉCART FAVORABLE (DÉFAVORABLE)	NIVEAU D'ÉVALUATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR ⁽¹⁾		
				NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3
Actif						
Encaisse et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	61 \$	61 \$	– \$	s.o. \$	s.o. \$	s.o. \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	240	240	–	s.o.	s.o.	s.o.
Valeurs mobilières						
Disponibles à la vente	1 424	1 424	–	1 414	1	9
Détenues à des fins de transactions	1 391	1 391	–	1 238	141	12
Désignées comme étant détenues à des fins de transactions	1 617	1 617	–	1 617	–	–
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente	536	536	–	s.o.	s.o.	s.o.
Prêts	15 601	15 834	233	s.o.	s.o.	s.o.
Engagements de clients en contrepartie d'acceptation	217	217	–	s.o.	s.o.	s.o.
Instruments financiers dérivés	254	254	–	–	238	16
Autres actifs	390	390	–	s.o.	s.o.	109
Total de l'actif	21 731 \$	21 964 \$	233 \$	4 269 \$	380 \$	146 \$
Passif						
Dépôts	18 300 \$	18 527 \$	(227)\$	s.o. \$	s.o. \$	s.o. \$
Engagements afférents à des valeurs vendues à découvert	1 054	1 054	–	1 054	–	–
Engagements afférents à des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat	285	285	–	s.o.	s.o.	s.o.
Acceptations	217	217	–	s.o.	s.o.	s.o.
Instruments financiers dérivés	175	175	–	–	110	65
Autres passifs	733	733	–	s.o.	s.o.	s.o.
Débitures subordonnées	150	156	(6)	s.o.	s.o.	s.o.
Total du passif	20 914 \$	21 147 \$	(233)\$	1 054 \$	110 \$	65 \$

(1) Pour les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur uniquement.

2008						
(en millions de dollars)	VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR	ÉCART FAVORABLE (DÉFAVORABLE)	NIVEAU D'ÉVALUATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR ⁽¹⁾		
				NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3
Actif						
Encaisse et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	54 \$	54 \$	– \$	s.o. \$	s.o. \$	s.o. \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	94	94	–	s.o.	s.o.	s.o.
Valeurs mobilières						
Disponibles à la vente	1 302	1 302	–	1 242	50	11
Détenues à des fins de transactions	1 069	1 069	–	864	191	15
Désignées comme étant détenues à des fins de transactions	1 119	1 119	–	1 119	–	–
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente	661	661	–	s.o.	s.o.	s.o.
Prêts	14 153	14 272	119	s.o.	s.o.	s.o.
Engagements de clients en contrepartie d'acceptation	110	110	–	s.o.	s.o.	s.o.
Instruments financiers dérivés	238	238	–	–	214	24
Autres actifs	429	429	–	–	–	88
Total de l'actif	19 229 \$	19 348 \$	119 \$	3 225 \$	455 \$	138 \$
Passif						
Dépôts	15 334 \$	15 418 \$	(84)\$	– \$	– \$	56 \$
Engagements afférents à des valeurs vendues à découvert	819	819	–	819	–	–
Engagements afférents à des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat	1 136	1 136	–	s.o.	s.o.	s.o.
Acceptations	110	110	–	s.o.	s.o.	s.o.
Instruments financiers dérivés	147	147	–	–	93	53
Autres passifs	748	748	–	s.o.	s.o.	s.o.
Débitures subordonnées	150	155	(5)	s.o.	s.o.	s.o.
Total du passif	18 444 \$	18 533 \$	(89)\$	819 \$	93 \$	109 \$

(1) Pour les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur uniquement.

DÉTERMINATION DE LA JUSTE VALEUR

En ce qui concerne les éléments d'actif et de passif comptabilisés à la juste valeur, la Banque observe les procédures suivantes pour déterminer leur juste valeur.

Lorsque des prix sont cotés sur le marché, la Banque les utilise généralement pour déterminer la juste valeur des effets, qu'elle classe au niveau 1.

Si aucun prix n'est coté sur le marché, la juste valeur est fondée sur des techniques d'évaluation élaborées à l'interne qui reposent, dans la mesure du possible, sur des données courantes du marché ou sur des données du marché de source indépendante, notamment les taux d'intérêt, les taux de change et la volatilité des options. Les instruments évalués à l'aide de ces techniques d'évaluation internes sont classés en fonction du plus bas niveau auquel correspondent les données ou les inducteurs de valeur importants pour l'évaluation. Par conséquent, un effet peut être classé au niveau 3 même si certaines données importantes sont observables.

Lorsqu'ils sont disponibles, la Banque peut aussi utiliser des prix cotés découlant d'activités de négociation récentes de positions ayant des caractéristiques identiques ou semblables à celles de la position évaluée. La fréquence et l'ampleur des opérations ainsi que l'écart cours acheteur-cours vendeur font partie des facteurs considérés pour déterminer la liquidité des marchés et la pertinence des prix observés sur ces marchés. Si des prix pertinents et observables sont disponibles, ces évaluations sont classées au niveau 2. Dans le cas contraire, d'autres techniques d'évaluation seront utilisées et l'instrument est classé au niveau 3. Pour ces actifs et passifs, les données qui permettent de déterminer les justes valeurs peuvent requérir un jugement significatif de la part de la direction. De par l'incertitude inhérente à ces estimés, les valeurs peuvent différer de façon significative des valeurs qui auraient pu être utilisées si un marché actif avait existé pour ces instruments financiers.

La section suivante décrit les méthodes d'évaluation employées par la Banque pour évaluer certains instruments financiers importants à la juste valeur et indique à quel niveau de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur chaque instrument est généralement classé. La description englobe, dans les cas appropriés, le détail des modèles d'évaluation, les principales données de ces modèles ainsi que toute hypothèse importante.

Valeurs acquises en vertu de conventions de revente et engagements afférents à des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat

Comme il n'existe aucun prix coté à l'égard de ces instruments financiers, leur juste valeur est déterminée au moyen de la méthode d'actualisation des flux de trésorerie. Les flux de trésorerie sont évalués en fonction des modalités du contrat et actualisés à l'aide des taux appropriés du marché. Ces instruments sont comptabilisés au coût amorti et ne font donc pas l'objet de classification selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur.

Valeurs mobilières

Lorsqu'ils sont disponibles, la Banque utilise les prix cotés sur le marché afin de déterminer la juste valeur des valeurs mobilières; ces effets sont alors classés au niveau 1 de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. C'est le cas notamment des titres gouvernementaux et des titres de participation négociés en Bourse. En ce qui concerne les obligations hors cote, la Banque établit généralement la juste valeur en utilisant des techniques d'évaluation interne ou des prix obtenus de fournisseurs indépendants. Lorsqu'ils sont disponibles, la Banque peut aussi utiliser des cours de marché liés à des activités de négociation récentes d'actifs ayant des caractéristiques semblables à celles de l'obligation évaluée. Les valeurs mobilières évaluées à l'aide de ces méthodes sont habituellement classées au niveau 2. Cependant, les valeurs mobilières moins liquides peuvent être classées au niveau 3 compte tenu que la Banque doit alors déterminer les paramètres liés à certains inducteurs de valeur importants, dont notamment les primes de liquidités et les écarts de crédits.

Prêts

Il n'existe pas de prix coté sur un marché actif pour ces instruments financiers. Par conséquent, la juste valeur des prêts est estimée par l'actualisation des flux de trésorerie, ajustés pour tenir compte des remboursements anticipés, s'il y a lieu, aux taux d'intérêt prévalant actuellement sur le marché pour de nouveaux prêts ayant sensiblement les mêmes modalités. Pour certains prêts à taux variables dont les taux sont fréquemment révisés et pour les prêts dont l'échéance n'est pas déterminée, la juste valeur est présumée correspondre à la valeur comptable. Ces instruments sont comptabilisés au coût amorti et ne font donc pas l'objet de classification selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur.

Autres actifs

Les autres actifs incluent principalement les chèques et autres effets en transit, les intérêts courus à recevoir et certains droits conservés relatifs aux opérations de titrisation. Il n'existe pas de prix coté sur un marché actif pour ces instruments financiers.

La juste valeur des chèques et autres effets en transit et des intérêts courus est déterminée au moyen de la méthode d'actualisation des flux de trésorerie. Ces instruments sont tous comptabilisés au coût amorti et ne font pas l'objet de classification selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur.

La juste valeur des droits conservés relatifs aux opérations de titrisation est calculée selon une analyse de la valeur actualisée nette qui tient compte de la valeur temporelle de l'argent et des taux de remboursement anticipés. Les droits sont classés au niveau 3. La note 6 présente davantage d'information relativement à ces droits, incluant une analyse de sensibilité.

N° 20. Instruments financiers – Juste valeur (suite)

Instruments financiers dérivés

La juste valeur des instruments financiers dérivés négociables hors cote est calculée selon les taux en vigueur sur le marché pour des instruments ayant des caractéristiques et des échéances analogues, selon une analyse de la valeur actualisée nette ou selon un modèle d'établissement des prix approprié qui tient compte des cours en vigueur et des prix contractuels des instruments sous-jacents, de la valeur temporelle de l'argent, de la courbe des rendements et des facteurs de volatilité. Les dérivés sont donc classés aux niveaux 2 ou 3, selon que les données importantes des modèles comprennent des sources observables ou non. Certains autres instruments financiers dérivés, dont la juste valeur est fondée sur les cours du marché lorsqu'ils sont négociés en Bourse, sont classés au niveau 1 de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur.

Dépôts

Il n'existe pas de prix coté sur un marché actif pour ces instruments financiers. Par conséquent, la juste valeur des dépôts à taux fixe est estimée par l'actualisation des flux de trésorerie à partir des taux d'intérêt prévalant actuellement sur le marché pour des dépôts ayant sensiblement les mêmes modalités. La juste valeur des dépôts dont l'échéance n'est pas déterminée ou des dépôts à taux d'intérêt variable est présumée correspondre à leur valeur comptable. Ces instruments sont essentiellement tous comptabilisés au coût amorti et ne font pas l'objet de classification selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. Certains dépôts échus en 2009 et ayant fait l'objet d'une désignation à la juste valeur sont classés dans le niveau 3 au 31 octobre 2008.

Engagements afférents à des valeurs vendues à découvert

La Banque utilise les prix cotés sur le marché afin de déterminer la juste valeur des engagements afférents à des valeurs vendues à découvert et alors ces instruments sont classés au niveau 1 de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur.

Débitures subordonnées

Il n'existe pas de prix coté sur un marché actif pour ces instruments financiers. Par conséquent, la juste valeur des débitures subordonnées est estimée par l'actualisation des flux de trésorerie à partir des taux d'intérêt prévalant actuellement sur le marché pour des émissions similaires ou sur les taux offerts actuellement pour les titres d'emprunt ayant la même période à courir jusqu'à l'échéance. Ces instruments sont tous comptabilisés au coût amorti et ne font pas l'objet de classification selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur.

CHANGEMENTS DE NIVEAU

Aucun changement important n'a été apporté aux méthodes d'évaluation de la juste valeur au cours de l'exercice.

VARIATIONS AU NIVEAU 3 DE JUSTE VALEUR

Les tableaux suivants présentent les variations au niveau 3 de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur pour l'exercice terminé le 31 octobre 2009. La Banque classe au niveau 3 de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur les instruments financiers pour lesquels elle utilise un modèle d'évaluation utilisant au moins une donnée importante non observable. En plus des données non observables, les modèles d'évaluation des instruments financiers du niveau 3 se servent habituellement d'un certain nombre de données observables directement ou indirectement. Aussi, les gains et pertes présentés ci-dessous comportent des variations de juste valeur liées à des données observables et à des données non observables.

(en millions de dollars)

2009

	GAINS (PERTES) NET(TES) RÉALISÉ(E)/ LATENT(ES) COMPRIS(ES) DANS				ENTRÉES ET SORTIES DU NIVEAU 3	SOLDE AU 31 OCTOBRE 2009	GAIN (PERTE) LATENT(E) LIÉ(E) À DES INSTRUMENTS TOUJOURS DÉTENUS À LA FIN DE LA PÉRIODE
	SOLDE AU 31 OCTOBRE 2008	LES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU	ACHATS, VENTES, ÉMISSIONS ET RÈGLEMENTS	LES BÉNÉFICES (1)			
Actif							
Comptes de valeurs mobilières							
Disponibles à la vente	11 \$	(1)\$	1 \$	(3)\$	1 \$	9 \$	(1)\$
Détenues à des fins de transaction	15	–	–	(3)	–	12	–
Instruments financiers dérivés	24	(4)	–	(4)	–	16	(4)
Autres actifs	88	4	–	17	–	109	2
Total	138 \$	(1)\$	1 \$	7 \$	1 \$	146	(3)
Passif							
Dépôts							
Particuliers	56 \$	– \$	– \$	(56)	–	–	–
Instruments financiers dérivés	53	14	–	(2)	–	65	(13)
Total du passif	109 \$	14 \$	– \$	(58)\$	– \$	65 \$	(13)\$

(1) Les gains et pertes liés aux instruments financiers de niveau 3 ont été inclus dans le revenu des activités de trésorerie et des activités sur le marché des capitaux ainsi que dans les revenus de titrisation.

GAINS ET PERTES SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS DÉSIGNÉS COMME ÉTANT DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION

Pourvu que les désignations rencontrent certaines conditions spécifiques, la direction peut choisir de désigner des instruments comme étant détenus à des fins de transaction dont les variations de juste valeur sont comptabilisées aux résultats. Certaines valeurs mobilières, droits conservés relatifs aux activités de titrisation et certains dépôts de particuliers ont été désignés comme étant détenus à des fins de transactions afin de réduire sensiblement une disparité de traitement en matière de comptabilisation qui aurait résulté du fait que les gains et les pertes sur ces éléments auraient été comptabilisés sur des bases différentes. Ces instruments financiers sont utilisés dans le cadre des stratégies de gestion des actifs et des passifs de la Banque et servent de couvertures économiques pour d'autres instruments financiers qui sont comptabilisés à la juste valeur. Par conséquent, les gains et pertes sur ces instruments sont généralement contrebalancés par les variations de valeurs d'autres instruments financiers. Le tableau suivant présente l'incidence des variations de valeurs de ces instruments.

	2009	2008
Augmentation (diminution) des :		
Revenus de titrisation	7 696 \$	37 579 \$
Revenus de trésorerie et de marchés financiers	254	(343)
	7 950 \$	37 236 \$

N° 21.**Instruments financiers – Gestion des risques**

La Banque est exposée à différents types de risques de par la nature des activités commerciales qu'elle exerce. En vue de s'assurer de la prise en compte de tous les risques importants auxquels elle pourrait être exposée, un Cadre de gestion intégrée des risques a été développé. Celui-ci permet d'effectuer une supervision en matière d'évaluation et de contrôle des risques. La gestion des risques est effectuée en fonction des niveaux de tolérance établis par des comités de gestion et approuvés par le conseil d'administration et ses comités.

Afin de gérer les risques associés à l'utilisation d'instruments financiers, incluant les portefeuilles de prêts et de dépôts, les valeurs mobilières et les instruments financiers dérivés, la Banque s'est dotée de politiques qui dictent la ligne de conduite en matière de gestion des différents risques. Concrètement, la direction surveille étroitement diverses limites de risque, ainsi que certains autres indicateurs. La surveillance des activités est effectuée par des groupes indépendants des lignes d'affaires.

Les principaux risques auxquels la Banque est exposée relativement aux instruments financiers sont décrits ci-dessous.

- Risque de marché
 - *Risque de taux d'intérêt*
 - *Risque de change*
 - *Risque lié aux cours boursiers*
- Risque de crédit
- Risque d'illiquidité et de financement

A) RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché correspond aux pertes financières que peut encourir la Banque en raison des fluctuations défavorables de la valeur des instruments financiers, à la suite de la variation des paramètres qui sous-tendent leur évaluation, notamment les taux d'intérêt, les taux de change ainsi que les cours boursiers. L'exposition au risque de marché découlant des activités de négociation, de placement, de financement et de gestion de l'actif et du passif est principalement circonscrite par des limites nominales, des scénarios chocs et diverses autres mesures de sensibilité, notamment la valeur à risque (VAR).

Risque de taux d'intérêt

Les activités de gestion de l'actif et du passif visent à contrôler le risque structurel de taux d'intérêt qui correspond à l'impact potentiel défavorable des fluctuations de taux d'intérêt sur les revenus et la valeur économique de la Banque. Ce risque est dû principalement aux différences entre les dates d'échéance ou les dates de réévaluation des éléments du bilan et hors bilan ainsi qu'aux options imbriquées dans certains produits bancaires, notamment les clauses de remboursement anticipé des prêts et de rachat de dépôts. Afin de gérer ce risque, divers instruments de trésorerie et instruments dérivés, dont principalement les swaps de taux d'intérêt, les contrats à terme normalisés et les options, sont utilisés pour modifier les caractéristiques de taux d'intérêt des instruments sous-jacents au bilan et pour couvrir le risque inhérent aux options imbriquées dans les produits de prêts et de dépôts. La Banque évalue périodiquement l'effet sur la valeur économique de ses capitaux propres et de ses revenus nets d'intérêt à une variation soudaine et soutenue de 1 % des taux d'intérêts. Au 31 octobre 2009, une telle majoration aurait entraîné les effets suivants.

N° 21. Instruments financiers – Gestion des risques (suite)

ANALYSE DE SENSIBILITÉ AU RISQUE STRUCTUREL DE TAUX D'INTÉRÊT

	2009		2008	
	EFFET SUR LE REVENU NET D'INTÉRÊT ⁽¹⁾	EFFET SUR LA VALEUR ÉCONOMIQUE DES CAPITAUX PROPRES ⁽²⁾	EFFET SUR LE REVENU NET D'INTÉRÊT ⁽¹⁾	EFFET SUR LA VALEUR ÉCONOMIQUE DES CAPITAUX PROPRES ⁽²⁾
Variation des taux d'intérêts				
Augmentation de 100 points de base	(4 779)\$	(19 626)\$	8 901 \$	(18 671)\$
Diminution de 100 points de base	(21 506)\$	22 682 \$	(10 763)\$	19 488 \$

(1) Au cours des 12 prochains mois

(2) Net des impôts sur les bénéfices

Le tableau ci-dessous fournit le détail des dates d'échéance et taux moyens effectifs des instruments financiers au bilan et hors bilan de la Banque.

	2009						TOTAL
	TAUX FLOTTANT	DE 0 À 3 MOIS	PLUS DE 3 MOIS À 1 AN	PLUS DE 1 AN À 5 ANS	PLUS DE 5 ANS	NON SENSIBLES AUX TAUX D'INTÉRÊT	
Actif							
Encaisse, dépôts et valeurs mobilières	1 499 \$	458 \$	555 \$	1 873 \$	111 \$	237 \$	4 733 \$
Rendement réel		0,2 %	0,3 %	2,1 %	3,6 %		
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente	536	–	–	–	–	–	536
Prêts	6 947	755	1 850	5 548	212	289	15 601
Rendement réel		5,1 %	5,3 %	5,5 %	6,2 %		
Autres éléments d'actif	–	–	–	–	–	1 295	1 295
Total	8 982	1 213	2 405	7 421	323	1 821	22 165
Rendement réel		3,3 %	4,2 %	4,6 %	5,3 %		
Passif et capitaux propres							
Dépôts	2 717	1 674	4 436	8 730	11	732	18 300
Rendement réel		2,2 %	2,3 %	3,0 %	3,1 %		
Éléments de trésorerie	1 041	243	–	55	–	–	1 339
Rendement réel		0,2 %	– %	1,2 %	– %		
Autres éléments de passif	–	19	48	149	–	989	1 205
Rendement réel		3,4 %	3,0 %	3,5 %	– %		
Débitures et capitaux propres	–	100	110	150	–	961	1 321
Rendement réel		– %	– %	4,9 %	– %		
Total	3 758	2 036	4 594	9 084	11	2 682	22 165
Rendement réel		1,8 %	2,2 %	3,0 %	3,1 %		
Swaps, montant net	86	(5 366)	1 180	4 266	(166)	–	–
Écart de sensibilité	5 310	(6 189)	(1 009)	2 603	146	(861)	–
Écart cumulatif	5 310 \$	(879)\$	(1 888)\$	715 \$	861 \$	– \$	– \$

(en millions de dollars)

2008

	TAUX FLOTTANT	DE 0 À 3 MOIS	PLUS DE 3 MOIS À 1 AN	PLUS DE 1 AN À 5 ANS	PLUS DE 5 ANS	NON SENSIBLES AUX TAUX D'INTÉRÊT	TOTAL
Actif	8 431 \$	1 658 \$	1 986 \$	5 740 \$	293 \$	1 471 \$	19 579 \$
Rendement réel		3,9 %	5,6 %	5,4 %	6,9 %		
Passif et capitaux propres	1 712	3 568	4 245	7 856	7	2 191	19 579
Rendement réel		2,4 %	3,2 %	3,4 %	2,1 %		
Swaps, montant net	–	(4 440)	694	3 943	(197)	–	–
Écart de sensibilité	6 719	(6 350)	(1 565)	1 827	89	(720)	–
Écart cumulatif	6 719 \$	369 \$	(1 196)\$	631 \$	720 \$	– \$	– \$

Hypothèses relatives aux échéances

Les actifs, passifs et capitaux propres sont présentés à la date d'échéance ou à la date de leur réévaluation contractuelle, selon la plus rapprochée des deux, tout en tenant compte des remboursements ou des rachats par anticipation estimés, sauf dans les cas ci-dessous :

- Les prêts et les dépôts dont le taux n'est pas indexé sur un taux spécifique et qui peuvent ne pas être sensibles aux variations des taux du marché sont classés selon l'évolution historique de leur sensibilité;
- Les débetures dont le taux peut être révisé à une date ultérieure sont classées selon la date de réévaluation du taux;
- Les actions privilégiées sont classées selon la date à laquelle elles deviennent rachetables.

Risque de change

Le risque de change étranger correspond aux pertes que la Banque pourrait enregistrer à la suite de fluctuations défavorables des taux de change. Il provient essentiellement des positions de change étranger maintenues par la Banque pour soutenir l'offre de produits et services en devises autres qu'en dollars canadiens, des activités d'arbitrage et, dans une moindre mesure, du non-appariement en devises des éléments d'actif et de passif inscrits ou non au bilan, ainsi que de la non concordance des entrées et sorties de fonds en devises. Ce risque est suivi à l'aide de limites nominales et d'autres analyses de sensibilité pour les activités de négociation.

Risque lié aux cours boursiers

Le risque lié aux cours boursiers correspond aux pertes financières que la Banque pourrait enregistrer à la suite de fluctuations défavorables du cours de certaines actions ou du marché boursier en général. Les positions de la Banque en titres de participation correspondent principalement à des titres négociés en bourse au Canada et, par conséquent, la sensibilité de ces portefeuilles est essentiellement corrélée à la performance de la bourse canadienne.

B) RISQUE DE CRÉDIT

L'utilisation d'instruments financiers, incluant des produits dérivés, peut entraîner un risque de crédit correspondant au risque de perte financière résultant de l'incapacité ou du refus d'une contrepartie de s'acquitter entièrement de ses obligations contractuelles.

Les politiques dont s'est dotée la Banque en matière de gestion du risque de crédit visent à évaluer ce risque. Ces politiques comprennent l'autorisation de crédit par niveau d'autorité, l'attribution de cotes de risque, la gestion des prêts douteux, l'établissement de provisions, et la tarification en fonction du risque. En ce qui concerne la diversification, la politique de crédit établit des lignes directrices visant à limiter les concentrations de crédit par contrepartie, par secteur d'activité, et définissant certains secteurs jugés plus risqués, et qui devraient ainsi être évités. Les politiques sont revues et approuvées périodiquement par le comité de gestion des risques du conseil d'administration.

La Banque, par l'entremise d'un groupe de gestion du risque de crédit indépendant des lignes d'affaires, suit ses portefeuilles d'instruments financiers tant sur le plan qualitatif que quantitatif, grâce à des mécanismes et politiques qui touchent la révision des différents types de dossiers, des systèmes de mise à jour des cotes de risque et l'analyse de la tarification. La note 5 de ces états financiers consolidés fournit des informations supplémentaires sur les portefeuilles de prêts de la Banque.

La plus grande partie de la concentration de crédit de la Banque au titre des instruments financiers dérivés concerne des institutions financières, principalement des banques canadiennes. Le risque de crédit découlant d'une opération sur les produits dérivés résulte de la possibilité qu'une contrepartie manque à ses obligations contractuelles à un moment où le coût de remplacement d'une ou de plusieurs opérations est positif pour la Banque. Le coût de remplacement correspond à ce qu'il en coûterait pour remplacer les opérations aux taux du marché en vigueur en cas de manquement. Le montant d'équivalent-crédit découlant d'une opération sur les instruments financiers dérivés correspond à la somme du coût de remplacement et d'un montant estimatif pour refléter la modification potentielle de la valeur du marché de l'opération jusqu'à l'échéance.

Le risque de crédit lié aux instruments financiers dérivés est généralement géré en suivant les mêmes normes en matière d'approbation de crédit, de limite et de surveillance que celles qui sont appliquées aux autres opérations de crédit. De plus, la Banque négocie des accords généraux de compensation de dérivés avec les contreparties avec lesquelles elle contracte. Ces accords réduisent le risque de crédit, dans l'éventualité de défaillance, en permettant la compensation de toutes les opérations avec une contrepartie donnée. Les contrats que nous concluons avec certaines contreparties permettent également à la Banque de demander que la contrepartie paie ou garantisse la valeur de marché courante de ses positions lorsque la valeur franchit un certain seuil.

N° 21. Instruments financiers – Gestion des risques (suite)

Le montant qui représente le mieux l'exposition maximale au risque de crédit de la Banque au 31 octobre 2009, sans tenir compte d'aucune garantie ni d'autre rehaussement de crédit, correspond essentiellement à la somme des actifs financiers au bilan consolidé de la Banque auxquels s'ajoutent les engagements de crédit détaillés ci-dessous.

(en millions de dollars)	AU 31 OCTOBRE 2009	AU 31 OCTOBRE 2008
Actifs financiers, tels que présentés au bilan consolidé ⁽¹⁾	21 612 \$	19 084 \$
Engagement de crédit et autres éléments hors bilan ⁽²⁾	4 711	4 153
Total	26 323 \$	23 237 \$

(1) Excluent les titres de participation.

(2) Incluent 2 129 675 000 \$ (2 082 573 000 \$ en 2008) liés à des facilités de crédit personnelles et marges sur cartes de crédit.

Concentration du risque de crédit

Il peut exister une concentration du risque de crédit lorsqu'un certain nombre de contreparties engagées dans des activités similaires sont situées dans la même région géographique ou ont des caractéristiques économiques comparables. L'évolution des conditions économiques, politiques ou autres pourrait nuire à leur capacité de respecter leurs obligations contractuelles. Les opérations de la Banque sont situées au Canada.

Le tableau suivant présente l'origine des prêts aux 31 octobre :

	2009	2008
Québec	61 %	59 %
Autres provinces du Canada	39 %	41 %
Total	100 %	100 %

Aucun type d'industrie n'a représenté plus de 3% (3% en 2008) du total des prêts et engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

Garanties détenues relatives aux portefeuilles de prêts

Près de 50% du portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels de la Banque est assuré auprès de la SCHL. Par ailleurs, la Banque détient des garanties sur les biens immobiliers pour les autres prêts hypothécaires conventionnels. De plus, la valeur de ces prêts n'excède jamais 80% de la valeur estimée des propriétés à l'origine, conformément aux exigences légales.

Les prêts hypothécaires commerciaux sont également garantis par des actifs spécifiques dont, notamment, des projets de construction, des propriétés commerciales, des centres commerciaux et des immeubles de bureaux, de même que des usines, des entrepôts et des condominiums industriels. De façon générale, la valeur des prêts n'excède pas 60% à 75% de la valeur estimée des propriétés à l'origine.

Certaines garanties sont également détenues pour les prêts personnels et commerciaux, selon les pratiques bancaires normales.

Autres garanties détenues

Dans le cours normal de ses opérations, la Banque conclut des achats à court terme de valeurs mobilières en vertu de conventions de revente. Ces conventions sont comptabilisées à titre de prêts garantis. Au 31 octobre 2009, la valeur de marché approximative des biens acceptés en garantie s'élevait à 536 064 000 \$ (661 391 000 \$ au 31 octobre 2008).

Dans le cadre d'opérations sur produits dérivés, la Banque peut également obtenir des biens affectés en garantie en vertu d'entente de soutien au crédit. Au 31 octobre 2009, la valeur de marché approximative des biens acceptés en garantie s'élevait à 27 761 000 \$ (18 263 000 \$ au 31 octobre 2008).

C) RISQUE D'ILLIQUIDITÉ

Le risque d'illiquidité représente l'éventualité que la Banque ne soit pas en mesure de réunir, au moment approprié et à des conditions raisonnables, les fonds nécessaires pour respecter ses obligations financières.

Le risque d'illiquidité est géré globalement par la Trésorerie corporative et surveillé par un comité de la direction responsable de la gestion de l'actif et du passif, en conformité avec les politiques des liquidités et du financement et de gestion du nantissement. Le but principal de ces politiques est d'assurer que la Banque dispose en permanence des liquidités suffisantes pour être en mesure de respecter ses obligations financières actuelles et futures, tant dans des conditions normales que dans des circonstances exceptionnelles.

La Banque effectue un suivi quotidien de ses liquidités et s'assure que les mesures des indicateurs de liquidité soient conformes aux limites établies. Une attention particulière est accordée aux échéances des dépôts et des prêts ainsi qu'aux disponibilités et aux exigibilités de fonds lors de la planification du financement. La Banque maintient une réserve d'actifs liquides non grevés qui sont immédiatement disponibles pour parer aux éventualités. Elle définit ses besoins de liquidité par des scénarios évaluant des horizons de survie qui mesurent la durée au cours

de laquelle ses actifs liquides peuvent couvrir le retrait de financement de gros et de dépôts. La Banque veille à constituer un volume stable de dépôts de base en provenance des particuliers et des courtiers, ainsi qu'à s'assurer de la diversification de ses sources de financement. Les stratégies de financement incluent aussi la titrisation de prêts et le recours au marché des capitaux, par l'émission de capitaux propres ou de titres de dette. Un plan de contingence en matière de liquidités et de financement prévoit des mesures pour acquitter les obligations de la Banque dans l'éventualité d'une situation de pression sur les liquidités.

Échéances contractuelles des passifs financiers

Le tableau suivant présente les principales obligations liées à des passifs financiers selon leurs échéances contractuelles.

	2009				
	À VUE ET À PRÉAVIS	À TERME			TOTAL
		MOINS DE 1 AN	DE 1 À 5 ANS	PLUS DE 5 ANS	
Dépôts	6 750 214 \$	4 381 505 \$	7 157 144 \$	11 103 \$	18 299 966 \$
Engagements afférents à des valeurs vendues à découverts	-	999 686	54 784	-	1 054 470
Engagements afférents à des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat	-	284 988	-	-	284 988
Débiteures subordonnées	-	-	150 000	-	150 000
Instruments financiers dérivés ⁽¹⁾	-	3 259	(10 735)	(43)	(7 519)
	6 750 214 \$	5 669 438 \$	7 351 193 \$	11 060 \$	19 781 905 \$
	2008				
	À VUE ET À PRÉAVIS	À TERME			TOTAL
		MOINS DE 1 AN	DE 1 À 5 ANS	PLUS DE 5 ANS	
Dépôts	2 920 901 \$	6 325 532 \$	6 080 653 \$	6 726 \$	15 333 812 \$
Engagements afférents à des valeurs vendues à découverts	-	819 236	-	-	819 236
Engagements afférents à des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat	-	1 136 096	-	-	1 136 096
Débiteures subordonnées	-	-	150 000	-	150 000
Instruments financiers dérivés ⁽¹⁾	-	(4 588)	(7 011)	521	(11 078)
	2 920 901 \$	8 276 276 \$	6 223 642 \$	7 247 \$	17 428 066 \$

(1) Les obligations relatives aux instruments financiers dérivés représentent uniquement les paiements théoriques liés aux dérivés utilisés à des fins de gestion de risque de taux d'intérêt dont la juste valeur nette était négative au 31 octobre. Un sommaire des montants nominaux de référence associés aux instruments financiers dérivés en fonction de leur échéance est également présenté à la note 22.

La Banque est également exposée au risque d'illiquidité lorsqu'elle contracte des engagements de crédit. Au 31 octobre 2009, ceux-ci étaient d'environ 2 581 176 000 \$ (2 070 730 000 \$ au 31 octobre 2008), excluant les facilités de crédit personnelles et les marges sur cartes de crédit puisqu'elles sont révocables au gré de la Banque.

N° 22. Instruments financiers dérivés

Dans le cours normal de ses affaires, afin de se protéger contre les risques de fluctuation des taux d'intérêt, des taux de change et des indices sur lesquels sont établis le rendement de dépôts indicels, ainsi qu'afin de répondre à la demande de ses clients et de dégager un revenu de ses activités de négociation, la Banque conclut divers contrats et prend divers engagements, tels que décrits ci-après.

Les différents instruments financiers dérivés compris dans les tableaux suivants sont comme suit :

- i) Les swaps de taux d'intérêt comportent l'échange d'obligations de paiements d'intérêts à taux fixe et flottant selon un montant nominal de référence déterminé pour une période donnée. Les swaps de devises comprennent l'échange de paiements de capital et d'intérêts à taux fixe ou flottant dans diverses devises. Les swaps simultanés de taux d'intérêt et de devises comportent l'échange de paiements de capital et d'intérêts à taux fixe et flottant dans deux devises différentes sur une période donnée.
- ii) Les contrats de garantie de taux d'intérêt sont des contrats fixant un taux d'intérêt futur devant être payé ou reçu à l'égard d'un montant nominal de référence avec une échéance précise débutant à une date ultérieure donnée.
- iii) Les options sont des contrats entre deux parties, en vertu desquels le vendeur de l'option accorde à l'acheteur le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre, à une date donnée ou avant, un montant déterminé d'un instrument financier à un prix convenu au moment où l'accord est conclu. Le vendeur reçoit une prime pour la vente de cet instrument.

N° 22. Instruments financiers dérivés (suite)

- iv) Les contrats à terme normalisés sont des engagements futurs d'acheter ou de livrer des instruments financiers à une date ultérieure donnée et à un prix déterminé. Les contrats à terme normalisés sont négociés selon des montants normalisés sur des bourses organisées et sont assujettis à des marges au comptant calculées quotidiennement.
- v) Les contrats de change à terme sont des engagements d'acheter ou de vendre des devises qui seront livrées à une date ultérieure donnée et à un cours stipulé à l'avance.

Les tableaux suivants présentent les montants nominaux de référence associés aux instruments financiers dérivés. Ces montants ne reflètent pas le potentiel de gain ou de perte lié aux risques de crédit ou de marché de ces instruments.

MONTANTS NOMINAUX DE RÉFÉRENCE

(en millions de dollars)						
MONTANT NOMINAL	DURÉE JUSQU'À L'ÉCHÉANCE			TOTAL	CONTRATS DÉSIGNÉS COMME COUVERTURE	2009 AUTRES CONTRATS ⁽¹⁾
	MOINS DE 1 AN	DE 1 À 5 ANS	PLUS DE 5 ANS			
Contrats de taux d'intérêt						
Hors cote						
Swaps	3 175 \$	9 542 \$	166 \$	12 883 \$	8 404 \$	4 479 \$
Cotés en bourse						
Contrats à terme normalisés	76	-	-	76	-	76
Contrats de change						
Hors cote						
Swaps de devises	4 846	163	-	5 009	-	5 009
Contrats à terme	1 282	64	-	1 346	-	1 346
Options achetées	159	-	-	159	-	159
Options vendues	162	-	-	162	-	162
Contrats sur actions et indices boursiers						
Options achetées	17	35	5	57	-	57
Options vendues	29	124	5	158	-	158
Swaps sur rendement total	45	-	-	45	-	45
	9 791 \$	9 928 \$	176 \$	19 895 \$	8 404 \$	11 491 \$

(en millions de dollars)						
MONTANT NOMINAL	DURÉE JUSQU'À L'ÉCHÉANCE			TOTAL	CONTRATS DÉSIGNÉS COMME COUVERTURE	2008 AUTRES CONTRATS ⁽¹⁾
	MOINS DE 1 AN	DE 1 À 5 ANS	PLUS DE 5 ANS			
Contrats de taux d'intérêt						
Hors cote						
Swaps	1 275 \$	8 016 \$	207 \$	9 498 \$	5 579 \$	3 919 \$
Cotés en bourse						
Contrats à terme normalisés	149	-	-	149	-	149
Contrats de change						
Hors cote						
Swaps de devises	635	4	-	639	-	639
Swaps simultanés de taux d'intérêt et de devises	22	-	-	22	-	22
Contrats à terme	600	10	-	610	-	610
Options achetées	15	-	-	15	-	15
Options vendues	15	-	-	15	-	15
Contrats sur actions et indices boursiers						
Options achetées	17	53	5	75	-	75
Options vendues	18	102	5	125	-	125
Swaps sur rendement total	80	-	-	80	-	80
	2 826 \$	8 185 \$	217 \$	11 228 \$	5 579 \$	5 649 \$

(1) Comprennent les instruments financiers dérivés utilisés dans le cadre des activités de négociation, pour répondre aux besoins de clients, ainsi que les dérivés utilisés pour gérer les risques de la Banque qui ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture.

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

(en millions de dollars)

2009

	JUSTE VALEUR POSITIVE	JUSTE VALEUR NÉGATIVE	MONTANT NET
CONTRATS DÉSIGNÉS COMME INSTRUMENTS DE COUVERTURE			
Contrats de taux d'intérêt			
Swaps	114 \$	(15)\$	99 \$
AUTRES CONTRATS ⁽¹⁾			
Contrats de taux d'intérêt			
Swaps	17	(69)	(52)
Contrats de change			
Swaps de devises	61	(52)	9
Contrats à terme	10	(18)	(8)
Options achetées	7	-	7
Options vendues	-	(7)	(7)
Contrats sur actions et indices boursiers			
Options achetées	6	-	6
Options vendues	-	(11)	(11)
TOTAL	215 \$	(172)\$	43 \$

(en millions de dollars)

2008

	JUSTE VALEUR POSITIVE	JUSTE VALEUR NÉGATIVE	MONTANT NET
CONTRATS DÉSIGNÉS COMME INSTRUMENTS DE COUVERTURE			
Contrats de taux d'intérêt			
Swaps	132 \$	(17)\$	115 \$
AUTRES CONTRATS ⁽¹⁾			
Contrats de taux d'intérêt			
Swaps	22	(64)	(42)
Contrats de change			
Swaps de devises	31	(39)	(8)
Swaps simultanés de taux d'intérêt et de devises	2	-	2
Contrats à terme	23	(11)	12
Options achetées	1	-	1
Options vendues	-	(1)	(1)
Contrats sur actions et indices boursiers			
Options achetées	9	-	9
Options vendues	-	(9)	(9)
TOTAL	220 \$	(141)\$	79 \$

(1) Comprennent les instruments financiers dérivés utilisés dans le cadre des activités de négociation, pour répondre aux besoins de clients, ainsi que les dérivés utilisés pour gérer les risques de la Banque qui ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture.

Informations concernant les relations de couverture

Swaps désignés comme éléments de couverture de flux de trésorerie

Les swaps désignés comme éléments de couverture sont utilisés principalement pour gérer l'appariement du bilan de la Banque et minimiser la volatilité future du revenu net d'intérêt. La valeur de ces swaps peut varier de façon importante. Par conséquent, les variations de valeur des swaps désignés comme éléments de couverture de flux de trésorerie pourraient entraîner des variations significatives du cumul des autres éléments du résultat étendu, dans les capitaux propres. Au 31 octobre 2009, le montant nominal de swaps désignés comme éléments de couverture de flux de trésorerie était de 4 104 000 \$ (2 557 000 \$ au 31 octobre 2008).

N° 22. Instruments financiers dérivés (suite)

Inefficacité relative aux relations de couverture

Le tableau suivant indique les portions inefficaces des variations cumulatives de juste valeur des instruments de couverture comptabilisées dans l'état consolidé des résultats :

	2009	2008
Couvertures de flux de trésorerie	941 \$	269 \$
Couvertures de juste valeur	(462)	(1 107)
	479 \$	(838) \$

Autres informations concernant les relations de couvertures

Des gains nets reportés s'élevant à 21 174 000 \$ (5 380 000 \$ au 31 octobre 2008), présentés dans le cumul des autres éléments du résultat étendu au 31 octobre 2009, devraient être reclassés à l'état consolidé des résultats au cours des douze prochains mois.

La durée maximale des relations de couverture du risque de flux de trésorerie liées à des opérations futures était de 5 ans au 31 octobre 2009 (5 ans en 2008).

RISQUE DE CRÉDIT

(en millions de dollars)

	2009			2008		
	COÛT DE REPLACEMENT (1) (4)	ÉQUIVALENT- CRÉDIT (2)	MONTANT PONDÉRÉ EN FONCTION DES RISQUES (3)	COÛT DE REPLACEMENT	ÉQUIVALENT- CRÉDIT	MONTANT PONDÉRÉ EN FONCTION DES RISQUES
Contrats de taux d'intérêt						
Swaps	131 \$	181 \$	36 \$	154 \$	197 \$	40 \$
Contrats de change						
Swaps de devises	61	117	24	31	37	8
Swaps simultanés de taux d'intérêt et de devises	–	–	–	2	2	–
Contrats à terme	10	26	14	23	30	25
Options achetées	7	9	6	1	1	–
Contrats sur actions et indices boursiers						
Options achetées	6	10	2	9	15	3
Swaps sur rendement total	–	3	1	–	5	1
	215 \$	346 \$	83 \$	220 \$	287 \$	77 \$

(1) Correspond à la juste valeur marchande favorable, excluant l'incidence des accords généraux de compensation. Les instruments négociables en bourse et les options vendues sont exclus puisqu'ils ne constituent pas un risque de crédit.

(2) Comprend i) le total de la valeur de remplacement positive de tous les contrats en cours et ii) un montant représentant une évaluation du risque de crédit éventuel.

(3) Selon les lignes directrices émises par le Surintendant des institutions financières du Canada.

(4) La Banque détient des biens affectés en garantie de 27 761 000 \$ afin de réduire le risque de crédit lié à ces contrats.

La note 21 aux états financiers consolidés fournit de l'information additionnelle sur le risque de crédit lié aux instruments financiers dérivés et la façon dont il est évalué.

N° 23. Engagements et garanties

ENGAGEMENTS RELATIFS AU CRÉDIT

La Banque utilise certains instruments de crédit hors bilan pour répondre aux besoins financiers de ses clients.

Les engagements de crédit représentent la tranche non utilisée des crédits que la Banque s'engage à rendre disponible sous certaines conditions, soit sous forme de prêts ou d'autres instruments de crédit, pour un montant et une durée déterminés.

Les lettres de crédit documentaire sont des documents émis par la Banque au nom du client permettant à un tiers de tirer des traites jusqu'à concurrence d'un montant établi en vertu de conditions précises. Ces lettres sont garanties par les livraisons de biens auxquels elles se rapportent.

Les montants figurant à titre d'engagements relatifs au crédit représentent le montant maximum de crédit additionnel que la Banque pourrait devoir accorder. Ces montants ne sont pas nécessairement représentatifs du risque de crédit puisque plusieurs de ces engagements sont contractés pour une durée limitée d'habituellement moins d'un an et expireront ou seront résiliés sans qu'on y ait recours.

	2009	2008
Engagements de crédit ⁽¹⁾	2 581 176 \$	2 070 730 \$
Lettres de crédit documentaire	8 675 \$	6 111 \$

(1) Excluent des facilités de crédit personnelles totalisant 1 284 859 000\$ (1 159 871 000\$ au 31 octobre 2008) et des marges sur cartes de crédit d'un montant de 844 816 000\$ (922 702 000\$ au 31 octobre 2008) puisqu'elles sont révocables au gré de la Banque.

GARANTIES

Lettres de crédit de soutien et garanties d'exécution

Dans le cours normal de ses opérations, la Banque offre à ses clients la possibilité d'obtenir des lettres de crédit de soutien et des garanties d'exécution. Celles-ci constituent des engagements irrévocables de la part de la Banque d'effectuer les paiements de clients qui ne pourraient pas respecter ses obligations envers des tiers. La durée de ces garanties varie selon les contrats et ne dépasse généralement pas un an. La politique de la Banque en ce qui a trait aux garanties obtenues à l'égard de ces instruments est similaire à celle qui s'applique aux prêts. Aucune provision spécifique n'est présentement comptabilisée à l'égard de ces garanties. Le montant maximal potentiel des paiements futurs au titre de ces garanties s'est élevé à 157 102 000\$ au 31 octobre 2009 (138 223 000\$ en 2008).

Instruments financiers dérivés

Afin de permettre à certains clients de se protéger des fluctuations des taux de change, la Banque vend des options de vente (contrats de change), qui sont des ententes contractuelles en vertu desquelles elle accorde à ceux-ci le droit, mais ne leur impose pas l'obligation, de vendre, à une date déterminée ou avant cette date, un montant établi de devises à un prix déterminé d'avance. La durée de ces options ne dépasse pas 12 mois. Aucune provision spécifique n'est comptabilisée à l'égard de ces dérivés. Le montant maximal potentiel des paiements futurs au titre de ces dérivés, correspondant à la valeur nominale des contrats, s'est élevé à 71 100 000\$ au 31 octobre 2009 (14 822 000\$ en 2008).

Biens acceptés et affectés en garantie

Au 31 octobre 2009, la valeur de marché approximative des biens acceptés en garantie que la Banque peut vendre ou affecter de nouveau en garantie s'élevait à 536 064 000\$ (661 391 000\$ au 31 octobre 2008). Ces biens acceptés en garantie ont été obtenus en vertu de convention de revente et d'emprunts de titres. De ce montant, 536 064 000\$ (561 350 000\$ en 2008) était donné en garantie dans le cadre d'engagements afférents à des valeurs vendues à découvert.

Autres types d'ententes d'indemnisation

Dans le cours normal de ses activités, la Banque accorde des ententes d'indemnisation à des contreparties liées à certaines transactions telles que des contrats d'achat, des ententes de services et des ventes d'actifs. Ces ententes d'indemnisation obligent la Banque à dédommager les contreparties des coûts encourus en raison de changements de lois et de règlements (y compris en ce qui concerne l'impôt) ou en raison de litiges ou de sanctions légales que pourrait subir la contrepartie à la suite de transactions. La Banque indemnise également les administrateurs et les dirigeants, dans les limites permises par la loi, s'ils font l'objet de certaines réclamations parce qu'ils sont, ou ont été, administrateurs ou dirigeants à la demande de la Banque. Les modalités de ces ententes d'indemnisation varient selon le cas. La nature des ententes d'indemnisation empêche la Banque de faire une évaluation raisonnable du montant maximal potentiel qu'elle pourrait être tenue de verser aux contreparties. Historiquement, la Banque n'a effectué aucun paiement significatif en vertu de telles ententes d'indemnisation et aucune provision spécifique n'est constituée afin de couvrir des pertes potentielles.

ENGAGEMENTS EN VERTU DE BAUX, DE CONTRATS DE SERVICES INFORMATIQUES ET AUTRES

Les engagements minimums futurs en vertu de baux, de contrats de services informatiques impartis et d'autres contrats se répartissent comme suit au 31 octobre 2009:

	LOCAUX	CONTRATS DE SERVICES INFORMATIQUES ⁽¹⁾	AUTRES	TOTAL
2010	22 264 \$	41 186 \$	3 091 \$	66 541 \$
2011	19 808	41 803	2 446	64 057
2012	17 981	41 029	2 446	61 456
2013	13 835	37 301	2 446	53 582
2014	9 209	31 142	2 446	42 797
Par la suite	36 093	60 238	1 019	97 350
Total	119 190 \$	252 699 \$	13 894 \$	385 783 \$

(1) La Banque peut mettre fin à certains contrats de services importants dans certaines circonstances.

N° 23. Engagements et garanties (suite)

NANTISSEMENT D'ÉLÉMENTS D'ACTIFS

Dans le cours normal de ses activités, la Banque donne en garantie des actifs financiers comptabilisés dans son bilan. Ces garanties sont données en vertu de modalités usuelles qui prévoient entre autres que les risques et les avantages liés aux garanties reviennent à la Banque et les actifs donnés en garantie sont réattribués à la Banque lorsque les modalités qui nécessitaient le nantissement cessent de s'appliquer. Le tableau suivant détaille les garanties accordées :

	2009	2008
Actifs donnés en garantie afin de participer aux systèmes de compensation et de paiement	470 335 \$	261 606 \$
Actifs donnés en garantie pour les engagements afférents à des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat	284 988	1 136 096
Actifs donnés en garantie pour les engagements relatifs à des instruments financiers dérivés en position créditrice	34 681	36 230
	790 004	1 433 932
Les actifs donnés en garantie se détaillent comme suit :		
Valeurs mobilières	588 044 \$	1 295 720 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	201 960	138 212
	790 004 \$	1 433 932 \$

N° 24. Entités à détenteurs de droits variables

La Banque analyse les droits qu'elle détient dans certaines entités afin de déterminer si celles-ci rencontrent la définition d'une entité à détenteurs de droits variables (EDDV), et si la Banque en est le principal bénéficiaire et doit les consolider. Les éléments suivant constituent un sommaire des EDDV dans lesquelles la Banque détient des droits significatifs.

La Banque titre ses propres actifs par l'intermédiaire de conduits de titrisation à vendeur exclusif et de conduits de titrisation à vendeur multiple, qui sont normalement considérés comme étant des EDDV. Ces conduits ne sont pas consolidés, puisque ces structures d'accueil admissibles sont spécifiquement exclues du champ d'application de la norme ou puisque la Banque n'en est pas le principal bénéficiaire. La note 6 présente de plus amples détails relativement aux opérations effectuées avec ces entités.

N° 25. Éventualités

LITIGES**Recours collectif Marcotte c. Banques**

Le 11 juin 2009, la Cour supérieure du Québec a accueilli le recours collectif contre dix institutions financières canadiennes, dont la Banque Laurentienne, relativement aux marges bénéficiaires facturées par les banques aux détenteurs de leurs cartes de crédit à l'occasion de la conversion en dollars canadiens des transactions en devises. Le jugement a condamné la Banque à rembourser les marges bénéficiaires perçues, plus les intérêts, ainsi que l'indemnité additionnelle. La Banque, ainsi que les autres institutions financières canadiennes poursuivies, prétendent que le jugement contient plusieurs erreurs de fait et de droit qui sont déterminantes au point d'invalider ce jugement et en ont appelé de la décision. Dans la situation actuelle, la Banque n'est pas en mesure de déterminer l'issue de ce litige et, par conséquent, aucune provision n'a été constituée.

La Banque et ses filiales sont également visées par diverses autres poursuites judiciaires et réclamations dont certaines avec des organismes de réglementation. Plusieurs de ces litiges ont trait à des prêts consentis par la Banque et s'élèvent contre les dispositions prises par celle-ci pour recouvrer des prêts en souffrance et réaliser les garanties consenties sur ces prêts. La Banque fait également l'objet de certaines poursuites à l'égard d'activités à titre de fiduciaire dans ses opérations d'administration de portefeuilles, de l'imposition de certains frais bancaires ainsi que du non respect allégué de certaines obligations réglementaires en vertu de lois sur les valeurs mobilières. La direction est d'avis que la Banque a établi des provisions adéquates pour couvrir les pertes éventuelles et les montants non recouvrables des sociétés d'assurance, le cas échéant, relativement à ces poursuites.

N° 26. Information sectorielle

La Banque offre ses services par le biais de quatre secteurs d'activité : Particuliers et PME-Québec, Immobilier et commercial, B2B Trust et Valeurs mobilières Banque Laurentienne (VMBL).

Le secteur Particuliers et PME-Québec couvre toute la gamme des produits d'épargne, d'investissement et de financement et les produits et services transactionnels offerts par l'entremise de son réseau direct comprenant les succursales, le réseau électronique et le centre d'appels, ainsi que le financement aux points de vente, dans tout le Canada. Ce secteur englobe également les services de cartes de crédit Visa, les produits d'assurance crédit et les services de fiducie. De plus, il offre tous les services financiers commerciaux aux petites et moyennes entreprises du Québec.

Le secteur Immobilier et commercial offre le financement immobilier à travers le Canada, les services de financement en Ontario et les opérations liées aux comptes majeurs à travers le Canada.

Le secteur d'activité B2B Trust fournit des produits bancaires et financiers, génériques et complémentaires, à des intermédiaires financiers et à des institutions financières non bancaires dans tout le Canada. Ce secteur comprend également les activités liées aux dépôts par l'entremise de courtiers.

Le secteur VMBL comprend les activités de la filiale Valeurs mobilières Banque Laurentienne inc.

La catégorie Autres comprend les activités de trésorerie et de titrisation et les autres activités de la Banque dont les revenus et les frais ne sont pas attribuables et alloués aux secteurs susmentionnés.

Les résultats des secteurs de la Banque se fondent sur les systèmes internes d'information financière et sont conformes aux principes comptables suivis pour la préparation des états financiers consolidés de la Banque. Le financement des éléments d'actif et de passif des secteurs est évalué selon des prix de cession interne fondés sur des coûts de financement qui reflètent la nature et la durée de ces éléments. Les frais autres que d'intérêt sont rapprochés des revenus auxquels ils se rapportent. Les frais indirects sont répartis entre les secteurs selon des critères appropriés.

						2009
	PARTICULIERS ET PME-QUÉBEC	IMMOBILIER ET COMMERCIAL	B2B TRUST	VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE	AUTRES ⁽⁶⁾	TOTAL
Revenu net d'intérêt	305 959 \$	67 598 \$	90 696 \$	2 268 \$	(42 744) \$	423 777 \$
Autres revenus ⁽²⁾	119 965	22 922	9 560	52 458	37 820	242 725
Revenu total	425 924	90 520	100 256	54 726	(4 924)	666 502
Provision pour pertes sur prêts ⁽³⁾	41 887	9 817	4 296	-	-	56 000
Frais autres que d'intérêt ⁽⁴⁾	333 475	31 020	48 995	41 611	16 889	471 990
Bénéfice (perte) découlant des activités poursuivies avant impôts sur les bénéfices	50 562	49 683	46 965	13 115	(21 813)	138 512
Impôts sur les bénéfices (récupération) ⁽⁵⁾	10 939	15 549	14 873	4 565	(9 078)	36 848
Bénéfice (perte) découlant des activités poursuivies	39 623	34 134	32 092	8 550	(12 735)	101 664
Bénéfice découlant des activités abandonnées, net des impôts sur les bénéfices	11 469	-	-	-	-	11 469
Bénéfice (perte) net(te)	51 092 \$	34 134 \$	32 092 \$	8 550 \$	(12 735) \$	113 133 \$
Actif moyen ⁽¹⁾	11 088 422 \$	2 394 529 \$	4 294 187 \$	1 415 121 \$	1 291 582 \$	20 483 841 \$
						2008
	PARTICULIERS ET PME-QUÉBEC	IMMOBILIER ET COMMERCIAL	B2B TRUST	VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE	AUTRES ⁽⁶⁾	TOTAL
Revenu net d'intérêt	299 336 \$	55 201 \$	87 297 \$	2 968 \$	(39 539) \$	405 263 \$
Autres revenus ⁽²⁾	115 894	16 195	10 548	29 437	53 144	225 218
Revenu total	415 230	71 396	97 845	32 405	13 605	630 481
Provision pour pertes sur prêts ⁽³⁾	33 583	5 374	1 543	-	8 000	48 500
Frais autres que d'intérêt ⁽⁴⁾	326 871	23 356	43 681	29 683	22 400	445 991
Bénéfice (perte) découlant des activités poursuivies avant impôts sur les bénéfices	54 776	42 666	52 621	2 722	(16 795)	135 990
Impôts sur les bénéfices (récupération) ⁽⁵⁾	13 785	14 109	17 748	1 008	(8 768)	37 882
Bénéfice (perte) découlant des activités poursuivies	40 991	28 557	34 873	1 714	(8 027)	98 108
Bénéfice découlant des activités abandonnées, net des impôts sur les bénéfices	4 423	-	-	-	-	4 423
Bénéfice (perte) net(te)	45 414 \$	28 557 \$	34 873 \$	1 714 \$	(8 027) \$	102 531 \$
Actif moyen ⁽¹⁾	10 133 360 \$	2 117 970 \$	3 882 801 \$	1 480 007 \$	725 673 \$	18 339 811 \$

NOTES

(1) Les éléments d'actif et de passif sont présentés selon des moyennes, car il s'agit de la mesure la plus pertinente pour une institution financière.

(2) En 2008, les autres revenus du secteur Autres incluent i) un gain de 12,9 millions \$ (11,1 millions \$, net des impôts sur les bénéfices) sur la vente d'actions de la Bourse de Montréal, à la suite du regroupement de la Bourse de Montréal et du Groupe TSX; ii) des pertes de 5,3 millions \$ (3,6 millions \$, net des impôts sur les bénéfices) résultant de la vente d'autres valeurs mobilières; iii) une charge de 8,1 millions \$ (5,5 millions \$, net des impôts sur les bénéfices) reflétant la baisse de valeur de certains titres du portefeuille disponible à la vente.

(3) En 2008, la provision pour pertes sur prêts du secteur Autres inclut une charge de 8,0 millions \$ (5,5 millions \$, net des impôts sur les bénéfices) résultant de l'augmentation de la provision générale pour pertes sur prêts.

(4) En 2008, les frais autres que d'intérêt du secteur Autres incluent une charge de 2,2 millions \$ (1,5 million \$, net des impôts sur les bénéfices) liée à la radiation de frais de développement informatique.

(5) En 2008, la charge d'impôt du secteur Autres inclut un ajustement de 5,6 millions \$ reflétant la baisse de valeur des actifs d'impôts futurs de la Banque, liée aux nouvelles réductions de taux d'impôt fédéral.

(6) Le taux d'impôt effectif en 2009 et en 2008 a été influencé par certains éléments – voir la note 17 relative aux impôts sur les bénéfices.

N° 27.

Cessions et modifications de participation

2008

Cession d'un portefeuille de marges de crédit personnelles

Au cours de 2008, la Banque a vendu un portefeuille de marges de crédit personnelles de 30 058 000 \$, générant une perte de 426 000 \$ (292 000 \$, net des impôts sur les bénéfices) qui a été comptabilisée dans les autres revenus, sous la rubrique autres. La Banque n'a pas conservé de droits et obligations relativement à ces prêts.

Regroupement de la Bourse de Montréal et du Groupe TSX

Le 1^{er} mai 2008, la Banque a réalisé un gain de 12 906 000 \$ (11 066 000 \$, net des impôts sur les bénéfices) en cédant le solde des actions de la Bourse de Montréal qu'elle détenait, à la suite du regroupement de la Bourse de Montréal et du Groupe TSX, effectif le 1^{er} mai 2008. Ce gain a été comptabilisé dans les autres revenus, sous la rubrique revenus de trésorerie et de marchés financiers.

2005

Cession de la coentreprise BLC-Edmond de Rothschild gestion d'actifs inc.

Le 31 décembre 2004, Industrielle Alliance, Assurances et services financiers inc. (Industrielle Alliance) a acquis de la Banque la totalité des actions de la coentreprise BLC-Edmond de Rothschild gestion d'actifs inc. La cession a permis de reconnaître un gain initial de 5 377 000 \$ (5 213 000 \$, net des impôts sur les bénéfices) à titre de bénéfice découlant des activités abandonnées, et un montant de 26 217 000 \$ à titre de gain reporté relatif à certaines clauses de récupération.

Clauses de récupération

En vertu d'une clause de récupération, la Banque devait rembourser à Industrielle Alliance un montant de 5 185 000 \$ (4 423 000 \$, net des impôts sur les bénéfices) annuellement, au cours des cinq années suivant la cession, advenant que les ventes nettes de fonds communs de placement n'atteignent pas 50 000 000 \$ au cours des périodes de douze mois terminées le 31 décembre de chacune de ces années. À la fin de la période de six ans se terminant le 31 décembre 2010, si les ventes nettes cumulatives de fonds communs de placement atteignent 290 000 000 \$, les montants qui auraient été remis à Industrielle Alliance en vertu de cette clause de récupération seraient remboursés à la Banque. Au cours de l'exercice 2009, la Banque a constaté aux résultats la dernière tranche du prix de vente de 5 185 000 \$, compte tenu du niveau des ventes nettes atteint jusqu'à maintenant. De plus, si les ventes nettes cumulatives de fonds communs de placement atteignent 350 000 000 \$ pour la période de 5 ans terminée le 31 décembre 2009, la Banque est éligible à un paiement additionnel. En vertu de cette clause la Banque a constaté aux résultats en 2009 un ajustement final du prix de vente de 8 308 000 \$ (7 046 000 \$, net des impôts sur les bénéfices), compte tenu que les ventes cumulatives excèdent de façon significative le minimum requis. La constatation de ces montants porte le prix de vente total relatif à la cession à 76 095 000 \$.

Rétrospective – Bilan consolidé

Non vérifiée, aux 31 octobre (en milliers de dollars)	2009	2008	2007	2006	2005	VARIATION ANNUELLE MOYENNE 09 / 05
ACTIF						
Liquidités						
Encaisse et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	61 010 \$	54 410 \$	65 245 \$	70 907 \$	57 737 \$	1 %
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	239 606	94 291	283 255	98 722	259 791	(2)
Valeurs mobilières						
Émises ou garanties par le Canada	2 864 454	2 415 863	1 615 695	2 019 524	1 775 372	13
Émises ou garanties par des provinces et des corps municipaux	1 157 180	466 735	446 401	581 384	556 727	20
Autres valeurs mobilières	410 549	607 574	612 283	641 372	608 307	(9)
	4 432 183	3 490 172	2 674 379	3 242 280	2 940 406	11
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente						
	536 064	661 391	540 304	802 546	508 073	1
Prêts						
Personnels	5 655 055	5 694 574	5 222 217	4 379 016	4 123 983	8
Hypothécaires résidentiels	7 219 830	6 182 871	6 232 778	5 985 656	5 806 853	6
Hypothécaires commerciaux	1 285 012	932 688	684 625	659 014	595 946	21
Commerciaux et autres	1 555 956	1 454 799	1 292 790	1 265 987	1 323 230	4
	15 715 853	14 264 932	13 432 410	12 289 673	11 850 012	7
Provisions cumulatives pour pertes sur prêts	(114 546)	(112 434)	(115 322)	(125 153)	(129 806)	(3)
	15 601 307	14 152 498	13 317 088	12 164 520	11 720 206	7
Autres						
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	216 817	110 342	111 891	149 818	145 629	10
Immobilisations corporelles	58 163	59 927	56 053	47 520	44 131	7
Autres éléments d'actif	1 019 630	956 441	738 631	719 646	831 011	5
	1 294 610	1 126 710	906 575	916 984	1 020 771	6
	22 164 780 \$	19 579 472 \$	17 786 846 \$	17 295 959 \$	16 506 984 \$	8 %
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES						
Dépôts						
Particuliers	15 138 637 \$	12 430 038 \$	11 564 530 \$	10 949 473 \$	10 575 416 \$	9 %
Entreprises, banques et autres	3 161 329	2 903 774	2 314 178	2 145 028	3 121 522	-
	18 299 966	15 333 812	13 878 708	13 094 501	13 696 938	8
Autres						
Engagements afférents à des valeurs vendues à découvert ou en vertu de conventions de rachat	1 339 458	1 955 332	1 797 662	2 177 394	786 128	14
Acceptations	216 817	110 342	111 891	149 818	145 629	10
Autres éléments de passif	987 313	946 551	843 904	777 826	815 049	5
	2 543 588	3 012 225	2 753 457	3 105 038	1 746 806	10
Débiteures subordonnées						
	150 000	150 000	150 000	150 000	150 000	-
Capitaux propres						
Actions privilégiées	210 000	210 000	210 000	210 000	210 000	-
Actions ordinaires	259 208	257 462	256 445	251 158	249 633	1
Surplus d'apport	209	173	105	518	73	30
Bénéfices non répartis	665 538	596 974	537 254	485 334	454 124	10
Actions de trésorerie	-	-	-	(590)	(590)	(100)
Cumul des autres éléments du résultat étendu	36 271	18 826	877	-	-	s.o.
	1 171 226	1 083 435	1 004 681	946 420	913 240	6
	22 164 780 \$	19 579 472 \$	17 786 846 \$	17 295 959 \$	16 506 984 \$	8 %

Rétrospective – État consolidé des résultats

Non vérifiée, pour les exercices terminés les 31 octobre (en milliers de dollars, sauf indication contraire)	2009	2008	2007	2006	2005	VARIATION ANNUELLE MOYENNE 09 / 05
Prêts	719 538 \$	837 532 \$	837 092 \$	755 009 \$	682 591 \$	1 %
Valeurs mobilières	71 373	60 873	58 000	70 446	59 744	5
Dépôts auprès d'autres banques	3 903	26 360	13 802	11 721	7 864	(16)
Autres, incluant instruments financiers dérivés	137 275	30 190	–	3 277	30 203	46
Revenu d'intérêt	932 089	954 955	908 894	840 453	780 402	5
Dépôts	493 812	508 403	466 867	438 335	425 473	4
Autres éléments de passif	6 765	33 547	44 089	32 197	13 039	(15)
Débitures subordonnées	7 735	7 742	7 738	12 714	16 199	(17)
Frais d'intérêt	508 312	549 692	518 694	483 246	454 711	3
Revenu net d'intérêt	423 777	405 263	390 200	357 207	325 691	7
Autres revenus	242 725	225 218	193 726	182 600	184 304	7
Revenu total	666 502	630 481	583 926	539 807	509 995	7
Provision pour pertes sur prêts	56 000	48 500	40 000	40 000	40 000	9
Salaires et avantages sociaux	249 658	236 280	229 290	213 583	198 687	6
Frais d'occupation de locaux et technologie	120 054	119 192	111 559	108 151	108 968	2
Autres	102 278	90 519	86 561	89 081	82 229	6
Frais autres que d'intérêt	471 990	445 991	427 410	410 815	389 884	5
Bénéfice découlant des activités poursuivies						
avant impôts sur les bénéfices	138 512	135 990	116 516	88 992	80 111	15
Impôts sur les bénéfices	36 848	37 882	26 394	23 436	24 488	11
Bénéfice découlant des activités poursuivies	101 664	98 108	90 122	65 556	55 623	16
Bénéfice découlant des activités abandonnées,						
net des impôts sur les bénéfices	11 469	4 423	4 423	4 776	9 659	4
Bénéfice net	113 133 \$	102 531 \$	94 545 \$	70 332 \$	65 282 \$	15 %
Dividendes sur actions privilégiées, y compris les impôts sur les bénéfices afférents	12 116 \$	11 818 \$	11 966 \$	11 766 \$	12 030 \$	– %
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	101 017 \$	90 713 \$	82 579 \$	58 566 \$	53 252 \$	17 %
Dividendes sur actions ordinaires	32 453 \$	30 993 \$	27 474 \$	27 356 \$	27 287 \$	4 %
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en milliers)						
de base	23 858	23 837	23 678	23 605	23 525	– %
dilué	23 876	23 880	23 728	23 649	23 552	– %
Résultat par action ordinaire découlant des activités poursuivies						
de base	3,75 \$	3,62 \$	3,30 \$	2,28 \$	1,85 \$	19 %
dilué	3,75 \$	3,61 \$	3,29 \$	2,28 \$	1,85 \$	19 %
Résultat net par action ordinaire						
de base	4,23 \$	3,81 \$	3,49 \$	2,48 \$	2,26 \$	17 %
dilué	4,23 \$	3,80 \$	3,48 \$	2,48 \$	2,26 \$	17 %
Dividendes déclarés par action ordinaire	1,36 \$	1,30 \$	1,16 \$	1,16 \$	1,16 \$	4 %
Ratio du dividende versé	32,1 %	34,2 %	33,3 %	46,7 %	51,2 %	
Valeur comptable par action ordinaire	38,68 \$	35,84 \$	33,34 \$	31,18 \$	29,85 \$	7 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	11,4 %	11,0 %	10,9 %	8,2 %	7,8 %	
(en pourcentage de l'actif moyen)						
Revenu net d'intérêt	2,07 %	2,21 %	2,31 %	2,14 %	1,99 %	
Provision pour pertes sur prêts	0,27 %	0,26 %	0,24 %	0,24 %	0,24 %	
Actif moyen (en millions de dollars)	20 484	18 340	16 860	16 691	16 328	6 %
Nombre d'employés en équivalent à temps plein	3 528	3 393	3 289	3 238	3 180	3 %
Nombre de succursales	156	156	157	158	157	– %
Nombre de guichets automatiques	408	342	338	325	313	7 %

Faits saillants trimestriels

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)		2009				2008			
NON VÉRIFIÉS, POUR LES TRIMESTRES TERMINÉS LES		31 OCT.	31 JUIL.	30 AVRIL	31 JANV.	31 OCT.	31 JUIL.	30 AVRIL	31 JANV.
Revenu d'intérêt		237 750 \$	237 290 \$	222 647 \$	234 402 \$	240 456 \$	240 361 \$	232 594 \$	241 544 \$
Frais d'intérêt		119 515	124 524	128 574	135 699	137 163	136 948	133 573	142 008
Revenu net d'intérêt		118 235	112 766	94 073	98 703	103 293	103 413	99 021	99 536
Autres revenus		60 305	63 891	60 695	57 834	49 518	67 682	56 484	51 534
Revenu total		178 540	176 657	154 768	156 537	152 811	171 095	155 505	151 070
Provision pour pertes sur prêts		16 000	16 000	12 000	12 000	10 500	18 500	10 000	9 500
Frais autres que d'intérêt		128 143	119 081	114 034	110 732	113 040	113 547	110 850	108 554
Bénéfice découlant des activités poursuivies avant impôts									
sur les bénéfices		34 397	41 576	28 734	33 805	29 271	39 048	34 655	33 016
Impôts sur les bénéfices		7 618	12 893	7 579	8 758	6 361	8 111	9 506	13 904
Bénéfice découlant des activités poursuivies		26 779	28 683	21 155	25 047	22 910	30 937	25 149	19 112
Bénéfice découlant des activités abandonnées, net des impôts sur les bénéfices		11 469	-	-	-	4 423	-	-	-
Bénéfice net		38 248 \$	28 683 \$	21 155 \$	25 047 \$	27 333 \$	30 937 \$	25 149 \$	19 112 \$
Dividendes sur actions privilégiées, y compris les impôts sur les bénéfices y afférents		3 066 \$	2 824 \$	3 004 \$	3 222 \$	2 954 \$	2 967 \$	2 967 \$	2 930 \$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires		35 182 \$	25 859 \$	18 151 \$	21 825 \$	24 379 \$	27 970 \$	22 182 \$	16 182 \$
(en pourcentage de l'actif moyen)									
Revenu net d'intérêt		2,19 %	2,15 %	1,92 %	2,00 %	2,15 %	2,20 %	2,23 %	2,27 %
Provision pour pertes sur prêts		0,30 %	0,31 %	0,24 %	0,24 %	0,22 %	0,39 %	0,22 %	0,22 %
Actif moyen (en millions de dollars)		21 414	20 789	20 111	19 610	19 073	18 724	18 075	17 482
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires		15,3 %	11,6 %	8,5 %	10,0 %	11,5 %	13,4 %	11,2 %	8,1 %
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en milliers)									
de base		23 878	23 854	23 849	23 848	23 846	23 842	23 837	23 824
dilué		23 903	23 872	23 855	23 872	23 889	23 888	23 882	23 862
Résultat par action ordinaire découlant des activités poursuivies									
de base		0,99 \$	1,08 \$	0,76 \$	0,92 \$	0,84 \$	1,17 \$	0,93 \$	0,68 \$
dilué		0,99 \$	1,08 \$	0,76 \$	0,91 \$	0,84 \$	1,17 \$	0,93 \$	0,68 \$
Résultat net par action ordinaire									
de base		1,47 \$	1,08 \$	0,76 \$	0,92 \$	1,02 \$	1,17 \$	0,93 \$	0,68 \$
dilué		1,47 \$	1,08 \$	0,76 \$	0,91 \$	1,02 \$	1,17 \$	0,93 \$	0,68 \$
Dividendes déclarés par action ordinaire		0,34 \$	0,34 \$	0,34 \$	0,34 \$	0,34 \$	0,32 \$	0,32 \$	0,32 \$
Valeur comptable par action ordinaire		38,68 \$	37,57 \$	36,83 \$	36,41 \$	35,84 \$	35,15 \$	34,30 \$	33,69 \$
Cours de l'action-Clôture		39,53 \$	35,75 \$	28,80 \$	29,07 \$	40,88 \$	42,00 \$	42,21 \$	35,87 \$
Dividendes sur actions ordinaires		8 124 \$	8 111 \$	8 109 \$	8 109 \$	8 108 \$	7 631 \$	7 628 \$	7 626 \$
(en millions de dollars)									
Actif au bilan		22 165 \$	21 316 \$	20 403 \$	19 868 \$	19 579 \$	19 301 \$	18 383 \$	18 270 \$
Actif pondéré en fonction des risques		9 480,8 \$	9 410,4 \$	9 869,7 \$	9 677,2 \$	9 629,1 \$	9 504,5 \$	9 167,4 \$	8 928,4 \$
Capital de première catégorie – BRI		1 045,8 \$	1 015,2 \$	989,0 \$	976,4 \$	965,4 \$	956,7 \$	935,8 \$	923,4 \$
Capital réglementaire – BRI		1 235,9 \$	1 205,7 \$	1 181,5 \$	1 169,6 \$	1 156,9 \$	1 148,5 \$	1 123,7 \$	1 115,0 \$
Ratio BRI de première catégorie		11,0 %	10,8 %	10,0 %	10,1 %	10,0 %	10,1 %	10,2 %	10,3 %
Ratio BRI total		13,0 %	12,8 %	12,0 %	12,1 %	12,0 %	12,1 %	12,3 %	12,5 %
Ratio actif/fonds propres		18,0 x	17,8 x	17,3 x	17,1 x	17,0 x	16,9 x	16,4 x	16,4 x

Régie d'entreprise

Tant aujourd'hui que par le passé, la bonne régie d'entreprise est un élément important dans la gestion des activités de la Banque Laurentienne. En 1987, elle a été notamment la première institution financière à séparer les fonctions de président du Conseil d'administration et de président et chef de la direction. En outre, ses pratiques de régie d'entreprise sont parmi les plus exemplaires.

Tous les membres du Conseil d'administration, à l'exception du Président et chef de la direction, sont des administrateurs indépendants et non liés à la direction. La détermination de cette indépendance est établie en fonction d'une série de critères, définis par le comité des ressources humaines et de régie d'entreprise qui s'appliquent à l'évaluation de chaque administrateur quel que soit le comité sur lequel il siège.

Le Conseil d'administration exerce essentiellement un rôle de surveillance quant à la gestion de l'activité commerciale et des affaires internes de la Banque. Les délibérations du conseil se terminent généralement par une période de discussion sans la présence de la direction. Par ailleurs, les membres du Conseil d'administration s'engagent à agir conformément aux normes définies dans le Code de conduite des administrateurs, couvrant notamment la conduite générale de l'administrateur, sa contribution aux travaux du Conseil et des comités, les transactions d'initiés, conflits d'intérêt et autres situations pouvant compromettre son indépendance.

Le Conseil d'administration a délégué certaines de ses responsabilités et fonctions à trois comités dont les membres sont choisis dans ses rangs. Le Comité de vérification, le Comité de gestion des risques et le Comité des ressources humaines et de régie d'entreprise présentent des rapports écrits et verbaux sur leurs travaux au Conseil d'administration, sur une base continue. De plus, ces comités présentent aux actionnaires un rapport sur leurs travaux dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction.

LE COMITÉ DE VÉRIFICATION

Le mandat du Comité de vérification consiste à aider le Conseil d'administration dans son rôle de surveillance de l'intégrité des états financiers de la Banque, de la pertinence et de l'efficacité des contrôles internes, des compétences et de l'indépendance du vérificateur externe, du rendement de la fonction de vérification interne et du vérificateur externe, et de la conformité de la Banque aux exigences légales et réglementaires. Pour ce faire, le conseil a nommé des administrateurs répondant aux critères d'indépendance et possédant les connaissances financières appropriées. De plus, le comité rencontre, sur une base périodique, le vérificateur interne et externe sans la présence de la direction.

Plus spécifiquement, ses responsabilités comprennent :

À l'égard du vérificateur externe : recommander la nomination ou la destitution du vérificateur externe ; s'assurer de sa compétence, de son indépendance et de la suffisance de ses ressources et réviser son mandat et sa rémunération ; surveiller ses travaux et examiner son rendement ;

À l'égard des états financiers et rapports : surveiller l'intégrité et la qualité des états financiers et s'assurer que les pratiques comptables de l'institution sont prudentes et convenables ; réviser les états financiers annuels et trimestriels, les rapports de gestion et les communiqués concernant les résultats annuels et trimestriels, la notice annuelle et tout relevé précisé par les autorités réglementaires avant leur publication ;

À l'égard de la fonction de vérification interne : s'assurer de la compétence, de l'indépendance et de la suffisance des ressources du responsable de la vérification interne, et approuver son mandat ainsi que le plan de vérification ; effectuer le suivi de ses constatations et recommandations importantes ;

À l'égard des contrôles internes : s'assurer que la direction mette en place des systèmes appropriés de contrôles internes et d'information de gestion ; s'assurer de leur intégrité et de leur efficacité ; s'assurer que la direction établisse des procédures concernant la réception, la conservation et le traitement des plaintes reçues au sujet de la comptabilité, des contrôles comptables interne ou de la vérification ;

À l'égard de la conformité : s'assurer de la compétence, de l'indépendance et de la suffisance des ressources du responsable de la conformité ; effectuer le suivi de ses constatations et recommandations importantes ;

À l'égard des organismes de surveillance : effectuer le suivi des constatations et recommandations des organismes de surveillance.

LE COMITÉ DE GESTION DES RISQUES

En plus de s'acquitter des obligations réglementaires en matière de révision de transactions avec les apparentés de la Banque, le Comité de gestion des risques s'assure que la Banque est dotée d'un processus adéquat et efficace de gestion des risques importants, qui vise l'identification, l'évaluation et la gestion des risques ainsi que l'élaboration de politiques adéquates en matière de risque de crédit, de marché, d'illiquidité et de financement, opérationnel, lié à la gestion du capital, réglementaire et de réputation. Le Comité est composé d'administrateurs indépendants dont les travaux comprennent des discussions avec les personnes responsables des activités de surveillance (le vérificateur interne ainsi que le Chef de la gestion des risques et le Chef de la conformité) sans la présence de la direction.

À cet effet, le Comité doit s'assurer que la direction identifie les principaux risques de l'entreprise et mette en place des systèmes permettant de les mesurer et de les gérer adéquatement et s'assurer de l'intégrité et de l'efficacité de ces systèmes; réviser la philosophie de risque global et la tolérance au risque; s'assurer de la compétence, de l'indépendance et de la suffisance des ressources du dirigeant responsable de la gestion intégrée des risques et approuver son mandat; effectuer le suivi de ses constatations et recommandations importantes; approuver les prêts qui aux termes des politiques de crédit sont du ressort du comité et examiner la qualité du portefeuille de prêts et la suffisance des provisions pour pertes; s'assurer que la direction adopte un processus visant à déterminer le niveau approprié de capital pour la Banque en fonction des risques assumés; réviser le code de déontologie et le code de confidentialité applicable aux dirigeants et employés et s'assurer de son respect.

LE COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES ET DE RÉGIE D'ENTREPRISE

Le Comité des ressources humaines et de régie d'entreprise est investi de fonctions en matière de ressources humaines et de régie d'entreprise. Il est composé d'administrateurs indépendants dont aucun n'est à la tête d'une société publique. Certains éléments de son mandat font l'objet de discussions sans la présence de membres de la direction.

En matière de ressources humaines, les responsabilités du comité comprennent:

À l'égard de la gestion des ressources humaines : réviser annuellement le processus de gestion de la performance et évaluer son efficacité; s'assurer que la direction mette en place un plan favorisant l'embauche, la rétention et la motivation de personnel qualifié;

À l'égard des cadres supérieurs : réviser les nominations de cadres supérieurs; approuver la fixation des objectifs des membres du Comité de direction et évaluer l'atteinte de leurs objectifs; s'assurer que les cadres supérieurs agissent avec intégrité et créent une culture d'intégrité dans l'ensemble de la Banque;

À l'égard de la rémunération : réviser le cadre de rémunération globale (incluant les régimes d'intéressement, les avantages sociaux et les régimes de retraite) pour les cadres supérieurs, visant à favoriser l'atteinte des objectifs d'affaires de la Banque, ainsi que les modalités principales de rémunération et autres conditions de travail applicables aux autres employés et cadres de la Banque;

À l'égard des régimes de retraite : s'assurer que la direction mette en place les mécanismes de contrôles internes appropriés visant une gestion adéquate des régimes de retraite.

En matière de régie d'entreprise, les responsabilités du Comité comprennent:

À l'égard du Président et Chef de la direction : recommander au Conseil la nomination du président et chef de la direction ou recommander de mettre fin à ses services; réviser en collaboration avec le Conseil les objectifs du Président et Chef de la direction, son évaluation, sa rémunération et ses conditions de travail; mettre en place un processus de succession pour le Président et Chef de la direction;

À l'égard du Conseil et des comités : réviser les règles applicables en matière de régie d'entreprise et s'assurer de leur respect; réviser les fonctions du Conseil d'administration, sa composition, sa rémunération et le nombre de ses membres; réviser la constitution, la composition et les fonctions des comités; réviser le code de conduite pour les membres du Conseil et s'assurer de son respect; assurer la formation continue des membres du Conseil; approuver des critères servant à évaluer l'indépendance des membres du Conseil et évaluer périodiquement l'indépendance de chacun des membres du Conseil; procéder à l'évaluation du conseil et de ses membres; assurer le recrutement des nouveaux membres du Conseil pour être soumis à l'élection par les actionnaires et veiller à leur orientation et à leur intégration;

À l'égard de la divulgation publique : veiller à ce que les actionnaires soient bien informés au sujet des affaires de la Banque et traiter tout différend important qui pourrait surgir entre la Banque et ses actionnaires.

Le texte complet des fonctions du Conseil d'administration et de chacun des comités, ainsi que les rapports des comités, se retrouvent dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction.

Conseil d'administration

L. DENIS DESAUTELS, O.C., FCA

Officier de l'Ordre du Canada, fellow de l'Ordre des comptables agréés du Québec et de l'Institut des comptables agréés de l'Ontario, monsieur Desautels a été vérificateur général du Canada de 1991 à 2001 et est reconnu comme une autorité au Canada en matière de gouvernance.

Occupation principale

Comptable agréé et administrateur de sociétés

- » Membre du Conseil d'administration depuis décembre 2001
- » Président du Conseil
- » Membre du Comité de vérification
- » Membre du Comité des ressources humaines et de régie d'entreprise
- » Conseils d'administration de sociétés inscrites en bourse: Le Groupe Jean Coutu (RJC) inc. et Bombardier inc.
- » Conseils et comités d'autres sociétés ou organismes: CARE Canada, Centre de recherches pour le développement international et Conseil de surveillance de la normalisation comptable de l'Institut canadien des comptables agréés.

LISE BASTARACHE

Madame Bastarache a œuvré pendant plus de 10 ans dans le domaine bancaire au Canada où elle occupa entre autre le poste de vice-présidente régionale, Québec, Gestion privée pour une banque canadienne.

Occupation principale

Économiste et administratrice de sociétés

- » Membre du Conseil d'administration depuis mars 2006
- » Membre du Comité de gestion des risques
- » Conseils d'administration de sociétés inscrites en bourse: Le Groupe Jean Coutu (RJC) inc., Fiducie de placement immobilier Chartwell (REIT)
- » Conseils et comités d'autres sociétés ou organismes: Conseil des gouverneurs de l'Université de Moncton.

JEAN BAZIN, C.R.

Avocat depuis 1965, Conseiller de la Reine depuis 1984 et membre du Sénat de 1986 à 1989, monsieur Bazin a présidé l'Association du Barreau canadien et le Forum des gens d'affaires Québec-Japon. Il est également président du conseil de Société générale de financement du Québec.

Occupation principale

Avocat-conseil auprès de Fraser Milner Casgrain s.e.n.c.r.l.

- » Membre du Conseil d'administration depuis septembre 2002
- » Membre du Comité de vérification
- » Conseils d'administration de sociétés inscrites en bourse: Technologies Miranda inc.
- » Conseils et comités d'autres sociétés ou organismes: Société générale de financement du Québec.

RICHARD BÉLANGER

Monsieur Bélanger a reçu le titre de membre d'honneur (Fellow) et le Prix Émérite de l'Ordre des comptables agréés du Québec en 2004. Monsieur Bélanger est également président de Stetson Timberlands inc., une société d'exploitation forestière.

Occupation principale

Président de Groupe Toryvel inc.

- » Membre du Conseil d'administration depuis mars 2003
- » Président du Comité de vérification
- » Membre du Comité de gestion des risques
- » Conseils d'administration de sociétés inscrites en bourse: Stella-Jones, Fonds de revenu Genivar
- » Conseils et comités d'autres sociétés ou organismes: Groupe Toryvel inc., Le Groupe Bélanger inc., Stetson Timberlands Inc.

EVE-LYNE BIRON

Madame Biron dirige une entreprise privée de services diagnostiques et thérapeutiques qui, en 2003, fut classée 37^e parmi les 100 meilleures entreprises canadiennes dirigées par des femmes.

Occupation principale

Présidente et chef de la direction de Biron Groupe Santé inc.

- » Membre du Conseil d'administration depuis mars 2003
- » Membre du Comité de vérification
- » Conseils d'administration de sociétés inscrites en bourse: madame Biron ne siège au conseil d'administration d'aucune société inscrite en bourse autre que la Banque
- » Conseils et comités d'autres sociétés ou organismes: Orchestre symphonique de Longueuil, Développement économique Longueuil, Institut québécois pour les familles en affaires et Fondation CHU Sainte-Justine.

ISABELLE COURVILLE

Madame Courville est ingénieure et avocate. Avant de se joindre à l'équipe d'Hydro-Québec, elle fut présidente du Groupe Grandes entreprises de Bell Canada et présidente et chef de la direction du Groupe Bell Nordiq (Télébec Northern Tel).

Occupation principale

Présidente d'Hydro-Québec TransÉnergie

- » Membre du Conseil d'administration depuis mars 2007
- » Présidente du Comité des ressources humaines et de régie d'entreprise
- » Conseils d'administration de sociétés inscrites en bourse: Technologies Miranda inc.
- » Conseils et comités d'autres sociétés ou organismes: NPCC (Northeast Power Coordinating Council), École Polytechnique de Montréal, Fondation CHU Sainte-Justine, Chambre de commerce du Montréal métropolitain et Conseil consultatif des gens d'affaires de la Coopération économique Asie-Pacifique (APEC).

PIERRE GENEST

Actuaire de formation, monsieur Genest a été président-directeur général de SSQ Groupe financier pendant plus de 15 années avant de devenir président-directeur général du Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (F.T.Q.) jusqu'en 2006.

Occupation principale

Président du conseil de SSQ, Société d'assurance-vie inc.

- » Membre du Conseil d'administration depuis mars 2006
- » Membre du Comité de gestion des risques
- » Conseils d'administration de sociétés inscrites en bourse: monsieur Genest ne siège au conseil d'administration d'aucune société inscrite en bourse autre que la Banque
- » Conseils et comités d'autres sociétés ou organismes: Groupe Fonds des professionnels inc., Manac inc. et Université Laval.

MICHEL LABONTÉ

Monsieur Labonté a œuvré pendant plus de treize années dans le domaine bancaire, notamment à titre de premier vice-président Finances et Contrôle d'une banque canadienne.

Occupation principale

Administrateur de sociétés

- » Membre du conseil d'administration depuis mars 2009
- » Membre du comité de gestion des risques
- » Conseils d'administration de sociétés inscrites en bourse: Métro Inc.
- » Conseils et comités d'autres sociétés ou organismes: Canam inc., Otera Capital, Les Grands Ballets Canadiens de Montréal et l'Orchestre de la Francophonie canadienne.

CARMAND NORMAND

Fort d'une expérience de près de 40 ans dans le domaine financier, monsieur Normand est un excellent stratège en matière d'investissement et de placement. Il s'est particulièrement distingué en 2000, en recevant le prix Hermès de carrière décerné par la Faculté des sciences de l'administration de l'Université Laval.

Occupation principale

Président du conseil de

- Addenda Capital inc
- » Membre du conseil d'administration depuis juillet 2004
- » Membre du comité des ressources humaines et de régie d'entreprise
- » Conseils d'administration de sociétés inscrites en bourse: monsieur Normand ne siège au conseil d'administration d'aucune société inscrite en bourse autre que la Banque
- » Conseils et comités d'autres sociétés ou organismes: aucune.

JACQUELINE C. ORANGE

Madame Orange a œuvré dans le secteur des services financiers pendant plus de 20 ans, occupant divers postes de haut niveau dans les domaines bancaire, des fiducies et de l'assurance-vie.

Occupation principale

Administratrice de sociétés

- » Membre du Conseil d'administration depuis mars 2008
- » Membre du Comité de vérification
- » Conseils d'administration de sociétés inscrites en bourse: madame Orange ne siège au conseil d'administration d'aucune société inscrite en bourse autre que la Banque
- » Conseils et comités d'autres sociétés ou organismes: First Trust Portfolios Canada.

MARIE-FRANCE POULIN

Madame Poulin a occupé divers postes de direction au sein de l'entreprise familiale Maax inc. de 1987 à 2004. Elle est également vice-présidente de Kalia inc.

Occupation principale

Vice-présidente, Groupe Canada inc.

- » Membre du Conseil d'administration depuis octobre 2009
- » Membre du Comité des ressources humaines et de régie d'entreprise
- » Conseils d'administration de sociétés inscrites en bourse: madame Poulin ne siège au conseil d'administration d'aucune société inscrite en bourse autre que la Banque
- » Conseils et comités d'autres sociétés ou organismes: Industrielle-Alliance, assurance Auto Habitation, Institut National d'optique, Université Laval, Festival d'été de Québec et Hydro-Québec, Groupe Camada inc., Kalia inc.

RÉJEAN ROBAILLE

Comptable agréé, monsieur Robaille est un gestionnaire réputé. Il possède une vaste connaissance de la Banque pour y avoir occupé des fonctions très diversifiées au sein de l'équipe de gestion depuis 1988.

Occupation principale

Président et chef de la direction de la Banque

- » Membre du Conseil d'administration depuis décembre 2006
- » Monsieur Robaille ne siège sur aucun comité de la Banque
- » Conseils d'administration de sociétés inscrites en bourse: monsieur Robaille ne siège au conseil d'administration d'aucune société inscrite en bourse autre que la Banque
- » Conseils et comités d'autres sociétés ou organismes: aucune

JONATHAN I. WENER, C.M.

Membre de l'Ordre du Canada, monsieur Wener est un spécialiste réputé de l'immobilier. Il possède une vaste expérience des secteurs commercial, industriel, résidentiel, récréatif et hôtelier.

Occupation principale

Président du Conseil

- de Gestion Canderel inc.
- » Membre du Conseil d'administration depuis janvier 1998
- » Président du Comité de gestion des risques
- » Conseils d'administration de sociétés inscrites en bourse: Technologies Silanis inc.
- » Conseils et comités d'autres sociétés ou organismes: Université Concordia, Fondation du Musée des beaux-arts de Montréal, La Fondation du Grand Montréal, Hôpital Général Juif et Festival des arts de Saint-Sauveur.

Comité de direction



RÉJEAN ROBITAILLE
Président et
chef de la direction

LUC BERNARD
Vice-président exécutif
Services financiers aux
particuliers et aux PME

FRANÇOIS DESJARDINS
Vice-président exécutif
de la Banque et président
et chef de la direction
de B2B Trust

BERNARD PICHÉ
Premier vice-président
exécutif, Trésorerie,
marchés financiers
et courtage⁽¹⁾

LORRAINE PILON
Vice-présidente exécutive
Affaires corporatives
et secrétaire

MICHEL C. LAUZON
Vice-président exécutif
et chef de la
direction financière

À LA BANQUE DEPUIS 1988

À LA BANQUE DEPUIS 2001

À LA BANQUE DEPUIS 1991

À LA BANQUE DEPUIS 1994

À LA BANQUE DEPUIS 1990

À LA BANQUE DEPUIS 2009*

**POSTES OCCUPÉS
À LA BANQUE**

Juin 2006 à décembre 2006 :
premier vice-président exécutif
et chef de l'exploitation
Août 2005 à juin 2006 :
premier vice-président
exécutif, Services financiers
aux particuliers et
aux entreprises
2003 à 2005 :
vice-président exécutif,
Services financiers
aux particuliers
2001 à 2003 :
premier vice-président
et trésorier, Trésorerie
corporative
2000 à 2001 :
premier vice-président
et trésorier, Trésorerie
corporative
1988 à 1998 :
différentes fonctions
de gestion au sein
de la Banque

FORMATION

» Baccalauréat en
administration des affaires,
École des Hautes Études
Commerciales de Montréal
» Titre de comptable agréé

**POSTES OCCUPÉS
À LA BANQUE**

2005 à 2007 :
vice-président exécutif,
Services financiers
aux particuliers
2001 à 2005 :
premier vice-président,
Marketing et gestion
de produits
FORMATION
» MBA, Université
de Sherbrooke
» Baccalauréat en urbanisme,
Université du Québec
à Montréal

**POSTES OCCUPÉS
À LA BANQUE**

2004 à 2005 :
premier vice-président,
Services bancaires
aux intermédiaires et
président et chef des
opérations de B2B Trust
2002 à 2004 :
vice-président, Services
financiers en direct
2001 à 2002 :
vice-président,
Services télébancaires et
Services électroniques
1999 à 2001 :
vice-président,
Services télébancaires
1991 à 1999 :
différentes fonctions
de gestion au sein
de la Banque
FORMATION
» Baccalauréat en
administration des affaires,
École des Hautes Études
Commerciales de Montréal

**POSTES OCCUPÉS
À LA BANQUE**

2002 à 2004 :
président et chef de
la direction de B2B Trust
2000 à 2002 :
co-chef de l'exploitation
et chef de la direction
financière de B2B Trust
1995 à 2000 :
président et chef
de la direction de
BLC Valeurs mobilières
1994 à 1995 :
premier vice-président,
Trésorerie et courtage
FORMATION
» Maîtrise en administration
des affaires,
Université McGill
» Baccalauréat en
administration des affaires,
Université McGill
(1) Jusqu'au 30 novembre 2009

**POSTES OCCUPÉS
À LA BANQUE**

2000 à 2003 :
première vice-présidente,
Affaires juridiques
et conformité
1999 à 2000 :
vice-présidente, Affaires
juridiques et conformité
1997 à 1998 :
directrice, Affaires
juridiques et officier
en chef de la conformité
1990 à 1997 :
divers postes,
Affaires juridiques

FORMATION

» MBA pour cadres,
Université du Québec
à Montréal
» Diplôme d'études spécialisées
en droit commercial,
Université de Montréal
» Programme de formation
professionnelle en droit,
École du Barreau du Québec
» Baccalauréat en droit civil,
Université McGill
» Baccalauréat en
sciences, concentration
en administration,
Mississippi University
for Women, Columbus

**POSTES OCCUPÉS
À LA BANQUE**

1996 à 1998 :
Vice-président et trésorier
1995 à 1996 :
Vice-président, Marché
monétaire et Change étranger
1993 à 1995 :
Vice-président,
Gestion des produits
1988 à 1993 :
Vice-président adjoint
et contrôleur corporatif
FORMATION
» MBA, Université Concordia
» Baccalauréat en économie,
Université de Montréal

* Aussi à la Banque de 1988 à 1998

Comité de planification

DANA ADES-LANDY

Première vice-présidente,
Comptes majeurs,
Services financiers
aux entreprises

MARCEL BEAULIEU

Vice-président,
Gestion des produits
et des processus d'affaires

GUY BENOIT

Vice-président,
Services financiers
aux particuliers,
Région Île de Montréal

YASSIR BERBICHE

Premier vice-président
et trésorier,
Trésorerie corporative

DENISE BRISEBOIS

Première vice-présidente,
Ressources humaines

GLADYS CARON

Vice-présidente,
Affaires publiques,
communications et relations
avec les investisseurs

LISE CAZA

Vice-présidente,
Services financiers
aux particuliers,
Région Sud-Ouest
du Québec

DANIEL DESJARDINS

Vice-président,
Financement commercial,
Québec

JEAN-FRANÇOIS DOYON

Vice-président,
Vérification interne
et sécurité corporative

PHILIPPE DUBY

Premier vice-président,
Gestion immobilière et
chef de la direction
informatique

RICHARD FABRE

Vice-président,
Services financiers
aux particuliers,
Région Nord-Ouest
du Québec

GUY FILIATRAULT

Vice-président,
Financement en milieu
de vente

STÉPHANE GAGNON

Vice-président, Marketing

MICHEL GARNEAU

Vice-président,
Services financiers
aux particuliers,
Région Québec
et Est du Québec

MICHEL GENDRON

Vice-président,
Comptes majeurs,
Services financiers
aux entreprises

NATHALIE GÉNÉREUX

Vice-présidente,
Opérations et
services experts

PIERRE GODBOUT

Vice-président,
Services aux conseillers
et Intermédiaires,
Valeurs mobilières
Banque Laurentienne inc.

PAUL HURTUBISE

Premier vice-président,
Financement commercial
et immobilier

CLAUDE JOBIN

Vice-président,
Crédit commercial

DIANE LAFRESNAYE

Vice-présidente,
Finances et administration,
B2B Trust

RICK C. LANE

Vice-président,
Financement immobilier,
Ontario et Ouest du Canada

ANDRÉ LOPRESTI

Vice-président,
et chef comptable

SIMON LUSSIER

Premier vice-président,
Institutionnel – Actions,
Valeurs mobilières
Banque Laurentienne inc.

SYLVAIN MALO

Vice-président,
Services financiers en direct

LOUIS MARQUIS

Premier vice-président,
Crédit

SUSY McCORD

Vice-présidente,
Marketing,
B2B Trust

PIERRE MINVILLE

Premier vice-président,
Gestion intégrée des risques,
fusions et acquisitions

MARC PARADIS

Premier vice-président,
Planification stratégique
et contrôle

YVES RUEST

Vice-président,
Finances et administration,
chef des finances et
responsable en chef
de la conformité,
Valeurs mobilières
Banque Laurentienne inc.

CLAUDE SASSEVILLE

Vice-président,
Services financiers
aux particuliers,
Région Montréal-Centre

AL SPADARO

Vice-président,
Développement des affaires,
B2B Trust

EVA STAMADIANOS

Vice-présidente,
Ressources humaines
et chef de la gestion
des risques,
B2B Trust

DORIS TOURKOYIANNIS

Vice-présidente,
Opérations,
B2B Trust

MICHEL C. TRUDEAU

Premier vice-président,
Marché des capitaux pour la Banque
(depuis le 5 novembre 2009) et
président et chef de la direction,
Valeurs mobilières
Banque Laurentienne inc.

Succursales

ALMA

500, rue Sacré-Cœur O.

AMOS

1, 1^{re} Avenue O.

BAIE COMEAU

600, boul. Laflièche

BELCÈIL

546, boul. Sir-Wilfrid-Laurier

BLAINVILLE

1356, boul. Curé-Labelle, bureau 222
9, boul. de la Seigneurie

BOISBRIAND

2250, boul. du Faubourg

BOUCHERVILLE

999, boul. Montarville

BROSSARD

1635, boul. Rome

CAMPBELL'S BAY

148, rue Front, C.P. 189

CHAMBLY

1495, rue Brassard

CÔTE ST-LUC

5479, avenue Westminster

CHATEAUGUAY

111, boul. Saint-Jean Baptiste

CHIBOUGAMAU

530, 3^e Rue

DOLBEAU - MISTASSINI

1372, boul. Wallberg

DOLLARD-DES-ORMEAUX

4057, montée Saint-Jean
3500, boul. des Sources

DORVAL

325, avenue Dorval

DRUMMONDVILLE

571, boul. Saint-Joseph

FORT COULONGE

532, rue Baume

GATINEAU

325 boulevard Gréber Unité L.
75, du Plateau, unité 109
770, boul. Saint-Joseph

GRANBY

40, rue Évangéline

GRAND-MÈRE

531, 6^e Avenue

GRENVILLE

240, rue Principale

JOLIETTE

373, rue Notre-Dame

KIRKLAND

3876, boul. St-Charles

LACHUTE

470, rue Principale O.

LA PRAIRIE

995, boul. Taschereau

LAVAL

928, Autoroute 13, Chomedey O.
233, boul. Curé-Labelle
3387, boul. Dagenais O.
510, boul. des Laurentides
750, rue Montrose
3870, boul. Notre-Dame
1899, boul. René-Laennec
1995, boul. Saint-Martin O.
4600, boul. Samson, suite 19

LONGUEUIL

2836, chemin Chambly
4, rue Saint-Charles E.
6250, boul. Cousineau, bureau 200
5925, boul. Payer
3700, boul. Taschereau

MANIWAKI

111, boul. Desjardins

MASCOUCHE

848, montée Masson

MONT LAURIER

476, rue de la Madone

MONTREAL

4945, rue Beaubien E.
6593, rue Beaubien E.
4155, rue Bélanger E.
5900, rue Bélanger E., Saint-Léonard
290, rue Chabanel O.
8262, boul. Champlain, Lasalle
4135, rue D'Amiens, Montréal N.
6225, avenue Darlington
865, boul. Décarie, Saint-Laurent
5159, boul. Décarie
88, boul. Don Quichotte
885, rue Fleury E.
2200, rue Fleury E.
10451, boul. Gouin O., Pierrefonds - Roxboro
5501, boul. Henri-Bourassa E., Montréal N.
8595, rue Hochelaga
136, boul. Jacques-Bizard, Île Bizard
7050, rue Jarry E., Anjou
4725, rue Jarry E., Saint-Léonard
10, rue Jean-Talon E.
5355, rue Jean-Talon E., Saint-Léonard
555, rue Jean-Talon O.
6651, boul. Joseph-Renaud, Anjou
9095, rue Lajeunesse
8410, boul. Langelier, Saint-Léonard
6525, boul. Léger, Montréal-Nord
6500, avenue de Lorimier
2937, rue Masson
8646, boul. Maurice-Duplessis,
Rivière des Prairies
6270, boul. Monk
1981, avenue McGill College
1100, avenue du Mont Royal E.
8787, boul. Newman, Lasalle
1675, rue Notre-Dame, Lachine
3720, rue Ontario E.
7705, avenue Papineau
5059, avenue du Parc
1430, rue Poirier, Saint-Laurent
1100, boul. René-Lévesque O.
1155, rue Sainte-Catherine E.
8090, rue Saint-Denis

391, rue Saint-Jacques
4080, rue Saint-Jacques
3823, boul. Saint-Laurent
7192, boul. Saint-Michel
8930, boul. Saint-Michel
2490, rue de Salaberry
1805, rue Sauvé O.
6615, rue Sherbrooke E.
12050, rue Sherbrooke E.
5651, rue Sherbrooke O.
1291, boul. Shevchenko, Lasalle
6640, avenue Somerled
1447, avenue Van Horne, Outremont
4790, avenue Van Horne
5501, avenue Verdun, Verdun
8945, boul. Viau, Saint-Léonard
4214, rue Wellington, Verdun

MURDOCHVILLE

601, 5^e Rue, C.P. 1210

NEW CARLISLE

168, boul. Gérard-D.-Lévesque

NEW RICHMOND

228, boul. Perron

NICOLET

92, place 21 mars, C.P. 1869

OTTAWA

1021, Cyrville Road, unité 9

PASPÉBIAC

120, boul. Gérard-D.-Lévesque, C.P. 39

PORT DANIEL

10, Route 132, C.P. 70

QUÉBEC

999, rue de Bourgogne
510, boul. Charest E.
1221, Charles-Albanel
580, Grande Allée E., bureau 30
8000, boul. Henri-Bourassa
2600, boul. Laurier, bureau 25
2700, boul. Laurier, local 2287
1275, chemin Sainte-Foy
3930, boul. Wilfrid-Hamel O.
3323, boul. du Carrefour
1350, boul. Lebourgneuf

REPENTIGNY

150, boul. Iberville
910A, boul. Iberville

RIMOUSKI

320, rue Saint-Germain E.

ROBERVAL

773, boul. Saint-Joseph, bureau 101

ROSEMÈRE

401, boul. Labelle

ROUYN - NORANDA

24, rue Perreault E.

SAGUENAY

1611, boul. Talbot, bureau 100, Chicoutimi
3460, boul. Saint-François, Jonquièrre
1220, avenue du Port, La Baie

SAINT-BRUNO DE MONTARVILLE

1354, rue Roberval

SAINT-CONSTANT

400, Route 132, local 170

SAINTE-MARIE-DE-BEAUCE

16, rue Notre-Dame N.

SAINTE-THÉRÈSE-DE-BLAINVILLE

95, boul. Curé-Labelle

SAINT-EUSTACHE

569, boul. Arthur-Sauvé

SAINT-GEORGES

11400, 1^{re} Avenue, local 35

SAINT-HYACINTHE

5915, rue Martineau

SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

605, Pierre-Caisse

SAINT-JÉRÔME

3, boul. de la Salette

SAINT-LAMBERT

400, avenue Victoria

SAINT-RAYMOND

300, rue Saint-Joseph

SEPT-ÎLES

770, boul. Lauro

SHERBROOKE

2637, rue King O.
5050, boul. Bourque, Rock Forest

SOREL - TRACY

831, route Marie-Victorin

TERREBONNE

1090, boul. Moody

THETFORD MINES

222, boul. Frontenac O., bureau 101

TROIS-RIVIÈRES

425, rue des Forges
4450, boul. des Forges

VAL D'OR

872, 3^e Avenue

VAUDREUIL - DORION

43, Cité des Jeunes

VALLEYFIELD

187, Victoria

VICTORIAVILLE

1073, boul. Jutras E.

WESTMOUNT

4848, rue Sherbrooke O.

Bureaux et filiales

B2B TRUST

CALGARY
2635, 37^e avenue NE
Bureau 203

MONTRÉAL
425, boul. de Maisonneuve O.
Bureau 1115

TORONTO – SIÈGE SOCIAL
130, rue Adelaide O.
Bureau 200

VANCOUVER
1124, avenue Lonsdale
Bureau 100

BLC SERVICES FINANCIERS INC.

MONTRÉAL
1981, avenue McGill College
20^e étage

MONTRÉAL
425, boul. de Maisonneuve O.
Bureau 040

BLC TRUST

MONTRÉAL – SIÈGE SOCIAL
1981, avenue McGill College
555, rue Chabanel O.
Bureau 520

COMPTES MAJEURS

MONTRÉAL
1981, avenue McGill College
Bureau 2075

QUÉBEC
2700, boul. Laurier
Bureau 2287

FINANCEMENT AGRICOLE

DRUMMONDVILLE
571, boul. Saint-Joseph

GRANBY
40, rue Évangéline

LACHUTE

470, rue Principale

SAINT-HYACINTHE
5915, rue Martineau

SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
605, rue Pierre-Caisse

SAINTE-MARIE-DE-BEAUCE
16, rue Notre-Dame N.

VICTORVILLE
1073, boul. Jutras E.

FINANCEMENT COMMERCIAL QUÉBEC

DRUMMONDVILLE
571, boul. Saint-Joseph

GATINEAU
325, boulevard Gréber, Unité L

LAVAL
1995, boul. St-Martin O.
2^e étage

LONGUEUIL
4, rue St-Charles E.

MONTRÉAL
255, boul. Crémazie E.
Bureau 1100

MONTRÉAL E.
6625, rue Sherbrooke E.
Bureau 203

QUÉBEC
2700, boul. Laurier
Bureau 2287

SAGUENAY
1611, boul. Talbot
Bureau 100

SHERBROOKE
2637, rue King O.

TERREBONNE
1090, boul. Moody

PIERREFONDS
3876, boulevard St-Charles

SAINT-GEORGES-DE-BEAUCE
11400, 1^{re} Avenue

FINANCEMENT COMMERCIAL ONTARIO

KITCHENER
10, rue Duke O., bureau 100

MISSISSAUGA
979, chemin Derry E.
Bureau 303

THORNHILL
8500, rue Leslie
Bureau 100

TORONTO
130, rue Adelaide O.
Bureau 300

FINANCEMENT IMMOBILIER

CALGARY
1122–4^e Rue Sud O.
Bureau 450

KITCHENER
10, rue Duke O.
Bureau 100

MONTRÉAL
1981, avenue McGill College
Mezzanine

OTTAWA
1021, chemin Cyrville
Bureau 9

QUÉBEC
2700, boul. Laurier
Bureau 2287

TORONTO
130, rue Adelaide O.
3^e étage

VANCOUVER
700, rue West Georgia
Bureau 603

GESTION PRIVÉE

MONTRÉAL
1981, avenue McGill College
Mezzanine, Tour Sud

MICRO-ENTREPRISES

ALMA
500, rue Sacré-Cœur O.

CHICOUTIMI
1611, boul. Talbot
Bureau 100

GREENFIELD PARK
3700, boul. Taschereau

LAVAL
1995, boul. St-Martin Ouest
2^e étage

MONTRÉAL
555 Chabanel Ouest
Bureau 430

QUÉBEC
2700, boul. Laurier
Bureau 2287

SERVICES INTERNATIONAUX

MONTRÉAL
1981, avenue McGill College
Bureau 1485

THORNHILL
8500, rue Leslie
Bureau 100

TRUST LA LAURENTIENNE DU CANADA INC.

MONTRÉAL – SIÈGE SOCIAL
1981, avenue McGill College

MONTRÉAL
425, boul. de Maisonneuve O.
Bureau 040

555, rue Chabanel O.
Bureau 520

VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE INC.

SAGUENAY
1611, boul. Talbot
Secteur Chicoutimi

CORNWALL
55, rue Water O.
Bureau 385

DRUMMONDVILLE
645, boul. Saint-Joseph
Bureau 100

GRANBY
20, Place du Lac

KAMOURASKA
622, rue Elzéar

PIERREFOND
3876, boul. Saint Charles

LAVAL
2525, boul. Daniel-Johnson
Bureau 500

LONGUEUIL
1111, rue Saint-Charles O.
Bureau 350

MONTRÉAL – SIÈGE SOCIAL
1981, avenue McGill College
Bureau 1900

MONTRÉAL – SUCCURSALE
1981, avenue McGill College
Bureau 100

QUÉBEC
2505, boul. Laurier
Bureau 100

SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
100, rue Richelieu
Bureau 150

OTTAWA
1021, chemin Cyrville
Unité 9

TORONTO
130, rue Adelaide O.
Mezzanine – 2nd Floor

SAINTE-THÉRÈSE-DE-BLAINVILLE
212, boul. Labelle
Bureau 102

FILIALES ET SOCIÉTÉS AFFILIÉES

Au 31 octobre 2009

DÉNOMINATION SOCIALE	ADRESSE DU BUREAU PRINCIPAL	VALEUR COMPTABLE DES ACTIONS AVEC DROIT DE VOTE QUE DÉTIENT LA BANQUE ⁽¹⁾ (000\$)	POURCENTAGE DES ACTIONS AVEC DROIT DE VOTE QUE DÉTIENT LA BANQUE
B2B Trust	Toronto, Canada	286 530 \$	100 %
Trust La Laurentienne du Canada Inc.	Montréal, Canada	85 409 \$	100 %
BLC Trust	Montréal, Canada	62 074 \$	100 %
Valeurs mobilières Banque Laurentienne inc.	Montréal, Canada	39 307 \$	100 %
BLC Services financiers inc.	Montréal, Canada	4 763 \$	100 %
BLC Gestion de placements inc.	Montréal, Canada	181 109 \$	100 %
V.R. Holding Insurance Company Ltd ⁽²⁾	St. James, La Barbade	41 830 \$	100 %

(1) La valeur comptable des actions avec droit de vote correspond à la participation de la Banque dans l'avoir des actionnaires des filiales.

(2) V.R. Holding Insurance Company Ltd est détenue à 100% par BLC Gestion de placements inc.

Renseignements aux actionnaires

SIÈGE SOCIAL

Tour Banque Laurentienne
1981, avenue McGill College
Montréal (Québec) H3A 3K3
Tél.: 514 284-4500, poste 5996
Télécopieur: 514 284-3396

CENTRE TÉLÉBANCAIRE, SERVICES BANCAIRES AUTOMATISÉS ET SERVICE À LA CLIENTÈLE

Tél.: 514 252-1846
ou 1 800 252-1846
Site Internet:
www.banquelaurentienne.ca
Code Swift: BLCM CA MM

ASSEMBLÉE ANNUELLE

L'assemblée annuelle des détenteurs d'actions ordinaires de la Banque se tiendra le mardi 16 mars 2010, à 9h30, au Monument-National, Salle Ludger-Duvernay, 1182, boul. Saint-Laurent, Montréal (Québec) H2X 2S5.

PRIX AU JOUR D'ÉVALUATION

Aux fins des calculs des gains en capital, la valeur marchande des actions ordinaires de la Banque Laurentienne au 22 décembre 1971, jour d'évaluation, redressée en fonction des fractionnements de juillet 1983 et de janvier 1987, s'établit à 3,72 \$.

AGENT DES TRANSFERTS ET REGISTRAIRE

Services aux investisseurs
Computershare inc.
1500, rue University
Bureau 700
Montréal (Québec) H3A 3S8

BUREAU DE L'OMBUDSMAN

Banque Laurentienne
1981, avenue McGill College
Bureau 1420
Montréal (Québec) H3A 3K3
Tél.: 514 284-7192
ou 1 800 479-1244

CHANGEMENT D'ADRESSE ET AUTRES RENSEIGNEMENTS

Les actionnaires sont priés de communiquer tout changement d'adresse à l'agent des transferts de la Banque. Pour toute autre demande ou question, veuillez communiquer avec le Secrétariat corporatif situé au siège social ou téléphoner au 514 284-4500, poste 7545.

INVESTISSEURS ET ANALYSTES

Les investisseurs et analystes peuvent communiquer avec le secteur Relations avec les investisseurs, situé au siège social, en téléphonant au 514 284-4500, poste 7511 ou 3901.

MÉDIAS

Les journalistes peuvent communiquer avec le secteur Affaires publiques et Communications, situé au siège social, en téléphonant au 514 284-4500, poste 7511 ou 8232.

SERVICE DE DÉPÔT DIRECT

Les actionnaires de la Banque, qui le désirent, peuvent faire déposer les dividendes qui leur sont distribués directement dans un compte issu de toute institution financière membre de l'Association canadienne des paiements, en avisant par écrit l'agent des transferts.

Ce rapport annuel est produit par le service Affaires publiques, communications et relations avec les investisseurs de la Banque Laurentienne, en collaboration avec plusieurs autres départements de la Banque.

An English version of this annual report can be obtained by writing to:
Laurentian Bank
1981 McGill College Avenue
20th Floor
Montréal (Québec) H3A 3K3

INSCRIPTION BORSIÈRE ET DATES DE CLÔTURE DES REGISTRES ET DE PAIEMENT DES DIVIDENDES

LES ACTIONS ORDINAIRES ET LES ACTIONS PRIVILÉGIÉES
DÉCRITES CI-DESSOUS SONT INSCRITES À LA BOURSE DE TORONTO.

	CODE CUSIP / SYMBOLE BORSIER	DATES DE CLÔTURE DES REGISTRES *	DATES DE PAIEMENT DES DIVIDENDES *
Actions ordinaires	51925D 10 6 LB	Premier jour ouvrable de:	
		janvier	1 ^{er} février
		avril	1 ^{er} mai
		juillet	1 ^{er} août
		octobre	1 ^{er} novembre
Actions privilégiées			
Série 9	51925D 87 4 LB.PR.D	**	15 mars
Série 10	51925D 86 6 LB.PR.E	**	15 juin
			15 septembre
			15 décembre

* Sous réserve de l'approbation du conseil d'administration.

** À une date (qui ne doit pas devancer de plus de 30 jours la date fixée pour le paiement des dividendes) pouvant être déterminée de temps à autre par le conseil d'administration de la Banque.

**Toujours
aussi agile
pour aller
plus loin.**

